

**VU** le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

**VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

**VU** la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 ;

**VU** le décret n° 2022-1736 du 30 décembre 2022 pris en application de l'article 44 de la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances au titre de la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 ;

**VU** la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine

**VU** le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

**VU** l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « centre chorégraphique national »

**VU** la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

**VU** le régime cadre exempté de notification n° SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023 ;

**VU** le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) du ministère de la Culture dans le spectacle vivant présenté le 25 novembre 2021 et dans les arts visuels le 14 février 2022 ;

---

**C O N V E N T I O N P L U R I A N N U E L L E D ' O B J E C T I F S**  
**C E N T R E C H O R É G R A P H I Q U E N A T I O N A L D E R E N N E S E T**  
**D E B R E T A G N E – C . C . N . R . B**

---

**ANNÉE 2023-2024-2025**

---

**Entre**

D'une part,

L'Etat, Ministère de la culture – Direction régionale des affaires culturelles – DRAC Bretagne, représenté par le Préfet de la Région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Emmanuel BERTHIER

La Région Bretagne, représentée par M. Loïc CHESNAIS-GIRARD, Président et signataire, agissant en vertu de la délibération n° \_\_\_\_\_ de la commission permanente du conseil régional de Bretagne en date du 10 juillet 2023

Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté par M. Jean-Luc CHENUT, Président et signataire, agissant en vertu de la décision de la commission permanente du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en date du 10 juillet 2023

La Ville de Rennes, représentée par Mme Nathalie APPERE, Maire et signataire agissant en vertu de la délibération n° \_\_\_\_\_ du conseil municipal de Rennes en date du \_\_\_\_\_

**Et**

d'autre part,

L'association Centre Chorégraphique de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 dont le siège social est situé au 38 rue Saint-Melaine 35000 Rennes, représentée par la Présidente, Mme Josette JOUBIER] dûment mandatée

N° SIRET : 314 647 967 000 20 Code APE : 9001 Z

Licences : R-2021-010355 valide jusqu' au 6/10/2026 et R-2021-000759 (licences 1) ; R-2021-000760 (licence 2) et R-2021-000761 (licence 3) valides jusqu'au 20/02/2026.

et ci-après désigné « **le bénéficiaire** »

Il est convenu ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

**Considérant le *projet artistique et culturel* initié et conçu par le Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B sur le territoire national, régional, départemental, local et international**, conforme à son objet statutaire et figurant en annexe I à la présente convention ;

### **Considérant la politique de l'Etat en faveur de la danse conduite par le ministère de la Culture**

Service déconcentré du ministère de la Culture en région, la DRAC Bretagne met en œuvre la politique de l'État sur le territoire régional en concertation avec les collectivités territoriales.

A ce titre, elle veille à étudier, protéger, restaurer, valoriser les patrimoines matériels et immatériels. Elle s'attache à soutenir la création artistique et les lieux qui la portent sur l'ensemble du territoire régional. Elle met en œuvre une politique active d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie et appuie les collectivités territoriales dans la mise en œuvre ou le développement de politiques culturelles locales ambitieuses. Soucieuse du maillage culturel régional, elle vise l'équité territoriale.

L'arrêté du 5 mai 2017 fixant les conditions d'attribution et le cahier des missions et des charges du label « Centre chorégraphique national » réaffirme le soutien du ministère de la Culture à la création et à la diffusion des œuvres, la formation, l'engagement artistique en termes d'expérimentation, de production et de diffusion, de partage de l'outil, d'engagement culturel et territorial en termes de structuration professionnelle et économique du secteur, la transmission de la culture chorégraphique, l'éducation artistique et l'action culturelle en direction des publics, d'archives et de recherches, d'insertion, de reconversion, de permanence artistique.

Dans ce cadre, le Ministère de la culture – DRAC Bretagne développe, en partenariat avec les collectivités territoriales, des politiques structurantes autour de établissements culturels labellisés ou conventionnés qu'ils soutiennent conjointement. À travers les missions d'intérêt général qu'elles assument, ces structures contribuent au renouvellement artistique et à la vie culturelle des territoires, dans un cadre concerté d'aménagement du territoire.

L'Etat/DRAC Bretagne soutient le projet artistique et culturel du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne, en portant notamment une attention particulière :

- au soutien apporté à la création chorégraphique dans toute sa diversité
- à la valorisation des répertoires chorégraphiques
- au développement de l'éducation artistique et culturelle et plus largement, des actions menées en faveur de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle, dans le respect des droits culturels.

Par ailleurs, le Ministère de la culture, première administration à obtenir les deux labels *Égalité et diversité* à l'automne 2017, est attentif à l'engagement des structures labellisées ou conventionnées dans une démarche volontariste visant à prévenir toute forme de discrimination et à promouvoir la diversité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Dans un contexte global de nécessaire transition vers des modèles plus vertueux en matière de développement durable, le ministère de la Culture observera et évaluera la manière dont les labels s'inscriront dans une démarche de responsabilité environnementale avec des actions éco-responsables (mobilités, usage du numérique, gestion du lieu de diffusion etc) favorisant une réduction de l'impact carbone, sobres en matière de consommation de ressources et préservant la biodiversité.

Les centres chorégraphiques nationaux, dans l'exercice de leurs missions, doivent veiller, au travers des œuvres présentées et produites comme des artistes accompagnés, aux objectifs de parité et de diversité. En 2022, l'Etat met en œuvre un plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans le spectacle vivant qui conditionne le versement des aides apportées par le Ministère de la Culture au respect par la structure bénéficiaire de 5 engagements, précisés en annexe IV.

## **Considérant les objectifs de la politique culturelle de la Ville de Rennes**

### **La culture au cœur du projet pour la cité**

La Ville de Rennes a fait de longue date le choix de placer la culture au cœur de son projet pour la cité.

Convaincue que la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous et de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle, dans les apprentissages comme dans la production et l'expression artistique, et l'égalité des dignités des identités culturelles comme éthique de la relation, contribuent activement à la cohésion sociale et mieux faire humanité ensemble, la Ville travaille en permanence son projet culturel dans le respect des droits culturels des personnes.

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, la Ville construit, évalue et modifie son projet culturel dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire.

C'est le sens des engagements que la Ville a pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais :

un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions, et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.

### **Dans le respect des droits culturels**

Nouveau cadre d'action des politiques culturelles depuis 2015, les droits culturels, constitutifs des droits humains, visent

- À garantir à tous et toutes, et notamment aux artistes, la liberté d'expression, de création et de diffusion artistique dans le respect de l'ensemble des autres droits humains
- À tout mettre en œuvre pour permettre à chacune et à chacun de participer à la vie culturelle dans toutes ses dimensions : enseignements et pratiques artistiques, diffusion des œuvres, démarche de co-construction pour définir des orientations et projets culturels, participation à la gouvernance de structures...
- À soutenir une vie culturelle locale aux ressources diverses, accessibles et de qualité, qui permette à chacune et chacun de choisir son propre parcours de construction de son identité culturelle, de la naissance à la fin de vie, en interaction permanente et respectueuse avec les identités des autres personnes sur le territoire
- À affirmer l'égalité des cultures et des identités culturelles
- À soutenir les artistes et leur rôle essentiel dans le "faire humanité ensemble"
- Favoriser l'action culturelle, à destination de tous et toutes et sur toutes les étapes de la vie. La Ville de Rennes, dans le cadre de son Plan Local d'éducation Artistique et Culturelle portera une attention particulière au soutien et à la mise en œuvre de démarches de transmission et d'éducation culturelle et artistique.

Elle souhaite que l'Association s'affirme comme un lieu de rencontres et de partage, de coopération et de co-construction, en développant une politique d'ouverture à la diversité des personnes, en défendant une ligne artistique à la fois exigeante et ouverte.

### **Tous et toutes écoresponsables**

La Ville de Rennes affirme sa volonté de relever de façon ambitieuse et concrète les défis de l'urgence des transitions écologiques dans les politiques culturelles. Un dispositif d'éco responsabilité a été créé. Il engage les équipements et les organisateurs d'événements culturels dans une amélioration continue de leurs pratiques. Adapté aux réalités de chacun, le dispositif porte une ambition collective avec un objectif clair de préserver les ressources et la qualité environnementale du territoire, de favoriser l'économie circulaire et responsable, et de renforcer les solidarités.

L'engagement de la démarche écoresponsable et la réalisation effective des actions ou objectifs à atteindre constitueront des critères d'évaluation du projet culturel porté par l'Association, et de réajustement éventuel du soutien financier de la Ville.

### **Lutter contre les discriminations et aller au plus vite vers l'égalité f/h dans la culture**

La Ville de Rennes sera particulièrement attentive à la lutte contre toutes les formes de discrimination (de genre, d'origines, de situation d'handicaps, de revenus...) et à la

promotion de toutes les formes d'égalité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle entend que l'ensemble de ses partenaires s'engagent à ses côtés à progresser rapidement sur ces enjeux.

Cette exigence de progrès concernera tous les publics concernés par l'activité de l'Association. Elle s'adresse également à l'organisation de l'association et dans la mise en œuvre de son projet artistique et culturel : par famille de métiers (type de fonctions et niveaux de responsabilité), dans ses instances de gouvernance internes, et dans les artistes associés, programmés et présents sur le plateau. Cette recherche d'égalité devra également s'observer sur l'ensemble des rémunérations pratiquées. Un comptage annuel par l'Association permettra de mesurer en fin d'exercice les progressions.

L'engagement de la lutte contre les discriminations et pour plus d'égalité f/h et la réalisation effective des actions ou objectifs à atteindre constitueront des critères d'évaluation du projet culturel porté par l'Association, et de réajustement éventuel du soutien financier de la Ville.

### **Prévenir les conduites à risques et lutter contre les violences sexistes et sexuelles**

La Ville attend de ses partenaires qu'ils se mobilisent particulièrement pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles. L'Association mettra en place un plan opérationnel de signalement par les victimes des agressions ou des intentions d'agressions, un mode d'emploi clair pour réagir rapidement et à propos à un signalement, et éventuellement accompagner la victime dans un dépôt de plainte.

La Ville a également développé un axe de prévention des conduites à risque, conformément à ses engagements dans son plan local de santé. L'enjeu est de mettre en place des actions de promotion de la santé et de construire en concertation avec les acteurs culturels des outils permettant de prévenir et réduire les risques sur les temps festifs et culturels de la Ville. L'Association veillera à proposer des actions en ce sens.

### **Considérant les objectifs de la politique culturelle du Département d'Ille-et-Vilaine**

**Le Département d'Ille-et-Vilaine** souhaite conformément aux objectifs définis en matière de politique culturelle :

- Accompagner, soutenir, encourager la diversité et le pluralisme culturel, artistique et patrimonial ;
- Favoriser les initiatives ou projets visant l'accessibilité physique, symbolique et sociale à l'art et à la culture ;
- Encourager le développement des pratiques, le maillage culturel du territoire ;
- Soutenir les démarches visant à l'expérimentation, l'innovation, la mise en réseau des acteurs.

Il accompagne à ce titre les projets structurants d'action artistique et culturelle sur le territoire départemental. S'agissant en particulier des scènes de musique, centres culturels et théâtres structurants, l'Assemblée départementale a précisé et retenu en 2017 les critères suivants :

- circulation du public à l'échelle départementale
- capacité à accueillir en résidence, produire ou coproduire, diffuser des compagnies et artistes
- capacité à développer une programmation pluridisciplinaire ou de référence contribuant à la diversité culturelle sur le département
- fonctionnement en réseau à une échelle départementale et supra départementale
- développement de projets de diffusion à une échelle départementale
- capacité à développer des actions et de la médiation culturelle
- capacité à développer des projets sur le territoire départemental impliquant des pratiques amateurs

Par ailleurs, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations dans notre société sont au coeur des principes d'action du Département. Ils s'appuient sur une conception intégrée de l'égalité femme / homme dans toutes les politiques départementales. S'agissant de la politique culturelle, le Département souhaite travailler avec les partenaires pour une meilleure prise en compte des enjeux de l'égalité dans la conduite des politiques culturelles dont il est partie prenante ; en portant une attention particulière à la recherche de l'égalité tant dans l'organisation et le fonctionnement interne de la structure que dans le déploiement du projet artistique et culturel auprès des personnes.

Considérant l'intérêt que présente le projet de l'association Centre chorégraphique national et régional de Bretagne pour le développement culturel du territoire, tant par l'inscription artistique du lieu, son mode de structuration et de gouvernance, que par l'irrigation territoriale de ses pratiques, et de la qualité des actions culturelles déployées auprès des personnes, en portant attention y compris aux personnes accompagnées au titre de l'action sociale, le Département d'Ille-et-Vilaine décide d'apporter son soutien à l'association.

### **Considérant les objectifs de la politique culturelle de la Région Bretagne**

Dans le respect des droits culturels, la Région Bretagne, dans le cadre de sa politique culturelle, s'est fixé pour objectifs de :

- créer les conditions d'une présence artistique sur les territoires et de favoriser le développement de ressources au service des artistes et des porteurs de projets
- de prioriser l'EAC comme levier d'équité, d'épanouissement et d'émancipation et de favoriser les dynamiques culturelles en lien avec les habitants ;
- de soutenir les pratiques artistiques et culturelles et leur transmission, la diversité culturelle et les patrimoine et patrimoine culturels immatériels.

Dans ce cadre, la Région accompagne les structures de création et de diffusion qui valorisent la création artistique tout en menant un projet pérenne d'action culturelle et d'éducation artistique et culturelle, qui favorisent la rencontre des artistes et des habitants et qui accompagnent des artistes dans la réalisation de leurs projets. L'enjeu de la rencontre avec les habitants constitue un axe central des projets soutenus. Les structures accompagnées veilleront ainsi à s'adresser à l'ensemble des habitants, de

toutes origines, de tous âges et de toutes conditions sociales, au plus près de leurs lieux de vie.

A ce titre, la Région Bretagne reconnaît et soutient le projet artistique et culturel du Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne pour son action en faveur de la danse, avec un intérêt particulier pour les points suivants :

- L'accompagnement d'équipes artistiques chorégraphiques – notamment régionales
- dans le domaine de la danse contemporaine et les apports en production pour la création artistique ;
- L'inscription des projets artistiques accompagnés au sein des réseaux de création et diffusion au niveau régional et national ;
- La contribution à la structuration des réseaux chorégraphiques à l'échelle régionale et au-delà de la danse, en faveur des esthétiques hip hop
- Le déploiement d'un volet d'éducation artistique et culturelle sur le territoire en appui notamment sur l'accompagnement des pratiques artistiques en amateur et les nouvelles modalités de rencontres entre artistes et habitants ;
- Les actions visant à favoriser l'égalité femmes – hommes et la transition environnementale.

La Région Bretagne, soucieuse du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes conditionne son soutien à un strict respect des obligations légales en matière d'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes et demande à chaque opérateur de se fixer des objectifs visant la parité dans la programmation et des soutiens en production, et de mettre en place des indicateurs sexués permettant d'évaluer l'évolution de la situation.

Elle sera également attentive à toute initiative permettant de contribuer à cette finalité (mise en place de protocole de lutte contre les Violences sexuelles et sexistes, formation des équipes et bénévoles, organisation de journées thématiques, débats, conférences, expositions, projections, spectacles) et à ce que la gouvernance de la structure prenne en compte cette dimension.

En matière de transition environnementale, il est demandé à chaque opérateur de former tout ou partie de ses équipes sur le sujet et de se donner des objectifs mesurables pour limiter ou réduire son impact carbone et s'inscrire dans une démarche de responsabilité environnementale à l'horizon de la fin de la présente convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (réalisation de bilans carbone et toutes actions visant à faire évoluer ses pratiques vers plus d'éco-responsabilité).

**Considérant :**

- la volonté de l'ensemble des parties que soit maintenu et poursuivi le développement à Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaine et dans toute la région Bretagne d'une action en faveur du patrimoine, de la création, de la diffusion et de la culture chorégraphiques et de mettre l'accent sur l'expérimentation de l'outil Centre chorégraphique national ;
- le renouvellement de la direction du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne - C.C.N.R.B du collectif FAIR-E pour un deuxième mandat, composé de Bouside Aït-Atmane, Iffra Dia, Linda Hayford, Saïdo Lehlouh, Céline Gallet et

Marion Poupinet, approuvé par les partenaires publics et par courrier du 28 juillet 2022 signé du Préfet de Région;

- la période triennale pour laquelle les partenaires signataires déterminent les objectifs de l'action Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne - C.C.N.R.B et valident son projet pluriannuel d'activités, qui décline en particulier :
- les orientations de la mission ;
- le contenu des actions ;
- les engagements des financeurs, dont le chiffrage des moyens, accompagné des réserves d'usage relatives à l'annualité des subventions ;
- la gestion d'une équipe artistique, technique et administrative, assurée par le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B
- la gestion des locaux assurée par le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne - C.C.N.R.B selon des conventionq de mise à disposition de locaux signée avec la ville de Rennes, comprenant des studios de répétition, des locaux techniques liés à ces équipements, des bureaux et espaces pouvant accueillir le public, des espaces de stockage, des espaces logements sur quatre sites (38 rue Saint Melaine , 8 rue André et Yvonne Meynier au « garage », , 15 rue Porcon de la Parbinais et 07 rue Roland Doré ). Pour 2023, la valorisation comptable de la mise à disposition de ces locaux, au regard de leur valeur locative est estimée à 222 160.17 € Considérant que le bénéficiaire est titulaire du label « *Centre chorégraphique national* »

Considérant le *projet artistique et culturel* initié et conçu par le bénéficiaire, conforme à son objet statutaire, figurant en annexe I

Considérant que le projet artistique et culturel ci-après présenté par le bénéficiaire participe de cette politique et après que les co-directeurs du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B, concepteurs du projet de la structure ont pris connaissance du contenu de la présente convention ;

Il est convenu ce qui suit :

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

Par la présente convention, le bénéficiaire, titulaire du label « Centre chorégraphique national » s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, le projet artistique et culturel, à définir les modalités de financement, les relations avec les partenaires institutionnels, les conditions de suivi et d'évaluation au travers des objectifs concrets, en cohérence avec les orientations de politiques publiques et dans le cadre de son projet global d'intérêt général suivant précisé en annexe I à la présente convention conforme à son objet statutaire et inscrit ci-après :

Le projet conçu par la direction et approuvé par le conseil d'administration est précisé en annexe I à la présente convention. Le projet indique les orientations envisagées par la direction pour le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B.

Le projet artistique et culturel repose sur 7 principes :

- *Faire collectif,*
- *Faire émerger,*
- *Faire partager,*
- *Faire demain,*
- *Faire danser,*
- *Faire territoire,*
- *Faire ensemble.*

Les partenaires publics contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel. Ils n'attendent aucune contrepartie directe de cette contribution.

## **ARTICLE 2 – DURÉE DE LA CONVENTION**

La convention est conclue pour une durée de **3 ans, soit de 2023 à 2025**. Elle prendra fin au 31 décembre 2025.

## **Article 3 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL**

Dans le cadre du plan pluriannuel d'activités artistiques de l'équipe de direction citée plus haut, le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – CCNRB s'engage à respecter les recommandations émises par les partenaires publics dans le courrier relatif au renouvellement du mandat signé du Préfet de Région en date du 28 juillet 2022.

Le C.C.N.R.B s'engage à produire annuellement les données quantitatives, qualitatives et géographiques (rayonnement local, départemental, régional, national et international) selon les indicateurs et objectifs mentionnés en annexe III et relatifs aux sept axes définis en article 1 de ladite convention. Ces données feront l'objet d'un bilan global 6 mois avant la fin de la convention, soit au 31 juin 2025 au plus tard.

Les œuvres produites par le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B s'inscrivent dans le double objectif d'entretien et de renouvellement du répertoire des spectacles de danse programmés dans les réseaux de diffusion subventionnés par l'État, et au-delà.

Dans sa zone d'implantation (ville de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine et région Bretagne), cette diffusion vise à s'organiser dans le cadre d'un programme en collaboration avec le réseau subventionné de diffusion.

Le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B peut faire appel à des chorégraphes invités pour certaines de ses créations ou certaines de ses activités.

Le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B recherche une large audience auprès du public et s'affirme comme un pôle artistique majeur de la vie

locale et du rayonnement culturel régional. Il participe aux interventions locales en faveur de la danse, à la fois par la création de productions, la diffusion de son répertoire (spectacles, expositions, installations, performances...), mais aussi par ses activités associées.

Reliées au projet de création-production-diffusion, ces activités associées sont :

- le soutien à des compagnies chorégraphiques dans le cadre du dispositif dit d'« accueil-studio » des centres chorégraphiques nationaux, avec mise à disposition de studio et, sauf exception, apport financier à la production. Ces accueils, pour une recherche, une création ou la reprise d'une pièce antérieure, sont l'occasion d'échanges entre les équipes artistiques. D'un commun accord entre les compagnies accueillies et le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B, ils peuvent donner lieu à une présentation au public pendant le processus de travail, ou à l'issue de celui-ci. Sous réserve de la volonté du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B et de la compagnie, cette dernière peut effectuer des interventions ponctuelles de sensibilisation ou de formation en direction des publics ou/et des professionnels. Ces accueils-studio doivent en outre favoriser le croisement des disciplines et la pluralité des approches et formats chorégraphiques, en cohérence avec le projet artistique et culturel défendu par le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B;
- Le dispositif "artistes associés" mis en place lors du premier mandat (2019-2022) et effectif jusqu'en 2024 fera l'objet d'un bilan.
- la mise en œuvre d'activités de sensibilisation en milieu scolaire et à l'attention des formateurs, inscrites dans un engagement plus large - formalisé dans un projet - en faveur de l'éducation artistique et culturelle, et plus généralement de la jeunesse et notamment sur les territoires prioritaires ;
- la coordination du Pôle ressources éducation artistique et culturelle (PREAC Danse) confiée par la DRAC et la Délégation Académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC) du Rectorat de Rennes depuis 2014 selon deux axes prioritaires : l'organisation d'actions de formation ; la structuration, l'édition et la diffusion de ressources pédagogiques et documentaires ;
- la mise en œuvre d'une offre de formation destinée aux amateurs et aux professionnels de la danse ou de la pédagogie, en collaboration avec les partenaires institutionnels de la région ;
- la mise à disposition de ressources portant sur l'art chorégraphique dans les locaux du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B ou/et sur un site internet accessible au grand public. A ce titre, la plateforme numérique **FAIR-E PLAY**, espace de ressources, réunira des contenus statiques et dynamiques dédiés à toutes les danses de la marge, de l'underground, des danses hip-hop. Cette plateforme fera l'objet d'une évaluation quantitative et qualitative et d'une étude juridique afin de penser la pérennité de l'outil.
- la contribution au développement de la place de la danse et le partage de la culture chorégraphique sur le territoire régional en partenariat avec les structures et institutions existantes en particulier celles appartenant au réseau subventionné de diffusion, dans un souci de qualité et de diversité artistique, tant dans le champ

du spectacle vivant, et des secteurs d'activités relevant du social, de l'éducation, de l'insertion et de la formation.

- Les données relatives à l'emploi permanent et non permanent (administratif, technique et artistique) seront présentées : nombre d'équivalents temps plein, les effectifs, la masse salariale par catégorie d'emplois et le nombre de contrats.
- Les données relatives à la fréquentation du public seront transmises. Elles concerneront la fréquentation du public lors des événements du C.C.N.R.B et celle relative à la diffusion des pièces des co-directeurs au niveau local, régional, national et international.

Dans la mise en œuvre de ces activités associées, le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B portera une attention particulière aux nouveaux chorégraphes et à ceux engagés dans un renouvellement des formes de leur création.

De même, pour accompagner la création chorégraphique en région, la structure s'engage à renforcer les équipes artistiques régionales, nationales et internationales sur l'ensemble des équipes accompagnées et sur la durée de la convention, par le biais d'apport en coproduction ou d'accueil en résidence en consacrant au minimum **55K€** par an sur une enveloppe moyenne de **165K€** sur la période 2023-2025.

Le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B s'engage par ailleurs à veiller à la conservation des traces liées aux œuvres de Bouside Aït-Atmane, Iffra Dia, Linda Hayford, Saïdo Lehlouh, Ousmane Sy et aux œuvres issues du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B, et à contribuer à la constitution d'un patrimoine : il constituera des archives artistiques et administratives dans la perspective d'en confier la conservation à un service d'archives publiques.

Ces archives concerneront également les traces liées aux œuvres de Johanna Faye, co-directrice de janvier 2019 à février 2023.

## **ARTICLE 4 – CONDITIONS ET DÉTERMINATION DU COÛT DU PROJET**

**4.1** Le coût prévisionnel du projet artistique et culturel pour l'année 2023 est évalué à 3 202 766 € (trois millions deux cent deux mille sept cent soixante-six euros) conformément aux budgets prévisionnels en annexe II et aux règles définies à l'article 4.3 ci-dessous.

**4.2.** Les coûts annuels éligibles du projet artistique et culturel sont fixés en annexe II à la présente convention ; ils prennent en compte tous les produits et recettes affectés au projet artistique et culturel.

**4.3.** Les coûts qui peuvent être pris en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du projet artistique et culturel et notamment :

- tous les coûts directement liés à la mise en œuvre du projet artistique et culturel qui
  - respectent les conditions des alinéas 4 et 5. l'article 53 du règlement (UE) n° 651/2014, telles que listées en annexe III ;
  - sont liés à l'objet du projet artistique et culturel et sont évalués en annexe III ;
  - sont nécessaires à la réalisation du projet artistique et culturel;
  - sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;

- sont engendrés pendant le temps de la réalisation du projet artistique et culturel ;
- sont dépensés par le bénéficiaire ;
- sont identifiables et contrôlables.

- et le cas échéant, les coûts indirects, ou « frais de structure », éligibles sur la base d'un forfait du montant total des coûts directs éligibles.

**4.4** Lors de la mise en œuvre du projet artistique et culturel, le bénéficiaire peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de son budget prévisionnel à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du projet et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible visé à l'article 4.1.

Le bénéficiaire notifie ces modifications à l'administration par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours.

**4.5** Le financement public prend en compte, le cas échéant, un excédent raisonnable constaté dans le compte rendu financier prévu à l'article 6.

## **ARTICLE 5- CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Au titre du règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité l'administration contribue financièrement au projet visé à l'article 1<sup>er</sup> de la présente convention.

La contribution des partenaires publics est une aide au fonctionnement, au sens de l'article IV de la présente convention et prendra la forme d'une subvention. Elle n'en attend aucune contrepartie directe.

La détermination et les modalités de versement des contributions financières des partenaires publics sont fixées de façon bilatérale chaque année dans le cadre de conventions financières conclues entre la structure et chacun des signataires des présentes.

**5.1.** Les partenaires publics contribuent financièrement pour un montant prévisionnel en 2023 maximal 1 401 040 € (un million quatre cent un mille quarante euros) (montant subvention annuelle) équivalent à **44%** du montant total estimé des coûts éligibles sur la durée d'exécution de la convention, établis à la signature des présentes, tels que mentionnés à l'article 3.1.

**5.2.** Pour l'année **2023**, le montant des subventions dédiées au projet global sont les suivants :

Pour l'État, la présente convention s'inscrit dans les programmes 131 - *Création* et 361 - *Transmission des savoirs et démocratisation de la culture* de la LOLF mis en œuvre par la DRAC Bretagne :

- État - Mise en œuvre du projet artistique :	510 000 €
- Etat – artiste associé	45 000 €
- Etat – résidences	30 000 €
- État - Service éducatif / action culturelle	15 000 €
- État – PREAC danse	15 000 €
- Ville de Rennes	479 100 €
- Département d’Ille-et-Vilaine	76 940 €
- Région Bretagne :	230 000 €

En outre, le Département se réserve la possibilité d’étudier toute demande supplémentaire au titre de l’aide à projet répondant aux orientations du fonds d’accompagnement artistique et territorial.

**5.3. Pour les années suivantes**, un plan de financement prévisionnel est établi, à titre indicatif. Le montant annuel des subventions est déterminé, pour les collectivités dans le cadre du vote des budgets primitifs, et pour l’État après le vote de chaque loi de finances et l’adoption des budgets opérationnels de programme par le préfet de la région Bretagne après consultation du comité de l’administration régionale.

Les budgets prévisionnels figurant en annexe n’engagent donc pas les collectivités territoriales ni l’État.

**Pour chaque exercice budgétaire**, le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B adressera une demande de subvention aux collectivités publiques signataires de la présente convention. L’engagement des collectivités publiques étant soumis aux délibérations de leurs assemblées.

**5.4.** Les contributions financières des partenaires publics mentionnées à l’article 5.2 ne sont applicables que sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- le respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées aux articles 1<sup>er</sup>, 6 à 10 sans préjudice de l’application de l’article 12 ;
- la vérification par les partenaires publics que le montant de la contribution n’excède pas le coût du conformément à l’article 10, sans préjudice de l’article 4.4.

## **ARTICLE 6 – MODALITÉ DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

**6.1.** Les modalités de versement des contributions financières sont fixées de la manière suivante :

- Pour la Ville de Rennes :
- Pour le Conseil départemental d’Ille-et-Vilaine : la subvention est versée en une seule fois au titre de l’année après signature de la présente convention ou des conventions financières annuelles selon les procédures comptables en vigueur.
- Pour le Conseil régional de Bretagne : une convention d’attribution d’une subvention pour le projet artistique et culturel est signée annuellement avec le bénéficiaire. Elle précise les engagements à tenir du bénéficiaire, les modalités de contrôle, l’imputation budgétaire, la communication.

Pour l'Etat : un arrêté annuel portant attribution d'une subvention au titre des crédits déconcentrés du ministère de la Culture et signé du Préfet de Région est adressé au bénéficiaire. Il précise l'imputation de la (ou les) dépense(s) sur le (ou les) programme(s) des crédits du ministère de la culture, les pièces obligatoires à fournir dans les six mois de la fin de l'exercice et les engagements mis en oeuvre prévus dans le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).

**6.2** La contribution financière sera créditée au compte du bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur.

Les versements sont effectués au compte ouvert au nom de CCNRB :

**Banque : Crédit coopératif**

**Code guichet :** 10000

**Code banque :** 42559

**N° de compte :** 08013371777

**Domiciliation : GROUPE CREDIT COOPERATIF**

**Clé :** 10

N° IBAN |FR76 4255 9100 0008 0133 7177 710

BIC CCOPFRPPXXX

Le comptable assignataire est le contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre de la culture pour l'administration centrale de l'État.

## **ARTICLE 7 – CONTROLE A POSTERIORI**

Le bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice (soit avant le 30 juin N+1) les documents ci-après :

- le compte rendu financier, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention, notamment à son article 1<sup>er</sup>. Ce compte rendu doit être conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Ce document est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments mentionnés à l'annexe II et définis d'un commun accord entre l'administration et le bénéficiaire. Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée ;
- les comptes annuels et, pour toute association ayant reçu annuellement une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 euros, le rapport du commissaire aux comptes et la référence de leur publication au Journal Officiel (à publier dans les trois mois de l'approbation des comptes par l'organe délibérant) ;
- le rapport d'activité de l'année précédente correspondant au conventionnement qui devra préciser les actions et dispositifs mis en place en matière de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) et de transition écologique conformément aux engagements pris par le bénéficiaire dans le cadre de son plan d'action, annexé à la présente convention ;
- tout autre document listé en annexe.

## **ARTICLE 8 - AUTRES ENGAGEMENTS**

**8.1** Le bénéficiaire informe sans délai les partenaires publics de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

**8.2** En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe l'administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

**8.3** Le bénéficiaire s'engage à faire figurer de manière lisible l'identité visuelle du ministère de la Culture, de la Ville de Rennes, du Département d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention, ainsi que le nom du label dont il bénéficie

**8.4** Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.

**8.5** Le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) en :

- se conformant aux obligations légales en matière de prévention contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel ;
- formant dès l'année de signature de la présente convention les cadres de la structure et les personnes référentes ;
- sensibilisant formellement les équipes et organisant la prévention des risques ;
- créant un dispositif interne et signalement efficace et traitant chaque signalement reçu ;
- mettant en place un suivi et une évaluation des actions en matière de lutte contre les VHSS.

**8.6** Le bénéficiaire, lorsqu'il est détenteur d'un récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants valant licence en application de l'article L. 7122-3 du code du travail et s'il est responsable de la billetterie de tout ou partie de ses spectacles, met à disposition du ministère de la Culture les informations de billetterie, grâce à l'outil de remontée SIBIL (système d'information billetterie), dans les conditions prévues par l'article 48 de la loi LCAP du 7 juillet 2016 et le décret du 9 mai 2017 précités.

Le versement de toute aide du ministère de la culture est conditionné à la déclaration des données de billetterie dans SIBIL, qui est une obligation depuis le 1er avril 2020.

## **ARTICLE 9 - SANCTIONS**

**9.1** En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard dans l'exécution de la convention par le bénéficiaire, sans l'accord écrit des partenaires publics, celle-ci peut ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

**9.2** En cas de non-respect par le bénéficiaire des obligations prévues aux articles 7.5 et 7.6 de la présente convention, les partenaires publics, peuvent la mettre en demeure de se conformer à ces obligations dans un délai maximum de 6 mois. La mise en demeure est notifiée au dirigeant de la personne morale bénéficiaire. Si la mise en demeure reste sans effet à l'expiration du délai, les partenaires publics peuvent prononcer la suspension ou le retrait des subventions.

**9.3** Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 6 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression des aides.

**9.4** les partenaires publics informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

## **ARTICLE 10 – ÉVALUATION**

**10.1** L'évaluation porte notamment sur la réalisation du projet artistique et culturel et, le cas échéant, sur son impact au regard de l'intérêt général.

L'application de la présente convention fera l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du Conseil d'administration en présence de la direction artistique du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B et des représentants des collectivités publiques signataires.

Un comité technique a été mis en place afin de suivre et d'évaluer régulièrement le projet artistique et culturel, son budget et les informations relatives aux ressources humaines. Cette instance réunit la présidence, la direction de l'établissement, les partenaires publics. A la demande des membres du comité technique, toute personne experte dans les domaines juridiques, fiscaux et de droit du travail peut être sollicitée et invitée à participer ponctuellement.

**10.2** Le Conseil d'administration composé de membres de droit et de membres associés est chargé de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention. Il examine en particulier :

- la mise en œuvre progressive des objectifs définis à l'annexe II de la présente convention ;
- l'état d'exécution du budget analytique de l'année en cours et l'élaboration du budget prévisionnel pour l'exercice suivant (annexe III);
- la réalisation du programme d'action de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir ;
- le bilan financier de l'année écoulée, et les comptes consolidés du bénéficiaire.

**10.3** L'évaluation porte sur la réalisation du projet artistique et culturel et sur sa conformité au regard du cahier des missions et des charges du label. Les partenaires publics procèdent à une évaluation de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif. Les indicateurs, inscrits au titre de la présente convention, définis par les parties, contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités du bénéficiaire.

**10.4** De préférence un an avant l'expiration de la présente convention, et au plus tard six mois la direction de la structure présente aux partenaires publics une auto-évaluation de la mise en œuvre du projet artistique et culturel sur la base du cahier des charges. Celle-ci prend la forme d'un bilan d'ensemble argumenté sur le plan qualitatif et quantitatif des actions développées et de la réalisation des objectifs. Elle est assortie d'un document de synthèse des orientations envisagées dans la perspective d'une nouvelle convention.

**10.5** Ces deux documents sont remis au directeur général de la création artistique, aux

collectivités territoriales partenaires et au Préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles)

À l'issue de cette procédure les partenaires publics signataires de la convention pluriannuelle d'objectif décident de demander ou non à la direction du centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B de leur proposer un projet de nouvelle convention pour un troisième et dernier mandat. Cette décision doit lui être notifiée.

Ce projet comporte une introduction résumant, le cas échéant, les évolutions de contexte relatives aux territoires et à l'établissement, actualise les objectifs de la précédente convention maintenus et précise les nouveaux objectifs et leurs modalités de mise en œuvre.

## **ARTICLE 11 - CONTRÔLE DES PARTENAIRES PUBLICS**

**11.1** Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires publics. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.

**11.2** Les partenaires publics contrôlent annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet artistique et culturel. Les partenaires publics peuvent exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure au total annuel des coûts éligibles du projet artistique et culturel augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 3.5, dans la limite du montant prévu à l'article 3.2 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

## **ARTICLE 12- CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION**

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 9 et aux contrôles de l'article 10.

## **ARTICLE 13 – AVENANT**

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par l'administration et le bénéficiaire. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### **ARTICLE 14 - ANNEXES**

Les annexes I, II, III font partie intégrante de la présente convention.

#### **ARTICLE 15 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

#### **ARTICLE 16 - RECOURS**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent de Rennes

Fait à Rennes, le

Pour le C.C.N.R.B,

Pour la Ville de Rennes

Madame Josette JOUBIER  
Présidente

Madame Nathalie APPERE,  
Maire de Rennes

Pour le Conseil départemental d'Ille-et-  
Vilaine

Pour le Conseil régional de Bretagne

Monsieur Jean-Luc CHENUT  
Président

Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD  
Président

Pour l'Etat

Monsieur Emmanuel BERTHIER  
Préfet de la Région Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine

EJ n°

**– ANNEXE I –**  
**LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL**  
**Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne – C.C.N.R.B**

**Obligation :**

Le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre le projet ci-dessous, destinés à réaliser des missions culturelles visées en préambule.

FAIR-É

COLLECTIF FAIR-E

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

NATIONAL DE RENNES

ET DE BRETAGNE

PROJET ARTISTIQUE ET  
CULTUREL 2023 > 2025

**Le CCN de Rennes et de Bretagne (C.C.N.R.B.) appartient au réseau des 19 centres chorégraphiques nationaux qui constituent en France le socle de l'activité de création, de production et de diffusion d'oeuvres chorégraphiques.**

**En janvier 2019, le collectif FAIR-E - composé de Bouzid Ait Atmane, Iffra Dia, Johanna Faye, Céline Gallet, Linda Hayford, Saïdo Lehlouh, Marion Poupinet et Ousmane Sy (décédé en décembre 2020) – en a pris la direction. Premier collectif nommé à la tête d'un label, le collectif incarne de manière élargie une nouvelle génération issue des danses hip hop et défend une danse d'auteur-ice qui s'inscrit pleinement dans le panorama de la danse contemporaine.**

---

## **L'équipe du CCN de Rennes et de Bretagne**

<b>Direction</b> <i>Collectif FAIR-E</i> Bouzid Ait Atmane Iffra Dia Céline Gallet Linda Hayford Saïdo Lehlouh Marion Poupinet —	<b>Action culturelle et formation</b> Clémence Journaud —
<b>Direction technique</b> Thierry Guiot —	<b>Communication</b> Lucas Charbonnier Fatima Rojas —
<b>Assistanat de direction</b> Estelle Hervouin —	<b>Intervenant artistique et pédagogique</b> Aurélien Mouafo —
<b>Administration</b> Rachel Ciora —	<b>Volontaires en Service Civique</b> Sarah Montreuil Emma Troalic —
<b>Comptabilité</b> Béatrice Philip Chantal Pinel —	<b>Bureau</b> Josette Joubier <b>Présidente</b>
<b>Régie générale</b> Joël L'Hopitalier —	<b>Avec les contributions photographiques de :</b> Maud Lefevre Vice-présidente  Chloé Le Nôtre Trésorière —
<b>Production collectif</b> Aline Da Silva Marion Roger —	<b>Avec les contributions photographiques de :</b> Jérôme Bonnet Timothée Lejolviet Josselin Carré
<b>Production activités</b> Chloé Chapiteau —	Laurent Guizard In da box production —
<b>Production Écosystème</b> Elise Desmulie	<b>Design :</b> Elamine Maecha BURO-GDS

*Le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne, dirigé par le collectif FAIR-E, est une association subventionnée par le ministère de la Culture (Direction régionale des Affaires culturelles / Bretagne), la Ville de Rennes, le Conseil régional de Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.*

L1 – PLATESV-R-2021-000759,  
L2 – PLATESV-R-2021-000760  
L3 – PLATESV-R-2021-000761  
L1-R-21-010355

# SOMMAIRE

**06. FAIR-E**

---

**10. FAIR-E COLLECTIF**

---

**24. FAIR-E EMERGER**

---

**32. FAIR-E PARTAGER**

---

**34. FAIR-E DEMAIN**

---

**37. FAIR-E DANSER**

---

**38. FAIR-E TERRITOIRE**

---

**42. FAIR-E ENSEMBLE**

---

**47. Annexes**

**Être membre du collectif FAIR-E, c'est participer à une expérience particulière, difficile à modéliser, qui se joue des définitions et des cadres, se déploie de manière polymorphe et protéiforme au sein d'un label et s'adapte au rebond permanent de notre temps.**

C'est accepter le jeu d'une tentative hybride entre la vie collective, la bande de potes un peu turbulente, la meute de déviant-es autodidactes et la famille recomposée, qui s'épanouit dans l'envie (et non le sédiment des habitudes). Un truc central qui se vit à l'instinct et dans le vivant, presque touchant (mais qui pour certain-es peut aussi vite devenir agaçant voire fragilisant), qui pose en bruit de fond la question de l'impermanence, de la marge, de la résilience et du désir. Une expérience du « tout ou rien » perturbante pour les non-initié-es.

C'est une aventure exaltante, épuisante, intense, qui fait de la divergence ce point de tension nécessaire pour atteindre l'équilibre, la cohérence et rester groupé.

C'est s'aimer et se détester viscéralement dans un même instant (et avoir la capacité à se le dire).

Et s'interroger régulièrement sur l'envie d'être ensemble pour s'éviter l'écueil enfermant du "par défaut" propre au passé.

C'est une météo intérieure permanente, à l'image de l'éphéméride bretonne et du mouvement de l'océan, pour trouver l'équilibre entre liberté et émancipation, charge et fonction.

C'est accepter de poursuivre une aventure à sept démarrée à huit. De vivre avec le poids de l'absence et du deuil. Se lever et rester ancré-e pour continuer à avancer, inlassablement, quand tout nous ramène à cet autre qui n'est plus et dont la déflagration personnelle et collective reste encore à ce jour difficile à verbaliser.

**Après une année  
2019 dédiée à la  
préfiguration /  
activation du projet  
artistique et culturel  
préalable, la dynamique  
qui a suivi la tribune  
"Un Usage du monde"  
en décembre 2020 a  
confirmé l'ancrage de  
l'outil CCN comme une  
matrice commune et  
partagée, dédiée aux  
artistes et à la création,  
avec le déploiement  
d'une permanence  
artistique propice à  
la latence et à la prise  
de risque, qui met en  
friction des univers  
et des personnalités  
divergentes dans un  
quotidien commun,  
pour un art appliqué à  
l'homme et au monde  
du vivant.**

**Pour la période de 2023 à 2025, plusieurs enjeux de fond engagent la capacité du collectif à enrichir et renforcer le projet d'établissement, tout en assurant la continuité du travail initié depuis son arrivée à la direction du CCN.**

Ces enjeux induisent l'engagement collectif de la direction et de l'équipe pour générer collectivement différentes dynamiques d'action au service de l'intérêt général et pensent les nécessités de demain.

Ils viennent s'inscrire et compléter les activités socles existantes et s'inscrivent en transversalité avec les missions de l'établissement pour poursuivre, dans l'usage et le concret, l'impulsion d'autres façons de créer et fabriquer librement entre artistes.

Les questions d'économie sociale et solidaire, de droits culturels, d'accessibilité, de parité, de genre, de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels ne font pas l'objet d'un traitement isolé car considérées comme composantes intrinsèques au travail engagé.

**Sur les enjeux esthétiques et artistiques**

— **Les gestes déviants**

Le collectif défend la richesse du divers. Un divers fait de nécessité, d'intégrité et de sincérité propres aux gestes autodidactes, bâtards et bifurqués, qui met en tension la marge et le centre ; un divers pour faire émerger de nouveaux langages artistiques, pour donner forme à d'autres objets et créer des significations nouvelles ; un divers pour faire naître de l'intangible la circulation de connaissances sensibles.

Ce parti pris, qui laisse de la place au doute, à l'inefficacité, au délicat et à la déviance, invite à rétablir son expérience au monde par l'essai et par l'erreur et permet de construire du commun sans avoir à passer par une abstraction des différences. Il laisse

s'incarner, dans les dissonances et les histoires spécifiques de celles et ceux qui forment le corps artistique, la mise en public de points de vue et de récits protéiformes pour renforcer l'importance du singulier dans la construction collective.

— **Les potentialités artistiques de l'autodidaxie**

Manière de se former aussi bien à travers les ressources de l'expérience et de l'action, que dans le recours à des savoirs déjà constitués, l'autodidaxie revêt un réel potentiel créatif qui invite à expérimenter et à déborder de la marge. Elle encourage à dévier des chemins codifiés et tracés, interroge le modèle de reproduction institutionnelle et s'intègre à une forme de résilience qui allie la résistance à l'adversité.

Il existe aujourd'hui un terreau favorable à la prise en compte des potentialités d'apprentissage associées aux pratiques autodidactes, en complémentarité aux pratiques académiques. Leur reconnaissance ne peut néanmoins se faire sans intégrer les points de vue et les modalités de fonctionnements de ces artistes et créateur.ices dont les parcours, faits d'apprentissages au quotidien, s'inscrivent autrement que dans une forme instituée et reproductible.

De par son expérience et son intérêt fort pour les artistes autodidactes, le collectif possède une connaissance indéniable et un savoir-faire concret sur le sujet et s'est engagé en ce sens à accompagner au mieux les parcours des artistes et créateur.ices concerné-es.

— **Les humanités numériques**

Aujourd'hui, les technologies numériques transforment non seulement la culture mais également le discours que l'on porte sur elle et son enseignement. Les supports qui médiatisent l'art, et de façon plus spécifique, la matérialité ou la dématérialisation de la culture, sont des questions centrales qui nous

invitent à une exploration à la fois locale et globale, dans des contextes transversaux inédits, pour appréhender la manière dont le numérique est en train de reconfigurer la culture contemporaine.

En ce sens, s'intéresser aux lignes de fractures elles-mêmes, aux distinctions et aux articulations conceptuelles qu'elles permettent est d'autant plus fondamental qu'elles ouvrent sur de nouvelles perspectives artistiques et esthétiques.

Dans un paysage médiatique de plus en plus interconnecté, où l'on peut observer un rapprochement entre les pôles de production et de réception, il nous semble donc aujourd'hui pertinent de penser l'alternative, de celle qui n'oppose pas la disparition de l'ancien (la présence / la coprésence) au profit du nouveau (la virtualité / la dématérialisation), afin de ne pas réduire le numérique à un support (conditionné par défaut aux usages existants) mais plutôt l'inscrire comme autant de différents médiums constitutifs et intrinsèques à la création d'espaces de recherche et de développement propices à de nouvelles narrations.

Par la prise en compte des nouveaux outils utilisés dans le champ de la création artistique, nous aurons dès lors la possibilité de comprendre, accompagner et coordonner ces tentatives et initiatives - pour l'heure hétérogènes et expérimentales - qui participent aux mutations en cours dans le secteur artistique et culturel et sont d'autant plus innovantes, opportunes et enthousiasmantes qu'elles encouragent à la pluralité des chemins de relation entre les créateur.ices et leurs publics.

Ce travail se fera autour de trois axes complémentaires et indissociables :

- **La production** : accompagnement des usages et des artistes en exploration pour s'extraire du cloisonnement disciplinaire / spatial et favoriser l'intégration des approches transdisciplinaires dans les dispositifs de création et de recherche.
- **La diffusion** : mutation technologique de l'équipement (studios Aktuel Force / Francis Mbida) pour avoir la capacité d'accueillir et produire les

œuvres, performances, expériences, propositions qui formalisent l'obsolescence des limites séparant les différentes médiations dans l'enjeu de représentation et convoquent médiums numériques et outils traditionnels.

- **La relation** : intégration et prise en compte réelle du.de la « méta spectateur.ice » dans la construction des programmations et propositions avec, en complémentarité, l'accompagnement des néophytes pour soutenir leur apprentissage des nouveaux usages (plateformes, communautés) et faciliter leurs choix au regard des interfaces existantes.

### Sur les enjeux structurels

— **A l'issue du 1er mandat (2019 > 2022) et en priorité lors du 2ème mandat (2023 > 2025), les partenaires ont identifié 5 axes et recommandations à engager pour la période de la CPO :**

- **Redéterminer** les axes d'activités prioritaires du Collectif FAIR-E et y concentrer les moyens, tout en approfondissant les partenariats
- **Augmenter** la visibilité des gestes artistiques des cinq artistes co-directeur.ices
- **Accroître** la diffusion dans les scènes labellisées par le ministère et en Bretagne (hors Rennes)
- **Inscrire** les activités dans l'équilibre global fondé sur un taux de recettes propres de 20 % au moins
- **Rééquilibrer** la parité femmes/hommes dans le soutien aux compagnies

### En complémentarité, la direction souhaite :

- **Inscrire** le parti pris esthétique et politique défendu par le collectif dans ses orientations et soutiens (autodidaxie, intersectionnalité, divers)
- **Mettre** en œuvre des indicateurs qui prennent en compte les spécificités des parcours pour chacun.e des artistes directeur.ices - FAIR-E Collectif

> **Objectifs et temporalité définis par parcours individuels**

> **Indicateurs différents en création et diffusion / artiste**

- **Trouver** la justesse pour évaluer la méthodologie d'accompagnement engagée depuis 2019 (FAIR-E Émerger)
- **Renforcer** les partenariats existants dans les différents réseaux et à toutes les échelles (ville siège, région, national, Europe et international)
- **Ancrer** les initiatives, invitations et prototypes initiés lors du 1er mandat
- **S'assurer** les services d'une agence de presse dédiée à la mise en visibilité des initiatives individuelles et collectives dans les médias nationaux (généralistes et spécialisés - print et web)

— **Une pensée de l'accompagnement au service de l'écosystème artistique, en local comme au national**

Engagé au quotidien auprès des artistes et équipes artistiques indépendantes, le collectif FAIR-E poursuivra le travail de fond afin de permettre aux artistes soutenu-es de bénéficier d'appuis structurants dans la durée.

L'implication du collectif dans les réseaux professionnels, sera intensifiée pour encourager à revoir les modalités d'accompagnement dans le secteur chorégraphique.

La consolidation de l'écosystème artistique existant passera également par la mise en œuvre de *Alter Ego*, dispositif d'accompagnement innovant, en compagnonnage, pour accompagner les artistes indépendant-es et/ ou non-structuré-es et leur permettre, notamment en début de parcours professionnel, de s'affranchir de la partie administrative et juridique propre au montage de projet.

Réunis et activés, ces différents paramètres serviront l'engagement pris pour :

- **Accompagner** l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes en Bretagne.
- **Soutenir** l'apparition de formes et d'écritures artistiques propres aux esthétiques défendues par le collectif.

- **Garantir** la viabilité économique et sociale des propositions en devenir.
- **Encourager** la transmission de savoir-faire entre artistes au sein de l'établissement.
- **Créer** un espace d'échange et de travail dédié pour mieux appréhender l'entrée dans le métier pour les créateur.ices en début de parcours.

Afin de garantir la viabilité des modalités de soutien et d'accompagnement, un travail spécifique sera mené pour définir et mettre en oeuvre des indicateurs nouveaux, en complémentarité à ceux existants, afin de rendre compte :

- **Du rééquilibrage de la parité** femmes/hommes dans le soutien aux compagnies. Cette évaluation pourra se construire notamment en collaboration avec la Ville de Rennes par l'utilisation d'une nouvelle grille dédiée, en cours d'expérimentation
- **De la méthodologie d'accompagnement** engagée depuis 2019 : type de détection (prospection, rencontre avec les artistes, sollicitations par dossier, discussion en codirection ...), le temps d'accompagnement, les résultats qualitatifs (ancrage dans les réseaux, type de partenaires engagés) et quantitatifs (nombre de soutiens, volume financier), le profil des artistes soutenu-es (genre, géographie) et la forme d'accompagnement selon le parcours (durée, type de pièce)
- **Pour les équipes artistiques régionales non accompagnées** : les critères retenus et autres possibilités de collaborations

### — La critique et culture chorégraphique

Tout phénomène artistique, social ou politique divergent est renvoyé à des catégories à bords flous.

Ces quatre années passées à la direction d'une institution chorégraphique confirment en ce sens un constat posé précédemment: l'absence réelle d'une culture chorégraphique à même de prendre en compte les danses autodidactes révèle d'elle-même l'insuffisance concrète de communs pour faire comprendre (et entendre) la nature

des esthétiques qui constituent les corpus référentiels propres aux danses issues de la marge et de la contreculture.

Le travail en archive et le renouvellement des sources et des connaissances peuvent ouvrir à un renouvellement de la sémantique et des références, au-delà du savoir collectif des danseur.ses, créateur.ices et pionnier.ères.

Ajouter une nouvelle pierre à l'édifice de l'histoire critique requiert néanmoins, au préalable, de défaire les effets de hiérarchie entre œuvres centrales et périphériques dans la constitution du champ référentiel. Cela demande également de prendre en compte que, d'une génération à l'autre, les trames parallèles se sont multipliées (avec souvent des contradictions sensibles et des tensions fortes) afin d'accompagner au mieux la formalisation d'un discours "historique" qui donnerait la parole aux témoins involontaires et qui prendrait en compte l'ensemble des sources « non-institutionnelles », les parcours avortés, les déchu-es et l'ensemble des productions qui ne répondent pas aux critères esthétiques ou techniques qui constituent les étalons de la culture chorégraphique déjà existante.

La formation, ici, peut jouer un rôle central pour restituer à tous.tes la capacité d'usage des bons termes, se forger leurs goûts esthétiques et aiguïser leur sens critique. A cette fin, plusieurs leviers seront activés dont :

- **L'ancrage** du CCN comme lieu ressource pour l'Education Artistique et Culturelle et la formation professionnelle.
- **La mise en œuvre** d'une formation professionnelle expérimentale, pour les danseur.ses en voie de professionnalisation.
- **FAIR-E play**, média dédié à l'archivage et à la culture chorégraphique des danses de la marge, de l'underground et de la contre-culture.

### — Une politique de la présence : prendre soin du vivant et de l'existant

Dans cette époque particulière, il devient hasardeux de s'essayer à fabriquer de l'espace et du silence pour se placer sur le terrain du qualitatif et sortir de la brutalité efficace du

chiffre.

La crise actuelle majeure que nous traversons nous encourage donc à élaborer une autre conscience du suffisant, une mise en cohérence entre les moyens et les fins, pour s'engager dans la recherche d'un nouveau sens de la limite et explorer des pistes qui prennent appui sur une conception repensée, inclusive et pacifiée de nos relations à la production.

Aujourd'hui comme hier, il nous faut ainsi voir l'urgence du ralentissement comme une opportunité pour nous extraire de cet immédiat troublant et sortir des schémas préétablis inhérents au fonctionnement que nous connaissons. Cette occasion fortuite demande de concevoir une nécessaire autolimitation, qui prend soin du vivant et de l'existant, afin de substituer à la montée en puissance des logiques concurrentielles – qui pourrait réduire les gestes artistiques et œuvres de l'esprit à un conditionnement et à une appréciation purement économique – des logiques de sens et d'équité.

Collectivement, il nous revient donc de proposer une cessation qui ouvre sur un commencement dynamique propice à la création de nouvelles combinaisons imaginatives, qui engagent une politique de la présence et invitent les travailleur.ses de l'art à dévier, individuellement et collectivement.

Avant tout, il s'agira ici de :

- **Favoriser** la coopération entre artistes et acteur.ices culturel.les à l'échelle locale, régionale et nationale pour penser l'échelle locale comme un territoire d'expériences élargi, à explorer dans le temps, et autrement que par le prisme de la production - diffusion.
- **Appuyer** la soutenabilité des œuvres et encourager à la décélération des rythmes de production.

### — Une épistémologie du point de vue

La direction d'un label reconnu et respecté confère intrinsèquement une "valeur" officielle, une légitimité, une reconnaissance qui peut s'incarner dans une certaine binarité verticale - le centre VS le reste, l'officiel VS l'officieux, l'institution VS l'underground –

avec l'écueil majeur de voir émerger, de toute part, un hybride un peu vertigineux.

Enjeu de posture donc, qui amène à s'interroger sur la position de pouvoir que l'on est susceptible d'occuper et engage une exigence de réflexivité forte et une réelle responsabilité éthique.

Enjeu important aussi pour un collectif « cas d'usage » que d'être capable de mettre en relief sa propre expérience à l'aune de celles que d'autres font et qui implique, de part et d'autre, de reconnaître ce que l'on ne connaît pas, d'identifier ses propres points aveugles et la façon dont les préjugés peuvent induire une certaine forme d'ignorance.

Qui nos institutions accueillent-elles, quels savoirs valorisent-elles et font-elles éclore, sont des questions indissociables. L'institution "guichet", l'institution "technocrate" ou encore l'institution "hors sol" sont autant de définitions d'une incarnation évanescence qui renvoient à des mécaniques relationnelles à déjouer rapidement pour ne pas être happé-e par le flux des attentes implicites (ou non) ou travailler à les combler.

Figurer une institution amène ainsi à se demander constamment si nos actions, nos postures et nos discours parviennent à satisfaire, pour soi et pour les autres, une même exigence au service de l'intérêt général. Si le travail institutionnel consiste à maintenir dans le temps une constante et un corpus référentiel commun, rien n'empêche néanmoins d'activer des complémentarités aux procédés académiques existants pour (re)penser l'articulation entre expérience sociale et production de savoirs constitués à partir des pratiques minoritaires et dénouer les effets de hiérarchie entre centre et périphérie. Sur ce principe, charge à chacun-e d'initier des alternatives qui effacent la distinction entre le cœur de l'expérience et ses marges pour penser autrement le rapport au découpage implicite qui place l'institution au centre, de manière parfois très éloignée de ses périphéries (pourtant riches et dynamiques) et ouvrir de nouveaux espaces et territoires de jeu.

Décloisonnée et mouvante, cette intention rhizomique permet de s'affranchir du découpage classique du "cahier des charges" pour amener chaque élément constitutif

de l'architecture à avoir un impact sur l'évolution de l'ensemble et laisser ainsi exister un commun plein et dynamique qui invite à appréhender autrement la relation entre un lieu (physique ou non) et les personnes qui l'habitent, le partagent, l'utilisent et le traversent. Ce passage d'un "territoire zone" à un "territoire réseau" permet également de dépasser le point de vue local pour s'engager dans une démarche qui privilégie l'articulation du territoire à un système relationnel beaucoup plus intense.

### — La convivialité, matrice de l'altérité

Le CCN est en quelque sorte l'endroit des premières fois, de la tentative, de ce qui fait que l'art donne valeur à la vie.

La convivialité, matrice de l'altérité, est un principe établi qui invite à appliquer les principes de libre association, d'assistance mutuelle et d'équité. Cette dynamique à l'œuvre génère, entre artistes, une coopération enrichie et inclusive, propice à de nouvelles formes relationnelles concrètes ou informelles, et permet de proposer des actions par lesquelles les gens, à la fois singuliers et égaux dans un espace public d'échanges et de discussions, se révèlent par des ambitions autres que le seul confort matériel ou la consommation de biens dits culturels.

# BRANITÉ

1. Qui n'a pas réussi.
2. À côté duquel on est passé.
3. C'est un loupé.
4. Champion d'échecs.
5. Défaut d'allumage.
6. Déficience.
7. Flop.
8. Il n'a pas de chance.
9. Incident technique.
10. Loupe de peu.
11. Loupe son coup.

12. Qui laisse insatisfait.
13. Qui mérite d'être refait.
14. Bruit anormal d'un moteur à explosion.
15. Qui peut produire un résultat autre que celui escompté au préalable (cf. sérendipité).
16. Qui, quoiqu'il se passe, laissera une trace de quelque chose quelque part.

RENDRE SOINDU AVANT  
AIRE VIVRE L'EXISTANT

5<sup>e</sup> ET DÉC

PERMANENCE

10h - 18h

TRASH  
AM

BRANITÉ  
DE ALI...  
JACQUES...  
GENIEB...  
AR...  
DE RENN...  
TEL: 02 99 83 12 34



**Un collectif, riche de son divers, irrigué par des personnalités artistiques qui se nourrissent les unes des autres, de leurs contrastes et pluralités esthétiques, de leurs différences et trajectoires individuelles.**

**Une génération qui lie dans un même mouvement institution et underground, transcende les époques et les âges, et porte en son coeur et en son corps la volonté de valoriser le corps hip hop, la technicité du mouvement et le développement d'un vocabulaire.**

**Les chorégraphes du collectif incarnent de manière élargie une nouvelle génération d'artistes issue des danses hip hop, dont le rayon d'action va de la mode à la musique, en passant par le développement d'applications web, la création d'événements, la presse / média ou encore le jeu vidéo.**

Réuni-es ensemble, riches de leurs différences et de leurs individualités artistiques respectives, ils-elles sont en mesure de balayer le spectre des modalités d'écriture propres à leur champ esthétique et de ses corollaires, tout en impulsant la dynamique nécessaire à l'émergence des publics, pratiquant-es, créateur-trices et interprètes de demain.

#### **Avant-garde et danses autodidactes**

La danse qu'ils-elles défendent s'est affranchie en partie ou totalement du passé, des cadres, des filiations. Elle est porteuse d'ambition, ouverte et émancipée. Elle se nourrit en continu des expériences qui les traversent, pour s'affirmer aujourd'hui comme danse d'auteur.ice et s'inscrire pleinement dans le panorama de la danse contemporaine.

Pour certain-es, cette démarche s'incarne dans un au-delà du hip hop, une recherche chorégraphique qui amène à une démarche somatique et s'épanouit dans la friction des esthétiques. Pour d'autres, elle s'exprime dans un parti pris technique, épuré et engagé, qui met au plateau le plaisir de danser et le droit à la virtuosité.

Les modalités et les protocoles de recherche, propres à l'esthétique, mutent et évoluent. On crée en solo ou à plusieurs, dans ou en dehors des cercles pour tester, pour lier underground et plateau, training et création. Par endroits, l'impulsion artistique se vit dans l'instant, existe quand ils-elles le décident et vient déstructurer les processus constitués dans l'idée même de la représentation. La matière des battles est réinjectée dans la création, les modalités d'interprétation servent à l'improvisation, les constructions des

ensembles participent à la créativité des shows chorégraphiques.

L'ensemble bouscule les codes établis et les cadres esthétiques et forme un tout cohérent qui participe en continu à l'expérimentation et à l'évolution du mouvement et de ses déclinaisons.

Cela les amène à réinterroger en permanence leur pratique et à inventer au quotidien, de nouvelles façons de créer, de penser l'art, de concevoir leurs créations.

#### **Passé, présent, futur : des partenaires fidèles et présent-es**

La capacité des chorégraphes à fédérer et à susciter l'envie dans les équipes (artistes, collaborateur.ices, programmeur.ices) génère une dynamique artistique, de création, qui permet d'affirmer l'exigence et la qualité des oeuvres d'auteur.ices issu-es des danses hip hop et encourage leur inscription dans le panorama actuel de la danse contemporaine.

La fidélité historique des partenaires du collectif s'est confirmée et déployée sur les trois dernières années, en production comme en diffusion, permettant de poursuivre le travail de développement et d'accompagnement spécifique à chacun-e des chorégraphes. Ce socle a notamment permis de limiter les effets négatifs d'une transition quelque peu radicale propre au changement de statut – de l'émergence notoire au statut d'artiste "labellisé-e" malgré une certaine raréfaction des soutiens, sans considération outre mesure sur la nature du parcours des artistes concerné-es.

Aujourd'hui, l'impermanence géographique favorise l'ubiquité et une présence renforcée à l'échelle nationale. L'ancrage des artistes dans les réseaux professionnels, conjugué aux partenariats engagés dans la durée en Europe comme à l'international, permet un maillage partenarial important, à plusieurs échelles territoriales, à même de soutenir le déploiement des stratégies

propres à chacun-e des chorégraphes pour mener à bien leurs créations.

A cela s'ajoute le CCN comme levier et outil bénéfique pour les chorégraphes co-directeur.ices. En sus de l'équipement et de l'équipe permanente dédiée à la partie production / diffusion, la visibilité qu'il offre est indéniable et soutient la viabilité du travail engagé au fur et à mesure. De même, la mise en oeuvre en interne d'un système économique solidaire et innovant, axé sur la mutualisation et la circularité des ressources propres, s'avère efficient et justifie d'un usage vertueux des fonds publics et des recettes engendrées individuellement et collectivement.

Une vigilance reste tout de même nécessaire pour asseoir la diversité des sources de financement et garantir la production sereine des oeuvres et envies de chacun-e, au cas par cas, selon son degré de développement. L'émergence forte des formes dites "hors plateaux" peut également, à terme, fragiliser la présence sur les plateaux et, par extension, dans certains réseaux.

Ce travail, qui demande un engagement permanent conséquent pour viabiliser la pérennité de chaque trajectoire individuelle, contribuera à la fois au développement des productions et la création d'une vitrine de visibilité notoire pour les productions à venir. Il permettra de consolider / valoriser les réseaux et relations existantes tout en prenant soin d'en créer d'autres.

Le territoire régional, quant à lui, laisse à voir une certaine complexité pour engager des relations en dehors du réseau des lieux dédiés à la danse et demande à être investi, notamment par le biais de résidence de territoire et/ ou de projets EAC, afin d'ancrer la présence du collectif autrement.

### **Le répertoire : une ressource plurielle**

Le corpus d'oeuvres qui compose le répertoire du collectif valorise la singularité de chacun-e des chorégraphes. Il est une ressource artistique forte au service de la diffusion qui permet de toucher la plupart des publics.

Le répertoire actuel représente des esthétiques multiples, dans des formats différents - soli, pièces de groupes,

improvisations musique et danse, projets participatifs avec des amateur.ices, formes in situ, battles, conférences dansées - favorisera une large inscription du travail des chorégraphes dans le paysage chorégraphique local, national et international.

A partir de la saison 22/23, le répertoire en tournée sera constitué de 16 pièces et 5 concepts expérientiels.

Pour les saisons 23/24, 24/25 et 25/26, il sera enrichi de cinq propositions :

- **Apaches (version plateau)** - Saïdo Lehlouh
- **Hexagone** - Iffra Dia
- **Solo(s)** - écriture collective
- **Taieki** - Bouzid Ait Atmane
- **Abymes** - Linda Hayford

Complémentaires dans les intentions et équilibrées dans les formats, ces projets - en cours de développement actuellement - permettront de ralentir les rythmes de production pour encourager le renouvellement de la pensée de la création à l'horizon de 2026. Ils intégreront, pour certains, les questions propres aux humanités numériques dans le champ du spectacle vivant.

### **La diffusion : du local à l'international**

Enjeu majeur pour garantir la visibilité des propositions et stabiliser les ressources propres : la diffusion soutenue des pièces existantes et à venir. Le travail propre à la diffusion du répertoire et des pièces en devenir est avant tout un atout indéniable pour partager les esthétiques plurielles du collectif et valoriser l'ensemble du corpus d'oeuvres.

Un travail important a été mené dès l'arrivée du collectif auprès des structures de programmation, en région et au national, pour favoriser la découverte des pièces du répertoire et amorcer la diffusion sur le territoire durant le premier mandat. Une attention particulière sera portée à l'entretien de ce réseau afin de renforcer le déploiement des artistes dans les réseaux institutionnels et non-institutionnels.

Le partenariat engagé depuis 2017 avec Book your show, structure de diffusion privée, sera également renforcé. Cette collaboration, permet de cibler plus particulièrement les réseaux intermédiaires (centres culturels, théâtres de ville...), d'ouvrir de nouvelles

fenêtres de diffusion et d'optimiser la circulation des pièces par zone géographique.

La diffusion à l'international a, quant elle, commencé à se développer dès 2020 grâce aux réseaux et dispositifs dans lesquels le collectif est identifié (Aerowaves, Alliances françaises, Institut français ...).

Une relation de qualité est aujourd'hui engagée avec l'Institut français, qui porte une attention forte aux propositions du collectif, en réponse aux envies des programmateur.ices.

La diffusion à cette échelle est donc considérée comme un potentiel à développer et fait partie des objectifs du mandat.

### **Les coopérations : une autre pensée de la relation**

Avec la Bretagne comme nouvelle maison et terrain d'expérimentation, les artistes du collectif ont à coeur de rendre visible ce mouvement permanent entre la périphérie et le centre, qui fait vivre la marge, pour faire irradier un art chorégraphique pluriel. En ce sens, ils-elles impulsent et se mobilisent régulièrement dans le cadre de projets de coopération sur le territoire européen et international.

Ces invitations marquent l'intérêt indéniable des programmateur.ices et partenaires pour accueillir chez eux-elles de nouvelles façons de penser la relation et la coopération. À chaque fois, les propositions cherchent à dévier les modalités et usages existants pour s'éviter l'écueil de la diffusion "sèche" et penser des actions pérennes, à terme, pour les bénéficiaires.

Entre 2023 et 2025, les coopérations seront engagées avec :

- Le réseau des Alliances françaises en Équateur
- L'Ambassade de France au Pakistan, en lien avec The Colony à Lahore
- Kampnagel à Hambourg
- Insensi - Italie
- Tanzhaus nrw à Düsseldorf
- L'ambassade de France en Arabie Saoudite
- Prakriti Foundation en Inde

Elles viendront renforcer le développement à l'international du collectif.

## **Les dérivations : une capacité de rebond permanent**

Depuis 2019, le collectif a su faire preuve d'inventivité et de réactivité pour impulser des propositions artistiques originales.

Cette volonté à répondre à des commandes particulières à même de s'intégrer dans des espaces "hors cadre", avec des équipes artistiques à géométrie variable pour renouveler les expériences, alimente en continu l'inspiration collective.

En ce sens, les mois à venir permettront d'impulser et faire vivre des formats inédits, pensés spécifiquement avec les commanditaires dont :

- **Carte blanche All 4 House** lors d'un temps fort dédié à Ousmane Sy à l'Azymut, en mai 2023 à Antony
- **Carte blanche aux Usines Fagor** lors de la Biennale de la danse, en septembre 2023 à Lyon
- **Fighting dance battle #3** de Bouzid Ait Atmane dans le cadre du Stunfest, en mai 2023, à Rennes
- **Apaches** de Saïdo Lehlouh, avec 60 danseur.ses de l'Opéra de Paris et 60 danseur.ses invité-es à l'occasion de l'Olympiade artistique et culturelle / Paris 2024, en juillet 2024 à Paris
- **French Touch**, en association avec Garde Robe, dans le cadre de Paris 2024 et en perspective de Périféeries, projet en candidature pour la Capitale européenne de la culture 2028
- **Prison Jacques Cartier**, en dialogue avec Rennes Métropole pour faire vivre et habiter artistiquement, régulièrement, le site, entre 2023 et 2025

Des discussions sont par ailleurs engagées avec le Mucem, le Grand Palais, La Casa musicale à Perpignan et les Lieux Culturels Disciplinaires à Lille pour imaginer des dérivations en région.



## LES ENJEUX PAR CHOREGRAPHERS 2023, 2024, 2025

### LINDA HAYFORD

Si Linda Hayford est reconnue comme une ambassadrice du popping, c'est dans la rencontre des genres et des postures que sa danse évolue. Avant tout adepte des danses debout inspirées du funk, elle entre en contact avec la hype, le popping, bien sûr, mais aussi le locking, le new style, puis la house sous l'impulsion de la grande variété des styles qu'exigent les battles en équipe. Au sein du groupe Paradox-Sal, initié par Ousmane Sy, ou de la compagnie INsideOut dont elle est instigatrice, la danseuse et chorégraphe rennaise trouve dans l'altération, l'objet d'une réflexion sur l'identité en perpétuelle évolution.

À partir du croisement des esthétiques, Linda Hayford tend un fil entre de multiples états émotionnels et physiques et amorce une recherche esthétique portant sur la métamorphose. Son solo inaugural, *Shapeshifting* (2016), matérialise ce pouvoir que représente le passage d'une forme à une autre dans une fresque intimiste où les états de corps se succèdent tour à tour. Au cours de cette quête de transformation, le « switch », instant de basculement des formes et des énergies, devient une ligne de conduite soutenue par un désir de rapprochement vers l'animalité du corps. Dans *AlShe/Me* (2019, prononcé « alchimie »), la chorégraphe se met en scène aux côtés de son frère aîné, Mike Hayford. Des années après l'avoir initiée au popping, le danseur l'accompagne dans un duo qui met l'accent sur le caractère transitoire du genre, fait de ruptures et d'isolations.

De cette recherche personnelle sur les états et les formes passagères, la chorégraphe invente et développe la gestuelle « Shifting Pop ». Ce protocole stylistique, introspectif et anatomique s'intéresse à la conscience sensible du mouvement dans le but d'y chercher des qualités corporelles de grande précision. Cette gestuelle nourrit toutes les créations de la chorégraphe depuis 2015 et a vocation à être transmise « à chacun-e et à tous-tes » et à infuser les corps d'un nombre toujours grandissant d'interprètes.

En 2022, *Recovering* invite trois interprètes à questionner les transformations du corps après un traumatisme et sa capacité à se mobiliser dans la guérison. *Abîme*, prochaine création à paraître à l'horizon 2025, s'attache quant-à-elle à élargir le noyau des protagonistes en transposant les formes d'expression du « Shifting Pop » dans un corpus d'ensemble mettant en perspective un chœur unique dans un espace pluriel et extime.

### Notes complémentaires

- > L'ensemble du travail lié au développement, production et diffusion de Linda Hayford est assuré par le CCNRB.
- > A l'arrivée du collectif en 2019, Linda Hayford était en démarrage de structuration professionnelle. Son parcours de chorégraphe – 3 créations à son actif en 2022 – reste donc à ancrer et demande un travail de fond pour faciliter le passage de la jeune création à la confirmation.
- > Son travail, plus identifié dans les réseaux européens grâce à deux sélections Aerowaves (2018 et 2020) qu'en région ou au national, s'est vu plus particulièrement impacté par la pandémie en termes de circulation et de visibilité.
- > Un intérêt fort est noté à Londres (The Place, Dance Umbrella, Breakin Convention, London Contemporary Dance School) et en Scandinavie (Suède, Norvège, Danemark) ce qui ouvre des perspectives pertinentes en Grande Bretagne.
- > En 2023, Linda Hayford interviendra au CCN de Nantes et au CN D. Elle présentera également son travail au CNDC d'Angers.
- > En tant que membre de Paradox-sal, elle est également interprète sur One Shot et Queen Blood.
- > Au titre du collectif, Linda Hayford est particulièrement engagée sur la détection, FAIR-E Play et l'accompagnement des danseur.ses en voie de professionnalisation (Espace-Temps). Elle représente également le collectif au sein du Réseau Hip Hop Bretagne, du réseau Hip Hop Europe et a intégré le Comité de suivi 2023 de la Villa Albertine.

### PARCOURS & INDICATEURS 23 > 25

— **Production** : création ABIME à horizon 2025-26 + cartes blanches, commandes, invitations

> Type et nombre de coproducteur.ices, pré-achats, développement du réseau de diffusion (scènes conventionnées, scènes nationales)

— **Diffusion** : Alshe/Me, Shapeshifting, Processing

> Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce (scènes conventionnées, scènes nationales / CCN / CDN) festivals nationaux et internationaux)

— **Transmission** : Shifting pop en France et en Europe

> Type de partenaires et réseaux (CDCN, Écoles Supérieures), typologie et nombre de participant.es

— **EAC** : projets EAC en lien avec ABIME (Bretagne et IDF), Battle des écoles, PREAC

> Type de partenaires, typologie et nombre de participant.es

— **Coopérations** : Angleterre, Suède, Italie, Roumanie, Amérique Latine

> Nombre et type de coopération, zone géographique, typologie participant.es

— **Autres** : présence dans les réseaux au titre de l'ingénierie du collectif

> Conférences, colloques, débats, interventions  
> Villa Albertine (comité scientifique, panel)  
> Réseau hip hop Europe (ingénierie, ressource)  
> Réseau hip hop Bretagne (ingénierie, ressource)

## IFFRA DIA

En 1984, la culture hip hop fait ses premiers pas en Europe. La France découvre le hip hop à la télévision grâce à Sidney et le breakdance fait son apparition dans les gares et sur les terrains vagues de région parisienne. C'est au cours de cette année charnière qu'Iffra Dia, traversé par un message d'espoir et d'union véhiculé aux prémices du mouvement hip hop, intègre Black Blanc Beur, la première compagnie de danse hip hop professionnelle en France. Quatorze ans avant la finale France-Brésil, il participe à l'émergence du b-boying et à la construction de sa légitimité sur scène, tout en affirmant une vision de la danse sans contrainte, portée par la singularité d'un style en évolution et par la liberté qu'il suppose.

Au fil des rencontres et des représentations, son approche gestuelle évolue de manière empirique en se confrontant au jazz, aux danses debout, puis au langage contemporain, pour construire un vocabulaire et une vision personnelle du mouvement. L'expression du corps devient le support d'une quête visant à se reconnecter à son héritage immatériel et faire exister son identité plurielle. Le chorégraphe et danseur, qui se considère comme « passeur de culture(s) », porte un regard singulier et humaniste sur la danse, orienté vers l'introspection, l'instant et la transmission.

Trente ans après ses débuts, Iffra Dia passe de l'autre côté du rideau en concevant un triptyque orienté vers la poursuite d'identité. *Hors jeux !* (2011) met en scène la déconstruction du parcours du chorégraphe, fait de transgression et d'apprentissage des possibilités toujours nouvelles que le corps offre. La construction de l'individualité se heurte à l'altérité et au collectif dans *Issue de secours* (2013) et résonne dans *3.0* (2017), un trio féminin explorant l'autre comme un reflet permettant de lutter contre le repli sur soi. Toujours soucieux de décloisonner les esthétiques, il co-signe *Passacaille* (2019) en collaboration avec le violoniste Fabien Boudot, super-soliste de l'Orchestre National de Bretagne, créant un duo in situ mettant en contact sa danse et la musique baroque.

À la fois pionnier, témoin attentif et

narrateur des évolutions de la danse dans la société, Iffra Dia consacre sa vision artistique et son expérience au profit de la transmission aux publics et aux nouvelles générations de danseur.ses. Le chorégraphe fait oeuvre de pédagogie à travers des formats participatifs : *From Scratch* (2019) propose de reparcourir l'histoire du hip hop et de ses mouvements, tandis que *Post Danse* (2021) tend à interroger les nouvelles modalités d'accès à la danse que permettent les médias sociaux, entre démocratisation du mouvement et galerie de miroirs par écrans interposés.

Avec *Hexagone*, sa prochaine création à paraître en 2023, Iffra Dia met en lumière l'héritage du bboying et du toprock en créant un pont générationnel entre quatre interprètes français, porteurs d'histoires et de mémoires qui sont tout autant de fragments chorégraphiques à mettre en commun et à transmettre.

### Notes complémentaires

> L'ensemble du travail lié au développement, production et diffusion de Iffra Dia est assuré par le CCNRB.

> A l'année, Iffra Dia intervient régulièrement dans le champ de la transmission auprès de différents publics du champs scolaire et social.

> En 2023, un projet EAC est engagé avec le Collège René Cassin de Cancale.

> Iffra Dia est présent sur le territoire de Bain-de-Bretagne depuis septembre 2022 au titre d'une résidence FAAT puis d'une résidence Mission avec le soutien du Département d'Ille-et-Vilaine.

> Au titre du collectif, Iffra Dia est particulièrement engagé sur la détection et FAIR-E Play. Sans être présent au titre du comité de pilotage, il reste également une personne ressource pour le PREAC. Il est par ailleurs membre de la commission DRAC danse / Bretagne.

## PARCOURS & INDICATEURS 23 > 25

— **Production** : création HEXAGONE en 2023 + cartes blanches, commandes, invitations

> Type et nombre de coproducteur.ices, pré-achats, réseau de diffusion (scènes conventionnées, scènes de ville, scène de territoire, centres culturels, festivals hip hop)

— **Diffusion** : From Scratch, Passacaille

> Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce (scènes conventionnées, scènes de ville, scène de territoire, centres culturels, festivals hip hop)

— **Transmission** : accompagnement des groupes amateurs (Hip hop New School)

> Type de partenaires, typologie et nombre de participant-es

— **EAC** : résidences de territoire / mission en lien avec HEXAGONE (Bain-de-Bretagne et La Verrière), projets EAC (Bretagne et IDF), Battle des écoles, PREAC

> Type de partenaires, typologie et nombre de participant-es

— **Coopérations** : Amérique Latine, Togo

> Nombre et type de coopération, zone géographique, typologie participant-es

— **Autres** : présence dans les réseaux au titre de l'ingénierie du collectif

> Conférences, colloques, débats, interventions

> Comité de suivi DE hip hop / DGCA

> Chantier Danse en milieu scolaire

> Réseau hip hop Europe (ingénierie, ressource)

> Réseau hip hop Bretagne (ingénierie, ressource)

---

## BOUZID AIT ATMANE

Se plier au sol, être debout : c'est en faisant des va-et-viens entre les postures basiques des personnages de jeux de plateforme que Bouzid Ait Atmane trouve son chemin en tant que danseur. Bien que prédisposé pour le break et les passages au sol, c'est pourtant à la verticale, en arborant l'étendard du locking, danse éminemment liée au funk et à la spontanéité, qu'il s'exprime et s'accomplit comme performeur, interprète puis chorégraphe.

Au cœur du cercle, espace central du battle, « Zid » développe tout au long de son parcours de danseur un penchant pour le langage direct. De ce lexique naît en 2015 *Dans l'arène*, pièce co-chorégraphiée avec Yanka Pédrón. Cette pièce pour deux danseurs raconte l'inspiration tirée de l'affrontement, naviguant entre séances d'entraînement et moments de compétition, en enjambant le clivage séparant le battle de la chorégraphie de plateau. Dans *R1R2 START* (2017), première pièce écrite individuellement, le chorégraphe se joue des codes numériques et des actions réelles dans un hommage didacticiel à la culture du jeu vidéo ; un point de passage analogue à son travail d'interprétation du « Tetris » au sein du groupe Géométrie Variable jusqu'en 2021.

Que ça soit par la proximité aux univers du jeu vidéo ou son rapport intime à la compétition, le chorégraphe explore ce que le jeu, dans ses règles et autour, permet de variétés d'interactions, de possibilités de mouvements, de liberté, de contrainte et d'émancipation. Avec *Manège* (2020), il réactive souvenirs d'enfance et sensations communes en invitant six interprètes à circonvoluer sur le plateau tournant d'un carroussel, entre mouvements cinétiques et punchlines visuelles.

Aujourd'hui, Bouzid Ait Atmane invente et développe de nombreux concepts de battles qui sont tout autant de terrains d'expérimentation dédiés à nourrir son écriture chorégraphique et faire se rencontrer les communautés de danseur-euses : *The Ones* invite crews et écoles aux esthétiques plurielles à se confronter en équipe tandis que le *Fighting Dance Battle*, cosigné avec l'association 3 Hit Combo, propose de mélanger dans le même

exercice danse et jeu vidéo de combat.

Toujours désireux de faire s'entrechoquer les univers, Bouzid Ait Atmane pousse sa recherche autour du syncrétisme entre danse et jeu vidéo dans une nouvelle dimension avec *Taieki*. Dans une pièce interactive à découvrir à l'horizon 2024, le public est amené à prendre le contrôle par la manipulation d'une manette, influant directement sur les choix des protagonistes en scène et faisant évoluer la narration du spectacle en fonction des choix collectifs.

---

### Notes complémentaires

> L'ensemble du travail lié au développement, production et diffusion de Bouzid Ait Atmane est assuré par le CCNRB. Au-delà de *Taieki*, une orientation est prise pour le développement de battle concepts et des formats dérivés (jeux vidéo et traditionnels, e-learning, conférences, colloques, vidéo danse etc...)

> A l'arrivée du collectif en 2019, Bouzid Ait Atmane était en démarrage de structuration professionnelle. Son parcours de chorégraphe – 2 créations plateau à son actif en 2022 dont la 2ème remonte en 2017 - reste donc à affirmer et engage un travail de fond pour faciliter le passage de la jeune création à la confirmation.

> Bouzid Ait Atmane est invité par l'Ambassade de France – service culturel à mener un travail de formation et à présenter son travail au Pakistan en Octobre 2023. Cette nouvelle coopération est pensée pour être reconduite en 2024.

> Bouzid Ait Atmane est invité par le réseau des Alliances Française d'Équateur à poursuivre le travail engagé depuis 2018 en octobre 2023.

> Bouzid Ait Atmane mènera trois projets de territoire en région : Pontivy en mars 2023, à St-Malo en avril 2023 et Rennes au 1er trimestre 2024.

> Au titre du collectif, Bouzid Ait Atmane est particulièrement engagé sur FAIR-E play, French Touch, Playground et la communication générale de la structure. Il représente également le collectif au sein du Réseau Hip Hop Bretagne et du réseau Hip Hop Europe.

## PARCOURS & INDICATEURS 23 > 25

— **Production** : création TAEIKI en 2024 / 2025 + cartes blanches, commandes, invitations

> Type et nombre de coproducteur.ices, pré-achats, réseau de diffusion (Maison de la danse, Villette, scènes nationales, centres culturels, festivals nationaux et internationaux, festivals dédiés aux arts numériques / cultures vidéo-ludiques)

— **Diffusion** : Dans l'arène, battle concept (The Ones, Fighting dance battle) + Opening / Dancing avec Saido Lehlouh

> Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce (scènes conventionnées, scènes nationales / CCN / CDN) festivals nationaux et internationaux)

— **EAC** : projets EAC / FAAT en lien avec TAEIKI (Bretagne et IDF), Battle des écoles, PREAC

> Type de partenaires, typologie et nombre de participant-es

— **Coopérations** : Amérique Latine, Pakistan

> Nombre et type de coopération, zone géographique, typologie participant-es

— **Autres** : présence dans les réseaux au titre de l'ingénierie du collectif

> Conférences, colloques, débats, interventions

> Comité de suivi DE hip hop / DGCA

> Réseau hip hop Europe (ingénierie, ressource)

> Réseau hip hop Bretagne (ingénierie, ressource)

## SAÏDO LEHLOUH

« La nécessité de rappeler à l'autre le besoin de sa présence » : voilà la matière dont est tissé le parcours de danseur et chorégraphe de Saïdo Lehlouh. Tourné vers la notion de groupe dès ses prémices, il participe à marquer l'histoire du b-boying de son empreinte le long des années 2000 avec le Bad Trip Crew. Cette « touche » propre aux breakers français-es, proche du mouvement félin, « Darwin » l'explore et l'exporte hors des terrains de compétition dans un premier temps avec *Wild Cat* en 2014. De ce premier essai chorégraphique en solo, il tire un manifeste technique et esthétique sur une manière singulière d'appréhender le sol. Il pose ainsi la première pierre d'un geste chorégraphique entièrement tourné vers la sincérité et les relations sensibles par le mouvement.

*Apaches*, pensé comme un spin off de son premier spectacle, dessine depuis 2019 les contours d'une performance collective à géométrie variable, retraçant les croisements d'interprètes amateur-ices et professionnel-les aux identités fortes, de la scène à l'espace public, naviguant entre leurs intimités partagées et leur engagement pour le moment présent. À partir de cette idée directrice, le chorégraphe déploie un véritable protocole de rencontre dansée et de recherche formelle qui trouve son écrin au plateau en 2023, dans une version resserrée et nouvellement habillée : *Témoin*.

Avec l'altérité au centre de son attention, Saïdo Lehlouh compose la compagnie Black Sheep aux côtés de Johanna Faye et se consacre à la co-écriture d'*Iskio*, en 2015, puis *Fact*, en 2017 et *Earthbound* (2021), toute dernière création en date du duo. La création musicale en live y côtoie une communauté d'interprètes aux influences amples pour mieux questionner les rapports entre le son, les rythmes propres aux individus et leur capacité à se transporter au sein d'un ensemble. En valorisant des protagonistes autodidactes, en questionnant les contours entre la scène et le public, le plateau et l'en-dehors, et en prêtant une attention particulière à la grande diversité des parcours, le chorégraphe tend à ouvrir des espaces qui sont des invitations au dialogue.

Saïdo Lehlouh est artiste associé au Théâtre de la Ville-Paris et au Cratère, scène nationale d'Alès.

### Notes complémentaires

- > L'ensemble du travail lié au développement, production et diffusion de Saïdo Lehlouh est assuré par le CCNRB
- > Apaches sera proposé sous forme participative pour la réouverture du Théâtre de la Ville en septembre 2023
- > Apaches sera proposé sous forme participative à Kampnagel en mars 2023 avec 20 artistes allemands ainsi qu'à Hambourg, sous les mêmes modalités, en janvier 2024
- > Apaches sera proposé en juin 2024 avec l'Opéra de Paris, sur le plateau de Garnier, dans le cadre de l'Olympiade artistique et culturelle, avec 30 danseur.ses de l'Opéra et 30 danseur.ses de Témoin.
- > Earthbound fait l'objet d'une transmission en 2023 auprès des élèves du CNSMDP dans le cadre du projet École ouverte. Une présentation aura lieu en avril 2023 au Conservatoire puis à la Fondation Vuitton en juillet 2023.
- > Saïdo Lehlouh poursuivra un travail de coopération avec l'Ambassade de France en Arabie Saoudite en 2023
- > Saïdo Lehlouh est invité par la Fondation Prakriti (Inde) à intégrer le jury du Prakriti Excellence in Contemporary Dance Awards (PECDA) en 2026 et 2028. Il est prévu, un amont, la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement, entre la France et l'Inde, auprès d'équipes artistiques identifiées par la Fondation Prakriti, à partir de 2024.
- > Saïdo Lehlouh est invité par la Fondation Vuitton pour une Nocturne en juillet 23, en lien avec l'exposition Basquiat / Warhol
- > Au titre du collectif, Saïdo Lehlouh est particulièrement engagé sur la détection, French Touch, Danse Élargie, Paris 2024 et l'accompagnement des danseur.ses en voie de professionnalisation (Espace-Temps).

## PARCOURS & INDICATEURS 23 > 25

— **Production** : création TEMOIN en 2023, création Apaches l'Opéra de Paris en juillet 2024 + cartes blanches, commandes, invitations

> Type et nombre de coproducteur.ices, pré-achats, réseau de diffusion (Théâtre de la Ville, Maison de la danse, Charleroi danse, théâtres nationaux, scènes nationales / CDN / CCN, festivals nationaux et internationaux)

— **Diffusion** : Apaches, Wild cat, Iskio, Earthbound + Opening / Dancing avec Bouzid Ait Atmane

> Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce (scènes conventionnées, scènes de ville, scène de territoire, centres culturels, festivals hip hop)

— **Transmission** : collaboration avec les écoles supérieures en France (ex : CNSMDP) et en Europe, commandes (Ballet de Lyon, Opéra de Paris)

> Type de partenaires, typologie et nombre de participant-es

— **EAC** : projets EAC / Culture justice en lien avec TEMOIN (Bretagne et IDF), Battle des écoles

> Type de partenaires, typologie et nombre de participant-es

— **Coopérations** : Amérique Latine, Arabie Saoudite, Inde

> Nombre et type de coopération, zone géographique, typologie participant-es

— **Autres** : présence dans les réseaux au titre de l'ingénierie du collectif

- > Conférences, colloques, débats, interventions
- > Comité de suivi DE hip hop / DGCA
- > Réseau hip hop Europe (ingénierie, ressource)
- > Villa Albertine (comité scientifique, panel)

---

## OUSMANE SY

Depuis sa ville natale d'Antony jusqu'aux lieux des plus grandes compétitions internationales, en s'inspirant de l'esprit des clubs de la côté-est des Etats-Unis ou en faisant des ponts entre l'Afrique et les autres continents, Ousmane Sy (1975-2020) aura marqué de son empreinte la danse et le hip hop à travers le monde. Reconnu pour sa passion impérissable, son authenticité et sa ferveur à défendre, faire vivre et mettre en valeur la house, Ousmane, dit « Babson » est devenu et restera un visage marquant et fédérateur pour toute une communauté de danseur-euses, d'activistes et d'amateur-ices des danses hip hop, en France comme partout ailleurs.

À partir de ses premiers footworks au cours des années 80, Ousmane Sy s'attache à traduire en danse sa fascination pour le mouvement de corps d'une équipe de football. Son univers artistique, présent sur des terrains multiples, se compose de passements de jambes, de courses croisées, d'échanges transversaux entre le dancefloor et la scène et d'un irréprouvable désir de dépassement de soi à travers le groupe.

Un pied dans le club, l'autre dans le battle : c'est entre ces espaces d'expression que Babson, revendique son appartenance à la house jusqu'à en devenir un des ambassadeurs majeurs en France. En décrochant le titre du « Battle of the year » en 2001 avec Wanted Posse, il porte la « French touch » au sommet de la scène internationale en transposant, au centre du défi, la gestuelle inspirée des boîtes de nuit new-yorkaises. Sa danse s'intéresse progressivement à ce que la rythmique house porte d'histoires croisées et de filiations afro-descendantes. Ainsi naît l'« Afro House Spirit », style contemporain empreint de l'héritage des danses traditionnelles africaines et antillaises.

Par la mise en scène, l'instigateur des soirées All 4 House coache les danseuses du groupe Paradox-Sal au cours d'une création en plusieurs actes traitant des féminités en mouvement. Parmi les créations qui émergent de leur rencontre, *Queen Blood* (2019) et *One Shot* (2021) forment deux corps de ballet qui oscillent entre figures d'ensemble et solos expressifs, dans le plaisir de la confrontation des styles.

Ousmane Sy poursuit tout au long de son geste chorégraphique une recherche esthétique autant influencée par la masse que par l'esprit freestyle du hip hop, traversé par la conviction que l'identité s'accomplit au service de l'entité.

À la suite de sa disparition en 2020, le centre culturel de la ville d'Antony a été renommé en hommage au chorégraphe. Aujourd'hui le répertoire et l'héritage d'Ousmane Sy, continuent à résonner à travers le groupe Paradox-Sal et à diffuser son parcours mémorable, sa vision de la danse et son immense générosité à l'autre.

---

### Notes complémentaires

La succession n'est pas finalisée à ce jour. En accord avec la famille et en lien avec la convention d'entrée, deux œuvres d'Ousmane Sy restent inscrites au répertoire du collectif. La gestion du répertoire reste assurée par le CCN en tant que producteur délégué pour :

> One shot (création 2020 – production : Collectif FAIR-E / CCNRB)

> Queen Blood (création 2019 – production Garde Robe, production déléguée : Collectif FAIR-E / CCNRB)

## PARCOURS & INDICATEURS 23 > 25

— *Diffusion* : Queen Blood, One shot

> Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce (scènes conventionnées, scènes nationales / CCN / CDN) festivals nationaux et internationaux)

— *Mémoire, culture chorégraphique*: maintien de la présence posthume, valorisation du patrimoine, organisation de temps hommage, collaboration avec le Centre Culturel Ousmane-Sy

— *Accompagnement / soutien* auprès du groupe Paradox-sal



## LES CRÉATIONS

2023, 2024, 2025

### Témoign - 2023 Saïdo Lehlouh

Performance chorégraphique éphémère, *Témoign* vient donner une autre lecture à la performance *Apaches* de Saïdo Lehlouh.

Hors ou au plateau, en solo et en groupe, *Témoign* convoque en un même lieu et instant des danseurs, longtemps considérés comme à la marge.

Depuis 2018, il me tenait à cœur de proposer l'exploration du plateau avec *Apaches* suite à la version courte, de 10 min, présentée lors de Danse Elargie.

Actuellement, nous avons défini 20 à 25 jours de répétitions avec les danseur.ses qui constitueront le corps collectif, toutes et tous ayant participé au préalable au projet dans ses différentes formes in-situ. Ici, je chercherai principalement à travailler les présences individuelles, sublimer ce qui caractérise le particulier de chacun.e et prendre le temps d'affiner la circulation des énergies sensibles au service du groupe.

Contrairement à *Earthbound*, dans *Apaches*, il y a une nécessité de présence par l'action. On ne suit pas la masse automatiquement, on suit la masse parce qu'on décide d'apporter quelque chose, on suit une décision parce qu'on veut la soutenir, la mettre en valeur, même si on ne la comprend pas tout de suite. Cela veut dire être proche de ses sensations, être à l'écoute et capable d'affirmer son geste être prêt.

Le travail de mise en espace et en lumière sera aussi un enjeu important au plateau pour ne pas perdre ce qui permet la force brute de la proposition.

J'envisage par ailleurs de retravailler l'environnement sonore afin d'ancrer la présence d'un univers à la croisée des courants minimaliste, électronique et spectral qui donne ce sentiment paradoxal de suspension méditative tout au long de la performance. *Saïdo Lehlouh*

#### Distribution

Chorégraphie : Saïdo Lehlouh  
Interprétation : 20 danseur.ses (en cours)

Durée 50 min  
Tout public à partir de 6 ans

#### Production

Une création de la Cie Black Sheep  
Production : Collectif FAIR-E / CCN de Rennes et de Bretagne  
Partenaires et soutiens (en cours) : Théâtre de la Ville-Paris, Théâtre national de Bretagne, Maison de la danse, Le Cratère - scène nationale d'Alès, Kampnagel, Le Quartz - scène nationale de Brest, Charleroi Dance, Caisse des dépôts.

### Hexagone - 2023 Iffra Dia

Notre danse s'est forgée avec nos imaginaires et les gestes qui nous entourent. Elle est plurielle, hexagonale et d'ailleurs.

Avec cette nouvelle création, je souhaite questionner l'héritage qui est en nous à l'aune de nos parcours respectifs. Faire un flashback de fragments de mémoire de ce qui a traversé et traverse nos corps, notamment les techniques et emprunts aux différentes formes artistiques qui ont nourri nos langages chorégraphiques. Comment la transmission de pair à pair permet de repenser l'archive inscrite à même le corps et déplacer nos savoir-faire ?

Je souhaiterais proposer un cadre ouvert dans lequel ce qui nous anime se conjugue pour en extraire un corpus de gestes et de fragments chorégraphiques, garder la chaîne de la création vivante et continuer de célébrer un monde commun.

"Ce que l'homme a devant lui, c'est son passé" disait O. Wilde.

Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?

Depuis la nuit des temps, l'homme se pose ces trois questions existentielles et vise ainsi à maîtriser le présent, à connaître ses origines et à prévoir son avenir. Prisonniers de notre histoire, nous reproduisons les valeurs, les pratiques sociales et culturelles dont nous avons hérité.

Et qui dit héritage dit tradition, un legs que l'on laisse, un geste à transmettre pour lui donner une nouvelle chance d'exister, de déplacer l'empreinte.

Aujourd'hui, je souhaite faire état de ce qui fait héritage, ce qui a traversé et traverse nos corps ; les techniques et les emprunts effectués aux différentes formes artistiques qui ont nourri nos langages chorégraphiques. Telle la figure de l'hexagone qui évoque l'édifice, la construction et s'imbrique parfaitement comme les alvéoles de la ruche, j'imagine une mosaïque des corps, un cadre ouvert pour extraire un corpus de gestes et de fragments chorégraphiques. C'est une remise à zéro pour questionner l'essence de ma danse et continuer à célébrer un monde commun, une danse hexagonale, plurielle et d'ailleurs. *Iffra Dia*

#### Distribution

Chorégraphie : Iffra Dia  
Interprétation : Boris Bodonon, Massamba Djibalene, Yetognon Medesseganvi, Iffra Dia  
Lumières : Maël Guiblin  
Musique : Aho Saan

Durée : 60 minutes  
Tout public à partir de 8 ans

#### Production

Une création de la Cie Iffra Dia  
Production : Collectif FAIR-E / CCN de Rennes et de Bretagne  
Coproductions et soutiens : La Commanderie - Elancourt, la Ferme du Bel Ebat, La Villette, La Caisse des dépôts, la Ville de Bain-de-Bretagne.

### SOLO(S) - 2023 Création collective

Une immersion dans des histoires hors-normes, avant que le hip hop, en France, ne se nomme.

Une création originale qui nous parle d'émancipation et d'acceptation de soi, où les faits du hasard et les chemins dérivés amènent à cerner, en creux, les contours de ce qui façonnera les bases, valeurs et principes de reconnaissance tacite de toute une communauté artistique.

SOLO(S) (titre provisoire) est la mise en

mots et en mouvement de notre commun parcellaire à travers 5 personnalités qui ont marqué l'histoire des danses hip hop : Karima Khelifi (Aktuel Force), Dominique Lesdema (Jeu de Jambes), Alberto Almeida aka Junior (Boogie Lockers), Walid Boumhani (O'Posse) et Mamson (Wanted Posse).

Témoins de l'éclosion d'un art qui depuis ne cesse de se déployer et vivre, tous.tes ont participé à l'émergence des danses hip hop, à leur reconnaissance et à leur transmission.

*L'avant raconté après : l'émergence d'une culture underground entre clubs, soirées et bitume.*  
L'Amérique est le point de repère d'une génération. Paris est la France. Le Bronx raconte NY. La danse se vit sans concession et dans toutes ses dimensions. Un bruit de couloir, une rumeur urbaine, le truc dont tout le monde commence à entendre parler sans trop savoir ce que c'est. C'est le début d'une histoire qui voit se déployer la danse dehors et dedans, à l'abri des regards, et participe au foisonnement de la scène underground. SOLO(S) nous raconte ainsi les chemins parcourus et dessine une cartographie particulière, de Marcadet-Poissonniers aux Champs-Élysées, en passant par Strasbourg St-Denis, le Trocadéro et New-York

*Du singulier au commun : vivre pour exister. Et inversement.*

La danse ne ment pas et te laisse face à toi-même. Tu ne peux pas tricher, tu ne peux pas t'esquiver. C'est un espace tacite de construction et de déconstruction permanent. De soi par rapport à soi. De soi vis-à-vis de l'autre. La signature d'un bail implicite longue durée sans vraiment réaliser ce que cela supposerait.

Un espace d'abandon et de réalisation de tous les possibles qui ne cessera ainsi de les habiter et de les accompagner dans l'immédiateté de leur propre ténacité. Pas de retour possible d'un même dans lequel se cacher si ce n'est d'accepter l'humilité, l'abnégation et l'intégrité intrinsèques qui participeront – peut-être - à une possible légitimité que personne n'ira leur donner de fait.

Puis l'espace s'est élargi pour devenir cercle. Et accueillir d'autres que soi. Explorations. Interrogations. Surpassement. Création. Détermination. Pour amener, tout d'un coup, une minorité à faire majorité.

*Un format polyphonique inédit*

Cette proposition s'inscrit dans *Millésime*,

initiative portée par le collectif FAIR-E et dédiée à l'archivage, à la mémoire et à la transmission d'une culture collective pour mettre en lumière et faire vivre les histoires fragmentées de la constellation artistique des danses hip hop.

Elle sera irriguée par de 5 solos construits en binôme par un chorégraphe du collectif FAIR-E + un artiste interprète dit "pionnier-ère" :

- Bouzid Ait Atmane X Alberto «Junior» Almeida
- Linda Hayford X Dominique Lesdema
- Saïdo Lehlouh X Karima Khelifi
- Bruce Chiefare X Iffra Dia
- Mehdi Baki X Walid Boumhani

#### **Distribution**

Direction artistique : Collectif FAIR-E (Bouzid Ait Atmane, Iffra Dia, Linda Hayford, Saïdo Lehlouh)

Co-écriture et interprétation : Alberto "Junior" Almeida (Boogie Lockers), Walid Boumhani (O'Posse), Karima Khelifi (Aktuel Force), Dominique Lesdema (Collectif Jeu de jambes), Iffra Dia (collectif FAIR-E)

Composition sonore : Adrien Kanter, Philippe Perrin

Lumières : en cours

Costumes : en cours

Durée : 1h15 environ

Tout public à partir de 8 ans

#### **Production**

Production : Collectif FAIR-E / CCN de Rennes et de Bretagne

Coproduction : La Villette, la Caisse des dépôts, La Place, le Flow, Les Théâtres de Saint Malo.

—

#### **Taieki - 2024**

##### **Bouzid Ait Atmane**

**Une proposition artistique originale, interdisciplinaire et transmédiatique, à la croisée du manga, du jeu vidéo, de la danse et du film de l'animation.**

—

Désireux d'imaginer une expérience augmentée et enrichie des apports esthétiques et techniques contemporains, je souhaite proposer ici un spectacle interdisciplinaire revêtant les codes du battle

et de la compétition E-sport, sous la forme singulière d'un spectacle à 360° mêlant film d'animation, théâtre, danse et jeux vidéo.

Cette envie est née suite aux deux premières éditions du battle *Fighting Dance Battle*, dont la réussite et la réception publique m'ont confirmé la pertinence d'intégrer les arts vidéo ludiques dans le champ du spectacle vivant en tant que médium à part entière pour détourner les codes du spectacle et créer une expérience artistique inédite

L'art du détournement, indissociable de la culture geek, est facilité aujourd'hui par les outils digitaux et participe aux différentes appétences artistiques qui irriguent la société d'aujourd'hui. C'est, à mon sens, une source incroyable d'inspiration, de créativité et l'une des réponses possibles pour accompagner l'évolution des usages et attentes des publics. Il offre également la possibilité d'un choc esthétique, culturel et, dans une moindre mesure, générationnel, pour dévier les codes du spectacle traditionnel.

Par la mise en scène d'un monde onirique inspiré directement de la mythologie japonaise et de l'esthétique du jeu vidéo (tendance rétro-gaming), je souhaite ainsi tenter la création d'un spectacle total, qui détourne les références connues. En travaillant les contrastes dès l'écriture et la conception (corps en jeu / corps en mouvement, espace virtuel / plateau, contrainte / ouverture, 3D / 2D), je propose également d'intégrer les publics - présentiel comme virtuel - comme élément à part entière du spectacle.

Sera également intégrée l'utilisation combinée de plusieurs médias pour développer une narration à 360°. La permanence du public en ligne, sur Twitch, sera ainsi pensée au même titre que les personnes physiquement présentes en salle. Ils-elles seront amenées à prendre le contrôle de la performance et pourront interagir sur l'évolution de la narration et de la scénographie au plateau. Les techniques de motion capture permettront par ailleurs la création d'avatars et feront partie des outils des interprètes pour augmenter l'expérience. En amont et aval, des éléments narratifs, bibliographiques, historiques, fictionnels voire anecdotiques seront proposés sur différents supports intégrés aux usages

quotidiens (réseaux sociaux, supports print disséminés dans la ville, newsletter dédiées, serveur sur Discord...) pour engager à la création d'un récit parallèle, interactif et en ligne, afin de mettre à profit le monde réel comme support et activer le déploiement d'une narration transmédia à même d'être modifiée par les idées ou les actions des personnes qui souhaiteront se prêter au jeu. *Bouzid Ait Atmane*

#### **Distribution**

Écriture et chorégraphie : Bouzid Ait Atmane

Complice et assistant : en cours

Danseur.ses - interprètes : en cours + 1 mangata, 1 réalisateur vidéo

MC, textes, narration : Jimmy Yudat

DJ : Zeenom

Composition sonore : Sofly

Lumières : Ydir Acef

Costumes : en cours

Scénographie : en cours

Durée : 1h environ

Tout public à partir de 6 ans

#### **Production**

Une création de la Cie YZ.

Production : Collectif FAIRE / CEN de Rennes et de Bretagne

Coproductions - partenaires (en cours) :

La Villette - Paris, La nouvelle Antipode -

Rennes, 3 Hit Combo, Campus Numérique

- Rennes, Immersia / IRISA, Le centre des

arts (CDA) d'Enghien-les-Bains, Caisse des

dépôts, CNC.

---

#### **Abime - 2025**

##### **Linda Hayford**

Une réflexion sur la circulation dans l'espace pour laisser à voir l'essence des métamorphoses et des communs.

#### **Distribution**

Chorégraphe : Linda Hayford

Interprètes : 12 danseur.ses (en cours)

Équipe de création : en cours

#### **Production**

Production : Collectif FAIRE / CEN de Rennes et de Bretagne

Coproductions - partenaires : en cours





**Engagé au quotidien  
auprès des artistes et  
équipes artistiques  
indépendantes, le  
collectif FAIR-E  
porte un intérêt fort  
pour les gestes de la  
marge, bâtards et  
bifurqués, les danses  
de l'underground, les  
pratiques autodidactes  
ainsi que pour les  
danses qui n'existent  
pas encore et qui  
pourraient advenir.**

**En ouvrant les champs des possibles, en élargissant les cadres d'action et en fédérant les énergies, nous tentons ainsi de rendre visible l'invisible afin de faire vivre des initiatives singulières et permettre aux oeuvres et aux gens de se rencontrer, au fil du temps.**

L'accompagnement déployé par le collectif s'inscrit dans une démarche éthique et participe à une évolution nécessaire du secteur culturel vers la mutualisation, le renouvellement et l'optimisation concertée des modes de production. Par ce biais, il nous tient à coeur de défendre un système de soutien solidaire, équitable et vertueux pour articuler différemment le redéploiement des ressources disponibles.

Outil particulier et normé, l'appel à projet a été supprimé en 2019 au profit d'une autre pensée de la relation. Aujourd'hui, les moyens humains, techniques et artistiques sont impartis à un nombre déterminé d'artistes identifié-es progressivement par les membres du collectif, en concertation avec l'équipe.

Pensés sur le temps long, les accompagnements proposés sont à géométrie variable, selon les parcours, et se traduisent par un soutien artistique, financier, technique et administratif, en lien avec les dispositifs « Accueil studio » et « Artiste associé-e ».

Au-delà de la forme et de la durée, l'approche humaine est essentielle. Chaque collaboration se construit avant tout comme un partenariat, un dialogue permanent, nourri par la confiance et l'envie. Cette philosophie d'action déroge à la règle informelle du « 1 artiste = 1 compagnie ». Elle interroge – voire bouscule – les postulats établis et le rapport à l'artiste et nous engage pleinement aux côtés des équipes soutenues avec qui nous partageons notre regard, notre expérience, nos réseaux.

Éprouvée, testée, assimilée, interrogée par action / réaction, cette pensée de l'accompagnement est, à nos yeux, une réponse tangible aux problématiques de structuration actuelle. Inscrite dans son époque,

elle invite à repenser l'éthique et la politique de soutien d'une institution chorégraphique auprès du secteur indépendant ; elle engage à la prise en compte réelle des émergences et permet d'inscrire un label dans le label, gage de qualité des productions qui en bénéficient.

**Un accompagnement sur le temps long**

Actuellement, une vingtaine d'artistes et équipes artistiques constituent le socle de l'écosystème CCN, au sein duquel ils-elles initient, en fonction des envies et des trajectoires, des collaborations avec les structures partenaires, ouvrent les portes de leurs studios aux publics désireux de découvrir le travail en cours, proposent des temps de recherche et participent à la mise en oeuvre de formations, ateliers et actions de transmission / sensibilisation. L'enjeu, ici, sera avant tout de soutenir la dynamique engagée artistique globale. Ainsi, la plupart des artistes soutenu-es ont démarré un parcours en 2019 et bénéficient d'un accompagnement complet pour le développement de leurs projets.

**Un équipement adapté et une équipe engagée**

En termes d'équipement, le nombre de studios disponibles et l'agilité aujourd'hui à l'oeuvre au sein de l'établissement offrent une grande souplesse qui facilite la gestion des plannings de résidences. Cela permettra notamment de poursuivre l'accueil régulier des équipes et de faire face aux sollicitations de dernière minute.

Les studios Wanted Posse et Aktuel Force sont également des espaces précieux. Leurs usages seront encouragés pour les finalisations des projets (création lumières, mise en espace et demandes techniques spécifiques).

Afin d'alléger les charges de production, le soutien comprendra de fait la mise à disposition des hébergements - 1 appartement en location et 1 maison mise à disposition par la Ville de Rennes - dont les

capacités permettent d'accueillir des équipes importantes (jusqu'à 14 personnes).

Par ailleurs, nous poursuivons la mise à disposition des studios aux équipes qui nous sollicitent sur une temporalité trimestrielle.

### Le déploiement de l'écosystème

L'écosystème de création ancré au CCN favorise l'émergence d'une dynamique artistique en perpétuel renouvellement.

En lien avec les chorégraphes du collectif, les artistes et équipes artistiques soutenus sont, régulièrement, les initiateur.ices de projets réalisés sur-mesure, dans ou hors nos murs, en lien avec des partenaires du territoire local, départemental, régional ou national. Ils-elles sont ainsi encouragé-es à participer activement à l'invention de propositions inédites et invité-es également dans les événements impulsés par le collectif. Cette présence continue et régulière a pour objectif de favoriser leur ancrage respectif sur le territoire qu'accompagne la création d'une communauté dédiée et d'une dynamique propre à chacun-e.

Par son statut et son engagement, le collectif - pour qui il est primordial d'accompagner la durabilité et la visibilité des projets, sera particulièrement vigilant et actif quant à la soutenabilité de leur travail. À cet endroit, une attention toute particulière sera notamment portée à la pérennité des pièces dans le temps afin de rompre avec l'obsolescence programmée qui impacte notamment les jeunes artistes.

Ce travail de fond, qui sous-entend une réelle confiance et réciprocité pour accéder à une connaissance fine des enjeux et stratégie de structuration propres à chacun-e, s'ancrera via l'engagement progressif d'autres partenaires, selon les parcours, et par la création de temps de visibilité / diffusion dédiés, en lien avec les axes projet FAIR-E PARTAGER et FAIR-E TERRITOIRE.

### Une inversion du rapport aux dispositifs

En lien avec les modalités d'accompagnement, l'espace d'expérimentation ouvert actuellement impulse un renouvellement de la logique partenariale, qui tend à inverser le rapport d'une équipe aux dispositifs existants en intégrant de fait, non pas la réponse par défaut à un appel à projet, mais avant tout la capacité de l'artiste à y répondre favorablement au regard du travail engagé et

de son univers.

Tel que proposée initialement, cette philosophie d'action continuera d'exister tout au long des trois années à venir pour permettre notamment un déploiement important des équipes artistiques sur le territoire, en lien notamment avec les axes projet FAIR-E DEMAÏN et FAIR-E DANSE.

Une vigilance accrue sera par ailleurs portée quant au volume de soutiens engagés ainsi que sur la parité, au regard du rééquilibrage nécessaire à l'heure actuelle sur ce sujet, afin de garantir un fonctionnement pérenne et soutenable de l'écosystème.

### TYPE D'ACCOMPAGNEMENT / SOUTIENS

#### • Artistes Associé-es 2022 > 2024 : 3 artistes - Nosfell, Sofian Jouini, NSDOS

> Indicateurs existants propres au dispositif

> Soutien opérationnel et ingénierie : financier, logistique (studio, hébergement), artistique, administratif et technique

> Déploiement d'actions complémentaires à valeur ajoutée, sur temps long

#### • Accueil-Studio / coproductions / résidence:

> Nombre d'équipes artistiques variables selon année

> Soutien opérationnel et ingénierie : financier, logistique (studio, hébergement), artistique, administratif et technique

> Déploiement d'actions complémentaires à valeur ajoutée, sur temps long, en sus du projet de création

#### Alter Ego 2022 > 2024 : 6 équipes - Mounia Nassangar, Ndoho Ange, Mackenzie Bergile, Kaê Carvalho et Jerson Dasonama, Yanis Smaili, Filipe Perreira de Silva

> Production déléguée (développement, production, diffusion) pour artistes indépendant-es

#### Équipes indépendantes

> Soutien opérationnel et ingénierie : financier, logistique (studio, hébergement), artistique, administratif et technique

> Variable selon l'année avec soutien financier selon projet / temporalité

#### • Autres types de soutiens

##### Prêt / détection

> Nombre d'équipes artistiques variables selon année

> Soutien opérationnel et ingénierie : logistique (studio, hébergement), artistique et technique

##### Prêt

> Nombre d'équipes artistiques variables selon année

> Soutien opérationnel : logistique (studio)

##### Booking

> Soutien opérationnel : réservation de studio en ligne (2h / créneau) en groupe ou individuel

### ÉCOSYSTÈME

#### Artistes chorégraphiques

Guillaume Bariou - Biche prod  
Théophile Bensusan - Cie Benthé  
Bruce Chiefare — cie Flowcusc  
Santiago Codon Gras — cie D-Dal  
Maëva Deyrolles — cie Brainstorm  
Collectif ÈS  
Mahamadou Gassama — cie Opitum  
Cintia Golitin  
Collectif Hinterland  
Sandrine Lescourant — cie Kilai  
Candice Martel — cie K10  
Mazel Freten  
Thierry Micouin — cie T.M Project  
Blondy Mota-Kisoka  
Mounia Nassangar  
Ange Ndoho  
Filipe Francisco Pereira Silva  
Marina de Remedios  
Yanis Smaili  
Sons of Wind  
Simon Tanguy — cie Propagande C

#### Auteur.ices - Réalisateur.ices

Jennifer Aujame  
Raphaël Stora

#### Culture chorégraphique - Recherche - Édition

Aurélien Catin  
Garance Dor - Véhicule / Vroum  
Timothée Lejolviet  
Massangila Lumengo - Hawks Method  
Gabin Nuissier - cie Aktuel Force

---

## Alter Ego

Un dispositif d'accompagnement en compagnonnage innovant, construit en transversalité avec les pôles, à destination des équipes artistiques soutenues au titre de l'Accueil Studio pour accompagner les artistes indépendant·es et/ ou non-structuré·es et leur permettre, notamment en début de parcours professionnel, de s'affranchir de la partie administrative et juridique propre au montage de projet.

---

## Arrêts de jeu

Laboratoire de recherche entre pairs autour d'un univers, d'une technique, d'une intention sans finalité de création. Pensés comme un espace de libre échange où cohabitent horizontalement les approches artistiques, les singularités et démarches pour partager du temps, des réflexions et des pratiques collectives, ils encouragent les tentatives et un rapport autre au travail artistique et technique.

---

## FAIR-E Autrement

Mise en place d'un groupe de travail hybride autour de l'hypothèse d'une structure d'intérêt général dédiée à la production / diffusion des émergences pour penser collectivement une autre façon d'accompagner la jeune création. Les conclusions du travail mené seront présentées à l'occasion de Radio Plouf #3 en mars 2023.

---

## Accueil Studio

Le soutien se décline via :

- Un apport en coproduction au titre du dispositif
- Un accueil en résidence sans limitation de durée
- Une mise à disposition d'un hébergement durant les périodes de résidence
- Un soutien technique et logistique pendant les résidences
- Un accompagnement artistique, technique et administratif selon les besoins
- Un soutien et mise en réseau professionnel
- Une diffusion dans ou hors les murs

Une convention annuelle entre le CCN et chaque équipe artistique permet de définir, à l'année, le cadre de travail à laquelle sont annexé·es les projets et actions menées au fur et à mesure.

## Notes complémentaires

> Les trainings drainent entre 50 à 60 danseur·ses / semaine, ce qui permet une relation forte avec la communauté chorégraphique et par extension la possibilité d'identifier et soutenir les potentiels à venir. La mise en œuvre de training dédiés à la ballroom scene et à la scène K-pop, complétée par la mise en œuvre de workshops et événements, s'inscrit également dans cette dynamique.

> Les mises à disposition d'espaces et les prêts de studio bénéficient majoritairement aux équipes régionales tandis que les Booking (créneau de 2h / réservation en ligne) permettent une utilisation agile et adaptée à la pratique libre, en journée, pour les danseur·ses locaux·les.



## ARTISTES ASSOCIÉS

2023 > 2024

### Code Source

#### Nosfell x NSDOS x Sofian Jouini

**Une expérience R&D du dispositif *Artiste Associé-e* pour poser l'hypothèse de la transdisciplinarité dans le champ du vivant**

La transdisciplinarité se travaille autour d'objets qui n'appartiennent pas en propre à une matière. Elle permet de dessiner des processus de transformation nouveaux et d'accéder à l'émergence de nouvelles connaissances, facilitant ainsi l'accès à de nouvelles clefs d'entendement de la complexité du monde moderne.

En combinant plusieurs approches, les projets transdisciplinaires permettent de confronter perspectives artistiques, technologies numériques, disciplines non-artistiques et débats scientifiques. Ces nouvelles expériences encouragent l'activation d'intentions collectives plus créatives, inclusives, éthiques et durables.

Inspirée par l'envie d'une expérience hétérogène qui laisse ouvert le champ des hypothèses en devenir, invitation est faite à trois artistes hybrides – Nosfell, Sofian Jouini et NSDOS – pour leurs facultés respectives à expérimenter, à déborder de la marge, à questionner la porosité entre les pratiques artistiques afin d'accompagner une réflexion commune – en action – sur les enjeux que pose la transdisciplinarité comme processus de transformation et dynamique fondamentale pour la régénération de la scène contemporaine.

Actuellement, est engagée une démarche qui se veut « transversale » afin de permettre aux trois artistes de comprendre et d'appréhender la complexité d'un ou plusieurs lexiques qui témoignent indiscutablement d'approches et de méthodes et pratiques différentes. Ainsi, par l'usage et la mise en partage d'expériences communes et individuelles, cette première étape porte au préalable sur la production de sens en dehors de toute contrainte quantitative pour faire naître de l'intangible la circulation de connaissances sensibles. À la croisée de la recherche appliquée et du

développement expérimental, un protocole type « R&D » sera ensuite activé, en 2023, afin de voir comment apporter des améliorations, des compétences et des connaissances à un champ de pratique en exploration ou dont les apports référencés ne rendraient possible la réalisation par le simple recours aux techniques existantes.

Tout du long, l'accompagnement au titre du dispositif intègre un soutien en production / diffusion / transmission propre à chacun des artistes - selon des temporalités dissociées - pour déployer concomitamment leurs communs et divergences autour d'axes d'action et de réflexion en cours de maturation.

A noter que cette démarche s'ancre dans l'écosystème culturel existant, en coopération et dialogue avec les acteur.ices et opérateur.ices locaux à même d'accompagner et d'intégrer le projet dans leurs environnements respectifs. Les questions liées à la gouvernance de la data, à l'impact énergétique des nouvelles technologies dans le domaine artistique ainsi qu'à la soutenabilité font par ailleurs l'objet d'un travail de réflexion de fond au fur et à mesure du développement des recherches engagées.

### Soutien à la création / recherche

#### NDOS - DDOS (2024)

Adeptes du hacking et des innovations technologiques, NSDOS s'intéresse, pour sa future création, à la notion de conflit. Comment se mettent en place des symboles ? Comment sont-ils anéantis ? Quelles dynamiques font basculer les rôles, lorsqu'on est un groupe ou un individu isolé ? Niakabi, structure désignée par l'artiste lors de sa résidence en Alaska, à la fois instrument de musique, mobilier, scénographie, intervient dans la partition chorégraphique dictée par les mouvements des corps.

#### Nosfell - *Frères de lait* (2024)

Avec *Frères de lait*, Nosfell interroge une nouvelle fois la place de l'enfant dans la famille, son héritage et sa capacité à faire communauté avec d'autres. Pour ce troisième opus, il invite au plateau Georgia Ives et Julien Ferranti, danseurs et chanteurs, afin d'interpréter avec lui une partition où les histoires de transmission s'entremêlent : celles qu'on nous a racontées, celles qu'on garde en mémoire. Une ode à l'oralité.

#### Sofian Jouini (2023, 2024)

Résidences de recherche dédiées sur les projets *Banga 2.0* et *Humandom*.

### Soutien à la diffusion

#### Sofian Jouini (2023, 2024)

Diffusion des pièces *Jedeya* et *Nature* sur le territoire régional sur la saison 23/24. Des rencontres / débats seront organisées à ces occasions, en lien avec les sujets développés dans chacune des créations.

#### NSDOS (2024, 2025)

Soutien à la diffusion de *DDOS* sur le territoire régional sur la saison 24/25, en collaboration avec le TNB.

#### Nosfell (2023, 2024)

Soutien à la diffusion de *Frères de lait* sur le territoire régional sur la saison 23/24. Une mise en visibilité du répertoire existant sera aussi proposée.

### Projets transversaux

#### Medusa (2023)

Une expérience artistique propice à l'exploration des interstices qui relient mondes réels et espaces virtuels - en coopération avec les Champs Libres.

#### PREAC (2024)

Après Sofian Jouini en 2022, NSDOS et Nosfell interviendront à leur tour dans le cadre des journées départementales proposées en 2023 et 2024. Lun sera invité à penser la journée en Finistère sur le thème de la sobriété, le second dans les Côtes d'Armor sur le thème de l'imaginaire.

#### École Supérieure d'Architecture de Bretagne (2023, 2024)

Poursuite du travail initié en 2022 avec les étudiant.es de l'ENSAB, du 1er au 4ème cycle.

#### FAIR-E Corps (2023, 2024)

Interventions artistiques (ateliers, stages, workshops, appui / conseil) auprès des danseur.ses de la formation professionnelle initiée au CCN à partir de septembre 2023.



**Une fabrique  
artistique inédite,  
un lieu d'invention  
chorégraphique qui  
orchestre dans un  
même mouvement  
création, diffusion,  
accompagnement et  
transmission.**

**L'endroit de la tentative  
et de la prise de risque  
avec des formats  
inédits, renouvelés au  
gré des envies et qui  
s'adaptent à l'actualité.**

**Un espace  
d'expérimentation  
polymorphe qui  
propose des immersions  
régulières pour  
découvrir de nouvelles  
formes artistiques et  
défend le mélange des  
gens et des pratiques,  
dans ou hors nos murs.**

**Dès son arrivée, le collectif s'est attaché à proposer une programmation enrichie et inclusive, propice à de nouvelles formes relationnelles, en résonance avec l'activité de création du collectif et de l'écosystème ancré au CCN.**

Le corpus des actions initiées depuis 2019 dessine ainsi des passerelles entre pratiques professionnelles et pratiques amateurs, tout en permettant d'expérimenter de nouvelles façons de faire, basées sur le principe de la contribution et de la participation, que l'on soit néophyte ou professionnel.le.

Au fur et à mesure des tentatives proposées, chacun-e est invité-e à être acteur.ice, spectateur.ice et créateur.ice le temps d'une expérience artistique. L'enjeu, au-delà de susciter une appétence pour la danse, est avant tout de laisser des traces sensibles dans les perceptions intimes.

**Remettre en jeu les notions de territoire et d'espace**

Animé par l'envie de défricher de nouveaux espaces et territoires de jeu (espace tiers, espace extérieur, espace radiophonique, espace flottant, espace publicitaire...), le collectif a initié plusieurs actions progressivement telles que Radio Plouf, les Heures joyeuses ou encore Grande distribution.

Véritables marques de fabrique du collectif, ces différentes invitations remettent en jeu les notions de territoire et d'espace et viennent consolider la dimension protéiforme et polymorphe du projet artistique et culturel propre à l'établissement. Elles permettent de confirmer, par extension, la capacité d'innovation et de rebond permanent du collectif.

**Accompagner la soutenabilité des oeuvres**

Autre enjeu important pour le collectif : la question de la soutenabilité des oeuvres et l'ancrage des répertoires existants dans le temps.

Grande distribution a été pensée, au préalable, afin de soutenir la diffusion de petites formes chorégraphiques atypiques (solo, duo, trio) et déconstruire l'axiome du "ce qui n'est pas exploitable n'est pas ou ne mérite pas de l'être".

En favorisant le principe de représentation en série avec 4 à 5 dates sur 1 semaine, le cadre proposé invite à éprouver les oeuvres de répertoire des artistes soutenu-es par le CCN et ayant peu été présentées au public afin de les consolider dans le temps. Structurellement, il permettra de conforter le fonctionnement des équipes artistiques indépendantes, à même de dégager des ressources économiques de l'existant, pour faciliter le ralentissement des rythmes de production.

**Interroger le temps des saisons**

Entre 2020 et 2022, différentes propositions imaginées durant l'été, nous ont engagé à interroger la notion du temps prédéfini, et plus particulièrement celui d'une saison.

" Penser un été " demande cependant de dévier les habitudes et acquis pour adapter le fonctionnement de l'établissement à un nouveau rythme annuel. Cela passe, notamment, par une anticipation importante de la charge de travail à l'année pour lisser l'activité sur 12 mois (et non 9) afin de dégager des ressources disponibles et des énergies viables durant l'été.

C'est également une réponse potentielle pour anticiper les tensions économiques et environnementales perceptibles à l'heure actuelle, afin rétablir l'équilibre des charges de fonctionnement entre printemps / été et automne / hiver.

**Une programmation riche, qui offre des entrées multiples dans la danse**

Les formats proposés - dont certains encore expérimentaux à l'heure actuelle - engagent une relation vivante entre les démarches de création, les artistes invité-es, les territoires et les habitant-es tout en alimentant les questions de fond

propres au secteur artistique et culturel.

En ce sens, pour la période 2023 / 2025, le collectif souhaite poursuivre le déploiement et l'ancrage de certaines des propositions existantes tout en laissant la place à l'activation de nouvelles formes qui offriront un équilibre entre le dedans, le dehors et l'ailleurs.

L'ouverture en été, qui ancre la présence et la permanence du lieu pendant la trêve estivale et permet, par ailleurs, aux équipes artistiques d'accéder à des espaces de travail s'accompagnera d'une réflexion de fond quant au fonctionnement de l'équipe permanente et aux habitudes établies, conditionnées par défaut au principe de saison (septembre – juin) dans les établissements culturels.

La programmation annuelle proposée permettra de relier les axes projet FAIR-E COLLECTIF, FAIR-E EMERGER, FAIR-E DEMAIN, FAIR-E DANSER et FAIR-E TERRITOIRE et sera évaluée via :

> Les indicateurs existants : fréquentations, billetterie, typologie public(s)  
> Les partenariats et coopérations avec les structures autres qu'artistiques / culturelles (GEM, foyers de JT, IME, structures d'insertion, établissements pénitentiaires etc...)

—

### **Radio Plouf! (2023)**

#### ***Expérience artistique radiophonique***

Réfléchi comme un objet artistique collectif, *Radio Plouf!* est un flux radiophonique ininterrompu imaginé par le collectif FAIR-E, en collaboration avec ΠNode, un groupe de personnes qui s'intéresse, entre autres, à la radio comme un espace public / bien public.

Proposition singulière et inédite, *Radio Plouf!* permet de traiter des questions qui nous animent, d'explorer un espace inconnu pour nous – celui des ondes – tout en activant concrètement et physiquement les codes et ressorts propres à l'instantané du spectaculaire, de ceux qui ouvrent la possibilité d'une expérience sensorielle multiple et inédite..

Toutes les personnes qui contribueront à cette initiative singulière, sans distinction de statut ou de fonction, seront par ailleurs considérées comme auteur.ice et créateur.ice de l'objet collectif et rémunérées en ce sens.

Après une #3 en 2023, la reconduction du format tel quel n'est pas envisagé en 24 et 25 et évoluera par la mise en œuvre d'un crossover avec Πnode : collaborations autour de la réalisation d'objets radiophoniques / audios par ΠNode lors d'événements / initiatives du collectif afin d'apporter un autre regard, une déviation, un déplacement sur l'art chorégraphique et faire vivre autrement et artistiquement par la trace et l'archive sonore ce qui se joue de vivant dans la danse.

—

### **Les Heures joyeuses (2023, 2024, 2025)**

#### ***8 à 10 invitations par saison, en lien avec les équipes artistiques soutenues***

Format hybride imaginé en 2019, les *Heures Joyeuses* proposent de vivre une expérience artistique à 360°. Le temps d'une heure, d'une journée ou d'une soirée, les participant-es sont invité-es à vivre un moment convivial et privilégié avec les artistes soutenu-es par le collectif. Ces "pop-up" artistiques ponctuent la saison et sont programmés de manière agile, au trimestre, en fonction des résidences et présences des équipes au CCN.

L'entrée dans le processus artistique peut être multiple : films, conférences, workshops, performances et matériaux chorégraphiques en partage. La seule règle énoncée aux artistes invité-es est simple : celle de faire vivre aux personnes présentes un moment en immersion dans leur univers en articulant échange / discussion sur un sujet spécifique ou sur le processus de travail en cours, un temps de pratique collective et une mise en perspective dansée du geste chorégraphique de l'artiste par l'artiste. Le tout est complété, la plupart du temps, par un petit-déjeuner et un brunch ensemble afin de laisser vivre l'implicite propre à la convivialité. L'enjeu est, en sous-titre, d'interroger – voire déconstruire - les mécanismes établis qui relient et nourrissent la relation entre des personnes dites "public" et un-e artiste.

En s'affranchissant des outils établis (relations publiques, médiation...) au profit de la mise en relation directe des un-es et des autres, il s'agit ici d'accompagner le développement de petites communautés de personnes, en désir de suivre et comprendre le travail spécifique d'un-e artiste dans le temps pour, sur le long terme, faire émerger une communauté d'amateur.ices de la danse commune à tous.tes sans distinction.

—

### **Grande distribution (2023, 2024, 2025)**

#### ***Spectacles en série pour petits formats***

Activée initialement pour la saison 2020-2021, Grande distribution a été pensée pour privilégier la diffusion de petites formes chorégraphiques atypiques (solo, duo, trio), dans un cadre intimiste. A partir de la saison 2023 / 2024, cette invitation particulière est amenée à évoluer pour s'incarner dans un ou plusieurs temps spécifiques durant l'année. A cette occasion y seront présentées plusieurs propositions, sur un temps resserré, et dont la programmation commune dessinera une narration à plusieurs entrées.

Ce nouvel outil, qui tend à maintenir le principe de la série, proposera ainsi d'ouvrir un espace de visibilité aux équipes artistiques soutenues, invitées à y présenter des créations ou des oeuvres de répertoire ayant peu été jouées afin de les éprouver et les consolider (et donc, par corrélation, d'accompagner leur viabilité dans les circuits de diffusion).

Ainsi, en saison, ce sont 4 à 5 fenêtres de visibilité dédiées à des pièces de répertoire ou en démarrage de création, avec principe de série (3 à 8 représentations selon proposition) qui seront proposées, la plupart à des équipes artistiques soutenues préalablement.

—

### **La Quinzaine (2024, 2025)**

#### ***La Bretagne comme épicerie des danses de la marge***

Sous la forme d'un événement annuel ou d'une biennale (intitulée provisoirement *La Quinzaine*), le collectif souhaite initier un temps de visibilité dédié exclusivement aux danses de la marge et de l'underground.

L'idée ici est de relier, sur la première quinzaine de septembre, les créations du collectif à celles des artistes soutenu-es, de rendre visible *Millésime* d'une autre manière voire d'y intégrer en partie *Danse Elargie*. Pensé comme une possibilité d'expériences renouvelées à chaque fois, cette nouvelle proposition serait enrichie progressivement par des temps de pratique, des projections de film, des battles et des invitations autres en cours d'invention (sans pour autant tomber dans l'écueil d'inscrire un nouveau festival à Rennes).

—

### **Penser l'été (2023, 2024, 2025)**

#### ***Un été culturel en Bretagne***

Mise en œuvre d'un programme de pratiques participatives hors les murs tout au long de l'été, à Rennes et en région.

## Faire de la transmission des pratiques et des savoirs une dimension intégrante du projet artistique.

## Mettre la danse en partage par des activités de formation et de transmission.

## Accompagner l'ancrage de la culture chorégraphique et des corpus critiques.

### **L'éducation artistique et culturelle : un processus dynamique.**

L'éducation artistique et culturelle est, pour nous, un processus dynamique qui permet la construction d'une culture permanente et participe à l'enrichissement de l'individu et de son environnement. Elle permet de soutenir le désir d'apprendre, facilite la transmission des savoirs, la diffusion des pratiques et l'expression de l'esprit critique pour que la rencontre avec les oeuvres existe pleinement.

Aujourd'hui, le CCN se doit d'être identifié comme lieu ressource pour la danse. Pour ce faire, nous poursuivons notre engagement à appuyer, conseiller et accompagner les initiatives locales des porteur.ses de projet et travaillerons de manière concertée avec le tissu associatif local pour renforcer l'offre éducative qui irrigue le territoire.

L'offre de formation complète proposée à destination des travailleur.ses du champ social et enseignant, des étudiant.es et des professionnel.les sera enrichie, en lien avec les ressources artistiques et les compétences en ingénierie de l'équipe, pour proposer des contenus pédagogiques spécifiques, ouverts aux différentes disciplines artistiques, et cohérents avec le projet artistique d'ensemble. Elle viendra compléter les ressources propres au PREAC Danse et, en fonction des partenariats avec les établissements d'enseignement qui le désirent, s'inscrira dans les cursus artistiques existants.

En corrélation, nous poursuivons la mise en place des projets d'Éducation artistique et culturelle auprès des établissements scolaires sur les 3 niveaux d'enseignement - primaire, secondaire et supérieur, en lien pour certains avec des aides complémentaires du Ministère de la Culture - DRAC Bretagne, de la Ville de Rennes et de la Région Bretagne, dans le cadre des appels à projet pour l'éducation artistique et culturelle.

Le travail propre à l'accompagnement des élèves des établissements scolaires proposant des classes CHAD ou des spécialités danse - Rennes, Vannes, Pontivy, Brest, St Herblain, Falaise... - sera poursuivi.

### **Archivage et culture chorégraphique : l'enjeu de la mémoire de collective**

Le désir d'archiver et de répertorier les oeuvres issues du champ chorégraphique hip hop relève actuellement de la gageure et ne peut se faire de manière objective alors qu'une partie des oeuvres créées notamment dans les années 80 et 90, est en train de sombrer dans l'oubli par manque de trace ou de transmission. Pourtant, certaines d'entre elles, au-delà de l'appréciation personnelle que chacun-e peut en avoir, méritent d'être retraversées pour faire vivre au présent la démarche des précurseur.ses, qui ont ouvert la voie à celles et ceux qui dansent et créent aujourd'hui.

En synergie avec notre présent immédiat, nous avons souhaité dès 2020 enrichir, le travail d'archivage existant et créer des cadres spécifiques qui valorisent les travaux des artistes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

De là est notamment né FAIR-E PLAY, média dédié à toutes les danses de la marge, dont la mise en ligne publique aura lieu en mars 2023.

En complément, le collectif continuera d'accompagner et soutenir des projets dans le champ de la recherche et du patrimoine chorégraphique, en lien avec les danses autodidactes, et poursuivra l'enrichissement du fonds documentaire du CCN par l'acquisition de nouveaux ouvrages. Une attention soutenue restera portée auprès des maisons d'édition locales et indépendantes.

### **Le PREAC : un outil co-construit**

Dès son arrivée, le collectif a souhaité imaginer le PREAC Danse Bretagne comme un espace co-construit à l'attention des acteur.ices des projets

EAC, ouvert à l'échange, au partage et à l'expérimentation.

Depuis ont émergé les bases d'un nouveau cycle de formation qui s'échelonne jusqu'à 2023 et tendra à fédérer les artistes associés et accompagné-es par le CCN autour du PREAC.

Au-delà d'un déploiement plus soutenu des formations sur l'ensemble du territoire, la création d'un groupe de travail, composé de quatre référent-es de la Délégation Académique pour l'Art et la Culture (DAAC) et de quatre médiateur.ices de structures culturelles régionales, devrait également renforcer l'assise et la visibilité du programme sur le territoire.

### **Espace temps : l'accompagnement des danseur.ses pour des danses en partage**

Les propositions dynamiques et originales pour accompagner les danseur.euses, notamment en pré-professionnalisation, ont fait du CCN un lieu d'échange important pour les danseur.ses du territoire ou de passage dans la région.

Les pratiques spontanées, forces vives de la danse hip hop, se sont vues valorisées par l'ouverture des studios aux danseur.ses dans le cadre de trainings libres avec l'instauration de trois créneaux par semaine depuis la rentrée 2020, Ce rythme sera maintenu avec la programmation régulière de DJ invité-es à mixer lors des sessions.

Une nouvelle communauté se déploie également au CCN : la *ballroom scene* rennaise. Au regard des problématiques qui leur sont propres (impossibilité de danser dehors, identités en transition, danses en maturation, concentration des initiatives en Île-de-France, marginalisation...), un espace leur a tout d'abord été ouvert en parallèle des trainings habituels, pour progressivement prendre la forme d'un créneau hebdomadaire dédié depuis décembre 2021 et pérennisé sur la saison 2022 / 2023.

Un accompagnement de fond est également engagé pour soutenir l'apprentissage de leur pratique dans le temps (workshops, stages, rencontres) et participer activement à la structuration d'une scène qui, au-delà des modes et des consommations, porte de vrais enjeux de société et nécessite un soutien de fond.

L'accompagnement des danseur.ses contemporain-es - qui peuvent se sentir moins considéré-es que celles.ceux issu-es du hip hop, est quant à lui un enjeu fort pour les prochaines années.

Le format ERD, principalement à destination des danseur.ses dit-es "académiques" suscite des interrogations et demande à être repensé et adapté aux évolutions des usages et du lieu. Cette réflexion, mise en co-construction avec les danseur.ses concerné-es, permettra la définition d'un nouveau programme qui sera déployé pendant l'hiver 22/23 afin de répondre au mieux aux attentes de cette communauté.

Le collectif porte par ailleurs la volonté de déployer certaines des actions initiées à Rennes et en région. A cette fin, un travail de fond régulier sera mené avec les structures locales pour favoriser la circulation des propositions de formation occasionnelles initiées au CCN.

A noter que l'axe *FAIR-E DEMAIN* irrigue et est irrigué en transversalité par les axes projet *FAIR-E COLLECTIF*, *FAIR-E EMERGER*, *FAIR-E PARTAGER*, *FAIR-E DANSEUR* et *FAIR-E TERRITOIRE*.

### **AXES D'ACTIVITÉS PRIORITAIRES 23 > 25**

- **FAIRE PLAY : lancement au 1er septembre 2023**
- **PREAC** : Cycle « danses sociales » en relation avec Paris 2024 / Olympiade artistiques et culturelles
- **Battle des écoles** : action EAC d'envergure à l'échelle de la Métropole pour 23/24 avec trente établissements scolaires (primaires, collèges et lycées), en relation avec Paris 2024 / Olympiade artistiques et culturelles + Terre de jeux + événement 2024
- **(UNDER)GROUND** : sessions de formations ponctuelles et / ou régulières, en région, pour les artistes en voie de professionnalisation, en lien avec les principes de transmission de l'autodidaxie (FSE / CPF).

—  
**FAIR-E PLAY (2023, 2024, 2025)**  
[www.faire-play.click](http://www.faire-play.click)

Le collectif FAIR-E poursuit son exploration des interstices artistiques et des nouveaux usages en proposant la mise en oeuvre d'un média dédié à toutes les danses de la marge, de l'underground et de la contre-culture, à ces danses nées des gestes bâtards et déviés, à celles qui n'existent pas encore mais vont ou pourraient naître, à ces danses qu'on ne connaît pas mais qu'on pourrait aimer. Pensé comme un espace protéiforme hors sol, qui réunit au même endroit passé / présent / futur d'une histoire collective et parcellaire, accessible à toutes et tous, que l'on soit amateur.trice de danse (ou pas), de cinéma, de spectacles, de découvertes, d'objets de curiosité ou juste passionné de culture, ce média digital se veut être un espace ressources vivant et dynamique, mis à disposition en consultation libre, accessible et collaboratif tant dans sa mise en oeuvre technique Open Source que dans ses contenus éditoriaux. Il réunira des contenus statiques (archives rares, non numérisées ou disséminées sur le web, vidéos de spectacles, clips, vidéo, danse...) et des contenus dynamiques (battles, lives en streaming, interviews, tutoriels, tv, podcasts et livres). Dédié à tous.tes (professionnel.les, chercheur.ses, comme aux amateur.ices ou néophytes, le contenu sera en accès libre sous forme d'une connexion personnelle avec identifiant et mot de passe. Avec le soutien de la DGCA. Mise en ligne publique : septembre 2023.

—  
**PREAC Danse Bretagne (2023, 2024, 2025)**  
[www.preac-danse.ccnrb.org](http://www.preac-danse.ccnrb.org)

Le PREAC Danse Bretagne participe à la conception et à la mise en oeuvre de politiques territoriales concertées en s'appuyant sur les enjeux de la politique d'éducation artistique et culturelle portée conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture.

Le pilotage partenarial du PREAC Danse Bretagne, coordonné par le CCN de Rennes et de Bretagne, rassemble le Ministère de la Culture-DRAC Bretagne et le Rectorat de l'Académie de Rennes.

- > Rendez-vous
- 3 comités de pilotage stratégique
- 2-3 autres comités de pilotage « groupe de travail »
- 3 formations départementales
- 2 jours de stage
- 1 jour de séminaire national

---

## Education artistique et culturelle

### **Le Battle, Rennes Métropole (2023, 2024)**

En perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et au regard du label Terre de jeu dont bénéficie la Ville de Rennes, le collectif souhaite initier une action d'EAC d'envergure avec les établissements scolaires de la Métropole (primaires, collèges et lycées) tout au long de la saison 23/24.

Avec comme point d'orgue l'organisation d'un battle géant inter-établissement, les élèves participant-es au projet seront invité-e à venir représenter, en équipe, leur établissement lors d'un temps fort festif et joyeux en juin 2024.

La thématique retenue à ce stade étant celle des jeux vidéo et des animés populaires qui enflamment les cours de récréation, les enseignant-es, parents, proches et ami-es seront également mis à contribution pour habiller les équipes aux couleurs des personnages mythiques de la cosmogonie du jeu (Marion, Pikachu, les Lapins crétiens ...) ou de l'animation (Dragon ball, Splatoon, Pokémon...).

A cela s'ajoutera la création d'un concours chorégraphique spécifique et inédit pour favoriser la mise en oeuvre, avec les élèves, d'un travail de corps, de composition et de sens autour des danses hip hop et des corpus techniques / historiques qui les relient les unes aux autres. Ce projet fera l'objet d'une demande EAC auprès de la Ville de Rennes.

### **Bouzid Ait Atmane - Pontivy (2023)**

Dans le cadre de la présentation du spectacle *R1R2 START* à Pontivy, Bouzid Ait Atmane proposera une immersion dans la culture hip hop pour tout le collège durant 1 semaine. Un cycle d'ateliers sera mené auprès de la classe de 6ème CHAD ainsi que des ateliers au conservatoire et des ateliers tout public. Les élèves seront également amené-es à préparer et organiser un Battle *Do It Yourself* durant lequel ils-elles seront à la fois spectateur-ices, danseur-es et juges.

Ce projet est monté en partenariat avec Danse à tous les étages.

### **Iffra Dia - Collège René Cassin, Cancale (2023)**

Iffra Dia est invité à partager son travail autour de sa prochaine création *Hexagone* avec 2 classes de 6ème du collège René Cassin à Cancale. En écho avec cette création, il s'agira d'abord de traverser et interroger le patrimoine et la mémoire chorégraphique, dont celle des

danses hip hop. Puis, par les temps de pratique, construire un vocabulaire et un langage propre à chacun en associant différentes esthétiques. Ces ateliers seront menés par Iffra Dia et les interprètes de la création afin de raconter, au travers des parcours de danseur-es, une histoire du hip hop. Enfin, des ateliers du regard seront proposés aux élèves afin de poursuivre cette réflexion sur le patrimoine et le divers des danses pour mieux appréhender et construire des analyses critiques.

### **Iffra Dia - Bain de Bretagne, (2023, 2024)**

Les villes de Bain de Bretagne, Le Sel de Bretagne et Pancé ont invité le collectif à mener un projet de territoire de 2022 à 2024.

Un premier projet de Fond d'Accompagnement Artistique Territorial financé par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine a été mené autour de la future création d'*Hexagone* et de la recherche d'Iffra Dia. Ces propositions artistiques et culturelles vont se poursuivre avec le dépôt d'un dossier Résidence-Mission couvrant 2023 et 2024, en lien avec le travail d'Iffra Dia, avec le soutien du Département d'Ille-et-Vilaine.

Ce projet se développe auprès des groupes scolaires et articule pratique, résidences, partage des cultures chorégraphiques et diffusion de spectacles.

### **Dance orchestra - Simon Tanguy, Rennes (2023)**

Le *Dance Orchestra* est une création participative orchestrée par Sabah Alani, Marzena Krzeminska et Simon Tanguy.

Cette création mêle professionnel-les et amateur-ices, danseur-es et musicien-nes autour de deux partitions : une partition musicale jouée en live et une partition chorégraphique.

Simon Tanguy et son équipe proposent ici une version adaptée à un public lycéen, avec des moments de transmission, le tout restitué dans ce que l'on pourrait appeler un grand "bal de fin d'année".

En plus du lycée partenaire, le CCN et le chorégraphe souhaitent s'associer à une école de musique du territoire pour permettre à une formation d'amateur-ices de se joindre à eux et participer à la partition musicale de la tentative. Ce projet fera l'objet d'une demande Karta - Région Bretagne.

### **Bouzid Ait Atmane - Taieki - (2023, 2024)**

En lien avec *Taieki*, la prochaine création de Bouzid Ait Atmane, seront initiées différentes propositions d'actions en direction des élèves (tous niveaux) du territoire. Entre pratiques et

rencontres, les participant-es seront également invité-es à participer à la création d'un récit parallèle, interactif et en ligne, afin de mettre à profit le monde réel comme support et engager le déploiement d'une narration transmédia.

---

## Espace Temps (2023, 2024, 2025)

### **Earthbound X CNSMDP, Paris (2023)**

Dans le cadre d'*Ecole ouverte* organisée par le Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris, Johanna Faye et Saïdo Lehlouh sont invité-es à transmettre leur performance *Earthbound* aux élèves des 4 cycles danse. Seront également présents Lumi Sow, musicien et danseur, pour accompagner les élèves du cycle musique sur l'écriture de l'architecture sonore de la pièce ainsi que Cyril Mulon, éclairagiste, pour la finalisation de la création lors de sa présentation publique en avril 2023.

### **Linda Hayford X CN D, Paris (2023)**

Linda Hayford est invitée par le CN D à mener un cycle d'ateliers autour de *Shifting pop* lors de la prochaine édition de *Camping* en juin 2023. Elle interviendra également dans le cadre de la formation *Elan*.

### **Linda Hayford - Shifting pop (2023, 2024, 2025)**

Linda Hayford développera, sur trois ans, un dispositif de transmission / formation propre à *Shifting pop*, sa gestuelle.

Langage corporel postural développé à travers des isollements et des placements du corps, *Shifting Pop* prend ses racines dans la technique du popping et est pensé pour être incarné et rendu avec une conscience organique. Véritable exploration sensorielle et émotionnelle de la technique du popping pour amener vers une autre conscience, cette approche technique tend à éprouver la possibilité de la métamorphose pour ouvrir des possibles.

### **La formation professionnelle (UNDER)GROUND**

La formation des artistes issu-es des danse hip hop et autres danses marginalisées pose question depuis de nombreuses années. Entre désir de professionnalisation et opposition instinctive à l'institutionnalisation de la pratique, nombreux sont les points de tension qui jalonnent les débats actuellement. Des solutions existent mais leur reconnaissance ou tout simplement leurs contenus restent fragiles pour donner de l'élan à une carrière qui rend intrinsèquement poreux les métiers. Ainsi, la nécessité de former,

d'encadrer et de faciliter l'insertion professionnelle des artistes de demain devient de plus en plus pressante et demande de poser les bases d'un cadre structurant et spécifique pour accompagner au plus près le développement ces carrières artistiques, en phase avec les réalités du secteur. Pour ce faire, il est proposé (UNDER)GROUND, une formation expérimentale, structurante et gratuite, qui s'appuie sur les ressorts et savoir-faire propres à l'autodidactie, valorise la transmission entre pairs et ancre les fondamentaux nécessaires à la structuration du parcours des nouveaux-elles entrant-es dans le temps. Pensée comme un dispositif de formation hybride au services des acteur.ices qui font du territoire un lieu de créativité permanent, elle intégrera les points de vue et les modalités de fonctionnements des artistes et créateur. ices autodidactes, à la marge de l'institution et dont les parcours, fait d'apprentissages au quotidien, s'inscrivent autrement que dans une forme instituée et reproductible.

Pendant 4 semaines (4 modules), viendront ainsi cohabiter les approches artistiques d'artistes invité-e-s, leurs singularités et démarches pour partager du temps, des réflexions et des pratiques collectives avec des artistes qui cherchent à acquérir de nouveaux outils et ont une approche transversale de leur pratique. Au sein d'un espace de libre échange des savoirs, les participant-e-s auront le choix entre différents ateliers le matin (beatmaking / DJing, photo, vidéo, webmedia) suivi d'ateliers chorégraphiques l'après-midi. Cette formation pourra s'appuyer sur un partenariat avec opérateur qualifié afin d'être inscrite au registre de la formation continue et permettre aux stagiaires de s'appuyer sur leurs droits ouverts au titre du CPF.

#### **Les écoles éphémères**

Initiées par le collectif depuis 2020, les écoles éphémères suscitent un réel intérêt. Ces temps de formation proposent de faire cohabiter les approches artistiques des chorégraphes invité-e-s, leurs singularités et démarches pour partager du temps, des réflexions et des pratiques collectives. Chaque école éphémère est imaginée sur mesure avec le.la partenaire et permet de faire un focus sur une pratique et d'en montrer ses différents aspects et spécificités. La qualité des intervenant-es invité-e-s et la complémentarité des regards proposés offrent également des temps d'enseignement riches et indispensables, notamment pour les interprètes de demain.

#### **Les camps**

Afin de répondre au mieux aux demandes et proposer une offre de formation ponctuelle dédiée aux différentes communautés de danseur. ses, des *camps* seront organisés en été. Ce format, qui permet de réunir sur un temps resserré des intervenant-es de qualité, permet de conjuguer exigence technique et intensité physique. Il viendra compléter le programme d'action dédié aux danseur. ses professionnel. les et / ou en voie de professionnalisation.

#### **Training**

Par principe, en accès libre. Par essence, ouvert à toutes et tous. Et surtout : gratuit. Trois trainings / semaine à St-Melaine et au Garage.

#### **Training ballroom**

Dédié aux esthétiques dites de la ballroom scene (voguing, waacking...). Deux trainings / semaine à St-Melaine

#### **Les bookings**

Lors des arrêts et fermetures en période de pandémie, le studio Francis Mbida est resté ouvert aux artistes souhaitant poursuivre leur entraînement librement (créneaux de 2h pouvant être réservés en ligne). Cette initiative est reconduite de manière pérenne avec la mise à disposition d'un ou plusieurs studios à l'année, en fonction de la disponibilité des espaces, à St-Melaine et au Garage.

—

#### **Culture - Justice (2023, 2024)**

##### **Saïdo Lehlouh - Apaches - (2023, 2024)**

En lien avec la création d'Apaches (version plateau), il est dès à présent question de partager le processus de création avec des détenu-es au sein de différentes prisons. A ce jour, les discussions sont engagées avec les prisons de Rennes et de Fresnes.

##### **Centre Pénitentiaire de Rennes - Vezin (2023)**

Avec les détenus du CPRV, mise en oeuvre d'un cycle d'ateliers mené par l'artiste Lumi SOW, d'avril à Mai 2023, autour du mouvement et de la création de musique assistée par ordinateur. A travers ces rencontres, Lumi Sow étudiera avec les détenus la matière qu'ils créeront ensemble pour témoigner au plus près de la réalité de l'énergie collective engagée. Ce projet fera l'objet d'une demande Culture - Justice auprès de la DRAC Bretagne.

##### **Projet Maison d'arrêt de Saint-Brieuc (2023)**

Lors du Festival Déambule 2022, Bruce Chiefare a proposé aux détenus de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc une recherche et un temps de pratique autour du Break et du basket. Des endroits communs, des gestes voisins, ont nourri les ateliers proposés et chacun a pu s'exprimer corporellement à l'issue de ce projet, au travers d'une chorégraphie, de pratiques du Break, d'un "plateau" ouvert. Cette expérience, qui a nourri le processus de création pour *Break*, amène aujourd'hui Bruce à imaginer un nouveau projet à la Maison d'arrêt, en 2023, pour approfondir ces rencontres, et explorer son souhait de partir du vide et voir ce qu'il peut résulter des confrontations fructueuses de savoirs, de disciplines et d'expériences. Ce projet serait construit en partenariat avec la MDA Saint-Brieuc et la MJC Saint-Brieuc.

##### **Centre Pénitentiaire pour Femmes de Rennes (2023)**

Projet entamé en décembre 2022 avec poursuite en janvier et en février 2023.

Le projet puise sa source dans le désir de poursuivre les rencontres, échanges et partages déjà amorcés en 2020 avec Sandrine Lescourant et son équipe dans le cadre de l'appel à projet "Été culturel en Bretagne".

Fort de cette expérience le CCNRB, la Ligue de l'enseignement et l'administration du Centre Pénitentiaire pour Femmes de Rennes ont déposé un projet Culture-Justice en 2021 qui a été très riche et positif, à la fois pour les femmes détenues, mais également les artistes.

La saison 2022-2023 marque l'aboutissement du projet avec la mise en oeuvre d'un troisième cycle d'ateliers avec l'artiste.

Pour ce dernier volet, il est proposé aux femmes détenues volontaires d'imaginer ensemble une création collective qui sera écrite, pensée, interprétée. Un objet sonore sera réalisé à l'issue du projet, pour témoigner de cette création. Une restitution sera proposée en février 2023, au CCN, dans le cadre d'une *Heures joyeuses* à laquelle les détenues ayant participé au projet seront invitées. La diffusion du film "Traces", réalisé lors du Culture-justice 2021, sera également proposée.

—



**La danse fait partie  
des mouvements  
artistiques qui amènent  
le la spectateur·ice  
à être acteur·ice. Et  
inversement.**

**Nourri et inspiré par  
l'énergie et l'ouverture  
d'esprit qui le  
caractérise, le collectif a  
impulsé un programme  
culturel innovant,  
réfléchi comme un  
espace de partage, de  
libres échanges et de  
rencontres, au service  
des pratiquant·es et des  
pratiques artistiques.**

## **Ateliers, stages, camps, battle, jam, cyphers, créations participatives...**

Aujourd'hui, un large pan de l'activité est ainsi dédié et partagé en transversalité au sein de l'équipe pour imaginer et inviter les gens à expérimenter toutes les formes de participation sans hiérarchie.

## **Playground : un dispositif dédié aux pratiques amateurs**

Cette offre, qui s'est étoffée dans le temps, connaît actuellement un engouement très fort. Elle est encadrée par Aurélien Mouafo - intervenant artistique et pédagogique formé par le collectif en 2019, et comprend des cours annuels (enfants, adolescents, adultes), des propositions régulières pour les plus petits ainsi que des *Jam on it*, des *Mini camps* et des *Battle kids*. L'ensemble favorise le développement d'une joyeuse fabrique de sens et de plaisir qui permet à tous·tes de s'immerger dans les studios du CCN, d'appréhender la transversalité avec d'autres esthétiques / pratiques et de rencontrer les chorégraphes du collectif ainsi que les artistes de l'écosystème. Il permet également de faire le lien entre les projets en milieu scolaire et la pratique amateur développée au CCN (hors temps scolaire).

Les concepts développés sont à présent bien rôdés, permettant à l'équipe du CCN d'être en capacité de les proposer plus largement et de les exporter en dehors du territoire rennais.

Ainsi, dès la saison 2022/2023, certaines des propositions – *Battle kids* et *Mini camps* notamment – deviendront des rendez-vous itinérants chez certains partenaires avec la volonté, qu'à terme, elles jalonnent les saisons pour amener les plus jeunes à se rencontrer, s'exprimer et s'affronter.

Le déploiement en région de ces actions permettra notamment au collectif et aux relais hip hop sur le territoire de se côtoyer et réfléchir ensemble aux outils à construire au profit d'une génération en émergence

et à la place qu'occupent les pratiques spontanées et l'underground hip hop en Bretagne.

Par ailleurs, de plus en plus de structures font appel au CCN pour des projets courts ou des initiations. Ces ateliers, qui se poursuivront pour certains en 2023 et 2024, se développent dans différents secteurs : temps périscolaires, Centre pénitentiaire pour femmes, EESAB, PIMMS, Le cadran, Agence Cuesta – quartier La Courrouze, Association Partager Baud-Charдонnet...

---

## **Playground (2023, 2024, 2025)**

### **Contakids**

Contakids propose une expérience physique et sensorielle de l'espace pour parents et tout-petits. 2 – 4 ans. Mensuel.

### **Eveil hip hop**

Ce cours invite l'enfant à découvrir la danse hip hop à travers son corps en prenant conscience de l'espace, du temps, de l'autre. 5 – 7 ans. Hebdomadaire.

### **Cours hip hop**

Ce cours propose de traverser les différentes techniques qui font de la danse hip hop une esthétique plurielle et vivante. 8 – 12 ans / 13 – 17 ans. Hebdomadaire.

### **Battle kids**

Le temps d'un après-midi, les kids de 7 à 17 ans sont invités à vivre une immersion récréative dans la compétition en temps réel. Un moment à voir, vivre, où chacun·e peut trouver sa place. Un concept de Bouzid Ait Atmane, en complicité avec Aurélien Mouafo. De 7 à 17 ans. Tous les trimestres.

### **Mini camp**

Musique à fond et corps en action ! Une initiation ludique à la relation qu'entretiennent les danses hip hop avec une autre pratique. En clôture, les participant·es s'immergent dans la compétition *Battle Kids* pour développer leur confiance et tester leurs mouvements. De 7 à 17 ans. Tous les trimestres.

---

**Un lieu d'art, de culture, de vie, de convivialité, en phase avec son temps et son environnement, précurseur et novateur dans le faire et dans l'usage, qui interroge le monde de demain, en prise directe avec le réel.**

**Une passerelle géographique et artistique, une maison de passage et de migration. L'endroit de tous les possibles qui infuse l'ensemble du territoire et au-delà, provoquant des interactions inédites.**

**Un lien fort entre l'Ille-et-Vilaine et le Finistère, la Bretagne et l'Auvergne-Rhône-Alpes, la France et l'Equateur, Rennes et Clichy-sous-Bois.**

**Ici, l'enjeu du collectif porte sur l'utopie tangible d'accompagner l'assise de la « maison » CCN comme un lieu audacieux où la création et l'exigence artistique s'ancrent dans le territoire, de manière cohérente avec les initiatives existantes.**

#### **Mise en relief des communs**

À cette fin, en étroite coopération avec les équipes artistiques soutenues par le CCN et avec nos partenaires et réseaux professionnels, nous continuerons d'appuyer à plusieurs échelles – locales, nationales, internationales – différentes formes d'initiatives et coopérations pour donner corps à la solidarité, à la mutualisation et contribuer ainsi à faire de la Bretagne la caisse de résonance de la vitalité de la création contemporaine.

Jour après jour, nous continuerons à faire converger les artistes, les lieux et les porteurs de projet dans et hors nos murs, interroger la mutabilité de l'équipement et tenter d'éprouver le principe de réalité propre à nos missions et à notre champ esthétique. De la musique aux cultures vidéoludiques, en passant par la littérature, le cinéma, les arts numériques ou encore ceux de la parole... nous poursuivrons la mise en friction concrète et joyeuse de nos protocoles de travail pour rendre perméables les esthétiques entre elles, dévier notre relation à l'Autre sans distinction hiérarchique afin de nourrir en continu les réflexions intrinsèques à la démarche portée par le collectif.

Au quotidien, nous tenterons d'inscrire un principe fort de proximité, ouvert à de nouvelles formes de circulation, d'itinérance et de rencontres, qui nous rapprochent les un-es des autres.

Par réciprocité et dans la mesure du possible, nous nous risquerons à accompagner la mise en relief des communs pour favoriser l'émergence de projets artistiques et culturels co-construits qui en explorent de façon

sensible les différentes dimensions, au service de l'art chorégraphique (et de l'art en général).

Notre capacité d'ingénierie est avérée aujourd'hui et confère au CCN un rôle légitime et assumé de lieu ressource (artistique, opérationnelle et technique), en faveur du développement culturel local, régional et national.

La capacité de s'adapter aux nouveaux formats et d'accompagner des tentatives hybrides ainsi que le vivier artistique présent au CCN, permettent par ailleurs d'alimenter et enrichir les propositions artistiques de partenaires. La capacité et les compétences réunies de l'équipe facilite également un soutien à 360° auprès des structures, opérateurs et programmeurs.

Durant ces trois prochaines années, la mise en partage et la mutualisation de l'équipement passera notamment par la pérennisation des coopérations existantes au préalable. L'organisation ou la participation à des rencontres professionnelles ainsi que l'inscription dans de nombreux réseaux et instances de représentation viendra compléter ce travail de fond. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des artistes / structures organisatrices de battle et/ou concours chorégraphiques pour renforcer la structuration du secteur régional, notamment dans le cadre du Réseau Hip Hop Bretagne.

Lors de la période 2023 > 2025, il s'agira ainsi et avant tout d'ancrer les initiatives et coopérations initiés lors du 1er mandat en s'appuyant sur les Indicateurs existants (fréquentations, billetterie, typologie public(s), types de partenariat...) et engageant un soutien financier et opérationnel à des opérateurs ciblés, en région (Vortex, À domicile, Festival Maintenant)

Une attention soutenue sera portée sur la présence du CCN dans les réseaux régionaux, inter-régionaux, nationaux et européens notamment via :

> Le copilotage du réseau hip hop Bretagne  
> La participation au réseau inter-régional Tremplin  
> La participation à l'ACCN  
> La participation à la création du réseau hip hop européen (en cours / Europe Creative)

Le Collectif sera par ailleurs attentif à une présence dans la programmation du festival *Waterproof*, en lien avec le TNB, mais ne sera pas dans l'instance de gouvernance (pilotage) en 2023-25.

A noter que l'axe FAIR-E TERRITOIRE infuse en transversalité l'ensemble des axes projet.

—

### **Festival Mythos (2023, 2024, 2025)** **La Parole sous toutes ses formes - avril**

Depuis plus de 20 ans, *Mythos*, festival des arts de la parole, célèbre l'arrivée du printemps à Rennes. Chaque année, la programmation du festival offre un mélange de têtes d'affiches musicales, de légendes vivantes et de révélations pour célébrer la parole sous toutes ses formes (théâtre, récit, conte, musique, etc.).

Le CCN est partenaire du festival depuis 2019 et, dans ce cadre, met à disposition du festival ses espaces, dont le site St-Melaine. Un dialogue artistique fort est engagé, pour chaque édition, entre les deux structures afin que les propositions programmées au CCN résonnent avec les lignes artistiques défendues par le collectif.

—

### **Festival Stunfest (2023, 2024, 2025)** **Cultures vidéo ludiques - mai**

Créé en 2005 par l'association rennaise 3 Hit Combo, le *Stunfest* réunit certain·es des plus grand·es joueur·ses mondiaux·ales, des passionné·es, des créateur·ices, des chercheur·ses, aux côtés de plus de 13 000 festivaliers. Il est aujourd'hui le lieu d'un échange toujours plus enrichissant entre tous les acteur·ices de la scène vidéoludique contemporaine. Depuis 2021, Bouzid Ait Atmane est invité à proposer, en complicité avec Aymeric Lesné, *Fighting dance battle*, un battle où se rencontrent danseur·ses et gamers de jeux vidéo.

—

### **Centre culturel Suisse (2023)** **En construction - mai**

Dans le cadre de saison en région, le centre

culturel Suisse s'installera notamment au CCN, en mai, pour imaginer un programme articulé autour de rencontres et de laboratoires de recherche entre artistes français et suisses, en lien avec l'écosystème artistique du CCN.

—

### **Danse élargie (2024)** **Concours inclassable - juin**

*Danse élargie* repose sur un pari : le plateau comme espace de rencontres et d'expérimentation entre les arts. La règle du jeu est simple : 3 interprètes minimum, une pièce de 10 minutes maximum, un jury d'artistes internationaux et un accompagnement des artistes sélectionné·es. Imaginé par Boris Charmatz, directeur du Musée de la danse (2009-2018) et de la compagnie Terrain, et Emmanuel Demarcy-Mota, directeur du Théâtre de la Ville-Paris, accompagné par la Fondation d'entreprise Hermès depuis sa première édition en 2010 ainsi que par la DGCA et l'Institut français, *Danse élargie* a permis, depuis 2010, de repérer des artistes émergent·es (chorégraphes, metteur·ses en scène, plasticien·nes, musicien·nes...) venant de plus de 50 pays. Saïdo Lehlouh, Johanna Faye et Ousmane Sy en font partie et ont, depuis leur participation respective en 2016 et 2018, tissé une relation particulière à ce concours. Finaliste sur les deux éditions, Ousmane Sy a, quant à lui, remporté le 3e prix et le prix de la technique en 2018. Au regard de cette histoire commune, le CCN de Rennes et de Bretagne est resté partenaire du concours en 2020, avec un soutien renforcé en 2022.

Actuellement, le partenariat comprend un apport financier, un engagement de l'équipe CCN sur la partie opérationnelle (production, communication, logistique) ainsi que la participation du collectif à la sélection des candidat·es.

—

### **À Domicile (2023, 2024, 2025)** **Expériences chorégraphiques en bord de mer - août**

*À Domicile* est un festival créé en 2007 par le chorégraphe Alain Michard, en partenariat avec le CCN de Rennes et de Bretagne et l'office de tourisme de Guissény, qui se propose d'explorer par la danse les liens qui unissent un territoire et ses habitant·es.

Chaque été, à la fin du mois d'août, des chorégraphes ou des artistes proches du champ chorégraphique sont invité·es en résidence pour partager un processus, expérimenter et créer une performance avec les habitant·es du village.

À son arrivée, le collectif a souhaité poursuivre la relation, en lien avec Mickaël Philippeau, directeur artistique du festival depuis 2010, et soutient la présence d'une des équipes artistiques accompagnées au préalable par le CCN. En 2023, Linda Hayford se prêtera à l'exercice avec dans l'envie de faire et voir résonner son travail lié à *Shifting Pop* dans les corps des participant·es.

—

### **Festival Maintenant (2023, 2024, 2025)** **Musiques électroniques et arts numériques - octobre**

Le Festival *Maintenant* est un événement pluridisciplinaire consacré aux cultures émergentes et aux pratiques artistiques innovantes dans le domaine des musiques électroniques et des arts numériques, dans une démarche de rencontres partagées et d'un rapport original à la ville.

L'arrivée du collectif a permis un premier partenariat en octobre 2019. Depuis, les relations ne cessent de s'enrichir. De la mise à disposition d'espace, la coopération engagée porte aujourd'hui sur un soutien financier et technique. Elle ouvre par ailleurs un espace de travail commun, en lien avec les hypothèses propres aux humanités numériques et aux problématiques liées à l'accompagnement des créateur·ices qui explorent et interrogent les communautés online, le digital comme outil et média artistique et l'hybridité du vivant dans un espace "spectacle".

—

### **Hip Hop Games concept (2023, 2024, 2025)** **Une autre expérience du battle - octobre**

Le concept *Hip Hop Games* est né il y a dix ans de l'esprit créatif du danseur, chorégraphe et directeur artistique, Romuald Brizolier. À mi-chemin entre le labo de création publique et le battle, l'événement permet aux danseur·ses de s'immerger dans un univers ludique. Depuis 2020, le collectif apporte son soutien financier afin d'accompagner la structuration de l'événement.

—

### **Festival TNB (2023, 2024, 2025)** **Pluridisciplinaire - novembre**

À chaque édition, le *Festival TNB* assemble près d'une trentaine de propositions, se jouant des formats, des disciplines et des genres, sachant ouvrir de nouveaux dialogues avec le théâtre, la danse, le cinéma, les arts plastiques et la musique. Dans le cadre d'un partenariat privilégié avec le TNB renouvelé en 2019, le CCN soutient financièrement et accueille l'événement dans ses

espaces. La programmation proposée fait ainsi l'objet d'un dialogue en continu afin de garantir une cohérence artistique forte et engageante pour les deux maisons.

---

### **Festival Vortex (2023, 2024, 2025)**

#### ***Danses hip hop en Bretagne Romantique - décembre***

Vortex est un festival de danse international inclusif mêlant hip hop, breaking et danse contemporaine sur deux semaines, avec 45 artistes invités pour des spectacles, battles et ateliers ouverts à tous.

Depuis 2021, le collectif soutient et accompagne ce projet, notamment par un soutien financier et par la mise à disposition des studios du CCN, pour des rencontres, DJ set et trainings. A partir de 2022, une coopération sera engagée sur la programmation de spectacles.

---

### **Danse à tous les étages (2023, 2024, 2025)**

Scènes de territoire pour la danse, Danse à tous les étages porte depuis 1997 un projet de développement de la danse fondé sur l'humain. En lien étroit avec ses partenaires, Danse à tous les étages oeuvre au maillage territorial du secteur chorégraphique, tout en tissant des ponts avec les habitant-es des territoires traversés. Au coeur de ses missions se trouve le soutien aux artistes chorégraphiques, qui se traduit par des coproductions, des résidences nomades et une programmation itinérante.

Au regard de la nature « sans lieu » de l'association, des coopérations régulières sont mises en oeuvre entre le CCN et l'association depuis 2019 : soutien et accompagnement du projet Déplaces, prêt régulier de studio pour les activités de la structure et / ou des artistes accompagnés par Danse à tous les étages, participation du CCN au réseau Tremplin, réflexions communes et synergies de fond pour renforcer la structuration du secteur chorégraphique régional et équilibrer de manière vertueuse les soutiens entre les deux opérateurs...

Cette coopération fait l'objet d'une convention cadre depuis 2022 afin de valoriser de part et d'autre le travail commun et pérenne entre les deux structures.

---

### **Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (2023, 2024, 2025) - A l'année**

L'École européenne supérieure d'art de Bretagne est un établissement public qui regroupe les 4 écoles supérieures d'art des villes de Brest, Lorient, Quimper et Rennes. Elle délivre un

---

enseignement en art, design et communication-design graphique qui conduit aux diplômes nationaux DNAP (valant grade de licence) et DNSEP (valant grade de master). Avec les trois options Art, Communication et Design ainsi qu'un master commun mené avec Rennes School of Business, le site de Rennes favorise les passerelles entre les options et les expériences interdisciplinaires.

Voisin-voisine du fait de la géographie, la relation EESAB / CCN est régulière avec de nombreuses actions proposées en direction des étudiant-es tout au long de l'année.

---

### **Les Ateliers Médicis (2023, 2024)**

#### ***Le centre à la marge***

Les Ateliers Médicis s'attachent à faire émerger des voix artistiques nouvelles, diverses, et à accompagner des artistes aux langages singuliers et contemporains. Ils accueillent en résidence des artistes de toutes les disciplines et soutiennent la création d'oeuvres pensées en lien avec les territoires. Ils favorisent ou organisent la rencontre entre les artistes et les habitant-es. La rencontre entre les Ateliers Médicis et le collectif a eu lieu en décembre 2020. Au regard des problématiques et questions mises en partage entre la direction du CCN (la marge vers le centre) et celle des Ateliers Médicis (le centre vers la marge) est née l'idée d'associer sur un temps dédié les deux équipes afin de créer un dialogue et favoriser un échange d'expérience croisé et concret autour d'enjeux communs.

Une première session s'est déroulée au CCN sur 2 jours en décembre 2021 durant lesquels les Ateliers ont organisé leur séminaire d'équipe. Le match retour aura lieu au 1er trimestre 2023 et amènera l'équipe du CCN à se déplacer à son tour à Clichy-sous-Bois.

---

### **Les réseaux**

Le collectif FAIR-E / CCN de Rennes et de Bretagne est engagé dans plusieurs réseaux professionnels :

#### ***ACCN / France***

Les membres de la direction ainsi que l'équipe permanente, en fonction des sujets, est actif dans les différents groupes d'échanges et de travail proposé au sein du réseau. Céline Gallet a également rejoint le bureau collégial de l'association en juillet 2022.

#### ***Tremplin / France***

Piloté par Danse à tous les étages, Tremplin rassemble des structures labellisées pour le développement de la danse et construit une dynamique entre ces acteurs et leurs associés, sur leur territoire. Aujourd'hui, le CCN contribue financièrement à son fonctionnement par le versement d'une cotisation annuelle et apporte un soutien financier, technique et opérationnel à certaines des équipes soutenues par le réseau.

#### ***Réseau Hip Hop Bretagne***

Le collectif apporte son soutien technique et opérationnel au Réseau Hip Hop Bretagne, notamment par l'accueil des réunions du réseau à Rennes. A partir de 2023, une participation renforcée au sein du réseau afin de favoriser la création d'actions communes et conforter la présence des esthétiques hip hop en Bretagne. Des discussions seront engagées en ce sens avec les membres historiques pour proposer que le CCN devienne tête de pont sur les trois prochaines années et renforcer ainsi l'impulsion existante et la visibilité des acteur.ices, structures et opérateur.ices qui oeuvrent au quotidien sur le territoire régional pour faire vivre les cultures hip hop.

#### ***Réseau hip hop européen***

Dans le cadre du programme *Europe créative*, le CCN est engagé dans la création d'un réseau hip hop européen entre l'Allemagne (Kampgnagel), la Suède (NorrlandsOperan), le Danemark (Dansekappellet), les Pays-Bas (Summer Dance Forever) et la France pour soutenir l'ancrage d'un espace de création renouvelé, en Europe, dédié aux artistes et équipes artistes issues du hip hop. Le collectif est actif au titre de sa compétence spécifique en ingénierie artistique et culturelle ainsi que sa connaissance des mécanismes de production et transmission propres aux danses hip hop.

---



**Novateur et humaniste,**  
**le modèle de**  
**gouvernance inscrit par**  
**le collectif renouvelle**  
**les modalités de travail,**  
**tant dans la gestion**  
**de l'équipement que**  
**dans la manière de**  
**s'approprier, en interne,**  
**les enjeux propres à**  
**un projet artistique**  
**protéiforme exigeant.**

**Impulsé par des**  
**principes innovants,**  
**ce pilotage repensé**  
**participe aux mutations**  
**à l'oeuvre dans le monde**  
**du travail et fait le pari**  
**de l'horizontalité, de**  
**l'intelligence collective**  
**et de la convergence des**  
**compétences.**

**Le projet de direction figuré par le collectif défend l'horizontalité des corps de métiers et promeut une gouvernance propice à la coopération et à la convergence des compétences.**

Ce mode de gouvernance offre, tout au long de la chaîne de valeurs, la possibilité de capitaliser sur une intelligence collective au bénéfice de tous.tes.

Inscrit au centre d'une économie créative, circulaire et collaborative, c'est un modèle alternatif, développé à l'abri des tendances dominantes; un changement réel de manière de penser les ressources humaines; l'engagement de faire régner une gouvernance démocratique dans la création et la gestion des projets.

C'est une dynamique positive qui vise à la modification des rapports sociaux et fait la part belle à la coopération entre les artistes pour parvenir à une production artistique et culturelle qui laisse vivre tous les types d'expression sans hiérarchie aucune; une approche innovante qui permet d'enrayer la concurrence entre artistes, porteurs.ses de projets, individus ou autre, confronté-es à la raréfaction des ressources et des financements à l'oeuvre dans nos sociétés en transition.

Notre projet participe ainsi pleinement à l'évolution indéniable du secteur culturel vers la mutualisation, le renouvellement et l'optimisation des modes de production. Il défend un système solidaire, vertueux et innovant qui permet, via les équipes en activité, de soutenir les projets en développement et rend efficient l'usage des ressources. Il impulse un esprit de fabrique permanente, à 360°.

## **L'équipe**

Depuis la prise de direction, et au fur et à mesure de la mise en place du projet, l'identification en nouvelles compétences a été réalisée et a engagé principalement la réorganisation du pôle activité afin d'ancrer de toute part la noblesse du vocable "production".

Aujourd'hui, le point d'équilibre semble acquis même si des ajustements et adaptations sont nécessaires dans le temps pour maintenir actifs les principes et modalités de travail souhaité par le collectif.

Une attention importante est également requise quant à l'évolution en interne et à l'accompagnement dans le temps de la montée en compétences des collaborateur.ices.

La charge de travail peut par ailleurs s'avérer importante pour certains postes et, sans une vigilance constante, engendrer un risque de surmenage.

Dans cette dynamique, sera engagée :

- La mise en œuvre d'un chantier pour interroger et adapter les enjeux contractuels propres à l'encadrement des artistes co-directeur.ices.
- L'adaptation du pôle production dédié au collectif pour accompagner au mieux le développement des parcours individuels.
- La consolidation de l'équipe permanente avec la création, dans la mesure du possible, de CDI pour certains postes actuellement en CDD.
- La poursuite du travail engagé depuis 2019 pour soutenir l'évolution des postes et des compétences en interne.
- La création d'un poste dédié à la coordination du média FAIR-E PLAY
- L'intégration, sous la forme d'un contrat de professionnalisation,

d'un-e second intervenant-e artistique et pédagogique pour faire face à l'augmentation des demandes sur *Playground* et engager l'ancrage des pratiques amateurs en danses hip hop sur le territoire régional.

- La mise en oeuvre d'une formation collective propre aux usages et enjeux du numérique dans le secteur artistique et culturel.

À noter que des difficultés de recrutement se posent à l'heure actuelle dans les métiers de la production et plus particulièrement dans le secteur de la danse. Former les personnes, amener à une compréhension historique et référencée des différentes esthétiques, soutenir l'apprentissage d'une méthodologie de travail en lien avec celles des artistes issu-e.s des danses dites autodidactes, déconstruire le rapport à la production / diffusion sont autant d'enjeux à prendre en compte pour encourager les vocations et accompagner la structuration des métiers de demain.

#### **Le comité social et économique conventionnel**

Instance de représentation du personnel dans l'entreprise, le comité social et économique conventionnel (CSEC) est instauré depuis février 2022. Suite aux dernières élections, le personnel a élu comme représentantes :

- Marion Roger : titulaire
- Fatima Rojas : suppléante

—

#### **Le budget**

Depuis 2019, les subventions publiques sont restées dans l'ensemble assez stables.

Pour faire suite à la demande d'augmentation de dotations publiques au début du projet FAIR-E, la Région Bretagne a pu consolider sa subvention structurelle en 2019 (10 000 €) ainsi que la DRAC en 2022 (10 000€). En corrélation, des aides complémentaires occasionnelles ont été mises en place par les partenaires (Ville de Rennes, DRAC) sans être soclées de manière définitive.

Aujourd'hui, passée la suspension sanitaire et l'affectation de fonds exceptionnels pour faire face à la crise, l'augmentation de la

NAO, l'inflation et l'impact économique de la crise énergétique génèrent une hausse mécanique importante des charges fixes de la structure avec, par conséquent, un disponible activités négatif dès l'exercice 2023. La viabilité du projet artistique et culturel initié par le collectif est donc menacée malgré l'engagement de l'équipe dans son ensemble et de ressources propres importantes.

#### **Stratégie financière**

Passé le vœu pieux qui porte sur l'obtention des demandes d'augmentation des dotations annuelles réitérées d'année en année, depuis 2019, il s'agira avant tout, de sécuriser structurellement le fonctionnement du projet d'établissement, dont l'activité de créations des artistes directeur.ices qui pâtit de la baisse du disponible activités là où le CCN bénéficie (et fait bénéficier) de dispositifs dédiés pour soutenir les équipes indépendantes et la mise en oeuvre d'activités dites complémentaires.

Afin de répondre concrètement aux problématiques identifiées, un changement de méthode comptable qui consiste à immobiliser les créations sera appliqué dès 2023. Il s'agit de neutraliser le coût de production (apport du CCN) dans le résultat lors de la création de l'immobilisation, pour finalement étaler ce coût (en amortissement) soit sur la durée d'exploitation moyenne des créations (3 ans) soit en fonction du nombre de dates de diffusion.

Elle intégrera, en complémentarité :

- La diversification des ressources propres, autrement que corrélée exclusivement à la diffusion des pièces du collectif, afin d'anticiper une éventuelle baisse de la diffusion.
- La mise en oeuvre d'un club de partenaires / mécènes pour déployer une partie de l'activité.
- L'augmentation mécanique des prix de cessions et des prestations.
- La maîtrise des charges au quotidien.
- La recherche de financements ponctuels pour l'activité (appels à projets, appels à participation).

Par équité et solidarité avec le secteur

chorégraphique, est actuellement envisagée (dans la mesure du possible) une augmentation de la grille salariale des artistes et techniciens intermittent-es salarié-es par le CCN.

#### **Droits de suite**

Un accord a été conclu pour la durée du 1<sup>er</sup> mandat (du 1<sup>er</sup> juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2022) et plafonnés à hauteur de 150 000 € HT.

Pour le 2<sup>ème</sup> mandat, les droits de suite ne seront plus reversés à Garde Robe pour les pièces que celle-ci a produite.

—

#### **L'équipement**

Le CCNRB dispose de trois sites, dont deux sont liés à l'activité :

- Le site à Saint Melaine comprend le studio Aktuel Force de 244,60 m<sup>2</sup> avec gradin rétractable de 100 places et le studio Francis Mbida de 120,40 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 19 personnes.
- Le site au Garage, mutualisé avec Réservoir Danse, comprend les studios Wanted Posse et Jeu de jambes de 298 m<sup>2</sup> et 289 m<sup>2</sup> avec un gradin de 90 places chacun, un espace modulable Boogie Lockers de 213,80 m<sup>2</sup> et le studio O'POSSE de 92,40 m<sup>2</sup>.
- Un lieu de stockage rue Roland Doré de 476,23 m<sup>2</sup>, avec une mezzanine de 228,58 m<sup>2</sup>.

Ces espaces de travail et de stockage sont mis à disposition par la Ville de Rennes.

En termes d'hébergement, le CCNRB loue dans le parc locatif privé un appartement pouvant accueillir 6 personnes. Et depuis 2020, la ville de Rennes a mis à disposition une maison pouvant héberger 8 personnes.

#### **Le Garage**

En 2022, un travail d'aménagement a été mené afin de repenser l'espace Boogie Lockers et en faciliter son utilisation pour l'organisation de journées professionnelles, de réunions, de rencontres ou encore comme bureaux temporaires ou cantine d'artistes.

En 2023, nous envisageons de pousser sa mutabilité actuelle pour l'ouvrir en espace de coworking semi-permanent aux

travailleur.ses indépendant-es dans le secteur culturel et encourager ainsi l'effervescence créative entre corps de métier.

En relation avec Réservoir Danse, une réflexion est par ailleurs engagée, en lien avec la Ville de Rennes, pour aménager et rendre plus conviviaux les espaces extérieurs du Garage.

### **Saint Melaine**

A partir de 2023, une étude sera menée pour permettre la mutation technique et technologique du studio Aktuel Force et être en mesure d'accompagner les tentatives et créations qui intègrent des médiums numériques.

## **Éco-éga-responsabilité**

Depuis 2019, une attention particulière est portée à l'écoresponsabilité au sein de la structure autour des enjeux suivants :

- Prévenir la production de déchets, améliorer la performance du tri, veiller à la propreté.
- Renforcer les économies d'eau et d'énergie, recourir à une énergie verte.
- Favoriser les alternatives à la voiture solo (vélo, transports en commun).
- Limiter les voyages en avion au strict nécessaire pour les tournées à l'étranger et ne plus recourir à l'avion pour toutes les tournées nationales et européennes quand le rail en permet l'accès.
- Développer les achats locaux, solidaires et respectueux de l'environnement.
- Contribuer au développement de l'économie circulaire et faciliter la mutualisation des ressources.
- Être un employeur responsable et agir pour le bien-être des équipes salariées.
- Favoriser la mixité des publics, la participation et lutter contre les discriminations.
- Améliorer l'accessibilité pour toutes les familles de handicaps.
- S'organiser et participer à la dynamique écoresponsable du territoire, en

dialogue notamment avec l'OSB, l'Opéra de Rennes, le Conservatoire, le Triangle et le TNB.

Ces engagements seront maintenus entre 2023 et 2025 avec une vigilance forte quant à la gestion des énergies (gaz, électricité) pour circonscrire au mieux la hausse des fluides et faire face à l'explosion de ce poste de dépenses ainsi qu'aux difficultés d'approvisionnement au niveau européen.

Un autodiagnostic annuel est d'ores et déjà mis en place, grâce aux outils proposés par la Ville de Rennes, qui permet de définir et tenir le plan d'action défini au préalable.

Par ailleurs, le CCN a été intégré par la Ville de Rennes au CFEE (championnat de France des économies d'énergie) pour le site du Garage.

### **La parité**

Les enjeux propres à la parité seront inscrits dans le déploiement du projet d'établissement, notamment dans la production, l'accompagnement et la programmation.

L'équipe de direction veillera également de manière permanente au respect mutuel dans les équipes et s'engage à mettre en exergue les attitudes sexistes entre salarié-es ainsi que les éventuelles inégalités de traitement, en particulier en ce qui concerne l'harmonisation vie privée familiale et vie professionnelle.

### **VHSS**

L'équipe de direction et les cadres de l'établissement suivront les formations requises dans le cadre de la prévention des violences et des harcèlements sexuels et sexiste.

Cela permettra de mieux appréhender ces enjeux, de comprendre et prévenir les comportements sensibles afin de mettre en place une démarche durable en faveur de la lutte contre les VHSS au sein de la structure.

### **L'accessibilité universelle**

Après un premier travail mené entre 2020 et 2022, une deuxième étape sera initiée dès 2023 pour renforcer l'accessibilité des locaux et de la communication afin d'accueillir tous les publics :

- Développement d'une version

spécifique du site web du CCN qui prend en compte les critères d'accessibilité.

- Création de FALC complémentaires à celui existant, notamment sur les oeuvres du collectif.
- Organisation d'une formation à destination de l'ensemble de l'équipe du CCN pour accueillir au mieux les personnes en situation de handicap.

Les réflexions portent également sur la mutualisation des subpacs (acquisition 2019) et sur la mise en accessibilité d'un studio permettant la venue aux spectacles des personnes malentendantes à l'aide de dispositifs techniques.

## **La communication**

### **Une nouvelle définition des supports de communication**

Raté, sérendipité, danses urbaines, utopie, marge... font partie des mots d'un abécédaire que le collectif a composé dans une posture artistique, éthique et philosophique qui dessine les contours du projet pour le CCN. Cette recherche sémantique qui s'affine depuis notre arrivée en janvier 2019 va de pair avec la volonté de soutenir l'émergence artistique, prôner l'altérité et l'horizontalité dans les échanges et les apprentissages. Ainsi, entre 2019 et 2021, malgré des années covid, il a été question d'affirmer la nouvelle identité du lieu, par une charte graphique et un logo épurés et tranchés.

Aujourd'hui, l'enjeu porte sur la traduction fine du projet du collectif par l'utilisation d'un abécédaire (initié lors de l'autoévaluation) comme socle d'une narration renouvelée. Ce parti pris, imaginé en complicité avec le designer Elamine Maecha, est de faire circuler de manière radicale et impactante, une sélection de mots de l'abécédaire précité et leurs définitions. Geste artistique fort, il sera déployé dans les différents espaces de diffusion et de visibilité pour intriguer, attiser le regard, faire réagir et réfléchir au sens de ce qui est devenu si habituel dans notre langage, qu'on ne le questionne plus. Cette campagne, fil conducteur de la saison 2022-2023 se déploiera ainsi sur tous les supports (affiches, flyers, façade du CCN...). Il s'agira avant tout d'adapter le déploiement de supports de communication à ce qui

fait l'ADN d'une maison CCN, c'est-à-dire un vivier d'artistes, un lieu laboratoire qui cherche à défricher les préconçus sur l'art et encourager l'essor de nouvelles esthétiques.

Une attention particulière sera toujours accordée à la qualité des supports imprimés. Objets sériels, limités, non-modifiables a contrario du flux illimité et malléable du digital, ils offriront au lecteur une expérience qui passe par une qualité visuelle, un repos de lecture au regard des sollicitations constantes des écrans, ainsi qu'une prise en main sensible et ludique.

Actuellement uniquement déployée en noir et blanc, l'évolution de la charte graphique général de l'établissement amènera progressivement à l'intégration de la couleur.

A noter qu'une utilisation raisonnée des supports papier pour la communication - voire une limitation volontaire de leur utilisation - sera également engagée.

#### ***Editorialisation des réseaux sociaux***

Au regard de la place de plus en plus présente des réseaux sociaux et outils dédiés au quotidien, un travail sera engagé pour définir la meilleure façon de communiquer et partager des contenus - de plus en plus nombreux - en fonction des personnes ciblées et des segments identifiés (data analyse).

Pour ce faire, un travail affiné de ciblage et d'editorialisation sera mené afin de créer une narration transmédiatique, qui encourage à la mise en circulation d'une information de qualité, adaptée au réseau dans laquelle elle est partagée.

#### ***Refonte du site internet***

Après la mise en ligne d'un premier site web en 2019, nous souhaitons aujourd'hui procéder à sa refonte afin de simplifier son accessibilité, fluidifier la navigation et offrir une meilleure hiérarchisation / arborescence quant à la présensation des contenus.

#### ***Façade et écrans digitaux***

Des écrans digitaux et la façade rue Saint Melaine, régulièrement renouvelés, sont investis par les événements d'actualité.

Sera activé le projet de passer commande d'une oeuvre éphémère à différent-es artistes et/ou proposer à un groupe d'étudiant-es de l'EESAB de s'emparer de la baie vitrée sur rue, pour faire de la façade du CCN un nouvel

espace d'expression original qui donne à lire et à voir autrement ce recoin particulier de la rue Saint Melaine.

L'utilisation des écrans sera limité dans le cadre du plan de réduction de consommation énergétique.

—

22 — 23 • CCNRB.ORG

H

H

A

A

R

R

Association CCNRB • 1000 Boulevard de la République • 35000 Rennes



rennes  
MÉTROPOLITAIN DE  
BRETAGNE

FAIR-E  
BRETAGNE

**48. Grille de lecture**

—

**49. Le collectif**

—

**50. Le répertoire**

—

**53. L'écosystème**

—

**56. Organigramme**

—

# GRILLE DE LECTURE

	Qui	Quoi	Où	Comment	Avec
<b>FAIRE COLLECTIF</b>	Chorégraphes du collectif	Développement des parcours individuels Production des oeuvres et formes chorégraphiques Diffusion des créations et du répertoire Coopérations Dérivations / invitations / cartes blanches	Local Région National Europe International	Disponible activités / subventions annuelles Ressources propres (coproductions / prestations) Appels à projets Appels à participation Aides spécifiques Mécénat	1 chargée de production collective 1 attachée de production collective 1 responsable action culturelle et formation professionnelle
<b>FAIRE EMERGER</b>	Artistes, compagnies et équipes indépendant·es	Accompagnement (ingénierie artistique, technique, opérationnel et logistique) Coproduction Diffusion Mise en réseau Production déléguée	Local Région National	Dispositif Artistes Associés Dispositif Accueil Studio Dispositif Danse en territoire Appels à projets Appels à participation Aides spécifiques Mécénat	1 chargée de production collective 1 régisseur général + renfort intermittent
<b>FAIRE PARTAGER</b>	Les gens ...	Heures joyeuses Grande distribution Millésime La quinzaine Radio Plouf !	Local Région	Ressources propres Dispositif Danse en territoire Appels à projets Appels à participation Aides spécifiques Mécénat	1 chargée de production collective 1 régisseur général + renfort intermittent
<b>FAIRE DEMAIN</b>	Scolaires, étudiant·es Danseur·es en voie de professionnalisation / professionnel·les Professionnel·les du champ social Enseignant·es Structures culturelles ...	Projets EAC Formation professionnelle Accompagnement des danseur·es PREAC Archivage Culture chorégraphique	Local Région National Europe	Dispositif EAC / DRAC Bretagne Appels à projets Appels à participation Aides spécifiques Mécénat	1 responsable action culturelle et formation professionnelle 1 chargée de production collective 1 mission service civique
<b>FAIRE DANSER</b>	Pratiquant·es amateur·ices Scolaires Tout public ...	Playground Temps d'activités périscolaires	Local Région	Ressources propres Appels à projets Appels à participation Aides spécifiques Mécénat	1 intervenant artistique et pédagogique 1 mission service civique
<b>FAIRE TERRITOIRE</b>	Structures, agences et opérateurs culturels Réseaux professionnels ...	Partenariats Coopérations Ingénierie	Local Régional National Europe	Ressources propres	1 chargée de production collective 1 régisseur général + renfort intermittent
<b>FAIRE ENSEMBLE</b>	Equipe permanente CCN Bureau du CCN Conseil d'Administration Partenaires	Fonctionnement Gouvernance Equipement Accessibilité Ecoresponsabilité Communication		Subventions de fonctionnement Subventions d'investissement	Equipe permanente

# LE COLLECTIF

---

## Bouzid Ait Atmane

---

C'est en arborant l'étendard du locking, danse debout intimement liée au funk et à la spontanéité, que Bouzid Ait Atmane s'accomplit comme performeur, puis comme interprète et chorégraphe.

En enjambant le clivage séparant battle et danse de plateau, "Zid" s'inspire du langage direct de la confrontation pour le transcrire sur scène. Il donne alors naissance à *Dans l'arène*, en 2015 avec Yanka Pédrón (cie YZ), puis à *R1R2 START*, première création solo hommage didacticiel à la culture du jeu vidéo. Avec *Manège* (2020), il convoque 6 interprètes sur un carrousel en mouvement à dessiner une chorégraphie de l'instant qui joue sur l'illusion d'optique et rappelle des souvenirs d'enfance. Féru d'innovation, il démultiplie les concepts des battles : *The Ones* invite des crews d'esthétiques plurielles ; *Fighting Dance Battle*, cosigné avec l'association 3 Hit Combo, fait se confronter 2 équipes, chacune constituée d'un danseur hip hop et d'un joueur de jeux de combat. D'un niveau à l'autre, Bouzid Ait Atmane donne forme à une intention chorégraphique singulière, valorisant le geste musical comme un aboutissement technique et esthétique tenant aussi bien de la pugnacité des protagonistes en scène que du hasard créatif.

---

## Iffra Dia

---

Aux prémices du breakdance en Europe, Iffra Dia, intègre Black-Blanc-Beur, la première compagnie de danse hip hop professionnelle française. Il participe à l'émergence du b-boying et à la construction de sa légitimité sur scène, tout en affirmant une vision de la danse sans contrainte, évoluant de manière empirique au contact du jazz, des danses debout, puis du langage contemporain.

Plus de trente ans après ses premiers passages au sol, Iffra Dia conduit un triptyque chorégraphique, *Hors jeux !* (2011), *Issue de secours* (2013) et *3.0* (2017), mettant en mouvement la quête d'identité, individuelle et collective, comme un moyen de se défaire du déracinement et de lutter contre le repli sur soi. En 2019, il signe *Passacaille*, avec le violoniste Fabien Boudot, un duo à la croisée du baroque et du hip hop. Dans la continuité de la conférence-performance *From Scratch* (2019), le projet participatif *Post Danse* (2021), propose d'interroger le rapport entre tradition et présent, en abordant cette fois, l'impact de la culture numérique dans le geste dansé.

---

## Céline Gallet

---

Aujourd'hui co-directrice du CCNRB, Céline Gallet ne revendique pas moins son rôle de productrice, véritable "femme de l'ombre" des arts de la scène. Ayant grandi dans l'immersion des théâtres et surtout dans leurs coulisses, évoluant de festivals en résidences d'artistes, elle développe, en plus d'un attachement prononcé à l'esprit de troupe, la croyance intime que le contact aux oeuvres permet la construction des individu-es. Tout au long de son parcours, elle agit, s'engage en faveur de la création d'outils communs et de l'horizontalité entre les artistes et les professionnel·les qui les entourent. Céline Gallet s'inscrit naturellement dans les interstices de la création avec la conviction du « faire » et du « faire ensemble » comme un protocole de mise en dialogue

des acteurs·trices, hors, et sur le plateau.

Au sein du groupe, main dans la main avec les artistes chorégraphes, Céline Gallet s'attèle à faire résonner le projet du CCN sur le territoire comme un espace "du commun et du sensible".

---

## Linda Hayford

---

Si Linda Hayford est reconnue comme une ambassadrice du popping, c'est dans la rencontre des genres et des postures que sa danse évolue. À partir du croisement des styles, la chorégraphe amorce une recherche esthétique portant sur la métamorphose. Son solo inaugural, *Shapeshifting*, matérialise ce pouvoir que représente le passage d'une forme à une autre dans une fresque intimiste où les chimères se succèdent tour à tour.

Dans *AlShe/Me*, Linda Hayford applique, aux côtés de son frère aîné, Mike Hayford, son regard sur le caractère transitoire du popping.

*Recovering* invite 3 interprètes à questionner le processus de guérison tout en s'appropriant les outils du vocabulaire "Shifting Pop" développés par Linda Hayford. Par le voyage à travers les sens et les gestes, la chorégraphe trouve, dans l'altération, l'objet d'une réflexion sur l'identité qui trouve son aboutissement dans la complexité du déplacement.

---

## Saïdo Lehlouh

---

Au milieu des années 90, le b-boying parisien fait éclater aux yeux du monde une nouvelle vision du break. *Wild Cat*, premier essai chorégraphique de Saïdo Lehlouh met en lumière ce style qui se distingue par sa fluidité et sa "finesse" propre au félin.

À travers l'apprivoisement du sol, « Darwin » conduit la recherche continue d'un vocabulaire corporel approprié à l'instant. En 2019, *Apaches*, performance à géométrie variable, organise et met en rythme les corps dans un espace de passage où les énergies et l'intention de sincérité constituent un propos en soi.

Aux côtés de Johanna Faye, avec qui il compose la compagnie Black Sheep, Saïdo Lehlouh explore dans *Iskio* (2015), puis *Fact* (2017), les possibilités de prise de parole dans le dialogue chorégraphique. En 2021, ils signent *Earthbound*, une chorégraphie qui célèbre la diversité d'une scène hip hop rebelle et underground, tout en interrogeant les codes de la performance au plateau.

---

## Marion Poupinet

---

Marion Poupinet parsème son parcours, en accord avec son héritage militant, d'une profonde intention de décroiser, de rendre accessible la culture pour tous·tes. En parcourant les coulisses de festivals de théâtre comme les scènes slam, elle s'applique à faire communiquer les univers de l'urbain, du rural, jusqu'aux grandes scènes nationales ; à faire des allers-retours "entre la marge et le centre".

De sa rencontre avec Céline Gallet, avec qui elle forme un binôme complémentaire, naît la structure Garde Robe, dédiée à l'accompagnement artistique et à la mutualisation des moyens de production.

Au sein du collectif de codirection, Marion Poupinet se

saisit avec ses camarades de l'outil institutionnel comme d'un nouveau terrain de jeu en réinventant les modes de gouvernance, en ouvrant le lieu sur ses publics, en partageant les outils de création et de diffusion et en favorisant la reconnaissance des artistes.

En faisant la jointure entre administration, production et direction opérationnelle, Marion Poupinet porte une intention singulière qui consiste à tenter d'ouvrir les champs des possibles comme on ouvrirait une danse... C'est à dire un pas après l'autre.

---

## Ousmane Sy

---

Depuis ses premiers footworks il y a bientôt trente ans, Ousmane Sy (1975-2020) s'attache à traduire en danse sa fascination pour le mouvement concerté d'une équipe de football. Son univers artistique, présent sur des terrains multiples, se compose de passements de jambes, de courses croisées, d'échanges transversaux entre le dance floor et la scène et d'un irrésistible désir de dépassement de soi à travers le groupe.

Un pied dans le club, l'autre dans le battle : c'est entre ces espaces d'expression qu'Ousmane, dit « Babson » revendique son appartenance à la house jusqu'à en devenir un des ambassadeurs majeurs en France. En décrochant le titre du « Battle of the year » en 2001 avec Wanted Posse, il porte la « French touch » au sommet de la scène internationale en transposant, au centre du défi, la gestuelle androgyne inspirée des boîtes de nuit new-yorkaises. Loin de s'interrompre aux frontières du plan Marshall, sa danse s'intéresse progressivement à ce que la rythmique house porte d'histoires croisées et de filiations afro-descendantes. Ainsi naît l'« Afro House Spirit », style contemporain empreint de l'héritage des danses traditionnelles africaines et antillaises.

Par la mise en scène, l'instigateur des soirées All 4 House, s'applique à accorder les cheminements individuels des danseuses du groupe Paradox-Sal, qu'il forme à la house depuis des années, au cours d'une création en plusieurs actes traitant des féminités en mouvement. Sont issus de cette démarche Queen Blood (2019) et One Shot (2021), deux corps de ballet qui oscillent entre figures d'ensemble et solos expressifs, dans le plaisir de la confrontation des styles. Ousmane Sy poursuit par le geste chorégraphique une recherche esthétique autant influencée par la masse que par l'esprit freestyle du hip hop, traversé par la conviction que l'identité s'accomplit au service de l'entité.

# RÉPERTOIRE – PRÉSENT

---

## Hors jeux ! - Création 2011

---

Iffra Dia

---

Spectacle tout public à partir de 8 ans

---

Solo - Durée : 20 minutes

---

Un personnage candide en marge, qui évolue à contre-courant et tente de trouver sa voie, de comprendre la machine à intégrer. Un corps qui se disloque, se cherche, essaie de se ranger dans une case alors qu'il n'y a pas de limite à cet espace.

En déroulant le fil des souvenirs d'une époque, d'une histoire qui peu à peu tombe dans l'oubli, Iffra Dia a choisi de montrer des tranches de vie mises à nu sur le tapis. Tel le témoignage d'un écorché vif, un solo intime évoquant rêve et désir d'ailleurs.

---

## Dans l'arène – Création 2015 > Reprise 22

---

Duo - Bouzid Aït-Atmane & Yanka Pedron

---

Format chorégraphique cheminant entre réalité et fiction, *Dans l'arène* s'adresse aussi bien aux danseurs qu'à un public non-initié.

À travers ce duo, Y et Z nous font partager le parcours d'un danseur hip hop dans le milieu des battles, de la salle de training au défi. D'hier à demain, entre ressenti et projections, ils interrogent ainsi l'impact du battle sur l'évolution de leur danse et de leur parcours artistique, qui lie à la fois recherche chorégraphique et performance pure.

Lauréat concours Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines 2014.

Spectacle lauréat – catégorie duo – du festival El Hop 2015, Barcelone.

2<sup>e</sup> prix – catégorie danse urbaine – festival Burgos in NY 2016.

---

## Iskio – Création 2015 > Reprise 21

---

Johanna Faye & Saïdo Lehlouh

---

Spectacle tout public – à partir de 10 ans

---

Duo - Durée : 30 minutes

---

*Iskio* interroge le ressenti, l'intériorité, toutes ces sensations que nous avons oubliées, mais que nos corps ont gardées en mémoire. Que se passe-t-il quand le langage se heurte au silence ? Quand l'urgence et l'immédiateté de la parole ne sont plus ?

- 50 -

Comment communiquer ?

Si le corps ne ment pas et que nous dansons ce que nous sommes, alors grâce à chaque membre, les corps converseront... pour mieux s'approprier. S'aimer.

Spectacle lauréat 2015 du Concours chorégraphique Prix Beaumarchais – SACD / CCN de Créteil et du Val-de-Marne

---

## Shapeshifting – Création 2016

---

Linda Hayford

---

Spectacle tout public à partir de 8 ans

---

Solo - Durée : 20 minutes

---

La danse de Linda Hayford est puissamment évocatrice. Son corps, habité par un esprit animal, suggère des formes et figures chimériques et surnaturelles. Le popping, sa technique de prédilection, et son style, d'une grande maturité, sont portés par l'univers sonore créé par le compositeur Abraham Diallo.

Dans cette introspection audacieuse, Linda Hayford invite le public à ressentir les états qui la traversent et nous livre ainsi son premier solo.

Spectacle lauréat – catégorie solo – du festival El Hop 2016, Barcelone.

Sélection Aerowaves 2017

---

## Apaches – Performance 2018

---

Saïdo Lehlouh

---

Tout public

---

Performance de groupe - Durée : variable

---

Performance chorégraphique sous tension, *Apaches* est un spin off – avec 40 danseurs – de la création *Wild Cat* de Saïdo Lehlouh.

Hors ou au plateau, en solo et en groupe, *Apaches* convoque en un même lieu des danseurs, longtemps considérés comme à la marge, qui font aujourd'hui la richesse du b-boying français.

Projet sélectionné Danse élargie 2018

---

## From Scratch – Conférence dansée 2018

---

Iffra Dia

---

Jeune public – à partir de 7 ans

---

*From scratch* est une conférence dansée participative qui retrace 30 ans de culture hip hop. Un focus spécifique est mis sur la danse, son vocabulaire et sa grammaire conjugués au présent et au passé, ce vers quoi elle tend, ses mutations et ses évolutions.

La performance est également abordée par le prisme de l'expérience de la transformation. À travers une transmission interactive, chacun est ainsi invité à revisiter différents fragments chorégraphiques.

Format tout terrain, elle se développe au sein des établissements scolaires, des médiathèques, chez l'habitant, dans les centres de loisirs.

---

## Queen Blood – Création 2019

---

Ousmane Sy

---

Spectacle tout public à partir de 8 ans

---

Pièce de groupe - Durée : 60 minutes

---

*Queen Blood* invite plusieurs danseuses du groupe Paradox-sal à bousculer leurs acquis techniques, à questionner leur rapport au geste et à la performance afin de rendre palpable ce que revêt, pour elles, la notion de féminité. Construit à partir des parcours et expériences personnels de chacune d'elles, *Queen Blood* est un concentré intime et vibrant qui plonge ses racines dans le populaire et qui s'actualise au présent.

Projet sélectionné Danse élargie 2018.

---

## Wild Cat – Création 2019

---

Saïdo Lehlouh

---

Spectacle tout public à partir de 6 ans

---

Pièce de groupe - Durée : 45 minutes

---

Forme chorégraphique sous tension, *Wild Cat* met en avant l'un des styles fondateurs de la danse hip hop – le b-boying – dont la réappropriation technique et esthétique par la scène française rappelle la façon précise et délicate de bouger d'un chat.

# RÉPERTOIRE – PRÉSENT

En évolution constante – la distribution peut changer au fur et à mesure que le projet se construit – *Wild Cat* propose dès lors un véritable d'espace d'expression individuelle et d'improvisation, où les contraintes spatiales et gravitationnelles s'effacent pour laisser vivre la poésie d'une danse vibrante et rendre ainsi hommage aux danseurs de l'instant.

---

## Alshe/Me – Création 2019

---

Linda Hayford

---

Spectacle tout public à partir de 8 ans

---

Trio - Durée : 30 minutes

---

Avec *Alshe/Me*, Linda Hayford approfondit sa recherche sur la métamorphose et la transformation physique. Dans cette pièce pour (et avec) un frère et une sœur, la notion de l'influence de l'autre sur soi, qu'elle soit subie ou non, ressentie ou intériorisée, devient centrale. Ce jeu à deux, entre similitudes et différences subtiles, tend ainsi à témoigner du lien fusionnel et de la connexion, si particuliers entre deux êtres proches, qui, au-delà des mots et de l'empathie implicite, laissent place à l'autre dans toute sa singularité.

---

## Passacaille – Création 2019

---

Iffra Dia

---

Jeune public – à partir de 6 ans

---

Duo - Durée : 15 min

---

À partir de la Passacaglia de Heinrich Bieber, Fabien Boudot, violon super soliste de l'Orchestre National de Bretagne, et Iffra Dia se retrouvent dans un lieu impromptu. À la croisée du baroque et du hip hop, cette performance est un dialogue entre deux artistes en résonance avec l'architecture d'un lieu.

---

## One shot – Création 2020

---

Ousmane Sy

---

Spectacle tout public à partir de 8 ans

---

Pièce de groupe - Durée : 60 min

---

Huit femmes se partagent la scène,

affirmant haut et fort leur singularité créative et leur gestuelle originale nourrie d'influences multiples, sur un mix musical de house dance et d'afrobeat. Un corps de ballet, constitué de cinq danseuses de Paradox-Sal et trois artistes invitées, est réuni autour d'un projet commun, entre figures d'ensemble et solos expressifs, dans le plaisir de la confrontation des styles.

---

## Earthbound – Création 2021

---

Johanna Faye et Saïdo Lehlouh

---

Spectacle tout public à partir de 8 ans

---

Pièce de groupe - Durée : 60 minutes

---

Du free jazz à l'électro, *Earthbound* célèbre la richesse d'une scène chorégraphique rebelle et underground.

À partir de leur duo *Ischio*, créé en 2015, Johanna Faye et Saïdo Lehlouh ont développé un langage personnel, fluide et dynamique où s'engagent de véritables conversations dansées. Avec cette nouvelle création, les deux artistes interrogent les relations chorégraphe-interprète-spectateur, dans une écriture née de l'instant et du temps passé à improviser ensemble.

Sonder les endroits inconnus, chercher la vulnérabilité dans le geste, en sont quelques consignes partagées pour repousser les limites du jeu. Interprètes, musiciens, parfois les deux à la fois, illustrent sur scène les nombreuses esthétiques du hip hop, les cultures et les façons d'être qui en découlent et qui s'expriment à travers la danse. La personnalité de chacun-e est la clé de cette authenticité qui s'incarne dans chaque fibre du corps et chaque modulation du son.

*Earthbound* est une jam collective dont les cartes se rebattent à chaque fois, laissant au spectateur la voie libre pour déjouer ses attentes et déplacer son regard.

---

## Post Danse – Création 2021

---

Iffra Dia

---

Spectacle participatif à partir de 8 ans

---

Durée : 60 min

---

Pour entrer dans la danse, chacun a son médium. Pour certains c'est la danse hip hop,

d'autres le classique, le jazz, le contemporain, ou les danses africaines...

Un langage intime et universel, une manière de raconter le monde qui nous entoure, de rendre compte de notre humanité en transmettant par le corps ce que la parole ne saurait ou ne pourrait exprimer. Internet a entraîné la création de nouvelles manières de danser et un rapport au corps différent, devenant un véritable lieu de transmission.

Grâce à l'outil précieux et le phénomène viral qu'est le tutoriel, on peut à présent tout apprendre sur le web... à condition de le vouloir. Les jeunes danseurs s'emparent et se servent de ces ressources quotidiennement pour améliorer leur technique et enrichir leur culture chorégraphique, produisant alors un jeu de miroir entre l'écran et l'individu en mouvement. C'est de ce constat qu'est née l'envie de créer une forme vivante et participative entre danse, théâtre et numérique.

Projet collaboratif imaginé par Iffra Dia, Benjamin Villemagne et Antoine Vanel, *Post Danse* se propose de questionner avec des danseur.ses amateur.ices (issu-es de conservatoires, spécialités danse, écoles de danse, etc.) le rapport entre le mouvement et l'écran, entre le geste et le pixel, entre la tradition et le présent.

---

## Recovering – Création 2022

---

Linda Hayford

---

Spectacle tout public à partir de 10 ans

---

Trio - Durée : 45 minutes

---

*Recovering* est un focus sur le chemin, le processus qui mène du traumatisme au sens large à la guérison. Soit de la vulnérabilité du choc à la force qui peut en découler. La guérison naît en fait d'une disparition... celle des maux et de leurs effets sur l'être, le physique, le mental, l'état final recherché.

3 interprètes deviennent les vecteurs de ces états et se dépassent de manière aléatoire. Ces évolutions disparates inscrivent une organisation de groupe en fonction de chacun, basé sur des principes du langage corporel *Shifting Pop* développé par la chorégraphe.

# RÉPERTOIRE – PRÉSENT

---

## Opening – Création 2022

---

Bouzid Ait Atmane et Saïdo Lehlouh

---

Spectacle tout public à partir de 6 ans

---

Pièce de groupe - Durée : 50 minutes

---

*Retour vers le futur du mouvement hip hop et hommage à sa force plus que jamais festive et subversive.*

Une fête entre amis, une ambiance un peu guindée. Entre flûtes à champagne et serveurs sapés, l'ennui n'est pas loin de pointer son nez. Rien n'a été oublié, pas même le DJ. Soudain, le hip hop surgit et s'empare des corps. Et les dix danseurs alternent battles et solos, scènes de groupes et instants suspendus dans une apparente désinvolture et une grâce renouvelée.

Avec cette proposition, les chorégraphes Bouzid Ait Atmane et Saïdo Lehlouh célèbrent ici la grammaire disruptive de d'une contre-culture qui ne cesse d'affirmer sa vivacité et sa créativité.

---

## BATTLES ET CONCEPTS

---

### All 4 House Master Cypher - Ousmane Sy

---

Battle tout public – à partir de 8 ans

---

Le *Master Cypher* réunit le temps d'une soirée des danseurs exceptionnels autour d'une seule et même musique : la house music. Dans le cercle, au rythme de l'énergie des danses d'aujourd'hui, tous les univers et tous les styles se rencontrent pour un moment de fête et d'échange.

### Break on – Saïdo Lehlouh

---

Battle tout public – à partir de 8 ans

---

*Break on* est une invitation inédite qui fait se rencontrer la pratique du b-boying et un style musical en live pour laisser s'exprimer et se mélanger, dans le mouvement et l'improvisation, le plaisir et la liberté de s'exprimer autrement.

### Do It Yourself – Bouzid Ait Atmane

---

Battle tout public – à partir de 8 ans

---

8 danseurs et danseuses habitués des scènes et des compétitions sont invité.e.s à se mettre en jeu pour un battle concept taillé sur mesure. Juge, DJ, speaker : c'est vous, cher public, qui êtes aux manettes de l'événement !

### Fighting Dance Battle – Bouzid Ait Atmane

---

Battle tout public – à partir de 8 ans

---

Un battle gaming où se rencontrent danseur.ses et gamers, retransmis en live sur Twitch. La communauté Twitch peut, à distance, générer des actions en direct dans la salle et devenir jury de l'événement.

### The Ones – Bouzid Ait Atmane

---

Battle tout public – à partir de 8 ans

---

Concept de battle all style 3 vs. 3 qui met au premier plan les esthétiques et prouesses de plusieurs équipes mais aussi de chacun.e des membres qui les composent.

**Dancing** – Bouzid Ait Atmane et Saïdo Lehlouh

---

Participatif tout public à partir de 6 ans

---

Durée : 3h

---

### UNE EXPERIENCE ARTISTIQUE

*qui rend hommage à la vivacité et à la créativité des danses hip hop et de la contre-culture.*

### UNE CELEBRATION CHOREGRAPHIQUE

*pour toutes et tous, en présence de dix artistes, pour un événement qui ouvre à la découverte et à la pratique collective.*

Dans le cadre de Paris 2024 et de l'Olympiade culturelle, Saïdo Lehlouh et Bouzid Ait Atmane, collectif FAIR-E / CCN de Rennes et de Bretagne, proposent Le Dancing.

Dédié à la mise en lumière d'une nouvelle génération d'artistes issue du champ underground et représentative du divers contemporain, cet espace événementiel propice au mélange des gens et des pratiques invite 11 artistes à partager

leur pratique artistique (musique, danse, beatmaking, MC et beatboxing), à 360°, avec tous et toutes, dedans comme dehors, pour un moment artistique joyeux et collectif.

Par cette proposition originale, l'idée est de créer une dynamique commune à la découverte des danses hip hop à partir de différentes thématiques.

Cette expérience permet d'amener un public intergénérationnel à des activités ludiques et d'engager les participant.es à s'immerger dans l'univers d'un.e artiste tout en de relevant le challenge de la danse.

# L'ÉCOSYSTÈME

---

## Jennifer Aujame (Bretagne)

---

Artiste-autrice, vidéaste, yogini, Jennifer Aujame, questionne nos manières d'habiter par la vidéo, l'enregistrement sonore, l'écriture ou la pratique du yoga. Avec elle, les images, les sons, les mots et le corps sont des outils pour déplacer et accompagner les mouvements de nos consciences et de nos corps.

---

## Guillaume Bariou / Biche prod (Pays de la Loire)

---

Enfant, il voulait être éleveur de crocodiles. Du genre Crocodile Dundee. Jeune adulte, il se voyait bien critique rock. Du genre gonzo. Mais ça ne s'est pas passé comme ça... Depuis, il est devenu metteur en scène, créateur sonore et performeur. Il est le directeur artistique de la compagnie Biche prod.

---

## Aurélien Catin (Île-de-France)

---

Aurélien Catin est auteur, membre du collectif La Buse et de l'association d'éducation populaire Réseau Salariat. En 2020 il publie "Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique" chez Riot éditions. En 2021, il participe aux deux éditions de *Radio Plouf!*, conçues par le CCN de Rennes et de Bretagne, en collaboration avec PNode.

---

## Santiago Codon Gras / Cie D-Dal (Île-de-France)

---

Originaire d'Argentine, Santiago découvre le hip hop et le break à l'âge de 15 ans lorsqu'il arrive à Marseille. Installé depuis 2015 à Paris, son style musical et original le fait vite remarquer. Il collabore régulièrement avec différentes compagnies dont la Cie Par Terre et la Cie Uzumaki tout en poursuivant le développement de ses projets personnels.

---

## Bruce Chiefare / Cie Flowcus (Bretagne)

---

B-boy accompli, danseur connu et reconnu par ses pairs, Bruce Chiefare a fait ses armes dans le monde du battle avant d'évoluer sur les plateaux, où sa gestuelle s'épanouit entièrement. Personnalité unique et sensible, il se révèle aujourd'hui en tant que chorégraphe dans sa compagnie Flowcus.

---

## Eliane Edou "Ndoho Ange" (Île-de-France)

---

Danseuse performeuse et artiste visuelle, Eliane Edou est née à Paris. Elle se forme aux techniques de danse hip hop en 2003 où elle se spécialise à la house dance et au hip hop freestyle. Soif de savoir elle étudie la technique Dunham au Centre Free Dance Song et se découvre alors un intérêt pour les danses dites de transe. En 2008, elle se forme à la photographie argentine au Centre Iris à Paris puis entame, jusqu'à ce jour, un travail d'autoportrait qui questionne le corps et sa représentation. En 2010, dans une quête d'approfondir ses connaissances, elle part en Guadeloupe étudier la technique Ka de Léna Blou qui est la rencontre entre la danse traditionnelle Gwoka et la danse contemporaine. Artiste indépendante, Ndoho Ange se questionne sur la spiritualité de notre temps en se mettant en scène à travers ses autoportraits photo et vidéo dans lesquels le rêve et la transe sont les sujets centraux.

---

## Collectif ÈS (Auvergne - Rhône-Alpes)

---

Le collectif ÈS : créer à 3, assembler leurs différents regards pour donner corps à leurs idées. Créer du spectacle vivant c'est proposer des objets vivants, vus, vécus par des vivants : un lien entre plusieurs personnes, sinon rien. Ils aiment ce partage-là et le cherchent à leur façon : par l'engagement du corps, l'action, le dévoilement de soi-même et même un peu de recul, de dérision de soi. Agir avec humour décale les points de vue et sait parfois mieux faire ressurgir les couches profondes de l'humain que ne le feraient les mots. Attention, ils prennent ça très au sérieux.

---

## Mahamadou Gassama "Gassama" / Cie Opitum (Île-de-France)

---

Mahamadou Gassama aka Gassama est un artiste français, bercé et évoluant dans un environnement multiculturel dans lequel il puise ses inspirations musicales et artistiques. Poète des mouvements né et éduqué dans l'art du b-boying, il a su marquer le monde des cyphers puis des battles à l'échelle nationale et internationale, inspirant ainsi des générations par son caractère singulier et son originalité. Dans l'intimité, il développe un langage propre à lui, organise sa philosophie de vie, basé sur son expérience et ses aspirations. Gassama s'inscrit aujourd'hui comme un artiste complet, alliant expérience et créativité, qui a pour seule façon de s'exprimer, ses mouvements.

---

## Garance Dor / Vincent Menu - Vroom

---

Née en 1979, Garance Dor est chercheuse et artiste. Agréée d'arts plastiques, elle est également enseignante en études théâtrales. Ses recherches universitaires portent sur la question de la partition et des scripts. Vincent Menu est, quant à lui, designer graphique, formé à l'école Supérieure des Arts Décoratifs de Stasbourg et graphiste indépendant depuis 2000. Ils sont l'une et l'autre cofondateur.ices de la revue d'artiste "Véhicule".

---

## Collectif Hinterland (Occitanie)

---

Fondé par Nicolas Fayol et Mehdi Baki, le collectif Hinterland se compose de danseurs, musiciens, cinéastes, plasticiens et philosophes qui, comme après un naufrage, ont rassemblé leurs outils dans cet arrière-monde qu'est l'atelier.

---

## Sofian Jouini / La 37<sup>ème</sup> chambre (Pays de la Loire)

---

Sofian Jouini est chorégraphe, danseur, comédien, directeur artistique de la 37<sup>ème</sup> Chambre. Formé à la danse hip hop, il est l'auteur de plusieurs pièces qu'il créé seul, en collectif ou à deux. Son dernier spectacle *Natures* (2019) est né en réaction à l'aliénation croissante de la mobilité des individus dans leur vie quotidienne, la sédentarisation et la rationalisation extrême des modes de vie. *Jedeya*, sa future pièce créée au festival *Waterproof* 2022, nous entraîne dans un voyage dans le temps où des récits de vie mis en mouvement invitent à une réflexion sur notre héritage culturel à travers les générations et les genres.

---

## Timothée Lejolivet (Île-de-France)

---

Timothée « Timo » Lejolivet est un artiste au croisement de la danse et de la photographie. Il se passionne pour le break et la culture hip hop dès l'adolescence. Avec son groupe Bad Trip Crew., il parcourt depuis les événements français et internationaux. Il suit parallèlement une licence et un Master en sciences politiques et sociologie à l'université Paris 8 durant lesquels il a régulièrement choisi sa communauté et sa passion comme terrain de recherche. C'est aussi à cette période qu'il se (re)saisit de la photographie comme moyen intime de garder des traces. Il développe depuis un style singulier d'auteur, au plus proche du "mouvement", une immersion à la fois esthétique, spontanée et documentaire. Par ses images créées, il souligne ainsi tant la force du moment vécu que celle de l'image prise. Il s'inscrit aujourd'hui dans un parcours mêlé d'interprète chorégraphique et de photographe.

---

## Massangila Lumengo "Yugson" / Hawks Method (Île-de-France)

---

Massangila Lumengo aka Yugson Hawks est à l'aise sur la scène mondiale en tant que danseur house et hip hop. En tant que membre de Wanted Posse et membre fondateur de Serial Stepperz, Yugson a remporté plusieurs fois le Juste Debout (une fois en hip-hop et cinq fois en house). Son style terre à terre et son sens de la musicalité très développé reflètent son ancrage dans la culture hip hop ainsi que ses origines congolaises. Yugson est à la fois danseur et chorégraphe, mais aussi DJ et professeur. Au cours des dernières années, il a développé la Hawks Method, un système de notation innovant qu'il utilise à la fois comme outil éducatif et comme outil de compétition.

---

## Sandrine Lescourant / Cie Kilai (Île-de-France)

---

Danseuse remarquée en France comme à l'international, interprète avérée et chorégraphe engagée, Sandrine Lescourant s'intéresse avant tout à l'aspect social de la danse. Elle milite notamment pour l'association Hip Hop 4 Hope qui a pour but d'éloigner la jeunesse des violences de la rue. Elle crée la Cie Kilai en 2014.

---

## Candice Martel / Cie K10 (Île-de-France)

---

Artiste multi-facettes accomplie, aussi bien directrice artistique, danseuse, chanteuse, tap-dancer... Candice Martel est née en France, mais a débuté sa formation de danseuse classique à Genève, en Suisse. Repérée à l'âge de 16 ans, elle intègre le Grand théâtre de Genève, sous la direction d'Alfredo Arias. Rêvant de théâtre musical, elle part en 1992 à New-York pour étendre sa formation. De retour en Europe, la voilà qui arpente les scènes des comédies musicales en Allemagne, Belgique et France. Elle travaille également avec le chorégraphe Redha Benteifour, puis prend un virage plus contemporain à partir des années 2000. Aujourd'hui, Candice Martel est la directrice artistique, chorégraphe multidisciplinaire de la Cie. K10. A travers des oeuvres transdisciplinaires, son travail s'axe autour de questions sociétales quelle porte à l'écran ou à la scène.

# L'ÉCOSYSTÈME

---

## Thierry Micouin / T.M Project (Bretagne)

---

Après avoir obtenu une thèse de docteur en médecine, Thierry Micouin se forme au théâtre puis à la danse. Il est notamment interprète pour Philippe Minyana, Mié Coquemot, Valérie Onnis, Olivier Dubois. Depuis 2002 il collabore avec Catherine Diverrens en tant qu'interprète et vidéaste. Cette chorégraphe évidemment, comme Dominique Mercy et Malou Airoudo associés au Tanztheater Wuppertal, sont les trois piliers fondamentaux, fondateurs de son identité de danseur. Ils l'inscrivent dans la spécificité d'un travail ancré non seulement sur la technique mais aussi sur la perception de l'espace, la matérialisation du temps et l'exploration profonde de la mémoire et de l'imaginaire. Parallèlement à son activité de danseur, Thierry Micouin développe un travail de création et de recherche sur l'image et la vidéo.

---

## Maëva Deyrolles / Cie Brainstorm (Île-de-France)

---

Issue de la danse hip hop, la compagnie Brainstorm développe un univers très visuel, inspiré par les mouvements à illusions d'optique propre à l'art scénique de la magie et où la danse est mise au service de l'inspiration pure et simple.

---

## Blondy Mota-Kisoka (Île-de-France)

---

Danseur depuis 2001, Blondy pratique le popping et le break. Spécialiste de la technique du robot, également appelée l'animation, il excelle dans ce domaine qui requiert maîtrise et précision. Alliant effets et puissance, ce showman a fait ses premières armes dans la rue. Il expérimente la scène en tant qu'interprète au sein de plusieurs compagnies (Compagnie Par Terre, Cie 6e Dimension, Cie YZ). Blondy performe également dans des battles nationaux et internationaux de renom où il se démarque par son style et sa virtuosité.

---

## Mounia Nassangar (Île-de-France)

---

Pour Mounia Nassangar, le waacking est avant un moyen de communication, d'expression et de liberté. Initiée par son frère breakeur à l'âge de 10 ans, elle s'essaye tôt à différents styles avant de se passionner pour le waacking et intégrer la *Ballroom scene* parisienne en devenant membre de l'Icône House Of Mizrahi en 2014. Aujourd'hui, Mounia est l'une des figures majeures du waacking. Outre sa carrière de danseuse, on a pu la découvrir actrice dans le film dans *Climax*, de Gaspard Noé primé à la quinzaine des réalisateurs en 2018, modèle chez Jean-Paul Gaultier, interprète dans *Earthbound* de Johanna Faye et Saïdo Lehlouh ou encore directrice artistique de l'événement *Waack in Paris* à la Gaîté Lyrique.

---

## Nosfell (Île-de-France)

---

Autodidacte, chanteur, compositeur, multi instrumentiste, Nosfell apprend son métier sur le terrain, en se confrontant à tous types de lieux et de publics. Il raffine un équilibre unique entre travail vocal et un accompagnement instrumental sophistiqués, tout en développant un univers littéraire très personnel. Onirique et baroque, souvenir revisité et méticuleusement travaillé d'histoires racontées par son père, cet univers est servi par un registre vocal d'une grande souplesse et amplitude. Surfant entre des

aigus suaves et des graves très sombres, sans jamais perdre la qualité intime de son chant, Nosfell module les nuances en se jouant des stéréotypes et des clichés masculins-féminins. Son engagement physique, sa façon d'incarner la musique, le poussent naturellement à collaborer avec des danseurs et chorégraphes.

---

## NSDOS (Île-de-France)

---

NSDOS, alias Kirikoo Des, a cherché, après des études de danse, à créer des sons sur lesquels poser ses mouvements pour ensuite imaginer un nouvel ordre sonore, une approche alternative de la musique – par abstraction. Parfois appelé le « hacker de la techno », l'artiste déforme les outils technologiques en créant un lien entre les machines et la matière.

Il collecte des données vivantes à l'aide de capteurs ou d'appareils interactifs et les injecte dans le squelette rectiligne de la musique électronique pour créer une matrice organique. NSDOS invite le public à repousser avec lui les limites du corps, des objets et des sons.

---

## Gabin Nuissier / Cie Aktuel Force (Île-de-France)

---

Parrain charismatique de la danse hip hop française et fondateur de la compagnie Aktuel Force, Gabin Nuissier a traversé toutes les étapes de l'histoire du hip hop français. Passionné depuis l'enfance par les arts martiaux, il en tire sa vitalité et son impulsion dans son rapport dansé. Son esprit de recherche le conduit à nourrir ses inspirations hip hop de styles aussi divers que ceux des danses contemporaines et classiques ou du flamenco. Aujourd'hui, il continue à danser et concentre son travail sur la chorégraphie et la transmission.

---

## Filipe Francisco Pereira Silva (Île-de-France)

---

Né à Lisbonne, élevé entre la France et le Portugal au sein d'une famille francoalgérienne et capverdienne, Filipe Francisco Pereira Silva est, dès son plus jeune âge, initié au rythme de la musique africaine. Adolescent, il découvre les clubs et se passionne pour la musique électronique et la danse électro. Plus tard, c'est avec les danses hip hop qu'il tisse un lien fort, voyageant à travers le monde pour participer à différents événements. Après avoir fini ses études à Lisbonne, Filipe Francisco Pereira Silva s'installe sur Paris et partage son temps entre la formation et la scène, notamment dans la création Elekrik de la compagnie Blanca Li et en tant que membre du groupe double champion du monde de danse électro Alliance Crew.

---

## Simon Tanguy / Cie Propagande C. (Bretagne)

---

Chorégraphe et danseur, Simon Tanguy pratique le judo 10 ans avant de créer ses propres spectacles dans une compagnie de cirque à Saint-Brieuc. À 21 ans, il obtient une licence de philosophie à Rennes, s'initie à la danse contemporaine, et poursuit une formation au théâtre physique et au clown à l'école du Samovar (Paris). Il y approfondit les notions de corps burlesque, de jeu bouffonesque et grotesque. Sa physicalité est un alliage explorant l'intensité du mouvement, les états extrêmes d'émotion et la musicalité changeante d'un corps alerte. Il transpose dans la danse l'énergie et la transparence du clown, en mélangeant leurs principes d'improvisation

et de composition. Dans ses pièces, les interprètes sont toujours pris dans un flot de différents éléments (émotions, mots, qualités). En passant à travers une multiplicité d'états, Simon Tanguy reflète la vélocité changeante dans laquelle nous vivons.

---

## Lumi / Sons of Wind (Île-de-France)

---

Les Sons Of Wind incarnent un style de vie. Depuis leur création en 2013, ils explorent l'univers du hip hop freestyle, dans le mouvement comme dans la musique, pour défendre au mieux un héritage culturel commun qui se conjugue du passé au futur.

---

## Marina de Remedios (Île-de-France)

---

Andalousienne, Marina de Remedios pratique le flamenco et la danse espagnole depuis l'enfance. Des traditionnels "tablaos" jusqu'au travail chorégraphique avec Rubén Olmo, José Maldonado ou le Ballet Flamenco de Madrid, elle propose une danse en accord avec sa génération. Aujourd'hui, elle co-dirige artistiquement la compagnie Mucha Muchacha, enseigne dans les académies madrilènes et représente sa culture en tant qu'interprète, notamment au sein de la Cie Black Sheep, dans le spectacle *Afastado Em* de Johanna Faye, ou chez Ousmane Sy, dans *One Shot* présenté au festival Suresnes cité danse en janvier 2021.

---

## Yanis Smaili "Pac Pac" (Auvergne - Rhône-Alpes)

---

Yanis Smaili, plus connu sous son nom de b-boy Pac Pac, est né et a grandi à Lyon dans une famille d'origine algérienne au sein de laquelle la musique a une place primordiale. Il n'a que 6 ans quand il découvre le break et rejoint plus tard les célèbres Bad Trip Crew à Paris et Tekken Crew à Lyon. B-boy dynamique et singulier, Pac Pac se fait un nom dès ses 15 ans dans les battles internationaux en collectionnant les victoires. Il est couronné champion de France 1 vs 1 au Battle of the Year en 2019, remporte à trois reprises le Red Bull BC One France et intègre l'équipe de France de break pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Pac Pac voit le break et la danse de manière générale comme une émotion qu'il faut savourer, sa tactique principale en battle étant d'être concentré tout en prenant du plaisir. Artiste pluridisciplinaire, Pac Pac est également graffeur et musicien. Il joue de plusieurs instruments, crée ses propres beats et compositions, et se produit en tant que DJ dans différents événements.

---

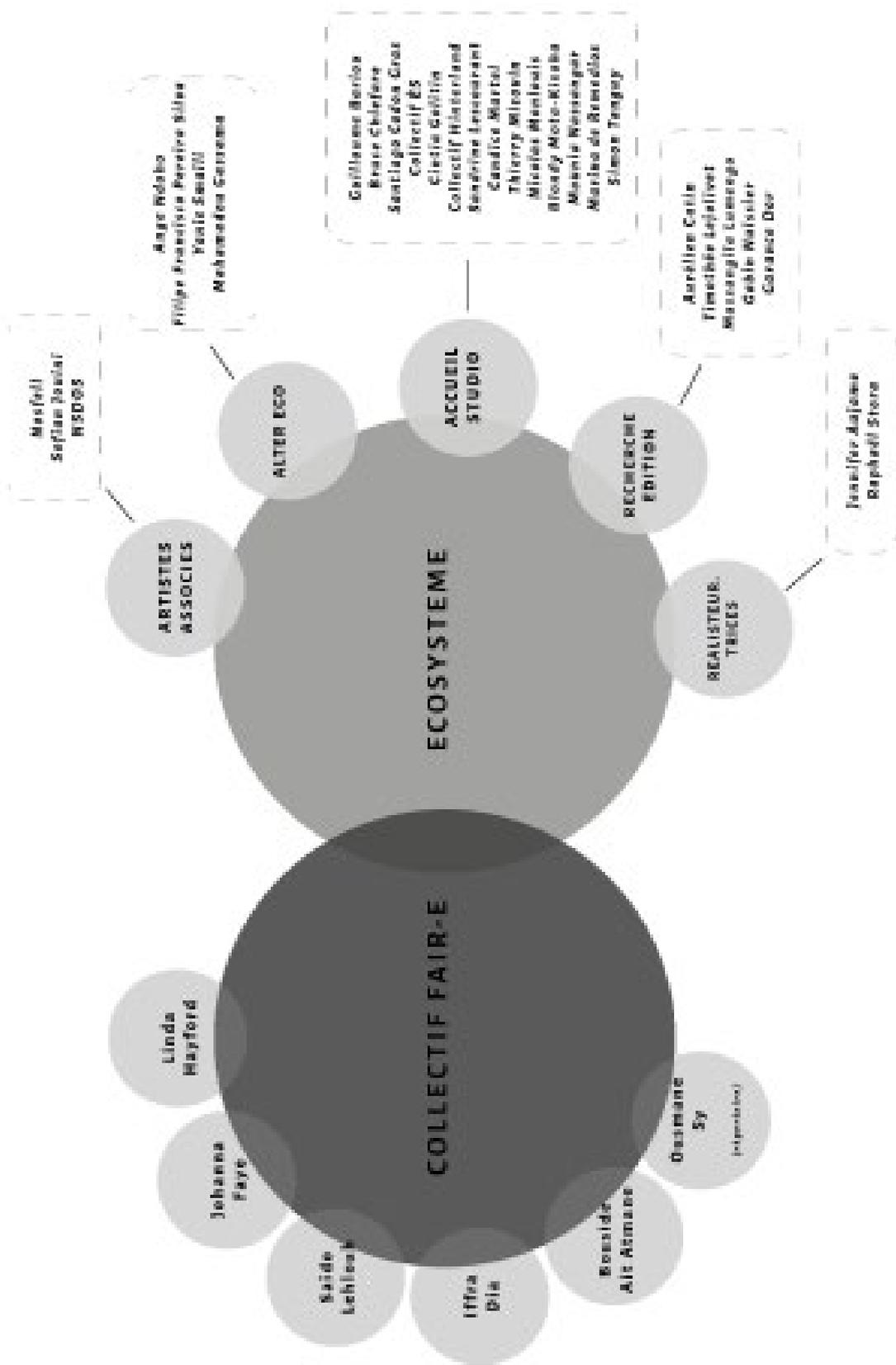
## Raphaël Stora (Île-de-France)

---

"Ancien" danseur de la scène hip hop new style, Raphaël Stora, créateur vidéo, écrit et réalise "Les promesses du sol" (2017), websérie produite par Arte qui rembobine avec nostalgie les premiers battles de break et les rencontres qui ont bouleversé le parcours du réalisateur. Audacieuse, brute, éclectique, à l'image de la culture hip hop, cette websérie porte en mémoire les danseurs urbains, leurs mouvements et leurs histoires. Raphaël Stora poursuit aujourd'hui son travail de réalisation en collaborant avec une pluralité d'artistes.



# FONCTIONNEMENT ENVIRONNEMENT ARTISTIQUE CCN



FAIR-E COLLECTIF

FAIR-E PARTAGER

FAIR-E DEMAIN

FAIR-E TERRITOIRE

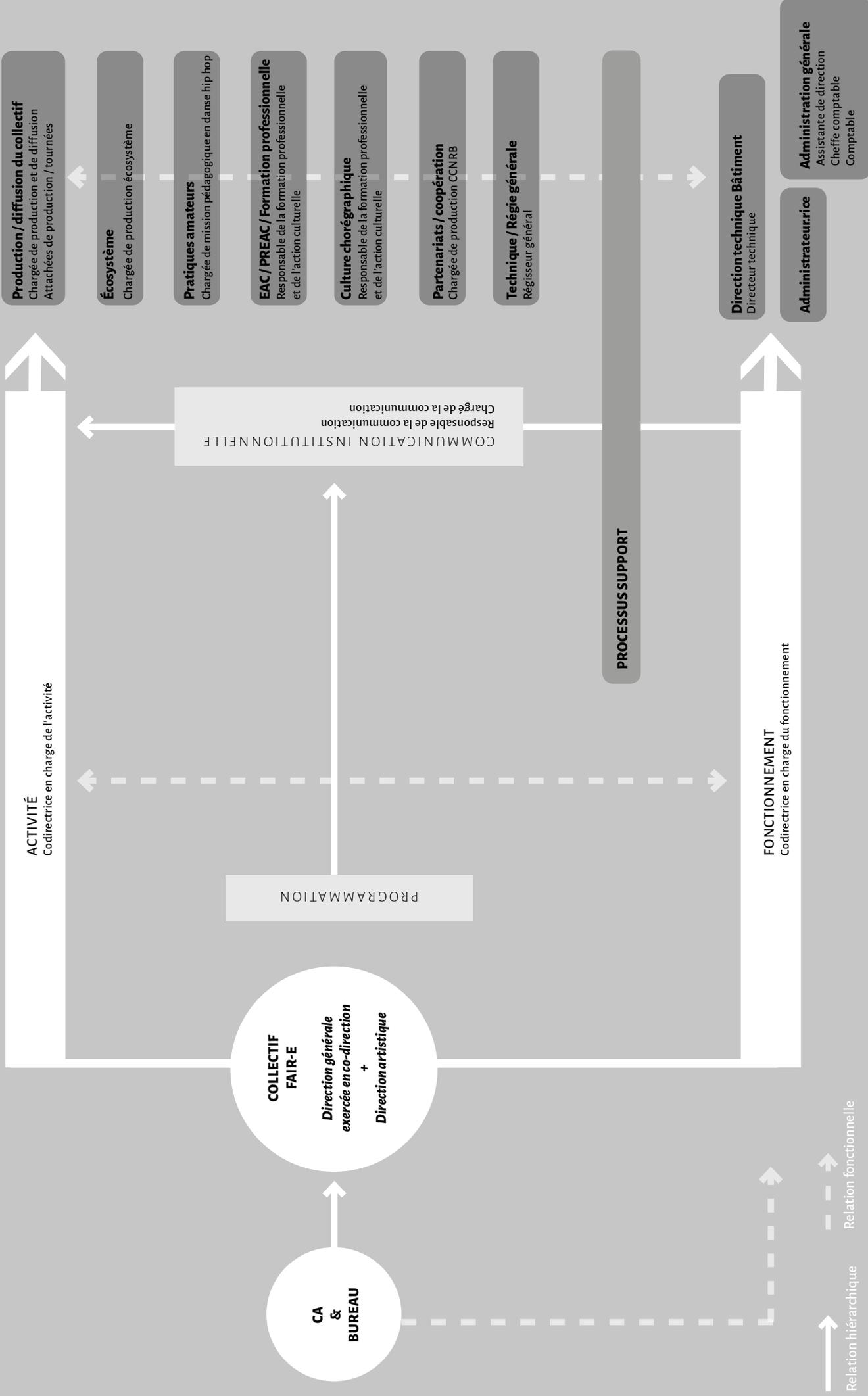
FAIR-E DANCER

# ORGANIGRAMME CCNRB

PROCESSUS DE GOUVERNANCE

PROCESSUS DE DIRECTION

PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE



## Commentaires sur les budgets prévisionnels 2023 – 2024 – 2025

## Précisions concernant les charges et produits

## Répartition des charges liées à l'activité et au fonctionnement

	2023		2024		2025	
Activité	1 813 528 €	57%	1 993 046 €	58%	1 397 581 €	49%
Structure	1 311 588 €	41%	1 330 264 €	39%	1 361 920 €	48%
Saison	77 649 €	2%	89 008 €	3%	90 367 €	3%
<b>Budget global</b>	<b>3 202 765 €</b>	<b>100%</b>	<b>3 412 318 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 849 868 €</b>	<b>100%</b>

Les parts de l'activité, de la structure et de la saison sont stables en 2023 et 2024. Le budget prévisionnel 2025 est une projection de fait moins précise.

L'augmentation de la NAO, l'inflation et l'impact économique de la crise énergétique génèrent une hausse mécanique importante des charges fixes de la structure.

En conséquence, nous sommes face un disponible activité négatif. En effet, après déduction des charges liées au fonctionnement et à la saison, le disponible pour l'activité devient négatif en 2023.

Disponible pour l'activité	
2023	- 75 554 €
2024	- 110 895 €
2025	- 153 886 €

**Détail Activité :**Droits de suite :

Les droits de suite Garde Robe étaient versés uniquement sur le premier mandat. Ils n'apparaissent donc plus dans les budgets.

Immobilisation des créations :

Face à la situation financière délicate, nous avons réfléchi à un changement de méthode comptable qui consiste à immobiliser les créations.

Une immobilisation :

- doit rapporter un avantage économique futur,
- a son coût ou sa valeur qui peut être évalué avec une fiabilité suffisante,
- a un coût qui se rapporte à un projet nettement individualisé, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels association.

La création d'un spectacle répond à cette définition. Elle aura un impact sur le bilan et le compte de résultat. En effet, on neutralise le coût de production (apport du CCN) dans le résultat lors de la création de l'immobilisation. Et, finalement, on étale ce coût (en amortissement) soit sur la durée d'exploitation moyenne des créations (3 ans) soit en

fonction du nombre de dates de diffusion. Pour le budget prévisionnel 2023, nous avons appliqué un amortissement linéaire.

Pièce	Chorégraphe	Date de création	Apport CCN – Immo incorporelles (compte 721)				Amortissements (compte 681)			
			2023	2024	2025	TOTAL	2024	2025	2026	2027
Hexagone	Iffra Dia	2023	28 000			28 000	9 333	9 333		
Témoin	Saido Lehlouh	2023	70 578			70 578	23 526	23 526		
Solo(s)	Collectif FAIR-E	2023	73 788			73 788	24 596	24 596		
Taïeki	Bouside Ait Atmane	2024		85 368		85 368	28 456	28 456	28 456	
Abimes	Linda Hayford	2025			46 125	46 125		15 375	15 375	15 375
<b>TOTAL</b>			<b>172 366</b>	<b>85 368</b>	<b>46 125</b>	<b>303 859</b>	<b>85 911</b>	<b>101 286</b>	<b>43 831</b>	<b>15 375</b>

Dans budget Activité, ligne de la création

1- L'apport CCN est inscrit en produit

2- L'amortissement est inscrit en charges

### Détail Structure :

Part du fonctionnement / Charges

	Total du fonctionnement	Total des charges	Part fonct. / Charges
2023	1 311 588 €	3 202 766 €	41%
2024	1 330 264 €	3 412 319 €	39%
2025	1 361 920 €	2 849 868 €	48%

### Masse salariale

Concernant la masse salariale, une augmentation de 2 % a été appliquée. Une NAO (négociation annuelle obligatoire) est en principe négociée avec les syndicats tous les ans. La masse salariale est calculée sur la base de l'équipe permanente, qui est actuellement à l'image du projet du collectif.

A noter cependant que le 2<sup>nd</sup> poste d'attaché de production (poste créé en CDD sur la saison 2021-22) dont les missions étaient notamment la logistique de tournée est remplacé par une stagiaire au premier semestre 2023. Selon la diffusion, il est possible que ce 2<sup>nd</sup> poste soit nécessaire.

Un poste en contrat de professionnalisation à temps partiel a également été provisionné sur la saison 2023-24 aux vues de la demande grandissante de projets EAC et de cours hip hop.

Nous accueillons par ailleurs deux volontaires Service civique pour les projets Playground et FAIR-E Play.

Postes en CDI en 2023 :

AIT ATMANE	Bouside	Co-directeur	Direction	Cadre
CHAPITEAU	Chloé	Prod CCNRB	Prod. activité	Agent maîtrise
CHARBONNIER	Lucas	Chargé de communication	Communication	Agent maitrise
CIORA	Rachel	Administratrice	Administration	Cadre
Desmulie	Elise	Prod. Ecosystème	Accompagnement	Agent maîtrise
DIA	Iffra	Co-directeur	Direction	Cadre
FAYE	Johanna	Co-directrice	Direction	Cadre
GALLET	Céline	Co-directrice	Direction	Cadre
GUIOT	Thierry	Directeur technique	Technique	Cadre
HAYFORD	Linda	Co-directrice	Direction	Cadre
HERVOUIN	Estelle	Assistante de direction	Direction	Cadre
JOURNAUD	Clémence	Responsable de l'action culturelle & formation	Action culturelle / Formation	Cadre
LEHLOUH	Mustapha	Co-directeur	Direction	Cadre
LHOPITALIER	Joël	Régisseur général	Technique	Cadre
MOUAFO	Aurélien	Chargé de cours	Action culturelle	Agent maitrise
PHILIP	Béatrice	Chef Comptable	Administration	Cadre
PINEL	Chantal	Responsable de la paie	Administration	Cadre
POUPINET	Marion	Co-directrice	Direction	Cadre
ROGER	Marion	Chargé de production et de diffusion	Prod. Collectif	Agent maitrise
ROJAS	Fatima	Responsable de communication	Communication	Cadre

Postes en CDD :

DA SILVA	Aline	Attachée de production	Prod. Collectif	Agent maitrise	Fin CDD : 30/10/23
		Intervenant artistique	Action culturelle	Contrat de prof.	A partir de juin 2023

Par ailleurs, les taux horaires des techniciens et régisseurs ont été réévalué à compter de janvier 2023 (indiqués dans Personnel d'accueil non permanent en Saison ainsi que dans chacun des projets au CCN en Activité). La dernière réévaluation date de 2015.

	2015	2023
Technicien.ne / Habilleur.euse	13,75 € brut / h	14,50 € brut / h
Régisseur.euse Lumière/Son/Plateau/Vidéo	15 € brut / h	16,50 € brut / h
Régisseur.euse général.e	17 € brut / h	18,50 € brut / h

### Détail Saison

Les charges liées à la saison correspondent aux charges transversales du CCN.

La part de personnel d'accueil non permanent connaît une baisse depuis 2021 du fait de la création du poste de régisseur général en CDI.

La mise à disposition d'une maison par la ville de Rennes nous permet d'accueillir en résidence et héberger 8 personnes supplémentaires ; Nombre d'hébergement possible avec les 2 logements : 7 à 14 personnes.

### Part des ressources propres / Produits

	Total des ressources propres	Total des produits	Part ress. Propres / Produits
2023	1 561 579 €	3 202 766 €	49%
2024	1 825 437 €	3 412 318 €	53%
2025	1 335 326 €	2 849 867 €	47%

Les recettes propres comprennent les ventes de spectacles des chorégraphes du collectif, la billetterie liée aux événements, les recettes liées à l'action culturelle, les prestations de service.

Les subventions de fonctionnement restent stables.

Les aides à l'emploi correspondent à :

- FONPEPS (prime à l'emploi pérenne des salariés du spectacle)
- la pérennisation d'un emploi jeune par la Ville de Rennes)
- soutien contrat de professionnalisation

**CCNRB**  
**CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE RENNES ET DE BRETAGNE**

**BUDGET 2023**

BUDGET RECAPITULATIF 2023

<b>STRUCTURE</b>			
<b>Subventions et produits<sup>(1)</sup></b>		<b>Produits</b>	
Subventions de fonctionnement		1 271 040	
Subventions en nature (hors personnel)		0	
Subventions en nature (personnels)		0	
Autres subventions dont aides à l'emploi		38 976	
Subventions complémentaires			
Autres produits de gestion			
Transferts de charges et reprises sur provisions		2 007	
Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat		836	
<b>total des produits</b>		<b>1 312 859</b>	
<b>Charges de la structure en ordre de marche</b>			<b>Dont loyers VDR(2)</b>
	<b>Charges</b>		
Frais de fonctionnement	295 328		67 029
Charges en nature			
Personnel mis à disposition			
Masse salariale	990 629	0	ap(3)
Dotations aux amortissements	41 655		
Dot. aux provisions pour risques et charges	6 000		
Impôts sur les bénéfices et assimilés	-22 023		
<b>sous-total</b>	<b>1 311 588</b>		
<b>Charges et produits financiers</b>		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
		0	824
<b>Charges et produits exceptionnels (hors subventions d'investissement)</b>		0	0
<b>Total</b>	<b>1 311 588</b> B	<b>1 313 683</b> A	
			<b>DISPONIBLE (A-B)</b> 2 095 C

<b>CHARGES ET PRODUITS ANNUELS DE SAISON</b>			
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Résultat</b>
Communication générale	25 000	0	-25 000
Personnel d'accueil non permanent	6 000		-6 000
Autres charges et produits	46 649		-46 649
<b>TOTAL</b>	<b>77 649</b> D	<b>0</b> E	<b>RESULTAT (E-D)</b> -77 649 F

<b>DISPONIBLE POUR L'ACTIVITE (C-F)</b> -75 554	
Si le résultat net (V) est nul, le montant (C-F) doit être identique à celui indiqué dans la case S (page suivante)	

(1) ne figurent ici que les subventions et les produits qui ne sont pas directement affectés à l'activité

(2) dont loyers conventionnels

(3) dont masse salariale des artistes permanents (ap) dont la contrepartie figure en g1, m1 et p1

**BUDGET RECAPITULATIF 2023**

<b>SPECTACLE VIVANT : ACTIVITÉ DE PRODUCTION</b>			Charges	Recettes	Subv° et aides affectées: Fonds Dédiés & Subv° Exceptionnelles	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés à la production						0
Productions et coproductions gérées	<i>montages production :</i>					
	Hexagone	<i>Création 2023</i>	86 833	62 500	15 000	-9 333
	Témoin	<i>Création 2023</i>	200 104	176 578		-23 526
	Solo(s)	<i>Création 2023</i>	98 384	73 788		-24 596
	Taieki	<i>Création 2024</i>	30 000	30 000		0
	Recovering		10 000			-10 000
	Fighting dance battle		5 000	2 500		-2 500
	Divers reprises		10 000			-10 000
	Tournées de spectacles		576 003	820 389		244 386
	Coopérations		177 000	223 000		46 000
Coprod. non gérées	<i>Accueil studio</i>	86 500	5 000	69 000	-12 500	
	<i>Artistes associés</i>	60 000	5 000	55 000	0	
Résidences et studios dont						0
<b>TOTAL</b>			<b>1 339 824</b> G	<b>1 398 755</b> H	<b>139 000</b> H'	<b>197 931</b> I

<b>SPECTACLE VIVANT : ACTIVITÉ D'ACCUEIL</b>			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Accueils	<i>Plateau DRAC</i>					0
	<i>Glaz music</i>					0
	<i>Réseau hip hop Bzh</i>		3 000			-3 000
	<i>Autres</i>					0
<b>TOTAL</b>			<b>3 000</b> J	<b>0</b> K	<b>0</b> K'	<b>-3 000</b> L

<b>AUTRES ACTIVITÉS ARTISTIQUES</b>			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés aux autres activités art.						0
Festivals	<i>Festival Maintenant</i>		1 500			-1 500
	<i>Festival TNB</i>		8 000			-8 000
	<i>Festival Mythos</i>					0
	<i>Festival Ciné corps</i>					0
	<i>Vortex</i>		3 000			-3 000
	<i>Hip Hop Games</i>		1 500			-1 500
	<i>Danse Elargie</i>					0
	<i>A domicile - Guisseny</i>		5 000			-5 000
Cinéma	<i>production/exploitation accueil</i>	<i>Films</i>				0
						0
Arts plastiques	<i>production/exploitation accueil</i>	<i>Expos</i>				0
						0
Ecriture/ Lecture	<i>production/exploitation accueil</i>		5 000			-5 000
						0
Autres	<i>Grande distribution</i>		70 000	10 000	40 000	-20 000
	<i>Radio Plouf !</i>		40 000			-40 000
	<i>Heures joyeuses</i>		10 000	1 000		-9 000
	<i>Millésime</i>		20 000			-20 000
<b>TOTAL</b>			<b>164 000</b> M	<b>11 000</b> N	<b>40 000</b> N'	<b>-113 000</b> O

<b>ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES</b>			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés aux activités compl.						0
Formation vers les professionnels			112 014	92 724	5 364	-13 926
Ateliers et actions de sensibilisation			139 690	59 100	83 140	2 550
PREAC - (1) Quote-part affectée masse salariale permanente			10 000	0	15 000	5 000 (1)
Autres activités (fonds doc. / accessibilité/FAIR-E PLAY)			45 000	0	45 000	0
<b>TOTAL</b>			<b>306 704</b> P	<b>151 824</b> Q	<b>148 504</b> Q'	<b>-6 376</b> R

<b>RESULTAT DES ACTIVITES</b>	<b>1 813 528</b> S1	<b>1 561 579</b> S2	<b>327 504</b> S3	(S2+S3)-S1	<b>75 555</b> S
-------------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	------------	-----------------

<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3 202 766</b> T	<b>3 202 766</b> U	(U-T)	<b>0</b> V
	Total des charges -ap	Total des produits -ap		

## SUBVENTIONS 2023

Compte	Intitulé	Montant T.T.C.	T.V.A. %	Montant H.T.	
741110	Ministère de la Culture, subvention de fonctionnement (hors AS)	510 000	0	510 000	
741110	Subvention Résidence	30 000		30 000	
741110	Subvention Artistes associés	45 000	0	45 000	
741110	Subvention Artistes associés (Reprise FD)	10 000	0	10 000	
741110	Subventions éducation artistique et culturelle	15 000	0	15 000	
741110	Subventions éducation artistique et culturelle (Ecoles 2023)	15 000	0	15 000	
741110	Subvention affectée au PREAC	15 000	0	15 000	
741110	Subvention affectée au programme Culture-Justice Rennes	5 364	0	5 364	
741110	Subvention affectée au programme Eté culturel	15 000	0	15 000	
741110	Subvention PIA4 - Danse (FAIR-E PLAY)		0	0	
741110	Subvention affectée Accessibilité	15 000		15 000	
741110	Subvention DGCA - Danse en Territoire (reprise FD 22)	40 000	0	40 000	
741110	Subvention DGCA - Danse en Territoire	40 000	0	40 000	
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DE L'ETAT</b>		<b>755 364</b>	<b>0</b>	<b>755 364</b>	46%
Compte	Intitulé	Montant T.T.C.	T.V.A. %	Montant H.T.	
741200	Région, subvention de fonctionnement	230 000	0	230 000	
741220	Subvention affectée aux projets EAC	11 500		11 500	
741230	Subvention affectée à				
74 .....	Subventions exceptionnelles				
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA REGION</b>		<b>241 500</b>	<b>0</b>	<b>241 500</b>	15%
Compte	Intitulé	Montant T.T.C.	T.V.A. %	Montant H.T.	
741300	Département, subvention de fonctionnement (volet 1= 69000€ / volet 3= 7940€)	76 940	0	76 940	
741310	Subvention affectée aux projets EAC	6 500	0	6 500	
741320	FAAT - Bain-de-Bretagne - reprise FD 2022	10 000	0	10 000	
74 .....	Subventions exceptionnelles				
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DU OU DES DEPARTEMENTS</b>		<b>93 440</b>	<b>0</b>	<b>93 440</b>	6%
Compte	Intitulé	Montant T.T.C.	T.V.A. %	Montant H.T.	
741400	Ville siège, subvention de fonctionnement (Ville de Rennes)	479 100	0	479 100	
741400	Subvention affectée aux projets EAC (Ville de Rennes)	20 140	0	20 140	
741430	Subvention affectée à FAIR-E PLAY (Rennes Métropole)			0	
74 .....	Subvention affectée aux résidences- reprise FD 2022 (ville de Rennes)	14 000		14 000	
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DES AUTRES COLLECTIVITES LOCALES</b>		<b>513 240</b>	<b>0</b>	<b>513 240</b>	31%
Compte	Intitulé	Montant T.T.C.	T.V.A. %	Montant H.T.	
7419..	Autres structures (Fonds dédiés 2020)			0	
74191	structures régionales				
74192	structures départementales			0	
74193	ONDA			0	
74199	ADAMI, SPEDIDAM			0	
74199	SACEM et SACD			0	
74199	Caisse des dépôts et consignations - reprise FD 2022	5 000		5 000	
74199	Aides à l'emploi FONPEPS	33 976		33 976	
74199	Aide contrat pro	2 000		2 000	
74199	Aide emploi - PEC Jeune			0	
741950	Autres : Pérennisation EJ Ville de Rennes - DVAJ	3 000		3 000	
74199	Autres : Pérennisation EJ Conseil Départemental 35			0	
<b>TOTAL DES AUTRES AIDES SPECIFIQUES</b>		<b>43 976</b>		<b>43 976</b>	3%
<b>TOTAUX</b>		<b>1 647 520</b>		<b>1 647 520</b>	100%

**CCNRB**  
**CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE RENNES ET DE BRETAGNE**

**BUDGET 2024**

BUDGET RECAPITULATIF 2024

STRUCTURE			
<b>Subventions et produits<sup>(1)</sup></b>		Produits	
Subventions de fonctionnement		1 271 040	
Subventions en nature (hors personnel)		0	
Subventions en nature (personnels)		0	
Autres subventions dont aides à l'emploi		33 646	
Subventions complémentaires			
Autres produits de gestion			
Transferts de charges et reprises sur provisions		2 007	
Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat		836	
	<b>total des produits</b>	<b>1 307 529</b>	
<b>Charges de la structure en ordre de marche</b>			
Frais de fonctionnement	308 548		74 879
Charges en nature			
Personnel mis à disposition			
Masse salariale	996 726	0	ap(3)
Dotations aux amortissements	41 655		
Dot. aux provisions pour risques et charges	6 000		
Impôts sur les bénéfices et assimilés	-22 665		
	<b>sous-total</b>	<b>1 330 264</b>	
		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>Charges et produits financiers</b>		0	848
<b>Charges et produits exceptionnels (hors subventions d'investissement)</b>		0	0
<b>Total</b>		<b>1 330 264 B</b>	<b>1 308 377 A</b>
			<b>DISPONIBLE (A-B)</b> -21 887 C

CHARGES ET PRODUITS ANNUELS DE SAISON			
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Résultat</b>
Communication générale	35 000	0	-35 000
Personnel d'accueil non permanent	6 000		-6 000
Autres charges et produits	48 008		-48 008
<b>TOTAL</b>	<b>89 008 D</b>	<b>0 E</b>	
Subvention PIA4 - Danse (FAIR-E PLAY)			<b>RESULTAT (E-D)</b> -89 008 F

		<b>DISPONIBLE POUR L'ACTIVITE (C-F)</b>	-110 895
		<b>UTILISATION DE FONDS PROPRES</b>	
Si le résultat net (V) est nul, le montant (C-F) doit être identique à celui indiqué dans la case S (page suivante)			

(1) ne figurent ici que les subventions et les produits qui ne sont pas directement affectés à l'activité

(2) dont loyers conventionnels

(3) dont masse salariale des artistes permanents (ap) dont la contrepartie figure en g1, m1 et p1

**BUDGET RECAPITULATIF 2024**

**SPECTACLE VIVANT : ACTIVITÉ DE PRODUCTION**

			Charges	Recettes	Subv° et aides affectées: Fonds Dédiés & Subv° Exceptionnelles	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés à la production						0
Productions et coproductions gérées	<i>montages production :</i>					
	Hexagone	<i>Amortis.</i>	9 333			-9 333
	Apaches plateau	<i>Amortis.</i>	23 526			-23 526
	Solo(s)	<i>Amortis.</i>	24 596			-24 596
	Taieki	<i>Création 2024</i>	243 824	215 368	###	-28 456
	Abimes - Linda	<i>Création 2025</i>				0
	Divers reprises		24 000			-24 000
	Tournées de spectacles		831 063	1 145 245		314 182
	Coopérations		235 000	287 000		52 000
	Coprod. non gérées	<i>Accueil studio</i>	70 000		55 000	-15 000
	<i>Artistes associés</i>	45 000		45 000	0	
Résidences et studios dont						0
<b>TOTAL</b>			<b>1 506 342</b> G	<b>1 647 613</b> H	<b>100 000</b> H'	<b>241 271</b> I

**SPECTACLE VIVANT : ACTIVITÉ D'ACCUEIL**

			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Accueils	<i>Plateau DRAC</i>					0
	<i>Glaz music</i>					0
	<i>Réseau hip hop Bzh</i>		3 000			-3 000
	<i>Autres</i>					0
<b>TOTAL</b>			<b>3 000</b> J	<b>0</b> K	<b>0</b> K'	<b>-3 000</b> L

**AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES**

			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés aux autres activités art.						0
Festivals	<i>Festival Maintenant</i>		1 500			-1 500
	<i>Festival TNB</i>		8 000			-8 000
	<i>Festival Mythos</i>					0
	<i>Festival Ciné corps</i>					0
	<i>Subvention PIA4 - Danse (FAIR-E PLAY)</i>		3 000			-3 000
	<i>Hip Hop Games</i>		1 500			-1 500
	<i>Danse Elargie</i>		10 000			-10 000
	<i>A domicile - Guisseny</i>		5 000			-5 000
Cinéma	<i>production/exploitation</i>	<i>Films</i>				0
	<i>accueil</i>					0
Arts plastiques	<i>production/exploitation</i>	<i>Expos</i>				0
	<i>accueil</i>					0
Ecriture/ Lecture	<i>production/exploitation</i>		5 000			-5 000
	<i>accueil</i>					0
Autres	<i>La Quinzaine</i>		100 000	30 000	40 000	-30 000
	<i>Radio Plouf !</i>		30 000			-30 000
	<i>Heures joyeuses</i>		10 000	1 000		-9 000
<b>TOTAL</b>			<b>174 000</b> M	<b>31 000</b> N	<b>40 000</b> N'	<b>-103 000</b> O

**ACTIVITES COMPLEMENTAIRES**

			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés aux activités compl.						0
Formation vers les professionnels			110 014	78 724	5 364	-25 926
Ateliers et actions de sensibilisation			139 690	68 100	83 140	11 550
PREAC - (1) Quote-part affectée masse salariale permanente			15 000	0	15 000	0 (1)
Autres activités (fonds doc. / accessibilité/FAIR-E PLAY)			45 000		35 000	-10 000
<b>TOTAL</b>			<b>309 704</b> P	<b>146 824</b> Q	<b>138 504</b> Q'	<b>-24 376</b> R

**RESULTAT DES ACTIVITES**

1 993 046 S1  
 1 825 437 S2  
 278 504 S3  
 (S2+S3)-S1  
110 895 S

**RESULTAT NET DE L'EXERCICE**

3 412 319 T  
 3 412 318 U  
 (U-T)  
0 V  
Total des charges -ap      Total des produits -ap

## SUBVENTIONS 2024

Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.	
741110	Ministère de la Culture, subvention de fonctionnement (hors AS)	510 000	0	510 000	
741110	Subvention Résidence	30 000		30 000	
741110	Subvention Artistes associés	45 000	0	45 000	
741110	Subventions éducation artistique et culturelle	15 000	0	15 000	
741110	Subventions éducation artistique et culturelle (Ecoles 2024)	15 000	0	15 000	
741110	Subvention affectée au PREAC	15 000	0	15 000	
741110	Subvention affectée au programme Culture-Justice Rennes	5 364	0	5 364	
741110	Subvention affectée au programme Eté culturel	15 000	0	15 000	
741110	Subvention affectée Accessibilité	15 000		15 000	
741110	Subvention DGCA - Danse en Territoire	40 000	0	40 000	
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DE L'ETAT</b>		<b>705 364</b>	<b>0</b>	<b>705 364</b>	45%
Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.	
741200	Région, subvention de fonctionnement	230 000	0	230 000	
741220	Subvention affectée aux projets EAC	11 500	0	11 500	
741230	Subvention affectée à				
74 .....	Subventions exceptionnelles				
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA REGION</b>		<b>241 500</b>	<b>0</b>	<b>241 500</b>	15%
Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.	
741300	Département, subvention de fonctionnement (volet 1= 69000€ / volet 3= 7940€)	76 940	0	76 940	
741310	Subvention affectée aux projets EAC	6 500	0	6 500	
741320					
74 .....	Subventions exceptionnelles				
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DU OU DES DEPARTEMENTS</b>		<b>83 440</b>	<b>0</b>	<b>83 440</b>	5%
Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.	
741400	Ville siège, subvention de fonctionnement (Ville de Rennes)	479 100	0	479 100	
741400	Subvention affecté aux projets EAC (Ville de Rennes)	20 140	0	20 140	
741430	Subvention affectée à FAIR-E PLAY (Rennes Métropole)			0	
74 .....	Subvention affectée aux résidences (ville de Rennes)			0	
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DES AUTRES COLLECTIVITES LOCALES</b>		<b>499 240</b>	<b>0</b>	<b>499 240</b>	32%
Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.	
741110	Subvention PIA4 - Danse (FAIR-E PLAY)	20 000	0	20 000	
74191	structures régionales				
74192	structures départementales			0	
74193	ONDA			0	
74199	ADAMI, SPEDIDAM			0	
74199	SACEM et SACD			0	
74199	CRR			0	
74199	Aides à l'emploi FONPEPS	30 646		30 646	
74199	Aide apprentissage Apprentie			0	
74199	Aide emploi - PEC Jeune			0	
741950	Autres : Pérennisation EJ Ville de Rennes - DVAJ	3 000		3 000	
74199	Autres : Pérennisation EJ Conseil Départemental 35			0	
<b>TOTAL DES AUTRES AIDES SPECIFIQUES</b>		<b>53 646</b>		<b>53 646</b>	3%
<b>TOTAUX</b>		<b>1 583 190</b>		<b>1 583 190</b>	100%

**CCNRB**  
**CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE RENNES ET DE BRETAGNE**

**BUDGET 2025**

BUDGET RECAPITULATIF 2025

<b>STRUCTURE</b>			
<b>Subventions et produits<sup>(1)</sup></b>		<b>Produits</b>	
Subventions de fonctionnement		1 271 040	
Subventions en nature (hors personnel)		0	
Subventions en nature (personnels)		0	
Autres subventions dont aides à l'emploi		23 646	
Subventions complémentaires			
Autres produits de gestion			
Transferts de charges et reprises sur provisions		2 007	
Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat		836	
	<b>26 000</b>	<b>1 297 529</b>	
<b>Charges de la structure en ordre de marche</b>			<b>Dont loyers VDR(2)</b>
Frais de fonctionnement	315 929		74 879
Charges en nature		13 000	
Personnel mis à disposition			
Masse salariale	1 021 642	0 <i>ap(3)</i>	
Dotations aux amortissements	41 655		
Dot. aux provisions pour risques et charges	6 000		
Impôts sur les bénéfices et assimilés	-23 306		
<b>sous-total</b>	<b>1 361 920</b>		
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	
<b>Charges et produits financiers</b>	0	872	
<b>Charges et produits exceptionnels (hors subventions d'investissement)</b>	0	0	
<b>Total</b>	<b>1 361 920 B</b>	<b>1 298 401 A</b>	
			<b>DISPONIBLE (A-B)</b> -63 518 <b>C</b>

<b>CHARGES ET PRODUITS ANNUELS DE SAISON</b>			
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Résultat</b>
Communication générale	35 000	0	-35 000
Personnel d'accueil non permanent	6 000		-6 000
Autres charges et produits	49 367		-49 367
<b>TOTAL</b>	<b>90 367 D</b>	<b>0 E</b>	<b>RESULTAT (E-D)</b> -90 367 <b>F</b>

<b>DISPONIBLE POUR L'ACTIVITE (C-F)</b> -153 885	
<b>UTILISATION DE FONDS PROPRES</b>	
Si le résultat net (V) est nul, le montant (C-F) doit être identique à celui indiqué dans la case S (page suivante)	

(1) ne figurent ici que les subventions et les produits qui ne sont pas directement affectés à l'activité

(2) dont loyers conventionnels

(3) dont masse salariale des artistes permanents (ap) dont la contrepartie figure en g1, m1 et p1

**BUDGET RECAPITULATIF 2025**

<b>SPECTACLE VIVANT : ACTIVITÉ DE PRODUCTION</b>			Charges	Recettes	Subv° et aides affectées: Fonds Dédiés & Subv°	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés à la production						0
Productions et coproductions gérées	<i>montages production :</i>					0
	Hexagone	<i>Amortis.</i>	9 333			-9 333
	Apaches plateau	<i>Amortis.</i>	23 526			-23 526
	Solo(s)	<i>Amortis.</i>	24 596			-24 596
	Taieki	<i>Amortis.</i>	28 456			-28 456
	Abimes	<i>création 2025</i>	153 500	138 125	###	-15 375
	Divers reprise		26 000			-26 000
	Tournées de spectacles		639 000	1 032 941		393 941
Coopérations		10 000	13 000		3 000	
Coprod. non gérées	<i>Accueil studio</i>		70 000		55 000	-15 000
	<i>Artistes associés</i>		45 000		45 000	0
Résidences et studios dont						0
<b>TOTAL</b>			<b>1 029 411</b> G	<b>1 184 066</b> H	<b>100 000</b> H'	<b>254 655</b> I

<b>SPECTACLE VIVANT : ACTIVITÉ D'ACCUEIL</b>			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Accueils	<i>Plateau DRAC</i>					0
	<i>Glaz music</i>					0
	<i>Réseau hip hop Bzh</i>		3 000			-3 000
	<i>Autres</i>					0
<b>TOTAL</b>			<b>3 000</b> J	<b>0</b> K	<b>0</b> K'	<b>-3 000</b> L

<b>AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES</b>			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés aux autres activités art.						0
Festivals	<i>Festival Maintenant</i>		1 500			-1 500
	<i>Festival TNB</i>		8 000			-8 000
	<i>Festival Mythos</i>					0
	<i>Festival Ciné corps</i>					0
	<i>Vortex</i>		3 000			-3 000
	<i>Hip Hop Games</i>		1 500			-1 500
	<i>Danse Elargie</i>		0			0
	<i>A domicile - Guisseny</i>		0			0
Cinéma	<i>production/exploitation</i>	<i>Films</i>				0
	<i>accueil</i>					0
Arts plastiques	<i>production/exploitation</i>	<i>Expos</i>				0
	<i>accueil</i>					0
Ecriture/ Lecture	<i>production/exploitation</i>		5 000			-5 000
	<i>accueil</i>					0
Autres	<i>La Quinzaine</i>		100 000	30 000	40 000	-30 000
	<i>Grande distribution</i>					0
	<i>Radio Plouf !</i>		30 000			-30 000
	<i>Heures joyeuses</i>		10 000	1 000		-9 000
<b>TOTAL</b>			<b>159 000</b> M	<b>31 000</b> N	<b>40 000</b> N'	<b>-88 000</b> O

<b>ACTIVITES COMPLEMENTAIRES</b>			Charges	Recettes	Subventions et aides affectées	Résultat
Quote-part des artistes permanents affectés aux activités compl.						0
Formation vers les professionnels			93 480	72 160	0	-21 320
Ateliers et actions de sensibilisation			62 690	48 100	41 140	26 550
PREAC - (1) Quote-part affectée masse salariale permanente			15 000		15 000	0 (1)
Autres activités (fonds doc. / accessibilité/FAIR-E PLAY)			35 000		20 000	-15 000
<b>TOTAL</b>			<b>206 170</b> P	<b>120 260</b> Q	<b>76 140</b> Q'	<b>-9 770</b> R

<b>RESULTAT DES ACTIVITES</b>	<b>1 397 581</b> S1	<b>1 335 326</b> S2	<b>216 140</b> S3	<b>153 885</b> S
-------------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	------------------

<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 849 868</b> T	<b>2 849 867</b> U	(U-T)	<b>0</b> V
	Total des charges -ap	Total des produits -ap	(S2+S3)-S1	

## SUBVENTIONS 2025

Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.		
741110	Ministère de la Culture, subvention de fonctionnement (hors AS)	510 000	0	510 000		
741110	Subvention Résidence	30 000		30 000		
741110	Subvention Artistes associés	45 000	0	45 000		
741110	Subventions éducation artistique et culturelle	15 000	0	15 000		
741110	Subventions éducation artistique et culturelle (Ecoles 2025)	10 000	0	10 000		
741110	Subvention affectée au PREAC	15 000	0	15 000		
741110	Subvention affectée au programme Eté culturel		0	0		
741110	Subvention affectée Accessibilité			0		
741110	Subvention DGCA - Danse en Territoire	40 000	26 000	14 000		
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DE L'ETAT</b>		<b>665 000</b>	<b>0</b>	<b>639 000</b>	43%	
Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.		
741200	Région, subvention de fonctionnement	230 000	0	230 000	1300000%	
741220	Subvention affectée aux projets EAC	3 500	0	3 500		
741230	Subvention affectée à					
74 .....	Subventions exceptionnelles					
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA REGION</b>		<b>233 500</b>	<b>0</b>	<b>233 500</b>	16%	
Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.		
741300	Département, subvention de fonctionnement (volet 1= 69000€ / volet 3= 7940€)	76 940	0	76 940		
741310	Subvention affectée aux projets EAC	6 500	0	6 500		
741320			0	0		
74 .....	Subventions exceptionnelles					
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DU OU DES DEPARTEMENTS</b>		<b>83 440</b>	<b>0</b>	<b>83 440</b>	0%	
Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.		
741400	Ville siège, subvention de fonctionnement (Ville de Rennes)	479 100	0	479 100		
741400	Subvention affecté aux Résidences (Ville de Rennes)	6 140	0	6 140		
741430	Subvention affectée à FAIR-E PLAY (Rennes Métropole)			0		
74 .....	Subvention affectée au périscolaire (ville de Rennes) (Reprise FD 2021)			0		
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DES AUTRES COLLECTIVITES LOCALES</b>		<b>485 240</b>	<b>0</b>	<b>485 240</b>	33%	
Compte	Intitulé	Montant T.T.C	T.V.A. %	Montant H.T.		
7419..	Subvention PIA4 - Danse (FAIR-E PLAY)	20 000		20 000		
74191	structures régionales					
74192	structures départementales			0		
74193	ONDA			0		
74199	ADAMI, SPEDIDAM			0		
74199	SACEM et SACD			0		
74199	CRR			0		
74199	Aides à l'emploi FONPEPS	20 646		20 646		
74199	Aide apprentissage Apprentie			0		
74199	Aide emploi - PEC Jeune			0		
741950	Autres : Pérennisation EJ Ville de Rennes - DVAJ	3 000		3 000		
74199	Autres : Pérennisation EJ Conseil Départemental 35			0		
<b>TOTAL DES AUTRES AIDES SPECIFIQUES</b>		<b>43 646</b>		<b>43 646</b>		3%

<b>TOTAUX</b>	<b>1 510 826</b>	<b>1 484 826</b> 1300094%
---------------	------------------	---------------------------

– ANNEXE III –  
MODALITÉS DE L'ÉVALUATION ET INDICATEURS

**INDICATEURS CPO 2023 > 2025**  
**COLLECTIF FAIR-E / CCN DE RENNES ET DE BRETAGNE**

---

**— ENJEUX / RECOMMANDATIONS**

---

A l'issue du 1<sup>er</sup> mandat (2019 > 2022) et en priorité lors du 2<sup>ème</sup> mandat (2023 > 2025), les partenaires ont identifié 5 axes et recommandations à engager pour la période de la CPO :

- Redéterminer les axes d'activités prioritaires du Collectif FAIR-E et y concentrer les moyens, tout en approfondissant les partenariats
- Augmenter la visibilité des gestes artistiques des cinq artistes co-directeur.ices
- Accroître la diffusion dans les scènes labellisées par le ministère et en Bretagne (hors Rennes)
- Inscrire les activités dans l'équilibre global fondé sur un taux de recettes propres de 20 % au moins
- Rééquilibrer la parité femmes/hommes dans le soutien aux compagnies

En complémentarité, la direction souhaite :

- Inscrire le parti pris esthétique et politique défendu par le collectif dans ses orientations et soutiens (autodidaxie, intersectionnalité, divers)
- Trouver la justesse pour évaluer la méthodologie d'accompagnement engagée depuis 2019 (écosystème)
- Renforcer les partenariats existants dans les différents réseaux et à toutes les échelles (ville siège, région, national, Europe et international)
- Ancrer les initiatives, invitations et prototypes initiés lors du 1<sup>er</sup> mandat

## — FAIR-E COLLECTIF

---

Mise en œuvre d'indicateurs qui prend en compte les spécificités de chacun.e des artistes directeur.ices

- ➔ Objectifs et temporalité définis / parcours individuels
- ➔ Indicateurs différents en création et diffusion / artiste

### LINDA HAYFORD (LH)

*Si Linda Hayford est reconnue comme une ambassadrice du popping, c'est dans la rencontre des genres et des postures que sa danse évolue. Avant tout adepte des danses debout inspirées du funk, elle entre en contact avec la hype, le popping, bien sûr, mais aussi le locking, le new style, puis la house sous l'impulsion de la grande variété des styles qu'exigent les battles en équipe. Au sein du groupe Paradox-Sal, initié par Ousmane Sy, ou de la compagnie INsideOut dont elle est instigatrice, la danseuse et chorégraphe rennaise trouve dans l'altération, l'objet d'une réflexion sur l'identité en perpétuelle évolution.*

*À partir du croisement des esthétiques, Linda Hayford tend un fil entre de multiples états émotionnels et physiques et amorce une recherche esthétique portant sur la métamorphose. Son solo inaugural, Shapeshifting (2016), matérialise ce pouvoir que représente le passage d'une forme à une autre dans une fresque intimiste où les états de corps se succèdent tour à tour. Au cours de cette quête de transformation, le « switch », instant de basculement des formes et des énergies, devient une ligne de conduite soutenue par un désir de rapprochement vers l'animalité du corps. Dans AIShe/Me (2019, prononcé « alchimie »), la chorégraphe se met en scène aux côtés de son frère aîné, Mike Hayford. Des années après l'avoir initiée au popping, le danseur l'accompagne dans un duo qui met l'accent sur le caractère transitoire du genre, fait de ruptures et d'isolations.*

*De cette recherche personnelle sur les états et les formes passagères, la chorégraphe invente et développe la gestuelle « Shifting Pop ». Ce protocole stylistique, introspectif et anatomique s'intéresse à la conscience sensible du mouvement dans le but d'y chercher des qualités corporelles de grande précision. Cette gestuelle nourrit toutes les créations de la chorégraphe depuis 2015 et a vocation à être transmise « à chacun.e et à tous.tes » et à infuser les corps d'un nombre toujours grandissant d'interprètes.*

*En 2022, Recovering invite trois interprètes à questionner les transformations du corps après un traumatisme et sa capacité à se mobiliser dans la guérison. Abîme, prochaine création à paraître à l'horizon 2025, s'attache quant-à-elle à élargir le noyau des protagonistes en transposant les formes d'expression du « Shifting Pop » dans un corpus d'ensemble mettant en perspective un chœur unique dans un espace pluriel et extime.*

### **ENJEUX 23 > 25**

- ➔ Production : création ABIME à horizon 2025-26
- Type et nombre de coproducteur.ices, pré-achats, développement du réseau de diffusion (scène conventionnée, scènes nationales)

- Diffusion: Alshe/Me, Shapeshifting, Processing, carte blanche / invitations
- Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce (scènes conventionnées, scènes nationales / CCN / CDN) festivals nationaux et internationaux)
  
- Transmission : Shifting pop en France et en Europe
- Type de partenaires et réseaux (CDCN, Écoles Supérieures), typologie et nombre de participant.es
  
- EAC : projets EAC en lien avec ABIME (Bretagne et IDF), Battle des écoles, PREAC
- Type de partenaires, typologie et nombre de participant.es
  
- Coopérations : Angleterre, Suède, Italie, Roumanie, Amérique Latine
- Nombre et type de coopération, zone géographique, typologie participant.es
  
- Autres : présence dans les réseaux au titre de l'ingénierie du collectif
- Conférences, colloques, débats, interventions
- Villa Albertine (comité scientifique, panel)
- Réseau hip hop Europe (ingénierie, ressource)
- Réseau hip hop Bretagne (ingénierie, ressource)

Notes complémentaires :

- L'ensemble du travail lié au développement, production et diffusion de Linda Hayford est assuré par le CCNRB.
- A l'arrivée du collectif en 2019, Linda Hayford était en démarrage de structuration professionnelle. Son parcours de chorégraphe – 3 créations à son actif en 2022 - reste donc à ancrer et demande un travail de fond pour faciliter le passage de la jeune création à la confirmation.
- Son travail, plus identifié dans les réseaux européens grâce à deux sélections Aerowaves (2018 et 2020) qu'en région ou au national, s'est vu plus particulièrement impacté par la pandémie en termes de circulation et de visibilité.
- Un intérêt fort est noté à Londres (The Place, Dance Umbrella, Breakin Convention, London Contemporary Dance School) et en Scandinavie (Suède, Norvège, Danemark) ce qui ouvre des perspectives pertinentes en Grande Bretagne.
- En 2023, Linda Hayford interviendra au CCN de Nantes et au CN D. Elle présentera également son travail au CNDC d'Angers.
- En tant que membre de Paradox-sal, elle est également interprète sur One Shot et Queen Blood.
- Au titre du collectif, Linda Hayford est particulièrement engagée sur la détection, FAIR-E Play et l'accompagnement des danseur.ses en voie de professionnalisation (Espace-Temps). Elle représente également le collectif au sein du Réseau Hip Hop Bretagne, du réseau Hip Hop Europe et a intégré le Comité de suivi 2023 de la Villa Albertine.

## **IFFRA DIA (ID)**

*En 1984, la culture hip hop fait ses premiers pas en Europe. La France découvre le hip hop à la télévision grâce à Sidney et le breakdance fait son apparition dans les gares et sur les terrains vagues de région parisienne. C'est au cours de cette année charnière qu'Iffra Dia, traversé par un message d'espoir et d'union véhiculé aux prémices du mouvement hip hop, intègre Black Blanc Beur, la première compagnie de danse hip hop professionnelle en France. Quatorze ans avant la finale France-Bésil, il participe à l'émergence du b-boying et à la construction de sa légitimité sur scène, tout en affirmant une vision de la danse sans contrainte, portée par la singularité d'un style en évolution et par la liberté qu'il suppose.*

*Au fil des rencontres et des représentations, son approche gestuelle évolue de manière empirique en se confrontant au jazz, aux danses debout, puis au langage contemporain, pour construire un vocabulaire et une vision personnelle du mouvement. L'expression du corps devient le support d'une quête visant à se reconnecter à son héritage immatériel et faire exister son identité plurielle. Le chorégraphe et danseur, qui se considère comme « passeur de culture(s) », porte un regard singulier et humaniste sur la danse, orienté vers l'introspection, l'instant et la transmission.*

*Trente ans après ses débuts, Iffra Dia passe de l'autre côté du rideau en concevant un triptyque orienté vers la poursuite d'identité. Hors jeux ! (2011) met en scène la déconstruction du parcours du chorégraphe, fait de transgression et d'apprentissage des possibilités toujours nouvelles que le corps offre. La construction de l'individualité se heurte à l'altérité et au collectif dans Issue de secours (2013) et résonne dans 3.0 (2017), un trio féminin explorant l'autre comme un reflet permettant de lutter contre le repli sur soi. Toujours soucieux de décloisonner les esthétiques, il co-signe Passacaille (2019) en collaboration avec le violoniste Fabien Boudot, super-soliste de l'Orchestre National de Bretagne, créant un duo in situ mettant en contact sa danse et la musique baroque.*

*À la fois pionnier, témoin attentif et narrateur des évolutions de la danse dans la société, Iffra Dia consacre sa vision artistique et son expérience au profit de la transmission aux publics et aux nouvelles générations de danseur.ses. Le chorégraphe fait oeuvre de pédagogie à travers des formats participatifs : From Scratch (2019) propose de reparcourir l'histoire du hip hop et de ses mouvements, tandis que Post Danse (2021) tend à interroger les nouvelles modalités d'accès à la danse que permettent les médias sociaux, entre démocratisation du mouvement et galerie de miroirs par écrans interposés.*

*Avec Hexagone, sa prochaine création à paraître en 2023, Iffra Dia met en lumière l'héritage du bboying et du toprock en créant un pont générationnel entre quatre interprètes français, porteurs d'histoires et de mémoires qui sont tout autant de fragments chorégraphiques à mettre en commun et à transmettre.*

## **ENJEUX 23 > 25**

➔ Production : création HEXAGONE en 2023

– Type et nombre de coproducteur.ices, pré-achats, réseau de diffusion (scènes conventionnées, scènes de ville, scène de territoire, centres culturels, festivals hip hop)

➔ Diffusion : From Scratch, Passacaille

– Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce

- Transmission : accompagnement des groupes amateurs (Hip hop New School)
- Type de partenaires, typologie et nombre de participant.es
  
- EAC : résidences de territoire / mission en lien avec HEXAGONE (Bain-de-Bretagne et La Verrière), projets EAC (Bretagne et IDF), Battle des écoles, PREAC
- Type de partenaires, typologie et nombre de participant.es
  
- Coopérations : Amérique Latine, Togo
- Nombre et type de coopération, zone géographique, typologie participant.es
  
- Autres : présence dans les réseaux au titre de l'ingénierie du collectif
- Conférences, colloques, débats, interventions
- Réseau hip hop Bretagne (ingénierie, ressource)
- Réseau hip hop Europe (ingénierie, ressource)
- Comité de suivi DE hip hop / DGCA

Notes complémentaires :

- L'ensemble du travail lié au développement, production et diffusion de Iffra Dia est assuré par le CCNRB.
- A l'année, Iffra Dia intervient régulièrement dans le champ de la transmission auprès de différents publics du champs scolaire et social.
- En 2023, un projet EAC est engagé avec le Collège René Cassin de Cancale.
- Iffra Dia est présent sur le territoire de Bain-de-Bretagne depuis septembre 2022 au titre d'une résidence FAAT puis d'une résidence Mission avec le soutien du Département d'Ille-et-Vilaine.
- Au titre du collectif, Iffra Dia est particulièrement engagé sur la détection et FAIR-E Play. Sans être présent au titre du comité de pilotage, il reste également une personne ressource pour le PREAC. Il est par ailleurs membre de la commission DRAC danse / Bretagne.

**SAIDO LEHLOUH (SL)**

*« La nécessité de rappeler à l'autre le besoin de sa présence » : voilà la matière dont est tissé le parcours de danseur et chorégraphe de Saïdo Lehlouh. Tourné vers la notion de groupe dès ses prémices, il participe à marquer l'histoire du b-boying de son empreinte le long des années 2000 avec le Bad Trip Crew. Cette « touche » propre aux breakers français-es, proche du mouvement félin, « Darwin » l'explore et l'exporte hors des terrains de compétition dans un premier temps avec Wild Cat en 2014. De ce premier essai chorégraphique en solo, il tire un manifeste technique et esthétique sur une manière singulière d'appréhender le sol. Il pose ainsi la première pierre d'un geste chorégraphique entièrement tourné vers la sincérité et les relations sensibles par le mouvement.*

*Apaches, pensé comme un spin off de son premier spectacle, dessine depuis 2019 les contours d'une performance collective à géométrie variable, retraçant les croisements d'interprètes amateur-ices et professionnel-les aux identités fortes, de la scène à l'espace*

*public, naviguant entre leurs intimités partagées et leur engagement pour le moment présent. À partir de cette idée directrice, le chorégraphe déplie un véritable protocole de rencontre dansée et de recherche formelle qui trouve son écrin au plateau en 2023, dans une version resserrée et nouvellement habillée : Témoin.*

*Avec l'altérité au centre de son attention, Saïdo Lehlouh compose la compagnie Black Sheep aux côtés de Johanna Faye et se consacre à la co-écriture d'Iskio, en 2015, puis Fact, en 2017 et Earthbound (2021), toute dernière création en date du duo. La création musicale en live y côtoie une communauté d'interprètes aux influences amples pour mieux questionner les rapports entre le son, les rythmes propres aux individus et leur capacité à se transporter au sein d'un ensemble. En valorisant des protagonistes autodidactes, en questionnant les contours entre la scène et le public, le plateau et l'en-dehors, et en prêtant une attention particulière à la grande diversité des parcours, le chorégraphe tend à ouvrir des espaces qui sont des invitations au dialogue.*

*Saïdo Lehlouh est artiste associé au Théâtre de la Ville-Paris et au Cratère, scène nationale d'Alès.*

## **ENJEUX 23 > 25**

- ➔ Production : création TEMOIN en 2023
  - Type et nombre de coproducteur.ices, pré-achats, réseau de diffusion (Théâtre de la Ville, Maison de la danse, Charleroi danse, théâtres nationaux, scènes nationales / CDN / CCN, festivals nationaux et internationaux)
- ➔ Diffusion : Apaches, Wild cat, Iskio, Earthbound + Opening / Dancing avec BAA
  - Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce
- ➔ Transmission : collaboration avec les écoles supérieures en France (ex : CNSMDP) et en Europe, commandes (Ballet de Lyon, Opéra de Paris)
  - Type de partenaires, typologie et nombre de participant.es, nature du projet
- ➔ EAC : projets EAC / Culture justice en lien avec TEMOIN (Bretagne et IDF), Battle des écoles
  - Type de partenaires, typologie et nombre de participant.es
- ➔ Coopérations : Amérique Latine, Arabie Saoudite, Inde
  - Nombre et type de coopération, zone géographique, typologie participant.es
- ➔ Autres : présence dans les réseaux au titre de l'ingénierie du collectif
  - Conférences, colloques, débats, interventions
  - Réseau hip hop Bretagne (ingénierie, ressource)
  - Comité de suivi DE hip hop / DGCA
  - Réseau hip hop Europe (ingénierie, ressource)
  - Villa Albertine (comité scientifique, panel)

### Notes complémentaires :

- L'ensemble du travail lié au développement, production et diffusion de Saïdo Lehlouh est assuré par le CCNRB
- *Apaches* sera proposé sous forme participative pour la réouverture du Théâtre de la Ville en septembre 2023
- *Apaches* sera proposé sous forme participative à Kampnagel en mars 2023 avec 20 artistes allemands
- *Apaches* sera proposé en juin 2024 avec l'Opéra de Paris, sur le plateau de Garnier, dans le cadre de l'Olympiade artistique et culturelle, avec 30 danseur.ses de l'Opéra et 30 danseur.ses de *Témoin*.
- *Earthbound* fait l'objet d'une transmission en 2023 auprès des élèves du CNSMDP dans le cadre du projet École ouverte. Une présentation aura lieu en avril 2023 au Conservatoire puis à la Fondation Vuitton en juillet 2023.
- Saïdo Lehlouh poursuivra un travail de coopération avec l'Ambassade de France en Arabie Saoudite en 2023
- Saïdo Lehlouh est invité par la Fondation Prakriti (Inde) à intégrer le jury du Prakriti Excellence in Contemporary Dance Awards (PECDA) en 2026 et 2028. Il est prévu, un amont, la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement, entre la France et l'Inde, auprès d'équipes artistiques identifiées par la Fondation Prakriti, à partir de 2024.
- Les Fondations VanCleef & Arpels et Cartier portent actuellement un intérêt tout particulier pour son travail.
- Saïdo Lehlouh est invité par la Fondation Vuitton pour une *Nocturne* en juillet 23, en lien avec l'exposition Basquiat / Warhol
- Au titre du collectif, Saïdo Lehlouh est particulièrement engagé sur la détection, *French Touch* et l'accompagnement des danseur.ses en voie de professionnalisation (Espace-Temps).

### **BOUSIDE AIT ATMANE (BAA)**

*Se plier au sol, être debout : c'est en faisant des va-et-viens entre les postures basiques des personnages de jeux de plateforme que Bouside Ait Amane trouve son chemin en tant que danseur. Bien que prédisposé pour le break et les passages au sol, c'est pourtant à la verticale, en arborant l'étendard du locking, danse éminemment liée au funk et à la spontanéité, qu'il s'exprime et s'accomplit comme performeur, interprète puis chorégraphe.*

*Au cœur du cercle, espace central du battle, « Zid » développe tout au long de son parcours de danseur un penchant pour le langage direct. De ce lexique naît en 2015 *Dans l'arène*, pièce co-chorégraphiée avec Yanka Pédrón. Cette pièce pour deux danseurs raconte l'inspiration tirée de l'affrontement, naviguant entre séances d'entraînement et moments de compétition, en enjambant le clivage séparant le battle de la chorégraphie de plateau. Dans *R1R2 START* (2017), première pièce écrite individuellement, le chorégraphe se joue des codes numériques et des actions réelles dans un hommage didacticiel à la culture du jeu vidéo ; un point de passage analogue à son travail d'interprétation du « Tetris » au sein du groupe *Géométrie Variable* jusqu'en 2021.*

*Que ça soit par la proximité aux univers du jeu vidéo ou son rapport intime à la compétition, le chorégraphe explore ce que le jeu, dans ses règles et autour, permet de variétés d'interactions, de possibilités de mouvements, de liberté, de contrainte et d'émancipation. Avec Manège (2020), il réactive souvenirs d'enfance et sensations communes en invitant six interprètes à circonvoluer sur le plateau tournant d'un carrousel, entre mouvements cinétiques et punchlines visuelles.*

*Aujourd'hui, Bouside Ait Atmane invente et développe de nombreux concepts de battles qui sont tout autant de terrains d'expérimentation dédiés à nourrir son écriture chorégraphique et faire se rencontrer les communautés de danseur-euses : The Ones invite crews et écoles aux esthétiques plurielles à se confronter en équipe tandis que le Fighting Dance Battle, cosigné avec l'association 3 Hit Combo, propose de mélanger dans le même exercice danse et jeu vidéo de combat.*

*Toujours désireux de faire s'entrechoquer les univers, Bouside Ait Atmane pousse sa recherche autour du syncrétisme entre danse et jeu vidéo dans une nouvelle dimension avec Taieki. Dans une pièce interactive à découvrir à l'horizon 2024, le public est amené à prendre le contrôle par la manipulation d'une manette, influant directement sur les choix des protagonistes en scène et faisant évoluer la narration du spectacle en fonction des choix collectifs.*

## **ENJEUX 23 > 25**

- ➔ Production : création TAIEKI en 2024 / 2025
  - Type et nombre de coproducteur.ices, pré-achats, réseau de diffusion (Maison de la danse, Villette, scènes nationales, centres culturels, festivals nationaux et internationaux, festivals dédiés aux arts numériques / cultures vidéo-ludiques)
- ➔ Diffusion : Dans l'arène, battle concept (The Ones, Fighting dance battle) + Opening / Dancing avec SL
  - Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce
- ➔ EAC : projets EAC / FAAT en lien avec TAEIKI (Bretagne et IDF), Battle des écoles, PREAC
  - Type de partenaires, typologie et nombre de participant.es
- ➔ Coopérations : Amérique Latine, Pakistan
  - Nombre et type de coopération, zone géographique, typologie participant.es
- ➔ Autres : présence dans les réseaux au titre de l'ingénierie du collectif
  - Conférences, colloques, débats, interventions
  - Réseau hip hop Bretagne (ingénierie, ressource)
  - Comité de suivi DE hip hop / DGCA
  - Réseau hip hop Europe (ingénierie, ressource)

### Notes complémentaires :

- L'ensemble du travail lié au développement, production et diffusion de Bouside Ait Atmane est assuré par le CCNRB. Au-delà de *Taeiki*, une orientation est prise pour le développement de battle concepts et des formats dérivés (jeux vidéo et traditionnels, e-learning, conférences, colloques, vidéo danse etc...)
- A l'arrivée du collectif en 2019, Bouside Ait Atmane était en démarrage de structuration professionnelle. Son parcours de chorégraphe – 2 créations plateau à son actif en 2022 dont la 2ème remonte en 2017 - reste donc à affirmer et engage un travail de fond pour faciliter le passage de la jeune création à la confirmation.
- Bouside Ait Atmane est invité par l'Ambassade de France – service culturel à mener un travail de formation et à présenter son travail au Pakistan en Octobre 2023. Cette nouvelle coopération est pensée pour être reconduite en 2024.
- Bouside Ait Atmane est invité par le réseau des Alliances Française d'Équateur à poursuivre le travail engagé depuis 2018 en octobre 2023.
- Bouside Ait Atmane mènera deux projets de territoire en région : Pontivy en mars 2023 et à St-Malo en avril 2023.
- Au titre du collectif, Bouside Ait Atmane est particulièrement engagé sur FAIR-E play, Playground et la communication générale de la structure. Il représente également le collectif au sein du Réseau Hip Hop Bretagne et du réseau Hip Hop Europe.

### **OUSMANE SY (SY)**

*Depuis sa ville natale d'Antony jusqu'aux lieux des plus grandes compétitions internationales, en s'inspirant de l'esprit des clubs de la côté-est des Etats-Unis ou en faisant des ponts entre l'Afrique et les autres continents, Ousmane Sy (1975-2020) aura marqué de son empreinte la danse et le hip hop à travers le monde. Reconnu pour sa passion impérissable, son authenticité et sa ferveur à défendre, faire vivre et mettre en valeur la house, Ousmane, dit « Babson » est devenu et restera un visage marquant et fédérateur pour toute une communauté de danseur-euses, d'activistes et d'ateur-ices des danses hip hop, en France comme partout ailleurs.*

*À partir de ses premiers footworks au cours des années 80, Ousmane Sy s'attache à traduire en danse sa fascination pour le mouvement de corps d'une équipe de football. Son univers artistique, présent sur des terrains multiples, se compose de passements de jambes, de courses croisées, d'échanges transversaux entre le dancefloor et la scène et d'un irrépressible désir de dépassement de soi à travers le groupe.*

*Un pied dans le club, l'autre dans le battle : c'est entre ces espaces d'expression que Babson, revendique son appartenance à la house jusqu'à en devenir un des ambassadeurs majeurs en France. En décrochant le titre du « Battle of the year » en 2001 avec Wanted Posse, il porte la « French touch » au sommet de la scène internationale en transposant, au centre du défi, la gestuelle inspirée des boîtes de nuit new-yorkaises. Sa danse s'intéresse progressivement à ce que la rythmique house porte d'histoires croisées et de filiations afro-descendantes. Ainsi naît l'« Afro House Spirit », style contemporain empreint de l'héritage des danses traditionnelles africaines et antillaises.*

*Par la mise en scène, l'instigateur des soirées All 4 House coache les danseuses du groupe Paradox-Sal au cours d'une création en plusieurs actes traitant des féminités en mouvement. Parmi les créations qui émergent de leur rencontre, Queen Blood (2019) et One Shot (2021) forment deux corps de ballet qui oscillent entre figures d'ensemble et solos expressifs, dans*

*le plaisir de la confrontation des styles. Ousmane Sy poursuit tout au long de son geste chorégraphique une recherche esthétique autant influencée par la masse que par l'esprit freestyle du hip hop, traversé par la conviction que l'identité s'accomplit au service de l'entité.*

*À la suite de sa disparition en 2020, le centre culturel de la ville d'Antony a été renommé en hommage au chorégraphe. Aujourd'hui le répertoire et l'héritage d'Ousmane Sy, continuent à résonner à travers le groupe Paradox-Sal et à diffuser son parcours mémorable, sa vision de la danse et son immense générosité à l'autre.*

## **ENJEUX 23 > 25**

- ➔ Diffusion du répertoire : Queen Blood, One shot
  - Nombre de représentations et type réseau de diffusion / pièce
- ➔ Mémoire, culture chorégraphique : maintien de la présence posthume, valorisation du patrimoine, organisation de temps hommage, collaboration avec le Centre Culturel Ousmane-Sy
- ➔ Accompagnement / soutien auprès du groupe Paradox-sal

### Notes complémentaires :

La succession n'est pas finalisée à ce jour. En accord avec la famille et en lien avec la convention d'entrée, deux œuvres d'Ousmane Sy restent inscrites au répertoire du collectif. La gestion du répertoire reste assurée par le CCN en tant que producteur délégué pour :

- One shot (création 2020 – production : Collectif FAIR-E / CCNRB)
- Queen Blood (création 2019 – production Garde Robe, production déléguée : Collectif FAIR-E / CCNRB)

## — FAIR-E EMERGER

---

Mise en œuvre d'indicateurs nouveaux et existant pour prendre en compte :

- Le rééquilibrage de la parité femmes/hommes dans le soutien aux compagnies
- La méthodologie d'accompagnement engagée depuis 2019 : type de détection (prospection, rencontre avec les artistes, sollicitations par dossier, discussion en codirection ...), le temps d'accompagnement, les résultats qualitatifs (ancrage dans les réseaux, type de partenaires engagés) et quantitatifs (nb de soutien, volume financier), le profil des artistes soutenu.es (genre, géographie) et la forme d'accompagnement selon le parcours (durée, type de pièce)
- Pour les équipes artistiques régionales non accompagnées : les critères retenus et autres possibilités de collaborations

### TYPE D'ACCOMPAGNEMENT / SOUTIENS

- ➔ Artistes Associés : trois artistes - Nosfell, Sofian Jouini, NSDOS (2022 > 2024)
  - Indicateurs existants propres au dispositif
- ➔ Accueil-Studio / coproductions / résidence : nombre d'équipes artistiques variables selon année
  - Soutien opérationnel et ingénierie : financier, logistique (studio, hébergement), artistique, administratif et technique
  - Déploiement d'actions complémentaires à valeur ajoutée, sur temps long, en sus du projet de création

#### Alter Ego

- Production déléguée (développement, production, diffusion) pour artistes indépendant.es
- 2022 > 2024 : 6 équipes - Mounia Nassangar, Ndoho Ange, Mackenzie Bergile, Kaê Carvalho et Jerson Dasonama, Yanis Smaïli, Filipe Perreira de Silva

#### Équipes indépendantes

- Soutien opérationnel et ingénierie : financier, logistique (studio, hébergement), artistique, administratif et technique
- Variable selon l'année avec soutien financier selon projet / temporalité

#### ➔ Autres types de soutiens

##### Prêt / détection

- Nombre d'équipes artistiques variables selon année
- Soutien opérationnel et ingénierie : logistique (studio, hébergement), artistique et technique

##### Prêt

- Nombre d'équipes artistiques variables selon année
- Soutien opérationnel : logistique (studio)

### Booking

- Soutien opérationnel : réservation de studio en ligne (2h / créneau) en groupe ou individuel

### Notes complémentaires :

- Concernant la place laissée à d'autres artistes et aux formes d'écritures, il nous semble nécessaire de préciser que le CCNRB est, à l'heure actuelle, une des institutions chorégraphiques les plus engagées sur le territoire national, au quotidien, auprès des auteurs.ices des danses de la marge (hip hop, électro, house danse, voguing, wacking, claquettes, krump, danses martiales...) et des artistes qui, partant de l'art chorégraphique, tendent à des écritures hybrides et/ou transdisciplinaires, sans pour autant les cloisonner dans un champs définitif ou une catégorie. Ce travail, qui n'a pas suffisamment été mené par d'autres précédemment et s'inscrit dans la volonté de défendre le divers et la diversité, n'exclut pas pour autant les écritures propres aux gestes et corpus technique de la danse contemporaine.
- Les trainings drainent entre 50 à 60 danseur.ses / semaine, ce qui permet une relation forte avec la communauté chorégraphique et par extension la possibilité d'identifier et soutenir les potentiels à venir. La mise en œuvre de training dédiés à la *ballroom scene* et à la *scène K-pop*, complétée par la mise en œuvre de workshops et événements, s'inscrit également dans cette dynamique.
- Les mises à disposition d'espaces et les prêts de studio bénéficient majoritairement aux équipes régionales tandis que les Booking (créneau de 2h / réservation en ligne) permettent une utilisation agile et adaptée à la pratique libre, en journée, pour les danseur.ses locaux.les.
- Concernant la parité, la direction a pleinement conscience des obligations qui lui incombe et du travail à mener en ce sens. Un travail est engagé à ce sujet pour engager un rééquilibrage dans les soutiens et les programmations de l'établissement.

## **— FAIR-E PARTAGER**

---

Ancrer les initiatives, invitations et prototypes initiés lors du 1<sup>er</sup> mandat :

- Indicateurs existants : fréquentations, billetterie, typologie public(s)
- Partenariats et coopérations avec les structures autres qu'artistiques / culturelles (GEM, foyers de JT, IME, structures d'insertion, établissements pénitentiaires etc...)
- Grande distribution
  - ➔ En saison : 4 à 5 fenêtres de visibilité dédiées à des pièces de répertoire ou en démarrage de création, avec principe de série (3 à 8 représentations selon proposition) pour la plupart avec les équipes artistes soutenues préalablement
  - ➔ En juin 2023 :
  - ➔ A horizon 2024. Temps fort annuel dédié - selon poursuite du dispositif *Danse en territoire* - dédié exclusivement aux danses de la marge et de l'underground
- Heures joyeuses
  - ➔ 8 à 10 invitations par saison, en lien avec les équipes artistiques soutenues.

- Radio Plouf !
  - ➔ Après une #3 en 2023, la reconduction du format tel quel n'est pas envisagé en 24 et 25 et évoluera par la mise en œuvre d'un crossover avec P-nod : collaborations autour de la réalisation d'objets radiophoniques / audios par P-NOD lors d'événements / initiatives du collectif afin d'apporter un autre regard, une déviation, un déplacement sur l'art chorégraphique et faire vivre autrement et artistiquement par la trace et l'archive sonore ce qui se joue de vivant dans la danse.
  
- Été culturel 2023
  - ➔ Mise en œuvre d'un programme de pratiques participatives hors les murs tout au long de l'été, à Rennes et région.

## — FAIR-E DEMAIN

---

Axes d'activités prioritaires – indicateurs existants :

- FAIRE PLAY : lancement au 1<sup>er</sup> septembre 2023
- PREAC : Cycle « danses sociales » en relation avec Paris 2024 / Olympiade artistiques et culturelles
- Battle des écoles : action EAC d'envergure à l'échelle de la Métropole pour 23/24 avec trente établissements scolaires (primaires, collèges et lycées), en relation avec Paris 2024 / Olympiade artistiques et culturelles + Terre de jeux + Grande distribution 2024
- (UNDER)GROUND : sessions de formations ponctuelles et / ou régulières, en région, pour les artistes en voie de professionnalisation, en lien avec les principes de transmission de l'autodidaxie (FSE).

## — FAIR-E TERRITOIRE

---

Ancrer les initiatives et coopérations initiés lors du 1<sup>er</sup> mandat :

- Indicateurs existants : fréquentations, billetterie, typologie public(s), type de partenariat
- Soutien financier et opérationnel à des opérateurs ciblés, en région (Vortex, À domicile, Festival Maintenant)

Ancrer la présence du CCN dans les réseaux régionaux, inter-régionaux, nationaux et européens :

- Copilotage du réseau hip hop Bretagne
- Participation au réseau inter-régional Tremplin
- Participation à l'ACCN
- Membre du réseau hip hop européen (en cours / Europe Creative)

### Notes complémentaires :

- Waterproof : présence du collectif dans la programmation du festival Waterproof avec le TNB mais pas de retour du CCN dans le copilotage ou le cercle des partenaires.

## INDICATEURS\*

### Diffusion

Pièces	Année de création	Chorégraphes	2023	2024	2025
Queen Blood	2019	Ousmane Sy	15	15	0
One Shot	2021	Ousmane Sy	30	30	20

Pièces	Année de création	Chorégraphes	2023	2024	2025
Iskio	2015	Johanna Faye, Saïdo Lehlouh	5	5	5
Earthbound	2021	Johanna Faye, Saïdo Lehlouh	3	3	0
Témoin	2023	Saïdo Lehlouh	1	20	20
Apaches	2018	Saïdo Lehlouh	3	3	3
Wild cat	2019	Saïdo Lehlouh	5	5	5

Pièces	Année de création	Chorégraphes	2023	2024	2025
Shapeshifting	2017	Linda Hayford	5	5	5
Alshe/Me	2019	Linda Hayford	5	5	5
Processing	2022	Linda Hayford	2	2	2
Abime	2025	Linda Hayford	-	-	5

Pièces	Année de création	Chorégraphes	2023	2024	2025
From Scratch	2019	Iffra Dia	3	3	3
Hexagone	2023	Iffra Dia	5	10	5
Passacaille	2019	Iffra Dia	3	3	3

Pièces	Année de création	Chorégraphes	2023	2024	2025
Dans l'arène	2015	Bouside Ait Atmane	12	10	5
Taieki	2024	Bouside Ait Atmane	-	3	15

Pièces	Année de création	Chorégraphes	2023	2024	2025
Opening	2022	B.Ait Atmane / S.Lehlouh	4	10	10
Dancing	2023	B.Ait Atmane / S.Lehlouh	6	6	6

<i>total / année / répertoire</i>	107	135	97
-----------------------------------	-----	-----	----

\*Perspectives, envies et projections provisoires et prévisionnelles. Ces estimations de dates de diffusion sont donc établies sur la base d'une année / saison dite "normale"

# INDICATEURS\*

## Coopérations

COOPERATIONS										
Chorégraphie	Année	Type action*	Nature**	Pays	Ville	Structure	Partenaires tiers	Bénéficiaires***	Nb bénéficiaires	Volume
B. Ait Atmane	2023	Formation / diffusion	rière collaboration	Pakistan	Lahore	Lahore dance company	Ambassade de France / IF - VdR	danseur .ses en voie de pro	30	2 semaines
B. Ait Atmane	2023	Transmission Dans l'arène	Poursuite	Equateur	Quito	Alliance Françaises d'Equateur	Ambassade de France / SCAC	danseur .ses en voie de pro	20	2 semaines
Saïdo Lehlouh	2023	Formation / création	Poursuite	Arabie Saoudite	Riyadh	Alliance française d'Arabie Saoudite	Goethe Institut	artistes en voie de pro	20	2 semaines
Collectif	2023	Formation	rière collaboration	Colombie	-	Alliance française	Relai IF Argentine / IF - VdR	danseur .ses en voie de pro	20	1 semaine
Collectif	2023	Formation	rière collaboration	Venezuela	-	Alliance française	Relai IF Argentine / IF - VdR	danseur .ses en voie de pro	20	1 semaine
Collectif	2024	Formation	rière collaboration	Uruguay	-	Alliance française	Relai IF Argentine / IF - VdR	danseur .ses en voie de pro	20	1 semaine
Collectif	2024	Formation	rière collaboration	Argentine	-	Alliance française	Relai IF Argentine / IF - VdR	danseur .ses en voie de pro	20	1 semaine
Linda Hayford	2024	Formation / diffusion	rière collaboration	Roumanie	Sibiu / Bucarest	Sibiu Ballet	Ambassade de France / SCAC	danseur .ses en voie de pro	20	2 semaines
Saïdo Lehlouh	2024	Mentoring / jury	rière collaboration	Inde	Chennai	Prakriti Foundation		artistes pros	-	2 semaines
B. Ait Atmane	2024	Formation / diffusion	Poursuite	Pakistan	Karachi		Ambassade de France / IF - VdR	danseur .ses en voie de pro	30	-
Saïdo Lehlouh	2025	Mentoring / jury	Poursuite	Inde	Chennai	Prakriti Foundation		artistes pros	-	2 semaines

\*\* Nature : rière collaboration, poursuite

\*Type commande : Formation, pièces, transmission répertoire

\*\*\* Bénéficiaires : Danseur .ses pros, amateur .ics, en voie de professionnalisation, autres

\*Perspectives, envies et projections provisoires et prévisionnelles

# INDICATEURS\*

## Commandes

COMMANDES									
Chorégraphe	Année	Type commande*	Nature**	Pays	Ville	Structure	Bénéficiaires***	Nb bénéficiaires	Volume
Saïdo Lehlouh	2023	Transmission Earthbound	rière collaboration	France	Paris	CNSMDP	Elèves 1ère > 4ème année	50	5 semaines
Linda Hayford	2023	Création de pièce	rière collaboration	Suède	Malmö	Malmö Dance Week	Danseur.ses en voie de pro	5	3 semaines
Ifra Dia	2023	Création de pièce	rière collaboration	Togo	Lomé	Cie No Limit	Danseur.ses en voie de pro	15	3 semaines
Ifra Dia	2023	Création de pièce	rière collaboration	France	Quimper	Hip hop New school	Danseur.ses en voie de pro	5	10 jours
Saïdo Lehlouh	2023	Carte Blanche Louis Vuitton	rière collaboration	France	Paris	CNSMDP	Elèves 1ère > 4ème année	50	3 semaines
Saïdo Lehlouh	2023	Transmission Apaches	Poursuite	France	Paris	Théâtre de la ville	danseur.ses pros + amateur.ices	120	1 semaine
Saïdo Lehlouh	2023	Transmission Apaches	Poursuite	Allemagne	Hambourg	Kampnagel	Danseur.ses en voie de pro	15	2 semaines
Saïdo Lehlouh	2024	Transmission Apaches	rière collaboration	Allemagne	Hannovre	TANZtheater INTERNATIONAL	Danseur.ses en voie de pro	15	2 semaines
Saïdo Lehlouh	2024	Transmission Apaches	rière collaboration	France	Paris	Opéra de Paris / Paris 2024	Ballet Opéra + danseur.ses pros	60	2 semaines
Linda Hayford	2024	Création de pièce	rière collaboration	France	Paris	Kourtraime	Artistes en voie de pro	20	1 semaine
Linda Hayford	2024	Création de pièce	rière collaboration	Angleterre	Londres	the Place	Artistes en voie de pro	20	1 semaine

\*Type commande: Formation, pièce, transmission répertoire

\*\* Nature: rière collaboration, poursuite

\*\*\* Bénéficiaires: Danseur.ses pros, amateur.ices, en voie de professionnalisation, autres

\*Perspectives, envies et projections provisoires et prévisionnelles

# INDICATEURS\*

## Ecosystème

	Année entrée	Structure	Artistes	Dispositif <sup>6666</sup>	Type soutien <sup>6666</sup>	Origine	Parité	Genre esthétique	Montant coprod.	Apports autre <sup>6666</sup>	Nb jour / studio	Valorisation studio	Nb jours / hébergement	Valorisation hébergement	Actions EAC	Actions autres	Partenaires autres via CCN	
<b>EQUIPES SOUTENUES</b>																		
<b>EQUIPES ENTRANTES</b>																		
<b>EQUIPES SORTANTES</b>																		

<sup>6666</sup>Type soutien : coproduction, résidence, diffusion, soutien technique, recherche, ingénierie artistique/ technique / administrative, accompagnement à la structuration, commande, bourse de recherche scientifique...

<sup>6666</sup> Apport autre : prise en charge technique / hébergement / transports / supports autres...

<sup>6666</sup> Partenaires : Intégration dans les réseaux, coopérations, coproductions, diffusion...

<sup>6666</sup> Dispositif : Artistes associés, Alter Ego, équipes indépendantes, détection, prêt...

\*Proposition d'indicateurs pour évaluation de l'écosystème / accompagnement sur la période 23 > 25

---

**C O N V E N T I O N P L U R I A N N U E L L E**  
**S U B V E N T I O N A C C O R D E E S U R D E S C R E D I T S**  
**D E F O N C T I O N N E M E N T**

**ANNÉES 2023 – 2024 – 2025 - 2026**

---

**Entre**  
**L'ASSOCIATION TRANS MUSICALES**  
**Et**  
**LA VILLE DE RENNES**  
**RENNES MÉTROPOLE**  
**LE DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**  
**LE CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE**  
**LE MINISTERE DE LA CULTURE**  
**(Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne)**

Vu le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

Vu la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu le Décret n° 2022-1736 du 30 décembre 2022 pris en application de l'article 44 de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances au titre de la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023

Vu le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1er juillet 2017,

Vu l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier, des missions et des charges, relatif au label « *Scène de Musiques actuelles-SMAC* »,

Vu l'arrêté du 13 février 2019 portant attribution du label « Scène des Musiques Actuelles - SMAC » à l'association « l'ATM association Trans Musicales », pour le projet ATM

Vu la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations,

**Entre d'une part :**

- La Ville de RENNES, représentée par sa Maire, Madame Nathalie APPÉRE, et signataire, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal n° en date du 26 juin 2023; désignée sous le terme, «la Ville»
- Rennes Métropole, Établissement Public de Coopération Intercommunale dont le siège est situé 4, avenue Henri Fréville – CS 93111 - 35031 RENNES CEDEX, représentée par sa Présidente, Madame Nathalie Appéré, habilité à signer les présentes par délibération n°C en date du 22 juin 2023, désigné sous le terme «la Métropole»
- Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté par son Président, Monsieur Jean-Luc CHENUT, et signataire, agissant en vertu de la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en date du 10 juillet 2023; désigné sous le terme « le Département »
- La Région Bretagne, représentée par Monsieur Loïg CHESNAIS GIRARD son Président et signataire, agissant en vertu de la délibération n° de la Commission permanente du Conseil régional de Bretagne en date du 12 juillet 2023 désignée sous le terme « la Région »
- L'État (Ministère de la Culture et de la Communication - Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne), représenté par Monsieur Emmanuel BERTHIER, Préfet de Région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, désigné sous le terme « l'État ».

Désignés ensemble sous le terme « les partenaires publics »

**Et d'autre part :**

L'association Trans Musicales ou ATM, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, association déclarée au Journal Officiel en date du 20 mai 1985, ayant son siège social à Rennes, 10-12 rue Jean Guy. - 35000 RENNES - , représentée par sa Présidente Mme. Samia DJITLI dûment mandatée.  
N° de SIRET : 338 864 26700020 - code APE 923A

**Il est convenu ce qui suit :**

**Préambule**

Considérant que le bénéficiaire est titulaire du label Scène de Musiques Actuelles - SMAC

Considérant le projet artistique et culturel initié et conçu par le bénéficiaire, conforme à son objet statutaire, figurant en annexe I

**L'Association Trans Musicales** conduit son activité dans le domaine des musiques « actuelles ». Les considérant à la fois comme un art et une expression artistique tout autant qu'une culture et une expérience culturelle, l'ATM construit son projet autour de la rencontre entre art et publics au travers d'un projet artistique, œuvrant à l'affirmation d'une pluralité artistique, et d'un projet culturel, œuvrant à l'affirmation d'une diversité culturelle.

A cette fin, elle a convenu de porter un projet dont les caractéristiques sont décrites en annexe et sollicite pour sa mise en œuvre la reconnaissance et le soutien des collectivités publiques.

Pour leur part :

**Les collectivités publiques** apportent collectivement leur soutien au projet artistique et culturel de l'Association Trans Musicales, au vu des objectifs suivants :

- .1/ assurer une présence artistique musicale sur le territoire rennais, métropolitain, départemental et régional, dans le cadre d'un projet artistique faisant la part belle à la découverte au travers des actions du festival des Rencontres Trans Musicales et de la salle de spectacle l'UBU ;
- .2/ soutenir la création et la diffusion musicale dans les différentes esthétiques, en particulier émergente en accompagnant les équipes et les structures artistiques locales, dans un souci de renouvellement et de diversité ;
- .3/ mener une politique ambitieuse en faveur des personnes en particulier dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle et de l'action culturelle en partenariat avec les structures éducatives, sociales, jeunesse, de santé et de justice et d'une politique tarifaire adaptée ;
- .4/ contribuer à la mise en partage de la culture musicale sur le territoire, notamment en considérant le projet des Rencontres Trans Musicales dans sa dimension patrimoniale ;
- .5/ développer des coopérations territoriales renforcées avec la SMAC Antipode MJC et le Jardin Moderne, notamment sur l'accompagnement des artistes.
- .6/ insérer le projet dans des réseaux à des échelles diverses (métropolitaine, régionale, nationale, internationale), en mettant en place des relations sur la durée.
- .7/ inscrire le projet dans une démarche éco et éga-responsable afin d'accroître sa pertinence environnementale et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces objectifs partagés s'inscrivent dans le cadre des politiques déclinées par ces mêmes collectivités, et qui peuvent être précisées de la façon suivante

## **L'État**

Service déconcentré du ministère de la Culture en région, la DRAC Bretagne met en œuvre la politique de l'État sur le territoire régional en concertation avec les collectivités territoriales. A ce titre, elle veille à étudier, protéger, restaurer, valoriser les patrimoines. Elle s'attache à soutenir la création artistique et les lieux qui la portent sur l'ensemble du territoire régional. Elle met en œuvre une politique active d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie et appuie les collectivités territoriales dans la mise en œuvre ou le développement de politiques culturelles locales ambitieuses. Soucieuse du maillage culturel régional, elle vise l'équité territoriale.

Dans ce cadre l'État contribue à la structuration du secteur des musiques actuelles par le soutien à des Scènes de Musiques Actuelles.

L'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Scène de Musiques Actuelles (SMAC) » réaffirme le soutien du Ministère de la culture à des structures professionnelles musiques actuelles organisant leur projet artistique et culturel autour de 3 axes d'interventions majeurs : la création/production/diffusion, l'accompagnement des pratiques musicales professionnelles et amateurs et l'action culturelle. A partir de ces trois axes, les structures labellisées « Scène de Musiques Actuelles-SMAC » définissent leur projet en fonction de leur environnement, des bassins de vie et des moyens dont elles disposent tout en s'inscrivant dans une ambition artistique et culturelle nationale.

Par ailleurs, le Ministère de la culture, première administration à obtenir les deux labels *Égalité et diversité* à l'automne 2017, est attentif à l'engagement des structures labellisées ou conventionnées dans une démarche volontariste visant à prévenir toute forme de discrimination et à promouvoir la diversité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Les SMAC, dans l'exercice de leurs missions, doivent veiller, au travers des œuvres présentées comme des artistes accompagnés, aux objectifs de parité et de diversité. Depuis 2022, l'Etat met en œuvre un plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans le spectacle vivant qui conditionne le versement des aides apportées par le Ministère de la Culture au respect par la structure bénéficiaire de 5 engagements, précisés en annexe V.

Dans un contexte global de nécessaire transition vers des modèles plus vertueux en matière de développement durable, la SMAC Association Trans Musicales (ATM) devra s'inscrire dans une démarche de responsabilité environnementale avec des actions éco-responsables (mobilités, usage du numérique, gestion du lieu de diffusion, etc) favorisant une réduction de l'impact carbone, sobres en matière de consommation de ressources et préservant la biodiversité.

Le projet artistique et culturel porté par la direction de l'association Association Trans Musicales pour la SMAC Association Trans Musicales (ATM) répond aux critères retenus par l'État pour le label : accompagner, promouvoir la création musicale, défendue par des artistes professionnels aussi bien qu'amateurs ainsi que favoriser le développement des pratiques artistiques, l'éducation artistique et culturelle des publics et l'action culturelle notamment dans une prise en compte des droits culturels des populations. La structure porte une attention aux principes de diversité et de parité et prend des engagements en termes de prévention des violences et du harcèlement sexistes et sexuels.

## **La Région Bretagne**

Dans le respect des droits culturels, la Région Bretagne, dans le cadre de sa politique culturelle, s'est fixé pour objectifs de :

- créer les conditions d'une présence artistique sur les territoires et de favoriser le développement de ressources au service des artistes et des porteurs de projets
- de prioriser l'EAC comme levier d'équité, d'épanouissement et d'émancipation et de favoriser les dynamiques culturelles en lien avec les habitant.e.s ;
- de soutenir les pratiques artistiques et culturelles et leur transmission, la diversité culturelle et les patrimoine et patrimoine culturels immatériels.

Dans ce cadre, la Région accompagne les structures de création et de diffusion qui valorisent la création artistique tout en menant un projet pérenne d'action culturelle et d'éducation artistique et culturelle, qui favorisent la rencontre des artistes et des habitant.e.s et qui accompagnent des artistes dans la réalisation de leurs projets. L'enjeu de la rencontre avec les habitants constitue un axe central des projets soutenus. Les structures accompagnées veilleront ainsi à s'adresser à l'ensemble des habitants.e.s, de toutes origines, de tous âges et de toutes conditions sociales, au plus près de leurs lieux de vie. La Région soutient également les manifestations artistiques et culturelles d'envergure régionale, nationale et internationale qui font état d'une ligne artistique bien identifiée laissant une large place à la découverte, l'innovation et la prise de risque artistique, d'un projet structuré d'actions culturelles et d'une diversité de partenariats témoignant d'une inscription dans les réseaux professionnels.

A ce titre, la Région Bretagne soutient le projet artistique et culturel de l'ATM avec un intérêt particulier pour le rôle structurant de la manifestation et de l'action menée à partir de l'Ubu à l'échelle régionale (rayonnement national et international, accueil de programmateurs et de professionnels, travail en partenariat avec d'autres structures de production et de diffusion régionales, participation à des réseaux européens etc.), le soutien aux artistes professionnels locaux et régionaux et pour sa fonction de laboratoire d'expérimentations musicales qu'elle propose à tous les publics. La Région Bretagne est également attentive aux diverses actions portées par l'équipe de l'ATM permettant la prise en compte effective des droits culturels des personnes, de l'égalité entre femmes et hommes, et des exigences de la transition environnementale.

La Région Bretagne, soucieuse du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes conditionne son soutien à un strict respect des obligations légales en matière d'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes et demande à chaque opérateur de se fixer des objectifs visant la parité dans la programmation et des soutiens en production, et de mettre en place des indicateurs sexués permettant d'évaluer l'évolution de la situation.

Elle sera également attentive à toute initiative permettant de contribuer à cette finalité (mise en place de protocole de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, formation des équipes et bénévoles, organisation de journées thématiques, débats, conférences, expositions, projections, spectacles) et à ce que la gouvernance de la structure prenne en compte cette dimension.

En matière de transition environnementale, il est demandé à chaque opérateur de former tout ou partie de ses équipes sur le sujet et de se donner des objectifs mesurables pour limiter ou réduire son impact carbone et

s'inscrire dans une démarche de responsabilité environnementale à l'horizon de la fin de la présente convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (réalisation de bilans carbone et toutes actions visant à faire évoluer ses pratiques vers plus d'éco-responsabilité).

En dehors des points définis ci-dessus et soutenus dans le cadre de la présente convention, **L'Association Trans Musicales** pourra par ailleurs solliciter le soutien de la Région au titre du dispositif de *soutien à la production mutualisée*. Ce dispositif vise plus particulièrement à soutenir les résidences d'artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, dans une logique de mise en réseau avec d'autres lieux de production et de diffusion en région et hors région.

## **Le Département d'Ille-et-Vilaine**

**Le Département d'Ille-et-Vilaine**, ci-après désigné « le Département », souhaite conformément aux objectifs définis en matière de politique culturelle :

- Accompagner, soutenir, encourager la diversité et le pluralisme culturel, artistique et patrimonial ;
- Favoriser les initiatives ou projets visant l'accessibilité physique, symbolique et sociale à l'art et à la culture ;
- Encourager le développement des pratiques, le maillage culturel du territoire ;
- Soutenir les démarches visant à l'expérimentation, l'innovation, la mise en réseau des acteurs.

Il accompagne à ce titre les projets structurants d'action artistique et culturelle sur le territoire départemental. S'agissant en particulier des festivals et événements culturels structurants, l'Assemblée départementale a précisé et retenu en 2017 les critères suivants :

- circulation du public dans le département et au-delà
  - diversité culturelle, ligne artistique faisant place à l'émergence et à la création
  - notoriété et attractivité du département, rayonnement au-delà de l'Ille-et-Vilaine
  - développement d'une dynamique économique et d'emploi artistique, technique et culturel du département
- projet artistique et culturel de l'évènement incluant une dimension d'actions culturelles pour tous les publics dans le département à partir de la programmation notamment les collèges et auprès des personnes pouvant se sentir éloignées des pratiques culturelles.

Considérant l'intérêt que présente le projet de l'ATM pour le développement culturel de son territoire tant par l'inscription artistique et territoriale du festival, que par le déploiement des actions culturelles déployées auprès des adolescents, des jeunes et de toutes les personnes, le Département d'Ille-et-Vilaine décide d'apporter son soutien à l'association.

## **La Ville de Rennes**

Considérant la politique en faveur de la culture conduite par **la Ville de Rennes**,

### **La culture au cœur du projet pour la cité**

La Ville de Rennes a fait de longue date le choix de placer la culture au cœur de son projet pour la cité.

Convaincue que la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous et de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle, dans les apprentissages comme dans la production et l'expression artistique, et l'égalité des identités culturelles comme éthique de la relation, contribuent activement à la cohésion sociale et mieux faire humanité ensemble, la Ville travaille en permanence son projet culturel dans le respect des droits culturels des personnes.

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, la Ville construit, évalue et modifie son projet culturel dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire.

C'est le sens des engagements que la Ville a pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions, et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.

## **Dans le respect des droits culturels**

Nouveau cadre d'action des politiques culturelles depuis 2015, les droits culturels, constitutifs des droits humains, visent :

- À garantir à tous et toutes, et notamment aux artistes, la liberté d'expression, de création et de diffusion artistique dans le respect de l'ensemble des autres droits humains
- À tout mettre en œuvre pour permettre à chacune et à chacun de participer à la vie culturelle dans toutes ses dimensions : enseignements et pratiques artistiques, diffusion des œuvres, démarche de co-construction pour définir des orientations et projets culturels, participation à la gouvernance de structures...
- À soutenir une vie culturelle locale aux ressources diverses, accessibles et de qualité, qui permette à chacune et chacun de choisir son propre parcours de construction de son identité culturelle, de la naissance à la fin de vie, en interaction permanente et respectueuse avec les identités des autres personnes sur le territoire
- À affirmer l'égalité des cultures et des identités culturelles
- À soutenir les artistes et leur rôle essentiel dans le "faire humanité ensemble"
- Favoriser l'action culturelle, à destination de tous et toutes et sur toutes les étapes de la vie. La Ville de Rennes, dans le cadre de son Plan Local d'éducation Artistique et Culturelle portera une attention particulière au soutien et à la mise en œuvre de démarches de transmission et d'éducation culturelle et artistique.
- Elle souhaite que l'Association s'affirme comme un lieu de rencontres et de partage, de coopération et de co-construction, en développant une politique d'ouverture à la diversité des personnes, en défendant une ligne artistique à la fois exigeante et ouverte.

## **Tous et toutes écoresponsables**

La Ville de Rennes affirme sa volonté de relever de façon ambitieuse et concrète les défis de l'urgence des transitions écologiques dans les politiques culturelles. Un dispositif d'éco responsabilité a été créé. Il engage les équipements et les organisateurs d'événements culturels dans une amélioration continue de leurs pratiques. Adapté aux réalités de chacun, le dispositif porte une ambition collective avec un objectif clair de préserver les ressources et la qualité environnementale du territoire, de favoriser l'économie circulaire et responsable, et de renforcer les solidarités.

L'engagement de la démarche écoresponsable et la réalisation effective des actions ou objectifs à atteindre constitueront des critères d'évaluation du projet culturel porté par l'Association, et de réajustement éventuel du soutien financier de la Ville.

## **Lutter contre les discriminations et aller au plus vite vers l'égalité f/h dans la culture**

La Ville de Rennes sera particulièrement attentive à la lutte contre toutes les formes de discrimination (de genre, d'origines, de situation d'handicaps, de revenus...) et à la promotion de toutes les formes d'égalité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle entend que l'ensemble de ses partenaires s'engagent à ses côtés à progresser rapidement sur ces enjeux.

Cette exigence de progrès concernera tous les publics concernés par l'activité de l'Association. Elle s'adresse également à l'organisation de l'association et dans la mise en œuvre de son projet artistique et culturel : par famille de métiers (type de fonctions et niveaux de responsabilité), dans ses instances de gouvernance internes, et dans les artistes associés, programmés et présents sur le plateau. Cette recherche d'égalité devra également s'observer sur l'ensemble des rémunérations pratiquées.

Un comptage annuel par l'Association permettra de mesurer en fin d'exercice les progressions.

L'engagement de la lutte contre les discriminations et pour plus d'égalité f/h et la réalisation effective des actions ou objectifs à atteindre constitueront des critères d'évaluation du projet culturel porté par l'Association, et de réajustement éventuel du soutien financier de la Ville.

## **Prévenir les conduites à risques et lutter contre les violences sexistes et sexuelles**

La Ville attend de ses partenaires qu'ils se mobilisent particulièrement pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles. L'Association mettra en place un plan opérationnel de signalement par les victimes des agressions ou des intentions d'agressions, un mode d'emploi clair pour réagir rapidement et à propos à un signalement, et éventuellement accompagner la victime dans un dépôt de plainte.

La Ville a également développé un axe de prévention des conduites à risque, conformément à ses engagements dans son plan local de santé. L'enjeu est de mettre en place des actions de promotion de la santé et de construire en concertation avec les acteurs culturels des outils permettant de prévenir et réduire les risques sur les temps festifs et culturels de la Ville. L'Association veillera à proposer des actions en ce sens.

Ainsi la Ville de Rennes, au vu de ses objectifs, apporte son soutien au projet artistique et culturel de l'Association

### **Rennes Métropole,**

Dans un territoire en pleine mutation, marqué par des enjeux institutionnels forts et de grands projets, le projet culturel de Rennes Métropole approuvé le 24 novembre 2016, fixe trois enjeux prioritaires : faire territoire, construire la destination et innover dans le soutien aux industries culturelles et créatives. Il contribue ainsi aux grandes politiques publiques métropolitaines que sont l'aménagement, le tourisme et le développement économique.

Dans cette perspective, il s'agit de construire le territoire métropolitain, comme un espace de projets communs, pour ses habitants comme pour ses acteurs, en développant des ressources partagées, des actions communes et en favorisant la circulation des œuvres. L'objectif est par ailleurs de consolider le rôle et la place de la culture pour soutenir le développement et l'attractivité de la métropole. Il inscrit enfin, en lien avec les objectifs de développement économique de la métropole, l'appui au secteur créatif, particulièrement aux acteurs de la filière de l'image et de la création de contenus, comme une priorité pour le territoire.

La Métropole soutient enfin le développement d'équipements culturels de dimension métropolitaine dont les Champs Libres, grand équipement culturel regroupant la bibliothèque de Rennes métropole, le musée de Bretagne et un espace des Sciences, ou l'écomusée de la Bintinais consacré à l'histoire du territoire métropolitain.

Rennes Métropole, affirme sa volonté de relever de façon ambitieuse et concrète les défis du développement durable dans leurs politiques culturelles. Un dispositif d'écoresponsabilité a été créé qui engage les équipements et les organisateurs d'événements culturels dans une amélioration continue de leurs pratiques. Adapté aux réalités de chacun, le dispositif porte une ambition collective avec un objectif clair de préserver les ressources et la qualité environnementale du territoire, favoriser l'économie circulaire et responsable, et renforcer les solidarités.

L'engagement de la démarche écoresponsable et la réalisation effective des actions ou objectifs à atteindre constitueront des critères d'évaluation du projet culturel porté par la structure.

Par ailleurs la métropole mène une politique volontariste de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette ambition est partagée par les acteurs qu'elle soutient, qui veilleront à l'intégrer dans leur politique en direction des publics, dans leur programmation culturelle, ainsi que dans leur organisation et leurs instances de gouvernance interne.

Dans ce contexte Rennes Métropole s'est engagée depuis plusieurs années dans le soutien d'acteurs culturels qui contribuent au rayonnement et à l'attractivité de son territoire, Afin de consolider l'image d'une métropole dynamique et culturelle, foisonnante d'initiatives, dans le cadre de sa politique touristique et de sa stratégie de rayonnement, Rennes Métropole soutient les projets présentant une dimension nationale et internationale, au sein de manifestations et événements accueillant des artistes, des acteurs culturels et des médias nationaux et internationaux.

Considérant l'intérêt que présente le projet de l'ATM, Rennes Métropole apporte son soutien au festival des Rencontres Trans Musicales.

Considérant que le projet artistique et culturel ci-après présenté par le bénéficiaire participe de ces politiques ;

Il est convenu ce qui suit :

## **Article 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet d'établir le cadre contractuel entre l'association Trans Musicales bénéficiaire titulaire du label *Scène de Musiques Actuelles-SMAC* et les partenaires publics pour la mise œuvre du projet artistique et culturel du bénéficiaire et de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets.

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet artistique et culturel conforme à son objet statutaire dans le cadre de son projet global d'intérêt général.

Le projet de l'ATM est précisé en annexe 1 à la présente convention. Il est décliné en programme pluriannuel d'activité.

La présente convention fixe :

- la mise en œuvre concrète du projet artistique et culturel
- les modalités de financement et les relations avec ses partenaires institutionnels
- les conditions de suivi et d'évaluation du projet

## **Article 2 - MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL**

**Dans sa mise en œuvre, l'association a défini les priorités suivantes :**

Le projet porté par l'Association Trans Musicales (ATM), dit « projet des Trans », se concrétise dans la rencontre des personnes avec l'art et les artistes, principalement dans le champ des musiques « actuelles » ; il s'appuie sur un propos artistique fort et singulier, axé sur la pluralité et l'émergence, et sa mise en résonance la plus large possible. Il a pour finalité de permettre la réalisation des potentialités des personnes, s'inscrivant pleinement et, dans son essence même, dans la prise en compte de leurs droits culturels.

Il s'articule autour de trois dynamiques de travail :

- la programmation,
- l'accompagnement artistique & le soutien à la création,
- l'accompagnement des personnes dans leurs relations au projet, incluant notamment les enjeux d'accessibilité au sens large et d'éducation artistique et culturelle.

Ces trois dynamiques sont travaillées, du local à l'international, au travers du festival des Rencontres Trans Musicales et de la saison à l'Ubu et hors les murs.

Elles s'accompagnent d'une action volontariste en faveur de la transition écologique et sociale, dans la continuité d'un engagement pionnier dans le développement durable et solidaire.

La présentation détaillée du projet figure en annexe 1.

## **Article 3 - DUREE ET RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION**

### **3.1. Durée**

La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans soit de 2023 à 2026.

La convention prend effet dès sa notification et prendra fin le 31 décembre 2026.

### **3.2. Renouvellement**

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 8 et aux contrôles de l'article 9.

## Article 4 - CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Pour permettre la mise en œuvre du projet porté par l'association, les collectivités publiques signataires de la présente convention s'engagent à contribuer pour la période concernée à son financement, dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire. La contribution des partenaires publics est une aide au fonctionnement, détaillée à l'annexe II de la présente convention et prendra la forme d'une subvention. Les partenaires publics n'en attendent aucune contrepartie directe.

Pour chaque exercice budgétaire, l'ATM adressera une demande de subvention aux collectivités publiques signataires de la présente convention. L'engagement des collectivités territoriales est soumis aux délibérations de leurs assemblées et pour L'État à l'adoption de la loi de finances.

Ainsi, le budget prévisionnel en annexe II n'engage pas les collectivités territoriales.

### 4.1.

- **L'État** contribue financièrement pour un montant prévisionnel de 2.372.000 €, (deux millions trois cent soixante-douze mille euros) équivalent à 11,14 % du montant total estimé des coûts éligibles sur la durée d'exécution de la convention, établis à la signature des présentes.

### 4.2.

- Pour l'année 2023, une subvention d'un montant prévisionnel de 593.000 €, (cinq cent quatre-vingt-treize mille euros) (soit 440.000 € pour le festival des Rencontres Trans musicales et 153.000 € pour l'activité à l'année de la SMAC liée à la salle de l'UBU) équivalent à 11,47 % du montant total annuel estimé des coûts éligibles est accordée au bénéficiaire par **l'État**.
- Pour l'année 2023, une subvention d'un montant prévisionnel de 210 000 € (deux cent dix mille euros) est accordée au bénéficiaire par la **Région Bretagne**.
- Pour l'année 2023, une subvention d'un montant prévisionnel de 109 000 euros est accordée au bénéficiaire par le **Département d'Ille-et-Vilaine** au titre de sa politique culturelle.  
En outre, le Département se réserve la possibilité d'examiner des demandes annuelles de soutien sur projet correspondant à ses orientations au titre du Fonds d'accompagnement artistique et territorial.
- Pour l'année 2023, une subvention d'un montant prévisionnel de 973.200 € (neuf cent soixante-treize mille deux cent euros) est accordée au bénéficiaire par la **Ville de RENNES**.
- Pour l'année 2023, une subvention d'un montant prévisionnel de 161.500€ (cent soixante et un mille cinq cent euros) est accordée au bénéficiaire par **Rennes Métropole**.  
Par ailleurs La Ville et la Métropole se réservent le droit d'étudier toute demande de subvention exceptionnelle sur projet.

### 4.3.

Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, les montants prévisionnels des contributions financières pour **l'État** (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne) s'élèvent, sous réserve de la Loi de Finances, à :

- Pour l'année 2024 : 593.000 euros,
- Pour l'année 2025 : 593.000 euros
- Pour l'année 2026 : 593.000 euros

Les montants des subventions 2024, 2025 et 2026 de la **Région Bretagne** s'établiront sur la base d'un bilan annuel fourni par l'association, assorti d'un budget prévisionnel.

Après instruction, une proposition sera soumise aux instances délibérantes de la Région Bretagne dans le cadre de son Budget Primitif.

Chaque année, une convention financière sera établie, stipulant le montant du concours financier de la Région Bretagne et les modalités de la subvention.

Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, le **Département d'Ille-et-Vilaine** se prononcera sur les montants prévisionnels des contributions financières dans le cadre de l'annualité budgétaire sur le bilan de l'activité annuelle accompagné du budget prévisionnel. Une convention financière établie annuellement avec l'association indiquera le montant et les modalités de la subvention accordée

#### 4.4.

Les contributions financières des partenaires signataires mentionnés à l'article 4.2 et 4.3 ne sont applicables que sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- L'inscription des crédits de paiement en loi de finances pour l'État ;
- Le respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées aux articles 1<sup>er</sup>, 2, 6 et 7 ;
- Le vote des crédits, ou la délibération des assemblées délibérantes, des collectivités territoriales.

### Article 5. MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

**5.1.** L'État (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne) verse sa contribution financière au titre de l'année 2023 au bénéficiaire en établissant une convention annuelle financière. A la notification de la convention, la subvention sera versée dans sa totalité telle que fixée à l'article 4.2 pour cette même année ;

Pour les exercices budgétaires 2024, 2025, 2026, sous réserve de l'inscription des crédits en loi de finances, une convention administrative sera signée entre l'association et l'État (Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Bretagne). Elle précisera le montant de la subvention versée au titre des crédits déconcentrés.

La subvention est imputée sur les crédits du *Programme 131* : - *Action 01* : Soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant *Sous-action 23* : Institutions et lieux de création et de diffusion en matière de spectacle vivant - *Titre* : 6 - *Catégorie* : *Fonctionnement*

La contribution financière sera créditée au compte du bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur. Les versements sont effectués au compte ouvert au nom de l'Association Trans Musicales :

N° IBAN : FR76 4255 9100 0008 0033 8754 867

BIC : CCOPFRPPXXX

L'ordonnateur de la dépense est le Préfet de la Région Bretagne / Préfet d'Ille-et-Vilaine, et par délégation le Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne.

Le comptable assignataire est le Directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine

**5.2. La Région** s'engage à voter le montant de son aide à l'association chaque année dans le cadre de cette convention dans le respect du vote du Budget primitif. Une convention financière sera annuellement établie avec la structure pour fixer avec elle les modalités de versement de cette subvention

**5.3. Le Département d'Ille-et-Vilaine** verse sa subvention en une seule fois au titre de l'année après signature de la présente convention ou des conventions financières annuelles, selon les procédures comptables en vigueur

**5.4. La Ville de RENNES** verse à l'association 973 200 € au titre de l'année 2023 selon les modalités suivantes précisées dans une convention financière pluriannuelle :

Le mandatement de la subvention annuelle de fonctionnement de la Ville de Rennes sera versé au début de chaque trimestre, de telle manière que les fonds puissent être imputés au compte de l'association vers le 15 du 1<sup>er</sup> mois du trimestre. Un premier acompte intervenant en janvier avant le vote du budget sera calculé sur la base de la subvention de l'année précédente, et le réajustement se fait sur l'acompte suivant le vote du budget.

Ces versements sont effectués sur le compte ouvert par l'association à la BFCC Rennes :

Code banque : 42559

Code agence : 10000

Numéro du compte : 08003387548

Clé RIB : 67

Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, La Ville de **Rennes** se prononcera sur les montants prévisionnels des contributions financières dans le cadre de l'annualité budgétaire sur la base d'un bilan de l'activité annuelle accompagné du budget prévisionnel, dans le cadre d'une convention financière pluriannuelle.

Après instruction, une proposition sera soumise aux instances délibérantes de la Ville de RENNES dans le cadre de son Budget Primitif.

**5.5. RENNES METROPOLE** verse à l'Association Trans Musicales 161.500 € pour l'année 2023 au titre de l'organisation du festival et de sa compétence culturelle.

Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, **Rennes Métropole** se prononcera sur les montants prévisionnels des contributions financières dans le cadre de l'annualité budgétaire sur la base d'un bilan de l'activité annuelle accompagné du budget prévisionnel, dans le cadre d'une convention financière pluriannuelle.

Après instruction, une proposition sera soumise aux instances délibérantes de Rennes Métropole.

## **Article 6 – JUSTIFICATIFS ET OBLIGATIONS COMPTABLES**

L'association adoptera un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général et au guide comptable professionnel des entreprises du spectacle et tiendra une comptabilité rigoureuse (registres, livres, pièces justificatives).

### **6.1. Justificatifs à fournir**

Outre les documents exigés dans le cahier des missions et des charges le bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier de l'action, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments mentionnés à l'annexe III et définis d'un commun accord entre les partenaires publics et le bénéficiaire. Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée ;
- Un compte analytique conforme à la présentation UNIDO généralisée dans les institutions du spectacle vivant ;
- Les comptes annuels et, en cas d'obligation législative ou réglementaire, le rapport du commissaire aux comptes à chacun des partenaires financeurs, dans le mois suivant leur approbation par son assemblée générale et, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal Officiel ;
- Le bilan, le compte de résultat et les annexes devront être établis conformément aux modèles prévus par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec leurs administrations ;
- Le rapport d'activité ;
- Un bilan annuel des actions et dispositifs mis en place en matière de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) conformément aux engagements pris par le bénéficiaire dans le cadre de son plan d'action, annexé à la présente convention ;
- Un état du personnel employé dans l'année distinguant, suivant les trois fonctions artistes / administratifs / techniciens, le personnel sur emploi durable (entendu au sens des contrats à durée indéterminée et des contrats à durée déterminée d'une durée consécutive de neuf mois au moins) et le personnel occasionnel. Cet état est exprimé en équivalents temps plein, et également en nombre de personnes pour les occasionnels. Il comporte un volet spécifique à l'application de la parité;
- Les montants des cinq rémunérations les plus élevées versées par l'ATM dans l'année civile antérieure;
- Tout autre document mentionné dans les conventions financières annuelles bilatérales ;
- L'association communiquera à chacun des partenaires financeurs, dans les trois mois suivant la notification de la présente convention, le nom et les coordonnées du responsable chargé de certifier les comptes;
- L'association s'engage à remplir toutes ses obligations à l'égard des organismes fiscaux et sociaux et à respecter les dispositions législatives et réglementaires concernant son personnel.

### **6.2. Autres engagements**

- Le bénéficiaire informe sans délai les partenaires publics de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

- En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe les partenaires publics sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Le bénéficiaire s'engage à faire figurer de manière lisible l'identité visuelle des partenaires publics, ainsi que le nom du label dont il bénéficie sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention.
- Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.
- Le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre les 5 engagements prévus dans le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) proposé par le ministère de la Culture aux professionnels du secteur culturel et rappelé ci-dessous :
  - se conformer aux obligations légales en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement et les violences à caractère sexiste et sexuel ;
  - former dès 2022 les dirigeants et principaux cadres de la structure, les responsables RH et les personnes référentes en charge des VHSS ;
  - sensibiliser formellement les équipes et organiser la prévention des risques ;
  - créer un dispositif de signalement efficace et traitant chaque signalement reçu ;
  - mettre en place un suivi et une évaluation des actions en matière de lutte contre les VHSS.

Les engagements pris par le bénéficiaire sont formalisés dans un plan d'action annexé à la présente convention. Le bénéficiaire s'engage à transmettre un bilan annuel de la réalisation de ces actions, dans les conditions fixées à l'article 6 de la présente convention.

- Le bénéficiaire, détenteur d'un récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants valant licence en application de l'article L. 7122-3 du code du travail et responsable de la billetterie de tout ou partie de ses spectacles, met à disposition de l'administration les informations de billetterie, grâce à l'outil de remontée SIBIL (système d'information billetterie), dans les conditions prévues par l'article 48 de la loi du 7 juillet 2016 et le décret du 9 mai 2017 précités. Le versement de toute aide du ministère de la Culture est conditionné à la déclaration des données de billetterie dans SIBIL, qui est une obligation depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020.

## **Article 7 - SANCTIONS**

**7.1.** En cas de retard dans l'exécution ou d'inexécution de la convention par le bénéficiaire, ou en cas de modification substantielle et unilatérale de celle-ci, sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

**7.2.** Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 7 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.

**7.3.** Les partenaires publics informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

## **Article 8 – MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION**

**8.1.** L'application de la présente convention fera l'objet d'un suivi régulier dans le cadre d'un comité de suivi. Il est composé de la direction de la SMAC, des représentants des collectivités partenaires et de l'État et, sur proposition de la direction de la structure, d'une personnalité qualifiée dans le champ des musiques actuelles. Chargé de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention, il examine en particulier :

- La mise en œuvre progressive des objectifs de la présente convention ;
- L'état d'exécution du budget de l'année en cours et l'élaboration du budget prévisionnel pour l'exercice suivant ;
- La réalisation du programme d'action de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir ;

– Le bilan financier de l'année écoulée, et les comptes consolidés du bénéficiaire.

**8.2.** L'évaluation porte sur la réalisation du projet artistique et culturel et sur sa conformité au regard du cahier des missions et des charges du label. Les partenaires publics procèdent à une évaluation de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif. Les indicateurs, inscrits au titre de la présente convention, définis par les parties, contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités du bénéficiaire.

**8.3.** De préférence un an avant l'expiration de la présente convention, et au plus tard six mois la direction de la structure présente aux partenaires publics une auto-évaluation de la mise en œuvre du projet artistique et culturel sur la base du cahier des charges. Celle-ci prend la forme d'un bilan d'ensemble argumenté sur le plan qualitatif et quantitatif des actions développées et de la réalisation des objectifs. Elle est assortie d'un document de synthèse des orientations envisagées dans la perspective d'une nouvelle convention.

**8.4.** Ces deux documents sont remis au directeur général de la création artistique, aux collectivités territoriales partenaires et au Préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles) qui transmet son avis au directeur général de la création artistique avec copie au chef de l'Inspection de la création artistique.

À l'issue de cette procédure les partenaires publics signataires de la convention pluriannuelle d'objectif décident de demander ou non à la direction en lien avec son instance de gouvernance de leur proposer un nouveau projet dans le cadre d'une nouvelle convention. Cette décision doit lui être notifiée.

Ce projet comporte une introduction résumant, le cas échéant, les évolutions de contexte relatives aux territoires et à l'établissement, actualise les objectifs de la précédente convention maintenus et précise les nouveaux objectifs et leurs modalités de mise en œuvre.

## **Article 9 - CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION ET DES PARTENAIRES PUBLICS**

**9.1.** Pendant l'exécution de la présente convention et à son terme, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires publics. Le bénéficiaire s'engage à faciliter à tout moment l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et de la réalisation des objectifs et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.

**9.2.** L'État et les collectivités partenaires s'assurent annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions. L'État et les collectivités partenaires peuvent exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure au total annuel des coûts éligibles du programme d'actions ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

## **Article 10 – MODIFICATIONS, RÉVISIONS ET RÉSILIATION DE LA CONVENTION**

### **10.1. Modifications et révisions**

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics signataires de la présente convention et le bénéficiaire. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et préciseront les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs définis à l'article 1. La demande de modification de la présente convention est faite par lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'ensemble des parties peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

### **10.2. Résiliation**

La résiliation peut intervenir par dénonciation de la présente convention par l'une des parties avec respect d'un préavis de deux mois, par lettre recommandée avec accusé de réception, notamment en cas de violation de l'une ou l'autre des dispositions des articles 1 et 6 et 8 de la présente convention par le bénéficiaire.

## **Article 11 - ANNEXES**

Les annexes I, II, III, IV, V font partie intégrante de la présente convention.

Elles précisent :

- le contenu détaillé du projet visé à l'article I (annexe I)
- le budget global prévisionnel du projet (annexe II)
- les modalités de l'évaluation et les indicateurs (annexe III)
- les contributions non financières apportées par les collectivités publiques (annexe IV)
- le plan d'action relatif à la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) (annexe V)

## **Article 12 – RECOURS ET RÈGLEMENT DES LITIGES**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Rennes territorialement compétent.

Le bénéficiaire fait siens les éventuels litiges pouvant être générés par l'activité de l'association vis-à-vis de tiers. Le bénéficiaire s'engage à les régler par ses propres moyens sans que la responsabilité et/ou la contribution financière des collectivités publiques ne puissent être engagés ou sollicités dans cette hypothèse.

## **Article 13 – EXECUTION DE LA CONVENTION**

Le Préfet de la Région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, le Président du Conseil régional de Bretagne, le Président du département d'Ille-et-Vilaine, le Président de Rennes Métropole, la Maire de la ville de RENNES, et le bénéficiaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente convention.

Fait à ....., le..... En 6 exemplaires originaux.

**La Présidente  
de l'Association Trans Musicales**

**Samia DJITLI**

**La Maire  
de la Ville de Rennes**

**Nathalie APPÉRE**

**La Présidente  
de Rennes Métropole**

**Nathalie APPÉRE**

**Le Président  
du Conseil Départemental  
d'Ille-et-Vilaine**

**Jean-Luc CHENUT**

**Le Président  
du Conseil Régional de Bretagne**

**Loïg CHESNAIS GIRARD**

**Le Préfet de la Région Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

**Emmanuel BERTHIER**



**- ANNEXE I -  
LE PROJET**

Association Trans Musicales

**LES TRANS**

**... en transition(s)...**

-

Projet artistique et culturel  
de l'Association Trans Musicales

-

2023-2026



## Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>p. 17</b>
<b>Manifeste</b>	<b>p. 18</b>
<b>Fondamentaux du projet</b>	<b>p. 19</b>
<b>Éléments de contexte et situation en entrée de convention</b>	<b>p. 30</b>
<b>Enjeux stratégiques 2023-2026</b>	<b>p. 33</b>

### Projection de mise en œuvre du projet des Trans sur la période 2023-2026

<b>1 – Programmation artistique</b>	<b>p. 37</b>
a) Les Rencontres Trans Musicales de Rennes	p. 37
b) La saison Ubu & hors les murs	p. 39
a. L’Ubu	p. 39
b. Les dates hors les murs	p. 41
c. Focus sur les autres acteurs de la diffusion à l’Ubu	p. 43
<b>2 – Accompagnement artistique et soutien à la création</b>	<b>p. 46</b>
a) Accompagnement artistique	p. 46
b) Soutien à la création	p. 47
<b>3 – Accompagnement des personnes &amp; actions interculturelles</b>	<b>p. 51</b>
a) Visibilité et lisibilité du projet Trans : se présenter	p. 52
b) Accessibilité & accueil : accueillir	p. 55
c) Éducation artistique et culturelle : approfondir	p. 59
d) Projets patrimoniaux	p. 63
e) Prospective & connexion aux évolutions artistiques, culturelles, sociales, politiques, économiques, technologiques	p. 65
f) Relations aux professionnel·les	p. 67
<b>4 – Actions de transition écologique et sociale</b>	<b>p. 70</b>
a) Action environnementale	p. 70
b) Action en faveur de l’égalité femmes-hommes	p. 73
c) Action de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels	p. 75
<b>5 – Coopération &amp; rayonnement, du local à l’international</b>	<b>p. 78</b>
<b>6 – Gouvernance associative &amp; moyens de réalisation du projet</b>	<b>p. 82</b>
a) Vie associative & bénévolat	p. 82
b) Équipe salariée	p. 83
c) Moyens matériels & locaux	p. 88
d) Économie & financements	p. 89
<b>Projection financière 2023-2026</b>	<b>p. 94</b>

## Avant-propos

« Nous élaborons encore et toujours notre projet sur l'utopie qui a forgé notre naissance, celle de choisir librement sa vie culturelle. »

*Béatrice Macé*

En introduction du texte de projet « Les Trans, un art de (se) vivre », accompagnant la convention 2019-2022, Béatrice Macé (cofondatrice des Rencontres Trans Musicales et directrice générale de l'ATM jusqu'en 2021) indiquait qu'« il serait erroné de penser que l'on écrit un projet totalement nouveau à chaque nouvelle convention. ». Nous ne pouvons ici que reprendre son propos, et ce à double titre :

- comme elle l'indiquait, « cela signifierait que toutes les idées ont été traduites en actes, que toutes les possibilités de réalisation ont été expérimentées, que toutes ces actions ont été conduites et même parfaitement accomplies. », ce qui n'est évidemment pas le cas, quand bien même les dernières années ont amené le projet des Trans à un certain point d'épanouissement,
- en qualité de fondatrice et de directrice générale, elle a porté à son plus haut point de précision la définition des fondamentaux du projet des Trans, qui irriguent encore chaque jour. Aussi, ce texte de projet reprend les fondamentaux du projet très exactement là où ils ont été posés.

Intitulé « ... **en transition(s)**... », ce document présente le projet artistique et culturel de l'Association Trans Musicales pour la période 2023-2026, correspondant à une nouvelle séquence de conventionnement avec la DRAC Bretagne, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole et la Ville de Rennes.

Dans un contexte ô combien incertain budgétairement, les développements du projet seront dépendants des moyens obtenus suite à des redéploiements internes ou via la recherche de nouveaux financements, notamment auprès des entreprises.

### Clés de lecture :

- **L'Association Trans Musicales** (ou **ATM**) est le nom de l'association qui porte le projet des Trans.

L'appellation **Les Trans** désigne le projet d'ensemble porté par l'association tout au long de l'année, ce qui concerne donc aussi bien le festival que la saison.

L'appellation **Rencontres Trans Musicales**, parfois raccourcie en **Trans Musicales**, s'applique quant à elle à ce qui concerne spécifiquement le festival.

En conséquence, il est souvent question des Trans pour les aspects liés au projet, aux actions, et de l'Association Trans Musicales pour les questions liées à la structure, son économie, son équipe.

## Manifeste du projet

Susciter le désir de curiosité,  
Inviter au voyage, à l'exploration,  
Pour le plaisir de la découverte, de l'émotion et de la rencontre,  
Pour donner à écouter l'infini de la création musicale des temps présents.

### *Sur la dimension artistique*

Avant-poste de repérage en amont du marché,  
laboratoire au quotidien en accompagnement des artistes et des publics,  
Les Trans proposent les conditions de cette rencontre humaine,  
paramétrée par les musiques « actuelles »,  
musiques populaires considérées comme un art à part entière.

Recherche de nouveaux sons et de nouvelles esthétiques,  
Affirmation d'un syncrétisme musical,  
Travail sur les expérimentations et créations.

Un espace de liberté et d'expression pour des artistes peu ou pas connus,  
mais singuliers et originaux.

### *Sur la dimension culturelle*

Mise en résonance du projet artistique vers les personnes,  
pour partager toute l'année un esprit de curiosité,  
et une attention à l'art comme moyen d'une initiation personnelle.  
Expérimenter la condition humaine intensément, grâce à la musique,  
Éprouver la vie par et dans la relation à l'art.

L'information, l'accueil et l'accompagnement des personnes  
doivent leur permettre de participer à cette exploration musicale,  
d'y trouver leurs repères, et d'y prendre leurs aises.

### *Axiomes*

L'inconnu vaut toujours la peine d'être vécu.  
La liberté de choix est impérieuse et absolue.  
Un projet initié pour grand public.  
Artisan d'art en spectacle vivant.  
Acteur social sur un media artistique.

Parce que le projet se vit et se ressent comme un espace de liberté,  
il doit se raconter, s'écrire et se vivre sans dogme ni sentence.

A disposition des personnes qui le souhaitent,  
le projet des Trans se veut accessible, simple, direct, accueillant.  
Avec l'étonnement et la nouveauté comme invitation à aller plus loin.

## Fondamentaux du projet

(tels que formalisés par Béatrice Macé  
à l'orée de la convention 2019-2022)

### *Les Trans, un art de (se) vivre*

« Protestation contre l'idée séparée que l'on se fait de la culture,  
comme s'il y avait la culture d'un côté et la vie de l'autre ;  
et comme si la vraie culture n'était pas un moyen raffiné  
de comprendre et d'exercer la vie. »  
Antonin Artaud *Le théâtre et son double*  
Préface : le théâtre et la culture.

### **L'art est la matière**

« Toute œuvre d'art est une possibilité permanente  
de métamorphose, offerte à tous les hommes. »  
Octavio Paz. *Réponse au questionnaire d'André Breton*

« L'important dans une œuvre étant moins ce que l'artiste a voulu montrer  
que la manière dont elle interfère sur la sensibilité de qui la reçoit... »  
Émile Brami. *Rigor mortis*

Tant d'années ont passé depuis l'apparition des Rencontres Trans Musicales de Rennes, en 1979, à l'époque événement de jeunes gens modernes pour être maintenant festival de musiques actuelles. Ces ajouts terminologiques ricochent chacun sur le temps, ingrédient déterminant en musique mais qui ne l'est pas moins dans la vie. Et rien n'est venu modifier notre propre rapport au temps, à ce moment présent qu'il nous faut vivre.

Pour expérimenter notre condition humaine intensément, nous avons choisi la musique. Éprouver la vie par et dans la relation à l'art, telle est toujours notre matière tout autant que notre conviction.

La relation à l'art n'est qu'une des nombreuses formes de la vie culturelle. Nous aurions pu expérimenter notre énergie sur un autre terrain de curiosité mais nous l'aurions sans doute fait avec la même passion, à nouveau sous la forme d'un voyage, tout autant d'agrément que d'initiation, dans la matière choisie et dans nous-mêmes. Être acteur culturel consiste alors à réunir les conditions du départ pour les protagonistes en partance et proposer autant de chemins qu'il est nécessaire afin que chacun puisse embarquer.

Car, nous entraînant dans un mouvement esthétique<sup>1</sup>, l'art nous émeut, il nous met en mouvement.

---

<sup>1</sup> Rappelons le sens premier d'esthétique : terme formé sur le grec αισθητικός, « qui a la faculté de sentir ; ou de comprendre » d'après αισθάνομαι « percevoir par les sens, par l'intelligence, comprendre ». Dictionnaire Bailly.

Bouleversement profond ou imperceptible vibration, en nous remplissant de paroles, de musiques, de formes, de gestes qui ne sont pas les nôtres, l'art nous ramène à nous-mêmes et nous confronte à notre humanité.

Les œuvres se ressentent, se perçoivent ; elles déclenchent émotions et sentiments. Nous oublions trop souvent que l'art est affaire de sensations et de perceptions : du sensible touchant des sensibilités. L'art requiert pleinement toute notre intelligence, sereine et entière dans l'étendue de ses différentes dimensions. Si l'œuvre est une conjonction esprit / matière dans le travail du créateur, elle est alors réconciliation du sensitif et de l'idéal chez la personne qui la perçoit.

Ainsi l'art nous fait-il accéder à une forme de connaissance par cette épreuve des sens. Faire sens par les sens, ce n'est rien moins qu'une mise en signification du monde dans laquelle l'être humain peut trouver puis prendre sa place.

En conséquence, la relation à l'art et la vie culturelle, dans laquelle elle est enchâssée, n'a besoin d'aucune autre justification à l'existence que ce droit à nous permettre d'exercer notre humanité selon notre fantaisie. Il y va de la liberté de prendre soin de soi<sup>2</sup>.

L'art est, pour nous, un des lieux du questionnement sur notre condition, un des espaces d'interrogation sur notre monde. Et le spectacle vivant est notre lieu de prédilection pour cette rencontre entre l'art et ses amateurs.

## **Spectacle bien et bon vivant**

« Si les portes de la perception étaient nettoyées  
toute chose apparaîtrait à l'homme telle qu'elle est, infinie. »  
William Blake

La société d'aujourd'hui n'en finit plus de rejeter notre relation à l'art aux marges de nos vies quotidiennes. Certes, de ce point de vue, la situation n'a jamais été idéale, ni même favorable. Mais cette civilisation de fausse prodigalité nous éloigne insidieusement de l'art, que ce soit par l'absence d'une éducation artistique simplement accessible à tous mais aussi par une compétition scolaire à coups de performances intellectuelles, puis par un exercice professionnel à pas cadencé dans le cadre d'une société du chiffre et de la consommation.

Ne sommes-nous pas entraînés dans un mouvement productiviste qui, s'accéléralant sans cesse, nous vide des pensées, émotions et perceptions considérées comme inutiles à notre rendement social ? Dans notre course à l'avoir, nous en oublions d'être. La confrontation avec l'art est là pour nous le rappeler.

Alors, nous réaffirmons le besoin de donner à écouter et voir, à vivre et ressentir ces propositions artistiques orchestrées par le spectacle vivant, dont l'expression même dit, à l'heure du virtuel, l'importance et la particularité de ce mode de mise en relation avec l'art pour lequel artistes en performance et spectateurs en instance sont physiquement réunis. Et ce d'autant plus qu'une autre forme de déshumanisation s'étend sur notre planète mondialisée dont la duplication industrielle a transformé l'œuvre en produit et uniformisé la relation à l'art, ou à ses succédanés, en standards marketing de consommation culturelle.

---

<sup>2</sup> Cf. Texte d'interrogations en préalable à l'autoévaluation : le terme culture vient du latin colere dont tous les dérivés conservent l'idée de « développer par un soin qui est une marque d'honneur ».

Dans ce tourbillon accélérateur de tous les temps (du speed dating au fast food), le spectacle vivant reste connecté avec une forme ancienne de temps collectif autour d'une communauté éphémère. Une fois franchies les portes du spectacle (quels que soient les expressions artistiques et contextes d'exploitation), il n'y a rien d'autre à faire que d'être spectateur, mais aussi participant.

De la société des loisirs nous passons à l'état de loisir. Il nous est en effet loisible de disposer de toutes nos capacités et potentialités quand le spectacle vivant propose un temps convoquant toutes les dimensions de notre humanité.

Le spectacle vivant n'offre-t-il pas une relation à l'art singulière, peut-être plus ample, plus complète car elle entremêle l'intime du ressenti au collectif de la situation, qui plus est dans le moment même où l'art prend forme sous nos yeux ? Définissant un espace-temps, il crée un monde sensoriel ancré dans un espace différencié<sup>3</sup>, jusqu'au festival qui instaure un monde sensoriel fictif complet dans une autre convention de spectacle. Ainsi, nous concevons les Trans Musicales comme une mise en scène de spectacles pour laquelle nous créons un espace où il fait bon vivre pour se laisser aller au plaisir d'une promenade artistique. Remplacer Watteau par Nirvana : à chacun son époque, à chacun sa destination !

Le spectacle vivant est expérience où chacun devient interprète, l'un de ses œuvres, l'autre de ses émotions. En cela, il ouvre certaines portes de la perception. Et notre rôle est d'en entrouvrir le plus grand nombre possible.

## **Le projet artistique : les chroniques d'un monde à entendre et à écouter**

Le nom du festival, matrice du projet, précise immédiatement l'art musical comme objet de nos attentions mais le préfixe trans indique que le projet traversera toutes les musiques et que nous utiliserons la musique pour aller vers d'autres arts : les arts visuels (cinéma, peinture, photo, vidéo) et la danse, principalement.

Si, dans le cadre du projet artistique, nous acceptons le travail de déconstruction des dimensions qui lui sont constitutives, nous pouvons isoler, dans ce qu'il convenu d'appeler l'art, la fonction technique de création de la fonction sociale et proposer une définition du projet artistique comme le travail d'accompagnement des créateurs vers leur fonction d'artiste qui s'établit dans la rencontre avec les publics.

Le projet artistique démarre avec le choix de programmation, seuil de reconnaissance de l'intérêt de la création dans l'objectif d'une présentation aux publics. À partir de là, se construit un programme visant à améliorer, approfondir les différents savoir-faire des métiers de la création puis de l'interprétariat jusqu'à la maîtrise de la scène, élément déterminant dans la rencontre avec les spectateurs.

Le projet artistique a pour finalités :

- travailler les musiques actuelles en tant qu'art et expression artistique,
- affirmer la pluralité des propos artistiques,
- rendre compte de leur richesse,
- en accompagner le renouveau.

---

<sup>3</sup> Marion Ségaud, in Anthropologie de l'espace, définit l'espace différencié comme « un jeu raffiné de renvoi et de composantes de la « nature » et de la culture, de l'individu et de la société, jeu à chaque fois original et dont l'originalité qualifie cet espace en le différenciant des autres fondant et expérimentant l'identité du groupe ».

## La programmation

L'acte de programmation est fondamental.

Il fonde les principes du choix artistique et ainsi définit la stylistique du projet.

Il valide l'entrée dans le programme d'accompagnement.

Mais !

Affublées d'un qualificatif amnésique des plus pervers, les musiques dites actuelles représentent un vaste domaine qui, bien au-delà de la myriade d'esthétiques le composant, traverse le traditionnel, le populaire, le non académique, etc.

Nées dans l'énergie de la contre-culture rock mais devenues un des piliers de l'industrie des loisirs et du divertissement, elles déversent dans les tuyaux des NTIC une marée de sons, du plus calibré au plus déjanté, du plus dévergondé au plus faussement subversif. Ainsi, banalement, les musiques actuelles manifestent du meilleur comme du pire.

Alors dans un panorama aussi étendu et profond, des musiques traditionnelles au jazz, au rock, aux musiques électroniques, il n'y a que l'embaras du choix pour programmer. Mais, quelle est la ligne artistique, vecteur de notre choix ? Par où passe cette démarcation, synonyme de programmation ?

Il serait juste d'affirmer que, dans la logique des finalités générales du projet, la programmation doit avoir un sens, condition de l'appropriation des publics. Ainsi elle ne peut être décousue ou chaotique ou superficielle. Pour autant, l'acte de programmation ressort plutôt de l'art du puzzle où le paysage n'apparaît dans sa complétude qu'à la dernière pièce. Et les esthétiques sont autant de couleurs sur la palette musicale. Le geste de programmation ne se saisit que dans la perspective de l'image finale.

Même si l'acte de programmation est une alchimie dont les arcanes se veulent mystérieuses ou taiseuses à tout le moins, nous pouvons avancer un faisceau de logiques qui sous-tendent l'analyse et la décision.

« Nées dans l'éphémère d'une revendication, les Rencontres Trans Musicales s'incarnent toujours dans leur nom : il symbolise le projet, immédiatement, à la fois dans sa philosophie et dans son action. Le préfixe « trans » signifie le mouvement, l'exploration. Il évoque une quête, celle de l'inattendu. Et ce périple à l'intérieur de toutes les musiques se place sous le signe de la curiosité. La motivation du voyage sans cesse recommencé est bien la rencontre, aventure humaine cristallisée autour de l'émotion artistique. Cette recherche de nouveaux sons est une invitation à ressentir ensemble ces émois artistiques avec l'intensité d'une première fois. »

Prolongeons maintenant cet extrait du projet écrit en 2006.

L'attrait pour l'inconnu et plus précisément l'inattendu est une inclinaison fondatrice de notre posture. L'habitude émousse les sens alors qu'à l'inverse le charme du mystère pimente la surprise et conduit au choc de la première fois.

Mais la qualité d'inconnu ne peut être la seule piste dans cette quête de nouveaux sons ; de même, le caractère de nouveauté ne peut être considéré comme critère pertinent en programmation.

*La programmation est analyse de singularité*

À cet endroit, parlons musique, création, technique. Sans même recourir aux canons occidentaux classiques de la beauté, apprécier l'acte de création dans l'objectif de programmation s'opère techniquement sur les qualités formelles de l'œuvre.

La matérialité de l'œuvre se construit sur cette multitude d'éléments concrets<sup>4</sup>, mis en forme, qui va concourir à la définition du style et à la construction de l'identité du créateur.

Le programmeur est juge de la capacité du créateur à être auteur, i.e. être à l'origine de sa proposition artistique. Certes, il n'y a pas de création ex nihilo : tout créateur s'inscrit dans des systèmes de filiation autour de ce qu'il va reconnaître comme ses influences maîtresses. Mais le dépassement de ces imitations et emprunts pour affirmer un style en propre est la preuve de l'autonomie du créateur et son achèvement dans la maturité de son expression. Prenons l'exemple des figures de style en écriture<sup>5</sup> pour définir, toutes disciplines confondues, le style d'un créateur comme étant cet écart par rapport à la norme stylistique de l'époque. Est auteur celui qui va venir augmenter, enrichir l'histoire de sa discipline.

La programmation est cette analyse des différences, démontrant la capacité de l'artiste à s'inscrire dans l'histoire des arts originalement, en propre parmi un ensemble de groupes empruntant des chemins comparables.

« Qu'est-ce que le style ? Un point de vue et un seul. »  
Andrée Putman

### *La programmation est re-création*

Programmer n'est pas créer au sens où ce travail s'inscrit dans une réalité de création qui lui est extérieure et antérieure. Cependant la programmation crée un paysage artistique inédit et unique.

En cela, elle est une leçon particulière d'histoire artistique par le témoignage circonstancié de la création du temps présent, quand elle échappe à la dictature de la mode, de l'audimat et que, dans le même élan, elle donne à voir la perspective dans laquelle ces musiciens s'inscrivent.

En long, en large ou en travers, elle atteste de l'existence d'artistes, de mouvements, d'esthétiques. Par un jeu de connexions et de télescopes, la programmation réunit ce qui est épars dans le foisonnement de la production. Elle donne forme à une réalité éparpillée géographiquement, esthétiquement.

### **L'accompagnement artistique**

Il ne faudrait pas interpréter « accompagnement » dans une vision infantilissante pour les deux parties. À un moment où le star system (même si cela ne dure qu'un quart d'heure, selon la précision d'Andy Warhol) est devenu la loi du genre, il y aurait une forme d'humour à utiliser le terme de compagnonnage, forgé pendant le Moyen Âge avant que le nom même des artistes ne nous soit connu : compagnons artisans apprenant leur métier pas à pas (il leur fallait quand même faire le tour de France) et ainsi créer un chef d'œuvre, signe de la maîtrise complète de leur art.

---

<sup>4</sup> Liste sans doute infinie, mais tentons : compositions, structures de compositions, choix des instruments, sonorité, orchestrations, effets spéciaux, tonalité, phrasé, rythme, placement des voix, choix des langues, écriture des textes, etc.

<sup>5</sup> Une figure de style est le procédé d'expression qui s'écarte de l'usage ordinaire de la langue et donne une expressivité particulière au propos.

Il s'agit pourtant de cela. Les acteurs culturels sont là pour mettre en place les conditions d'exercice des métiers nécessaires à l'accomplissement d'une fonction, finalité de l'accompagnement : être artiste face aux spectateurs et plus largement face aux publics. Ces conditions s'échelonnent comme autant d'étapes d'initiation et d'apprentissage de l'acte de création à l'acte de représentation.

Fondé autour du concert et de l'acte de programmation, le projet artistique s'est affiné, précisé par la proposition d'actions complémentaires jugées nécessaires pour le parachever : répétitions, filages en amont de la prestation scénique, puis formalisation d'un programme.

Déclenché par la décision de programmation et en fonction des potentialités du groupe/artiste et des enjeux du moment, l'accompagnement artistique vise à dépasser le seul moment du concert, jugé trop limité pour appréhender l'œuvre et la trajectoire de l'artiste dans sa totalité. C'est un processus pour expérimenter les idées, progresser dans la maîtrise technique, développer de nouveaux savoir-faire, ouvrir de nouvelles directions de travail.

Objectifs :

- soutenir la création et contribuer au renouvellement des formes et répertoires ;
- développer la professionnalisation des artistes et faciliter leur insertion professionnelle ;
- participer au dynamisme de la scène locale et régionale.

En conséquence, dans notre cadre de projet artistique, nous définissons la fonction habituellement appelée « acteur culturel » comme étant celle d'un artisan d'art en spectacle vivant.

### **Projet culturel : une rencontre particulière en face à face**

« Ce sont les regardeurs qui font les tableaux. »  
Marcel Duchamp

« Un livre a toujours deux auteurs : celui qui l'écrit et celui qui le lit. »  
Jacques Salomé

Il ne saurait y avoir de projet artistique sans projet culturel. Artiste et spectateur sont, chacun, pôle magnétique dans ce champ de force qu'est la rencontre en spectacle vivant. Dans notre posture, ces deux qualités de personnes n'existent que l'une par rapport à l'autre, s'instituant mutuellement (c'est-à-dire réciproquement et également) dans le statut qui va être le leur pour le temps et l'espace de la rencontre, ils se reconnaissent et s'acceptent comme tels : ce faisant, ils deviennent les protagonistes de leur mise en relation, échappant totalement ainsi au caractère quelque peu démiurge de l'acteur culturel qui a orchestré la rencontre.

Le projet culturel est donc la mise en résonance du projet artistique auprès des publics.

Il est la mise en signification de la vision orchestrée dans l'acte de programmation par un travail sur les compétences des personnes désirant s'intéresser de près ou de loin à la proposition dans l'objectif ou non de la rencontre avec l'artiste. Cette mise en signification ne se réduit pas à la compréhension intellectuelle pas plus qu'elle impose de passer par cette forme d'entendement. Elle fait appel à l'ensemble des capacités d'intelligence qui vont de la sensation au jugement en mobilisant tout l'éventail des capteurs dont nous disposons. La mise en signification est ce

simple préalable dont la personne a besoin pour continuer son cheminement vers l'appropriation, acceptation ou refus de la proposition.

Cette vision repose sur le concept d'autonomie de la personne entendu étymologiquement « auteur de sa propre loi ». Cette idée de la personne ne nie pas les tourments, contradictions, addictions et autres formes de dépendances dont les êtres humains sont les objets, à titre personnel ou collectif, mais cela impose de considérer la liberté de leur choix comme indépassable.

Voici un extrait du texte d'interrogations en préalable à l'auto-évaluation de la mise en œuvre du projet de l'Association Trans Musicales, écrit en 2010, et qui exprime notre considération des publics :

« Une fois de plus, tout se joue dans la manière de concevoir et d'orchestrer la mise en relation. Pour établir un lien de posture art/culture, nous proposons de travailler en détaillant certaines dimensions.

- valider les publics dans leur fonction sociale
  - o reconnaître les compétences d'analyse à partir de leur propre potentialité
  - o développer esprit critique et capacité de jugement

Cette proposition s'appuie sur les enseignements tirés par Oliver Donnat des différentes enquêtes sur les pratiques culturelles des Français :

> ce ne sont jamais des goûts qui caractérisent le mieux les milieux cultivés, mais les connaissances qui rendent possible leur expression.

> toute pratique culturelle exige l'accumulation préalable d'un minimum d'informations et, dans la plupart des cas, de connaissances.

- valider les publics dans leur dimension de personnes
  - o travailler sur la durée à assurer une proximité de l'art
  - o remettre l'art dans le quotidien, dans la vie. »

Le projet culturel vise à ce que les publics puissent goûter la proposition qui leur est faite, c'est-à-dire qu'ils y aient accès, et trouvent leurs aises et leurs propres repères dans cette mise en expérience.

Pour ce faire, les finalités du projet culturel sont :

- travailler les musiques actuelles en tant que culture et expérience culturelle,
- affirmer la diversité des compétences des publics,
- développer esprit critique et capacité de jugement,
- proposer différents modes relationnels à chaque objectif d'accès.

En conséquence, dans notre cadre de projet culturel, nous définissons la fonction habituellement appelée « acteur culturel » comme étant celle d'un acteur social sur un media artistique.

## **Modalités de conception du projet**

### **Les axiomes de base**

*L'inconnu vaut toujours la peine d'être vécu*

Point de départ s'il en est, cette inclinaison est liée à notre conception de la curiosité comme un appétit de vivre, de se vivre et de se découvrir soi-même toujours un peu plus au travers de l'art, appréhendé comme réconciliation symbolique de toutes nos formes d'intelligence.

Le titre de notre projet est d'ailleurs : un art de (se) vivre.

La curiosité ? L'étymologie latine de ce mot est touchante. Curiosité vient de cura = la cure, le soin. Le curieux est celui qui prend soin (de lui ?). La liaison avec la signification de culture apparaît plus évidente encore.

Le désir de curiosité pour avoir le sentiment d'exister.

### ***La liberté de choix est impérieuse et absolue***

Depuis le début de notre histoire et dès l'introduction de ce projet, il est simplement question de liberté de choix de sa vie culturelle.

De liberté donc.

Mais encore faut-il qu'il y ait plusieurs options, sans quoi il n'est plus possible de parler de choix. Nous retrouvons ici l'axiome de la diversité culturelle et de la pluralité artistique, comme clé de voûte du projet. Sans cette reconnaissance, il n'est point de respect de l'altérité, d'acceptation des différences, de dépassement possible de notre condition par l'art qui nous remplit de ce que nous ne sommes pas.

Mais aussi de choix opéré en connaissance de cause.

En effet, la liberté ne peut se penser sans conscientisation du choix à opérer. La condition de cette capacité de choix est l'axiome suivant.

### ***Un projet initié pour grand public***

Un projet initié ? Une terminologie un peu pédante nous emportant dans le mauvais sens ? Mais, non ! Car il est question ici d'initiation à soi. La relation à l'art nous fait accéder à une forme de connaissance par l'épreuve des sens, comme nous l'écrivions nous-mêmes précédemment.

Alors se met en place le processus donnée/information/connaissance/savoir.

« Un peu de savoir, beaucoup de saveur ! » nous énonce avec gourmandise Jean- François Zygel.

Ainsi il est question de construire sa liberté de choix par la connaissance de cet art qui nous émeut.

Elle nourrira et prolongera la relation bien au-delà du concert, du spectacle, de la rencontre et en permettra la compréhension puis l'appropriation<sup>6</sup> par les publics, s'ils le désirent.

Et le grand public ? Ce n'est pas à nous, acteurs culturels, de présupposer de la relation que l'artiste va construire avec ses publics et quel public a envie de cette relation.

### ***Les musiques actuelles, musiques populaires, sont un art***

Roger Pouivet établit l'œuvre d'art comme « une substance artefactuelle dont le fonctionnement esthétique détermine la nature spécifique<sup>7</sup>. » Définition que certains qualifieront de floue et d'incomplète, car sans précision du domaine d'intervention, quand

---

<sup>6</sup> S'approprier = prendre en soi, faire sien = intégrer dans son système d'intérêt et de référence. C'est en fait la conclusion du processus de compréhension = cum-préhendere = prendre avec soi.

<sup>7</sup> « Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? » Edition Vrin, collection Chemins philosophiques. 2007.

d'autres l'apprécieront au prisme des sciences humaines et sociales. Ainsi Marcel Mauss précise qu'« un objet d'art, par définition, est l'objet reconnu comme tel par un groupe ».

Toujours dans la note d'interrogations en préalable à l'auto-évaluation de 2010, nous faisons le lien (sans le savoir encore !) entre ces deux propositions : « En d'autres termes, l'« art » serait déjà un jugement de valeur à travers lequel il est possible d'opérer la distinction entre ce que la société (ou un groupe social) reconnaît, ou ne reconnaît pas, comme sien. Soit une frontière sociale érigée avec un matériau esthétique. »

Donc, en conséquence logique, nous reconnaissons que les musiques actuelles sont un art.

## Les principes

Le projet artistique travaille les compétences de création et d'interprétation et le projet culturel travaille les compétences d'appropriation (sensorielles, émotionnelles et intellectuelles) des propositions artistiques, tout en respectant, pour l'un comme pour l'autre, l'autonomie des personnes, artistes ou publics, dans leur choix.

Pensé comme dynamique de la rencontre avec le projet artistique, le projet culturel travaille à rendre accessibles les différentes propositions et, en conséquence, à accompagner toute forme de mise en relation avec le projet artistique.

À l'apprentissage des artistes correspond l'éducation des publics. À la maîtrise du geste en art doit correspondre la maîtrise du jugement, donc du choix, en culture.

Pour ce faire, les principes de l'action artistique et culturelle des Trans sont :

1) La curiosité, comme un appétit inextinguible, en est l'élément principal ; elle se décline par le mouvement de recherche dans le projet artistique et le mouvement de découverte dans le projet culturel.

Mouvement de recherche

- l'éclectisme, affirmant la richesse des expressions et formes artistiques,
- l'originalité, ou la singularité dans l'histoire de l'art,
- l'expérimentation, nécessaire à tout renouvellement des formes.

Mouvement de découverte

- la sagacité, rassemblant les savoirs et savoir être mobilisés par la fonction de public, de spectateur,
- la compétence, validant l'analyse, l'esprit critique, le jugement
- l'implication, en opposition à « l'accusation » de passivité souvent faite au spectateur.

2) La permanence de l'action est un second principe

Parce qu'il est difficile d'être à l'aise quand l'univers ne vous est pas familier, la mise en familiarité se construit dans le temps par la répétitivité et dans la multiplicité des propositions de rendez-vous :

- travailler une permanence et une proximité avec l'art,
- travailler une permanence et une proximité avec les conditions techniques de réalisation et de production artistique,
- travailler une diversité de connexions sur des temps différents.

3) L'autonomie du champ d'action

Le spectacle vivant est un moment particulier dans les différentes possibilités de la rencontre artiste/spectateur. Rencontre humaine sur le mode artistique, elle doit s'affranchir des contraintes technologiques conduisant au formatage d'un produit pour retrouver une liberté de l'œuvre.

- autonomie du spectacle vivant par rapport aux autres canaux de diffusion des œuvres,
- indépendance par rapport aux lois commerciales du marché,
- capacité de différenciation par rapport aux modes.

En complément, il convient également de prendre en considération les principes du développement durable et solidaire.

## **L'architecture du projet**

Depuis la création des Rencontres Trans Musicales en 1979, l'intention initiale s'est formalisée et a connu de nombreuses évolutions. Elle s'est concrétisée en projet qui, au fil du temps, s'est densifié par l'adjonction de nouvelles actions. Le festival n'est plus seul et isolé, mais entouré d'une saison à l'Ubu et hors les murs, d'un programme d'accompagnement artistique + d'un programme d'actions culturelles et d'éducation artistique, sans oublier un projet patrimonial *Mémoires des Trans*. Bien que différenciées, toutes ces actions ressortent au même projet. Elles s'alimentent les unes les autres et forment un ensemble cohérent en connexion et solidarité.

- Le festival                    mouvement d'ensemble événementiel basé sur l'exceptionnel
- Le lieu en saison            mouvement d'ensemble quotidien basé sur la permanence des actions.

Le travail sur la forme festival et sur le lieu en saison sont complémentaires et « incarnent » deux modes de configuration du spectacle vivant lieu / festival dont voici les traits pertinents :

Caractéristiques premières d'un lieu

- permanent
- quotidien
- proximité territoriale
- ligne artistique généraliste

Caractéristiques premières d'un festival

- éphémère
- exceptionnel
- a-territorial car dépassant le territoire
- geste de programmation très stylisé.

Les trois dynamiques qui structurent notre activité concernent aussi bien la forme festival que saison :

- La programmation ;
- L'accompagnement artistique ;
- L'action culturelle, incluant l'éducation artistique et culturelle.

Elles se concrétisent au travers de programmes ou dispositifs spécifiques qui mettent en œuvre les postures définitives du projet.

### ***Précisions sur la forme festival***

Les Rencontres Trans Musicales sont la matrice du projet de l'ATM et en constituent toujours l'expression la plus aboutie.

Nous y trouvons un aperçu de toutes les actions, dynamiques, compétences par ailleurs développées au sein de l'association. Elles constituent la mosaïque la plus large et diversifiée mais aussi la plus précise de ce que fait l'ATM.

Les Rencontres Trans Musicales sont définies comme un avant-poste d'observation de la scène musicale à l'échelle mondiale. Festival, elles interrompent le quotidien et en renversent les codes afin de proposer un autre mode de vie culturelle, entièrement dédié à la découverte des musiques et à l'exploration de leurs singularités. Espace de la démesure, elles affirment une curiosité à l'égard de toutes les formes d'expression musicale, une liberté pour faire exister cette diversité, improbable dans la normalité journalière, et osent la rencontre directe entre publics et artistes.

Finalités du festival :

- coller au plus près de la réalité de la création musicale,
- raccourcir le temps entre la création et sa présentation aux publics,
- réduire la distance entre création et publics,
- réunir les conditions de l'expérimentation artistique et culturelle,
- renverser le rapport fragmentaire à l'art par une immersion complète et exposition prolongée,
- déstabiliser les codes de réception des propositions artistiques.

### ***Précisions sur le lieu en saison***

L'Ubu est un lieu de proximité artistique et culturelle au quotidien.

Il est aussi un laboratoire aux côtés des artistes et des publics. Espace permanent, il est un espace de travail artistique, ouvert sur la scène locale et régionale. Il doit aussi être un repère pour les publics : tant dans la diffusion ouvrant un large panorama sur toutes les musiques que dans la mise en proximité de l'univers culturel vers tous les publics.

Finalités du lieu en saison :

- proposer le spectre de programmation le plus large possible,
- être un lieu de travail artistique et d'accompagnement vers les artistes locaux,
- impulser une permanence artistique et culturelle au plus près des publics.

## Éléments de contexte et situation en entrée de convention

### Contexte international et national

Cette nouvelle période de conventionnement s'ouvre dans un contexte particulièrement anxiogène et incertain.

L'intensification et la fréquence d'épisodes inquiétants (canicules, sécheresse, incendies, orages tempétueux...) rendent de plus en plus palpable l'urgence climatique, tandis que les exemples d'atteinte massive à la biodiversité sont aussi nombreux qu'alarmants, et enjoignent à l'action.

A l'international, depuis le début 2022, la guerre en Ukraine est le signe le plus évident (et aussi le plus proche géographiquement) d'un monde aux équilibres incertains, où les conditions de maintien de la paix semblent de moins en moins garanties.

Fort heureusement, l'épidémie de Covid-19 relâche progressivement son emprise, et l'époque des fermetures de lieux semble derrière nous. Pour autant, les trois années écoulées auront laissé des traces parmi les professionnel·les du secteur culturel. Progressivement, les pratiques culturelles tendent à retrouver leurs formes pré-pandémie. Cela s'accompagne logiquement de la baisse, voire l'arrêt, des aides exceptionnelles qui ont permis de traverser la crise épidémique.

Cela se télescope avec une période fortement inflationniste, marquée (notamment à l'échelle nationale) par l'augmentation des coûts de l'énergie, des aliments, des matériaux et, par effet rebond, des prestations de service. D'un point de vue plus sectoriel, l'inflation porte aussi (bien que ce soit pour le moment contenu pour le projet des Trans, axé sur l'émergence et l'avant-garde artistique et non sur la programmation de têtes d'affiche) sur le montant des contrats de cession.

La période est également caractérisée par de nombreuses demandes de revalorisations salariales significatives. Un certain modèle de développement de l'emploi permanent dans le secteur associatif culturel, qu'on pourrait schématiquement résumer par le triptyque passion/engagement/sous-rémunération semble avoir atteint ses limites, et ouvrir la page à une nouvelle ère de la professionnalisation. Celle-ci s'avère d'autant plus nécessaire que le secteur connaît actuellement une certaine perte d'attractivité qui ne s'explique pas uniquement par un taux de chômage national en baisse. D'autant qu'elle ne s'observe pas que dans la baisse du nombre de candidatures, mais aussi dans la hausse du *turn-over* dans les équipes.

En parallèle, beaucoup d'acteurs et actrices de la musique *live* sont agité-es par les débats autour des phénomènes de concentration dans le monde des concerts (lieux et festivals), et les risques d'uniformisation qui peuvent en découler. Cette préoccupation résonne d'autant plus dans un contexte général où la place accordée dans la société aux enjeux artistiques diminue fortement, d'un point de vue qualitatif comme quantitatif.

A l'inverse, la période est teintée par une mobilisation croissante (quoique le chemin reste long) pour l'égalité femmes-hommes et contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.

### Paysage local

Quoiqu'il rayonne à l'international, le projet des Trans est profondément ancré dans son territoire.

Depuis plusieurs années, celui-ci connaît une très importante croissance démographique, encore plus marquée dans le département et, surtout, l'agglomération rennaise, que dans la ville-centre. Cela signifie que le territoire accueille en nombre de nouvelles populations en attente de propositions artistiques et culturelles. Dans la ville centre, il s'agit principalement de jeunes venant étudier ou prendre un premier emploi, tandis que la périphérie accueille davantage de familles. Les dernières années ont notamment été marquées par l'arrivée de Parisien·nes (Breton·nes d'origine, ou non). Ces typologies de personnes peuvent, pour des raisons de disponibilités et/ou d'habitudes, être particulièrement demandeuses de propositions artistiques. En parallèle, la Ville accueille régulièrement des populations de personnes migrantes, notamment en demande d'asile, donnant lieu à des relations avec les structures qui les accueillent.

Cette arrivée d'habitant·es s'accompagne d'une augmentation du nombre d'équipements et de propositions à Rennes, notamment dans le champ des musiques « actuelles ». L'on pense évidemment ici aux ouvertures encore récentes du MeM (salle de 1450 places), en 2019, et du nouvel Antipode (salle de 900 places), en octobre 2021. L'on pense également à celles annoncées ou envisagées de lieux de concerts sur de nouveaux modèles économiques : nouveau MeM agrandi à 1800 places prévu fin 2024-début 2025, Manoir de la Plaine de Baud mêlant bar-restauration-microbrasserie et spectacles avec une jauge de 400 places prévu en 2026, antenne rennaise de la franchise Ninkasi qui croise également brasserie, bar, restaurant et concerts annoncée en centre-ville fin 2023-début 2024...).

La multiplication des rendez-vous dans le champ des musiques « actuelles » se joue aussi dans l'apparition de nouveaux événements (*Rave Park*, pour ne citer que le plus récent), dans l'arrivée (et la concurrence) de plus en plus prégnante entre producteurs privés souvent extérieurs au territoire, tout comme dans la vivacité du vivier associatif local. Celle-ci s'exprime notamment dans des open airs, nombreux dès l'arrivée des beaux jours, qui trouvent un écho favorable car ils sont vecteurs de convivialité et associés à un sentiment de liberté particulièrement apprécié après l'expérience encore récente de mois de confinement.

Le Jardin Moderne, lieu dédié à la pratique amateur et à la ressource dans les musiques actuelles, partenaire du projet des Trans, compte parmi les lieux qui accueillent des open airs en nombre. Son équipe de co-direction va être entièrement renouvelée en 2023, ce qui donnera lieu à un nécessaire travail d'interconnaissance dans le cadre des actions communes menées par Les Trans, le Jardin Moderne et l'Antipode. Renouvellement également du côté du Théâtre de l'Aire Libre où l'équipe du Joli Collectif remplace celle du CPPC avec qui étaient jusqu'à présent travaillées les résidences de création des Rencontres Trans Musicales.

La présence de ces acteurs (anciens ou nouveaux) sur le territoire teintera nécessairement les prochaines années, invitant à réfléchir aux nouvelles complémentarités que cela dessine, aux potentiels rapprochements et collaborations possibles, mais aussi aux effets de « sur-proposition » à éviter.

## **Situation interne**

En démarrage de convention, le projet des Trans apparaît en bonne forme : inscrit dans l'intérêt général, solide sur ses fondamentaux, largement déployé dans sa mise en œuvre, accompli dans ses réalisations, fort de sa singularité.

Reconnu pour sa position d'avant-poste artistique et comme acteur des transitions (culturelles, sociales, environnementales...), il jouit d'une large reconnaissance, fédère un grand nombre de

personnes fidèles (gage de satisfaction) et en attire régulièrement de nouvelles (gage d'attractivité).

A la faveur du développement de l'accompagnement artistique et du croisement avec l'action « culturelle », il a dernièrement encore diversifié les modes de rencontres entre les musiques, les artistes programmé·es et accompagné·es et les personnes participant aux différentes propositions des Trans, sur le festival, à l'Ubu ou dans les structures qu'elles fréquentent au quotidien.

Un point d'attention doit toutefois être mis sur la fréquentation de l'Ubu, la tendance observée ces dernières années d'une baisse de fréquentation pour les concerts d'artistes émergent·es s'étant accrue avec l'épisode de Covid-19. Malgré l'amélioration progressive ces derniers mois, les niveaux pré-épidémie n'ont pas encore été retrouvés.

D'un point de vue budgétaire, l'année 2022 s'annonçait fortement déficitaire (sur le modèle de 2019). Finalement, les produits exceptionnels et les efforts pour contenir les effets de l'inflation ont conduit à un déficit de - 52 480 euros, légèrement supérieur à 1% du budget global. Au 31 décembre 2022, les fonds associatifs affichent ainsi un niveau (+ 925 018 euros) qui laisse au projet de belles marges de sécurité pour les années à venir.

Cela signifierait-il donc que tout va bien ? Le temps du repos (sur ses lauriers) serait-il arrivé ? Surtout pas !

A plus d'un titre, la période qui s'ouvre devant nous engage au contraire à un réengagement et à un activisme renouvelé, et de nombreux enjeux stratégiques vont concerner le projet des Trans pour les quatre années à venir.

## Enjeux stratégiques 2023-2026

Des premiers temps d'échange (fin 2022) avec les partenaires concernant la présente convention, nous avons retenu l'attention portée à la qualité, plus qu'à la quantité, qui se lit également dans l'invitation à « faire moins, mais mieux ».

S'il n'est pas d'emblée évident de qualifier ce « mieux », dans un contexte budgétaire contraint, tout l'enjeu de la période doit consister à préserver l'essentiel dans l'existant, tout en posant les conditions pour pouvoir continuer à évoluer, à se renouveler, à susciter la curiosité, à attirer et à mobiliser.

Dans le même temps, il s'agit de préparer l'avenir, notamment par l'accélération de la prise en compte des enjeux de transition écologique.

En résumé, et comme l'indique le nom du présent projet, la convention 2023-2026 est envisagée comme une convention de transition(s), marquée par :

- une **permanence du fond** : un projet artistique et culturel pleinement conforté dans ses fondamentaux,
- une **évolution des formes** : des évolutions dans le nombre et le format des actions menées,
- une **transformation des modalités** : des conditions de réalisation revues au prisme de la transition écologique et d'une pression économique certaine.

- Aujourd'hui, dans un contexte marqué par l'uniformisation des programmations, la singularité du positionnement artistique du projet des Trans, son caractère pluri-esthétique, international, résolument pionnier et défricheur, nous semble son principal atout.

### ⇒ **Enjeu stratégique #1**

#### **Conforter le positionnement artistique du projet**

- Cette ligne artistique, elle est le matériau premier de la rencontre, et c'est autour d'elle que se noue le lien avec les personnes, notamment dans le cadre d'actions interculturelles<sup>8</sup> (quelles qu'elles soient).

Pour les quatre années à venir, et en écho avec la présence humaine inhérente au spectacle vivant, il s'agira d'approfondir ces relations, d'être davantage au contact des personnes par une implantation renforcée, sur le terrain, en proximité.

D'autant que ces occasions de lien avec et entre les personnes, autour du projet artistique des Trans, sont le meilleur moyen de faire vivre l'interculturalité et d'éprouver le respect concret, quotidien, sensible, des droits culturels des personnes.

Par sa permanence, l'Ubu est un atout majeur sur lequel s'appuyer pour travailler cet aspect du projet.

### ⇒ **Enjeu stratégique #2**

#### **Renforcer le lien et la proximité relationnelle dans la rencontre, par la présence sur le terrain, au contact**

- Cette importance du lien doit également accompagner la dynamique bénévole, notamment au sein de la vie associative, où se joue également la transition. D'un projet initié dans les années 1970 par quelques jeunes personnes, il s'agit en effet de poursuivre et d'étendre

---

<sup>8</sup> : à l'expression « actions culturelles », nous préférons celle d'« actions interculturelles », qui rend plus visible la prise en compte des cultures des personnes qui y prennent part

progressivement l'engagement citoyen au service du projet des Trans, comme garant de sa continuité, dans le respect des fondamentaux.

⇒ **Enjeu stratégique #3**

**Déployer la dynamique bénévole, notamment au sein de la vie associative**

- Cet enjeu de continuité nous projette vers un avenir que cette phase quadriennale de transition(s) doit contribuer à anticiper et à préparer.

Dans un contexte où la décarbonation et l'impact environnemental des tournées et des festivals (notamment) prennent logiquement de l'importance, les quatre années à venir doivent être pour Les Trans celles d'une accélération et d'une intensification de leur action pour la transition environnementale.

⇒ **Enjeu stratégique #4**

**Accélérer et intensifier l'action pour la transition environnementale**

- Enjeu d'avenir, toujours, que celui de la jeunesse. Sans verser dans un quelconque âgisme, une attention particulière doit être mise à favoriser la mise en relation des personnes jeunes (de moins de 26 ans) avec le projet des Trans, quel qu'en soit le cadre (venue aux concerts, actions d'éducation artistique et culturelle, bénévolat...). Dans le fil de notre conviction que le rapport à l'art et le libre choix de sa vie culturelle sont vecteurs d'émancipation, il apparaît fondamental de poser autant que possible les conditions que cela se présente tôt dans la vie des personnes.

⇒ **Enjeu stratégique #5**

**Favoriser la mise en relation entre le projet et les personnes jeunes**

- Pour le projet des Trans, l'avenir dépend aussi de la pérennité de son financement. Aujourd'hui, la situation financière de l'ATM est en trompe-l'œil. Si les fonds propres sont hauts, le contexte inflationniste et le *statu quo* annoncé sur le niveau de financement public tracent un effet ciseau qui pourrait porter de sérieux coups au projet.

En conséquence, il apparaît essentiel durant la période de convention de transitionner vers un nouveau modèle économique juste et adapté au projet des Trans, faisant la part belle à des financements privés diversifiés et augmentés.

⇒ **Enjeu stratégique #6**

**Mettre en place un nouveau modèle économique juste et adapté au projet**

- La mise en place de ce nouveau modèle économique et le renforcement des financements privés reposent entre autres sur l'image et l'attractivité du projet. Pour les développer, la période de convention devra permettre de structurer davantage les actions (et les articulations entre elles) pour renforcer la lisibilité de leur lien au projet et, partant, leur portée et leur impact.

⇒ **Enjeu stratégique #7**

**Structurer l'action des Trans pour renforcer l'image et l'attractivité du projet**

- Au regard des efforts à déployer pour établir un modèle économique adéquat et trouver de nouveaux partenaires privés, compte-tenu du défi environnemental, l'appui sur une équipe salariée adaptée aux standards professionnels actuels et au niveau des exigences qui pèsent sur le projet des Trans est indispensable. Les quatre années à venir doivent permettre de franchir les différents caps en mobilisant des personnels formés et qualifiés, capables d'être réactifs pour saisir et provoquer les opportunités.

⇒ **Enjeu stratégique #8**

**Accompagner la montée en compétence de l'équipe salariée au regard des défis actuels et futurs**

- Cette équipe doit pouvoir évoluer dans un cadre de travail favorable à la conduite de l'activité. Aujourd'hui, les locaux associatifs sont vieillissants, et fondamentalement peu adaptés à la vie de bureau. Leur éloignement de l'Ubu est une vraie difficulté dans la cohésion d'équipe entre les personnes œuvrant uniquement à l'Ubu, celles exerçant exclusivement au siège de l'ATM, et celles alternant régulièrement entre les deux sites. Il freine aussi le développement des relations de proximité évoquées plus haut.

⇒ **Enjeu stratégique #9**

**Intégrer de nouveaux locaux associatifs plus favorables à l'activité et à l'exercice professionnel**

Ces neuf enjeux, qualifiés de « stratégiques », sont complétés d'autres enjeux plus ciblés dans les pages qui suivent. Ils apparaissent néanmoins comme les plus déterminants de la période de convention qui s'ouvre, et en seront en quelque sorte le fil rouge.

Conscientes que les quatre prochaines années seront singulièrement déterminantes pour le projet, Les Trans envisagent l'avenir avec sérieux, exigence, ambition et envie.

### **Précisions préalables concernant le financement de projet**

La période 2023-2026 est envisagée à niveau constant du montant des subventions liées à la présente convention.

Dans un contexte de hausse des coûts de production (matériaux, énergie, prestations, masse salariale...), le projet fait donc face à un effet ciseau qui, si rien ne change, en réduira mécaniquement les marges de manœuvre.

La transition doit donc également concerner ce moment de bascule entre le modèle économique actuel, hérité d'une période où l'intervention publique a régulièrement pu accompagner financièrement l'augmentation de l'activité du projet, et un nouveau modèle où de nouvelles sources de financement doivent permettre de porter le moins possible atteinte à l'activité, tout en améliorant la qualité (prise de risque artistique, qualité du lien avec les personnes, prise en compte de l'enjeu environnemental, attention aux équipes...).

En conséquence, la mise en œuvre des actions présentées dans ce texte de projet suppose de :

- Renforcer encore les méthodes et outils de gestion, pour gagner en maîtrise et en anticipation,
- Rechercher des économies :
  - En réduisant le volume de certaines activités,
  - En réduisant le montant de certaines prises en charge par Les Trans,
  - En réduisant les moyens mobilisés dans certaines actions,
  - En mutualisant davantage.
- Rechercher de nouveaux financements :
  - En développant les recettes propres,
  - En répondant davantage aux appels à projets publics et privés,
  - En développant et diversifiant les soutiens des entreprises.

Concrètement, cela va impliquer de faire quelques paris stratégiques et d'investir, en mobilisant notamment les fonds propres, pour obtenir un retour sur investissement.

Cela signifie également que certaines actions envisagées dans le présent document ne seront mises en œuvre qu'à la condition d'avoir rassemblé au préalable, en interne ou en externe, les financements pour le faire.

# Projection de mise en œuvre du projet des Trans sur la période 2023-2026

## Clés de lecture

Dans les pages suivantes, pour chaque thématique, un tableau présente les actions projetées pour la période 2023-2026.

Celles indiquées comme :

### Actions prioritaires

sont :

- les plus stratégiques et impactantes,
- et/ou celles déjà engagées.

Elles constituent le socle de l'engagement des *Trans* pour les quatre années de convention.

Celles indiquées comme :

### Autres actions envisagées

sont :

- moins déterminantes (périmètre plus restreint, enjeu moindre, « simple » changement de modalités d'une action déjà existante),
- et/ou celles dont *Les Trans* n'ont pas la maîtrise,
- et/ou celles conditionnées au fait d'avoir trouvé, en interne ou en externe, des moyens de les financer.

## 1 - Programmation artistique

La programmation artistique est l'élément central de l'action des Trans, le cœur battant du projet.

Depuis plus de 40 ans, elle incarne de manière sensible et rassembleuse l'absolue prise en compte des droits culturels, qu'il s'agisse des artistes ou des personnes qui sont invitées à les découvrir.

Elle se déploie chaque année lors des Rencontres Trans Musicales de Rennes (début décembre), festival qui est la matrice du projet (création en 1979), et dans le cadre lors de la saison à l'Ubu (salle de concerts dans le centre-ville de Rennes) & hors les murs.

Elle contribue à façonner un territoire où, couplée à un encouragement à la curiosité et à l'appétit de découverte tous azimuts, elle a conduit les musiques « actuelles » à jouir d'une considération tout à fait singulière. Une éducation artistique au long cours, en quelque sorte.

La programmation des Trans se caractérise notamment par :

- une position aux avant-postes, en soutien de l'émergence artistique, avec :
  - => + de 75% des artistes en autoproduction ou signé-es sur un label indépendant, en saison comme au festival
- une recherche de l'inédit, avec :
  - => autour de 25% de premières scènes françaises et 25% de premières scènes européennes pendant le festival
- une grande pluralité esthétique, avec une représentation d'une multitude de genres musicaux, et une célébration de toutes les hybridations, de tous les métissages musicaux
- une grande attention aux artistes locales·aux et régionales·aux, en saison comme au festival,
- une programmation internationale, spécifiquement aux Rencontres Trans Musicales où une trentaine de pays d'origine différents peuvent être représentés,
- un dialogue entre la musique et d'autres disciplines artistiques, le «Trans- » de « Trans Musicales » invitant à utiliser la musique pour cheminer vers d'autres arts.

Ces quatre prochaines années, ces marqueurs du projet artistique seront respectés et réaffirmés.

### **Finalités**

- Cultiver le positionnement artistique singulier du projet des Trans
- Préserver la singularité, la capacité de renouvellement et l'attractivité du festival
- Renforcer l'identité de l'Ubu comme lieu de proximité artistique et culturelle

La programmation artistique aux Trans est envisagée en elle-même comme un geste artistique. A ce titre, il n'est fixé aucun objectif concernant les artistes programmé-es en tant que tel·les et, pour qu'elle reste ouverte à toutes les évolutions, l'anticipation y est réduite autant que cela est compatible avec les contraintes liées à la mise en œuvre du projet.

C'est donc davantage sur les conditions de la diffusion de la programmation artistique qu'il s'agit de se projeter.

### **a) Les Rencontres Trans Musicales de Rennes**

Chaque année, le festival accueille en moyenne 85 formations, pour 120 représentations (principalement sur le territoire de Rennes Métropole).

Au moment où s'ouvre cette période de convention, l'architecture-type du festival se présente ainsi :

#### En soirée

- |  |                      |
|--|----------------------|
| - 1 soirée d'ouverture à l'Ubu                                       | mercredi             |
| - 3 soirées au Parc Expo (4 à 5 scènes) :                            | jeudi -> samedi      |
| - 5 dates de la <i>Création des Trans Musicales</i> à l'Aire Libre : | mercredi -> dimanche |
| - 1 représentation de danse au Triangle :                            | vendredi             |
| - 1 soirée de clôture à l'Ubu  | dimanche             |

#### En journée

- |   |                   |
|---|-------------------|
| - 1 concert pour les centres de loisirs rennais à l'Ubu : | mercredi          |
| - 3 après-midis de concerts gratuits à l'Étage :          | jeudi -> samedi   |
| - 2 après-midis de concerts gratuits à l'Ubu :            | jeudi & vendredi  |
| - 1 concert au centre pénitentiaire pour hommes :         | jeudi             |
| - 2 conférences-concerts aux Champs Libres :              | vendredi & samedi |
| - 1 concert pour les familles à l'Ubu :                   | samedi            |
| - 1 représentation de danse au Triangle :                 | samedi            |

La durée du festival, l'enchaînement des propositions musicales à différentes heures du jour et de la nuit et le principe de déambulation parmi les halls du Parc Expo concourent à faire du festival le cadre d'une immersion complète et prolongée dans la programmation, ainsi qu'une parenthèse totale par rapport au quotidien.

En amont du festival, une dizaine de concerts est proposée, dans le cadre de :

- la *Tournée des Trans* : 6 dates dans le Grand Ouest d'artistes accompagnés par Les Trans,
- *Les Trans en résidence* : 1 ou 2 concerts dans le cadre d'une action au long cours dans un territoire rural prioritaire (dit « zone blanche ») ou un quartier prioritaire « politique de la ville ».
- les concerts dans les médiathèques : 2 ou 3 concerts pour accompagner une présentation du festival

Pour les quatre années à venir, l'enjeu essentiel relatif au festival consiste à entretenir sa capacité à innover et à surprendre.

Pour cela, il s'agit de travailler à un renouvellement régulier des lieux et aménagements du festival, et des propositions qui s'y tiennent. Cela concerne en premier lieu le Parc Expo et le Village du festival (respectivement, sites principaux en soirée et en journée), mais cela passe également par une rotation dans les autres lieux inscrits dans l'architecture.

#### Enjeux 2023-2026 concernant le festival

- Maintenir une grande pluralité des esthétiques présentées
- Maintenir une grande diversité culturelle et géographique parmi les artistes programmés
- Renouveler régulièrement les lieux et les formes de l'expérience festivalière
- Diversifier les partenaires et les formes pour faire dialoguer la musique et les autres arts

#### Actions prioritaires

##### Chaque année

- Stabiliser le volume global de la programmation  
**Objectif** : 80 artistes ou formations / an minimum
- Renouveler partiellement les propositions et/ou implantations et/ou scénographies pour

préserver la capacité de surprendre

**Objectif :** 1 « nouveauté » / an minimum

### En 2023

#### Parc Expo

- Étudier la faisabilité d'implanter un club de jazz (300 places assises) dans le Parc Expo pour faire découvrir cette esthétique à des personnes qui n'en ont pas l'occasion par ailleurs

**Objectif :** décision fin mai 2023

- Étudier la faisabilité d'une redistribution et d'un réaménagement de certains espaces du Parc Expo

**Objectif :** décision fin mai 2023

- Étudier l'opportunité d'un transfert vers d'autres sites, en 2024, de tout ou partie du contenu de la soirée du jeudi au Parc Expo

**Objectif :** décision fin octobre 2023

#### Centre-ville

- Étudier la faisabilité d'une refonte du Village du festival au Liberté, pour l'ouvrir plus largement au-delà des professionnel·les et en développer la dimension conviviale

**Objectif :** décision fin mai 2023

- Inclure une coproduction avec l'Opéra de Rennes au programme de l'édition

- Suspendre ou réduire la soirée de clôture du festival à l'Ubu

#### Autres lieux

- Suspendre la programmation danse au Triangle

### En 2024

- Selon les enseignements de l'étude d'opportunité 2023 sur le transfert de tout ou partie du contenu de la soirée du jeudi, étudier la faisabilité d'une implantation dans différents sites

**Objectif :** décision fin mars 2024

#### Centre-ville

- Selon expérience 2023, maintenir la configuration du Village du festival ou le suspendre (avec transfert de tout ou partie de ce qui s'y tient dans d'autres lieux)

**Objectif :** décision fin mai 2024

### Autres actions envisagées

#### Chaque année

- Maintenir les déplacements internationaux pour repérage

**Objectif :** 3 déplacements/an minimum

- Identifier de nouveaux déplacements pour le renouvellement des approches et des réseaux

**Objectif :** 1 nouveau déplacement/an minimum

#### À partir de 2023

- Redéfinir la place (cadre temporel et spatial, formes) de la danse dans le projet des Trans

- Formaliser un projet musique-cinéma d'animation autour des artistes accompagné·es par Les Trans, avec la structure de production cinématographique rennaise Vivement Lundi

#### Parc Expo

- Étudier la faisabilité d'expérimenter un habillage vidéo à 360° dans un des halls

**Objectif :** décision fin mai 2023

## b) La saison Ubu & hors les murs

### 1. L'Ubu

La salle de l'Ubu est gérée par l'équipe des Trans depuis 1987 (par l'ATM en tant que telle depuis 1990). Elle se situe à mi-chemin de l'hypercentre et de la gare de Rennes.

La saison de concerts à l'Ubu se tient généralement de la mi-septembre à la mi-juin.

Sur cette période, Les Trans programment 30 dates par an en moyenne, d'autres associations locales et producteurs extérieurs organisant environ 35 dates supplémentaires.

La jauge de la salle fluctue selon les propositions, de 30 personnes pour les concerts destinés aux enfants de moins de 6 ans (et à leurs parents !) à 450 pour les nuits de *clubbing*. Pour les concerts, elle est souvent de 350 pour garantir une bonne visibilité. Cette jauge réduite et le maintien de tarifs accessibles ont une incidence sur le type d'artistes programmé-es, en situation d'émergence.

Cela correspond parfaitement au positionnement de l'Ubu dans le projet Trans, dont il accueille et favorise l'action à l'année et l'enracinement au local. Cela l'amène notamment à se faire l'écho de divers festivals locaux (musicaux ou non) et à entretenir les relations avec les acteurs métropolitains. En complément de sa « propre » vie, l'Ubu entretient un rapport organique au festival : il peut être alternativement la source de certaines programmations (notamment à travers le travail sur les premières parties et l'accompagnement artistique) et le lieu où retrouver certain-es artistes qui y ont été découvert-es.

La programmation artistique à l'Ubu propose une majorité de dates autonomes entre elles, mais certaines se tiennent dans le cadre de rendez-vous récurrents :

- *Let's Dance* (1 date / trimestre en moyenne) : soirées thématiques autour de musiques invitantes à la danse, dans une ambiance conviviale
- *Lazy Sunday* (1 date / trimestre en moyenne) : concert familial en fin d'après-midi le dimanche, sur des esthétiques calmes, adaptées au jour et à l'heure du rendez-vous
- *Happy Monday* (1 date / trimestre en moyenne) : le lundi en début de soirée, concert destiné aux personnes après les cours ou le bureau, sur une esthétique le plus souvent rock
- *DJs résidents* (1 date / trimestre en moyenne) : carte blanche donnée à un ou plusieurs DJs pour choisir les artistes l'/les accompagnant pour trois rendez-vous dans la saison
- *Concert des familles* (1 date / an) : concert à la jauge et au volume sonore adapté pour les enfants de 6 ans et plus, accompagné-es par leurs parents
- *Concerts scolaires* (2 dates / an) : concert à la jauge et au volume sonore adapté pour les enfants de 6 ans et plus, dans un cadre scolaire

L'Ubu s'inscrit dans un paysage qui évolue : ouverture du MeM (2019) et du nouvel Antipode (2021), projets de nouveaux lieux portés par des acteurs « commerciaux », multiplication des open airs à la belle saison... Cela engage à prêter attention aux propositions déjà calées sur le territoire (festivals, salles...) lors de l'élaboration de la programmation.

La ligne artistique, son histoire, son acoustique, sa convivialité et son emplacement dans la ville sont des atouts pour continuer à occuper une place incontournable dans les prochaines années. Pour autant, afin de renforcer la visibilité du projet à l'année, il convient d'augmenter progressivement le nombre de concerts programmés par Les Trans à l'Ubu, de sorte qu'ils redeviennent aussi (voire plus) nombreux que les dates associatives.

Ces dates supplémentaires permettront d'élargir le spectre de programmation, et seront l'occasion d'accueillir des artistes encore jamais vu-es sur une scène à Rennes.

Enfin, pour renforcer le positionnement de l'Ubu comme lieu de proximité artistique et culturelle, il s'agit de travailler la régularité des formats récurrents (pour en faire des rendez-vous au plein sens du terme) et de proposer régulièrement de nouvelles approches (accueil de propositions complémentaires aux concerts, jeu sur les horaires, temps de rencontre avec les

artistes...) pour donner aux personnes des occasions nouvelles et différentes de fréquenter l'Ubu.

## 2. Les dates hors les murs

L'appellation concerne au départ les concerts payants proposés en saison hors de l'Ubu, dans le cadre de partenariats avec une salle et/ou lorsque l'Ubu n'est pas adapté à l'accueil de la proposition : jauge trop petite, scène inadaptée, configuration en assis ou assis/debout exigée... L'accès à d'autres salles permet de diversifier les cadres de programmation et de continuer à accompagner des artistes révélés par Les Trans (mais devenu-es trop cher-ères pour l'Ubu), tout en pouvant viser un résultat d'exploitation excédentaire.

A ce jour, les salles les plus visitées pour les hors les murs avec un objectif d'une plus grande jauge sont l'Antipode, l'Étage, le Liberté, l'Opéra de Rennes, le Carré Sévigné.

Cela concerne actuellement 3 dates par saison en moyenne.

L'appellation s'applique également aux concerts gratuits que Les Trans organisent ponctuellement en plein air (dans le cadre des *Trans aux parcs*, de *Transat en ville*, *Rennes au pluriel*, *Langues en fête*, par exemple) ou dans des équipements avec lesquels elles sont en partenariat (écoles, structures sociales, médicales...).

Dans les prochaines années, il s'agira d'augmenter progressivement le nombre de rendez-vous payants hors les murs, en s'attachant à ce que Les Trans y soient bien identifiées comme organisatrices ou co-organisatrices.

Au regard de la plus grande difficulté à attirer les personnes dans un lieu clos une fois les beaux jours arrivés, une réflexion sur la bascule partielle ou totale des concerts en extérieur gagne à être menée. Elle pourrait donner l'occasion de nouvelles collaborations et de renforcer la présence des Trans dans la ville, et notamment avec les quartiers prioritaires où Les Trans sont en résidence.

### Enjeux 2023-2026 concernant la saison Ubu & hors les murs

- Maintenir une grande pluralité des esthétiques présentées
- Renforcer la régularité et la récurrence de certains rendez-vous
- Diversifier les formes des rendez-vous publics
- Diversifier les lieux des rendez-vous publics
- Diversifier les partenaires et les formes pour faire dialoguer la musique et les autres arts

## Actions prioritaires

### Chaque année

#### À l'Ubu

- Augmenter progressivement le nombre de dates de concerts programmées par les Trans à l'Ubu  
**Objectif** : 1 à 2 dates supplémentaires / an et total de 36 dates / an minimum en 2026
- Poursuivre une programmation de premières parties dédiées à l'émergence locale et régionale  
**Objectif** : 5 premières parties locales et régionales / an au minimum

#### Hors les murs

- Augmenter progressivement (selon opportunités de programmation et viabilité financière) le nombre de dates de concerts payants programmées par les Trans hors de l'Ubu  
**Objectif** : 1 date supplémentaire / an et total de 6 dates / an minimum en 2026

### En 2024

- Étudier l'opportunité et la faisabilité de basculer en hors les murs et en plein air les dates de fin de saison

**Objectif :** selon conclusions de l'étude, bascule à partir du printemps 2025

- Réitérer la participation de l'Ubu au festival Waterproof

**Objectif :** 1 marathon de la danse + 1 soirée *Let's Dance*

## À partir de 2024

### À l'Ubu

- Expérimenter un concert pour les familles en journée, avant le concert « tout public », pendant les vacances de la Toussaint ou d'hiver

**Objectif :** 1 double concert / an minimum

## Autres actions envisagées

### Chaque année

#### À l'Ubu

- Éviter de programmer un trop grand nombre de dates à l'Ubu sur une même période

**Objectif :** 2 dates proposées par Les Trans / semaine au maximum

- Planifier l'ensemble des *Let's Dance* de la saison pour mieux en exploiter la dimension de rendez-vous

**Objectif :** 3 soirées / an minimum

#### Hors les murs

- Réitérer la participation des Trans à *Transat en ville*

**Objectif :** 1 date/an minimum

## En 2023

- Redéfinir la place (cadre temporel et spatial, formes) de la danse dans le projet des Trans

## En 2024

### À l'Ubu

- Revoir les formats récurrents actuels (*Lazy Sunday, Happy Monday*) ou les remplacer, pour permettre une vraie régularité et les inscrire ainsi comme de vrais rendez-vous

**Objectif :** application à la rentrée 2024-2025 au plus tard

- Étudier la faisabilité de proposer des séries de concerts en faisant jouer l'artiste plusieurs jours pour créer des opportunités d'actions en complément des concerts et de partenariats

- Expérimenter le format open mic et/ou DJ contest à l'Ubu

**Objectif :** test effectif d'un des formats minimum

- Réduire le nombre de soirées *clubbing* dans le cadre du festival *Travelling*

**Objectif :** passage de 2 à 1 soirée

- Envisager de prochaines collaborations avec le FRAC Bretagne autour de l'émergence, de la création et de la mise en perspective des mouvements artistiques

**Objectif :** reprise de contact avant fin mars 2024

## En 2025

### À l'Ubu

- Étudier la faisabilité de reprendre une programmation régulière d'expositions en arts visuels

- Envisager avec le TNB l'utilisation de l'Ubu comme lieu de représentation d'une forme théâtrale alternative

## Avant la fin de la convention

- Étudier l'opportunité et à la faisabilité de fédérer plusieurs acteurs de disciplines artistiques différentes pour mener des actions rattachées à une thématique commune

#### À l'Ubu

- Étudier l'opportunité et à la faisabilité, notamment financière, de changer en profondeur le mode de fonctionnement de l'Ubu pour tendre vers une augmentation très significative du nombre de jours d'ouverture (certains sans diffusion de concerts), sur le modèle des *clubs* anglais

### 3 - Focus sur les autres acteurs de la diffusion à l'Ubu

#### *Participation à la dynamique locale et à la structuration du secteur*

L'Ubu est ouvert à la location pour les acteurs locaux de la diffusion depuis 1992.

#### **Finalités**

- Contribuer au respect des droits culturels par l'accompagnement des initiatives locales
- Contribuer à la pluralité artistique et à la structuration du secteur

Cela représente une vingtaine d'acteurs différents pour 35 dates / an environ, ce qui est un volume tout à fait important comparativement à ce que pratiquent d'autres structures labellisées SMAC.

Les rendez-vous qu'ils organisent peuvent rassembler jusqu'à plus de 10000 personnes par saison, et sont l'occasion d'une programmation importante d'artistes locales-aux.

Jusqu'à présent, l'ATM prend à sa charge 67% des coûts de mise à disposition de la salle (+ équipe technique) et ne facture ni coûts de gestion administrative, ni coûts de communication.

Les acteurs concernés sont de deux types :

- des associations d'amateurs : ces associations sont majoritairement organisatrices de soirées *clubbing* (23h-5h ou 0h-6h) dans le champ pluriel des musiques électroniques, mais pas exclusivement. Dans ces collectifs d'amateur-trices éclairé-es se trouvent parfois les professionnel·les du secteur de demain. Leur spécialisation dans certaines esthétiques fait des soirées qu'ils organisent un cadre de repérage, y compris pour la programmation du festival. Les bénévoles qui s'y mobilisent profitent des conseils et de l'accompagnement des Trans.

- des bureaux de production / festivals / labels locaux : essentiellement associatives, ces structures sont des maillons essentiels de la structuration locale de la filière. Elles sont le fait de professionnel·les, accompagné-es de bénévoles, qui travaillent des esthétiques variées (rap, métal, rock, chanson...) et promeuvent la scène artistique locale. Sans que cela revête un caractère systématique, la location de l'Ubu peut prendre la forme d'une coproduction.

Dans les quatre prochaines années, compte-tenu de l'effet-ciseau lié à la stabilisation des subventions et à la hausse des coûts de production, tout l'enjeu est de conserver une bonne capacité d'accueil des acteurs locaux en augmentant les coûts de mise à disposition et le nombre de dates.

#### **Enjeux 2023-2026 concernant la saison Ubu & hors les murs**

- Préserver la capacité d'accueil des associations et producteurs locaux
- Diversifier les propositions des associations et producteurs locaux

## Actions prioritaires

### Chaque année

- Maintenir l'enveloppe consacrée à l'accueil des associations et producteurs locaux pour réduire au minimum (au regard des coûts de production) le nombre de dates

**Objectif :** pas plus de 2 dates en moins / an (pour un total de 32 dates / an minimum en 2026)

### En 2023

- Redéfinir les conditions de mise à disposition de l'Ubu (+ équipe technique) pour les dates portées par les acteurs locaux :

- > gratuité en cas de décision de coproduire (demander à apparaître comme coproducteur)
- > facturer 33% aux associations non professionnelles (50% à partir de la 2<sup>e</sup> date dans l'année)
- > facturer 50% aux bureaux de production/festivals rennais (possibilité de redescendre à 33% selon ambition artistique de la proposition)

**Objectif :** information avant juin 2023 pour mise en application à compter de 2024

### Autres actions envisagées

#### En 2023

- Initier un travail de repérage d'acteurs susceptibles de proposer des esthétiques hors du champ des musiques électroniques

#### En 2024

- A confirmation de la date, faire signer un document d'engagement selon lequel :

- > la soirée fait l'objet d'une communication large et d'un accès large et ouvert,
- > l'acteur s'engage à agir conformément aux valeurs portées par l'ATM (non-discrimination, égalité des genres, condamnation des VHSS, attention à l'environnement...)

**Objectif :** signature à compter de septembre 2023

### *Location à des producteurs « privés »*

Quoique les associations sus-mentionnées relèvent également du droit privé, cette appellation désigne les entreprises, rennaises ou non, qui louent l'Ubu pour y organiser des concerts.

#### **Finalités**

- Faire connaître l'Ubu et donner l'occasion d'y entrer
- Contribuer au financement du projet

Cela concerne à ce jour deux types de structures :

- les entrepreneurs du champ de la musique *live*, qui louent parfois l'Ubu pour les concerts d'artistes connus en recherche d'une expérience de concerts en petits lieux, ou plus rarement pour « lancer » un-e artiste dans un parcours de développement.

Dans ce cas, les coûts de fonctionnement de la salle (+ équipe technique) sont entièrement refacturés, avec des frais de gestion. Cela concerne épisodiquement 1 ou 2 dates par saison, les coûts de fonctionnement de l'Ubu rendant la location très peu rentable.

- les entreprises hors du champ de la musique *live*, le plus souvent partenaires du projet Trans, qui organisent à l'Ubu des soirées de concerts ouvertes à tou-tes ou sur invitation. Le coût de mise à disposition de l'Ubu est alors très varié, allant de la refacturation intégrale des coûts, majorés de frais de gestion, à un apport en contrepartie, dans le cadre d'un mécénat. On parle ici de 1 à 4 dates par saison.

#### **Enjeu 2023-2026**

- Développer les locations aux entreprises à but lucratif du champ de la musique *live*

## Autres actions envisagées

### En 2024

- Formaliser et diffuser aux entreprises concernées un document de présentation des modalités de location de l'Ubu

**Objectif :** fin mars 2024

- Valoriser la place de la possibilité de louer l'Ubu dans les outils de commercialisation des Trans

**Objectif :** fin mars 2024

## 2 - Accompagnement artistique et soutien à la création

Complémentaires de la diffusion, l'accompagnement artistique et le soutien à la création aux Trans partagent avec elle une pleine inscription dans le geste de programmation.

S'il s'agit toujours prioritairement de mettre les artistes accompagné-es et programmé-es au festival dans les meilleures conditions pour y réussir leur concert, les approches se sont toutefois progressivement diversifiées.

### Finalités

- Contribuer à la création, à l'émergence et au renouvellement artistique
- Accompagner la professionnalisation des artistes
- Participer à la structuration de la filière

Durant les quatre années de convention, la configuration actuelle ne sera pas fondamentalement modifiée.

Aux Trans, l'accompagnement artistique inclut toujours des temps de résidence scénique ou de création, alors que les actions de soutien à la création ne donnent pas toujours lieu à de l'accompagnement artistique.

### a) Accompagnement artistique

L'accompagnement artistique s'applique principalement à des artistes jeunes et/ou de jeunes projets artistiques. Il concerne des artistes locales-aux et régionales-aux, déjà professionnel·les ou candidat·es à le devenir. Il s'adapte aux enjeux d'évolution artistique et professionnelle propres aux artistes et au projet concerné-es.

#### Veille et repérage de la scène locale et régionale

Elle passe aussi bien par la présence à de nombreux concerts, par des heures d'écoute, que par des échanges entre pairs.

Il est proposé à une petite dizaine d'artistes de venir en audition à l'Ubu, ce qui peut déboucher sur une programmation aux Trans Musicales ou en première partie à l'Ubu, et sur une entrée en accompagnement.

#### En cas de programmation au festival

Il s'agit de la situation générant le programme d'accompagnement le plus complet et le plus long (presque un an), incluant :

- . Diagnostic initial
- . Répétitions à l'Ubu
- . Intervention extérieure proposée lors d'une journée de répétition
- . Filage à l'Ubu, ouvert aux professionnel·les
- . Réalisation d'une session live filmée par une équipe vidéo professionnelle
- . Ateliers communication et structuration
- . Concerts dans le cadre de la *Tournée des Trans*
- . Concert aux *Rencontres Trans Musicales*
- . Bilan

## En dehors (a priori) d'une programmation au festival

### *Accompagnement saison*

A défaut d'une programmation au festival, le travail de veille et de repérage peut donner lieu au déclenchement d'un accompagnement dit « en saison » qui inclut les mêmes éléments, hormis les dates de la *Tournée des Trans* et aux Trans Musicales.

### *Résidences de coopération*

Portées par l'Antipode, le Jardin Moderne et Les Trans, elles s'adressent à des artistes métropolitain-es, retenu-es conjointement par les trois structures associées. L'accompagnement fait l'objet d'un diagnostic initial permettant d'identifier comment utiliser au mieux les complémentarités de projets, d'équipes et d'équipements au service des artistes accompagné-es.

### *Productions mutualisées*

Rassemblant au moins trois structures (le plus souvent) bretonnes autour de l'accompagnement d'une équipe artistique, les productions mutualisées bénéficient du soutien de la Région. Elles permettent de combiner les forces pour offrir davantage de temps et de moyens au processus de production d'un nouveau spectacle. Elles favorisent également la mobilité des artistes sur différents territoires régionaux sur lesquels sont mises en place des actions avec les publics.

La période 2023-2026 s'inscrit dans la continuité d'une période Covid qui a mobilisé comme jamais les artistes accompagné-es pour participer à des temps d'action avec les personnes (ateliers, rencontres, répétitions ouvertes,...).

Selon le temps et les moyens disponibles, la piste de l'accompagnement d'un projet artistique international est également envisagée. Elle pourrait porter sur l'accueil d'un-e artiste / d'un groupe auquel proposer un programme d'accompagnement à Rennes ou, en mobilisant des partenaires, plus largement en Bretagne, donnant lieu à de nombreux temps de rencontre avec les habitant-es.

## **b) Soutien à la création**

Actuellement, il s'incarne principalement dans trois cadres distincts :

### *La Création des Trans Musicales*

Chaque année, une équipe artistique, le plus souvent française, est accueillie en résidence, pendant 7 jours, pour créer un spectacle représenté dans la continuité, 5 jours de suite.

A noter en 2023, un changement de partenaires puisque l'équipe du Joli Collectif a remplacé celle du CPPC à la direction de l'Aire Libre, qui accueille jusqu'à présent cette résidence.

### *La résidence territoriale de création*

A la croisée des enjeux de création artistique et d'action interculturelle<sup>9</sup>, cette action se tient tous les deux ans, chaque fois sur un territoire différent<sup>10</sup> mais où Les Trans sont en résidence pluriannuelle. Elle amène l'équipe artistique concernée à alterner temps de travail à l'Ubu et dans une structure du territoire en question (scolaire ou sociale), séquences de création et ateliers de pratiques avec les habitant-es.

---

<sup>9</sup> : l'expression d'« action interculturelle » est privilégiée à celle d'« action culturelle » pour rendre les plus explicites possible la dimension de dialogue interculturel et la place des personnes dans ce dont il est question.

<sup>10</sup> : le territoire change mais se situe toujours en zone prioritaire rurale ou quartier politique de la ville.

### L'accès facilité à l'Ubu pour les producteurs extérieurs

Il s'agit d'une mise à disposition de l'Ubu, avec son équipe technique, pour accueillir le travail de création scénique d'artistes accompagné-es par d'autres producteurs. Il s'agit essentiellement d'acteurs associatifs locaux.

En 2023, cela concerne par exemple le projet de ciné-concert de Fragments sur le film « Robocop », coproduit par Clair Obscur et la Station Service.

### Enjeux 2023-2026

- Assouplir et adapter les modalités de l'accompagnement des artistes et projets artistiques
- Maintenir l'engagement dans le soutien à la création
- Développer la dimension internationale de l'accompagnement artistique

## Actions prioritaires

### Chaque année

- Maintenir le niveau du budget global de l'accompagnement artistique et du soutien à la création

**Objectif :** 150 000 € / an minimum

- Maintenir un nombre minimum annuel de jours de présence artistique à l'Ubu à fins d'accompagnement ou de soutien à la création

**Objectif :** 30 jours / an minimum

### Accompagnement artistique

- Sanctuariser un budget dédié aux auditions à fins de repérage

**Objectif :** 5 000 € / an minimum = 10 jours / an minimum

#### > FESTIVAL

- Poursuivre l'accompagnement de formations locales et régionales programmées sur le festival

**Objectif :** 4 formations / an minimum

- Poursuivre la *Tournée des Trans*

**Objectif :** 5 dates / an minimum (dont 1 à l'Ubu)

#### > SAISON

- Étudier l'opportunité d'accompagner un projet artistique local en saison, sans engagement de programmation au festival

**Objectif :** décision avant fin mai

- Poursuivre l'accompagnement artistique de formations locales et régionales, en coopération avec l'Antipode et le Jardin Moderne

**Objectif :** 1 formation / an minimum

- Participer aux échanges régionaux sur les artistes pour de possibles productions mutualisées
- Identifier des projets artistiques à soumettre à des structures pour une possible production mutualisée

**Objectif :** 2 projets / an minimum

### Soutien à la création

#### > FESTIVAL

- Poursuivre la production ou la coproduction des résidences de création sur le festival

**Objectif :** 1 résidence de création / an minimum

#### > SAISON

- Poursuivre la mise en place de résidences territoriales de création

**Objectif :** 1 formation / 2 ans minimum

- Étudier l'opportunité et la faisabilité de produire ou coproduire une résidence de création à l'Ubu

## En 2023

### Accompagnement artistique

- Redéfinir les modalités de l'accompagnement pour gagner en souplesse et s'adapter aux profils et enjeux des artistes accompagnés

**Objectif** : application à partir de l'été 2023

- Instaurer un rendez-vous informel préalable à la confirmation de l'accompagnement :

> pour mesurer davantage la pertinence et les enjeux d'un accompagnement

> pour échanger sur la manière dont les artistes appréhendent les actions (répétitions ouvertes, rencontres...) qui pourraient leur être proposées durant l'accompagnement

**Objectif** : mise en place au printemps 2023

- Instaurer une convention d'accompagnement entre l'ATM et les artistes accompagnés, pour définir plus précisément la durée et le périmètre de l'intervention de l'ATM et ce qui attend et est attendu des artistes

**Objectif** : signature avant fin octobre 2023

- Ne pas utiliser automatiquement l'Ubu comme lieu de travail quand un local de répétition ou un studio de création suffisent

#### > FESTIVAL

- Organiser une date de la *Tournée des Trans* hors du Grand Ouest

**Objectif** : tenue d'une date à Paris

#### > SAISON

- Étudier l'opportunité d'intégrer, avec l'Ubu, le dispositif *Horizons* (dispositif de repérage d'artistes émergent-es, piloté par l'Antipode et le Jardin Moderne)

**Objectif** : intégration (ou non) en 2024

### Soutien à la création

#### > SAISON

- Diversifier les artistes accompagnés dans le cadre de la résidence territoriale de création

**Objectif** : passage de 1 à 2 groupes par année de résidence

- Réduire le volume horaire des temps d'ateliers de pratique artistique dans le cadre de la résidence territoriale de création

**Objectif** : passage de 40 à 25 heures

- Redéfinir les conditions de mise à disposition de l'Ubu (+ équipe technique) pour les productions/créations portées par d'autres acteurs :

> gratuité en cas de décision de coproduire (demander à apparaître comme coproducteur + droit de suite financier et/ou d'image)

> facturer 50% aux producteurs associatifs rennais ou accompagnant des artistes rennais-es

> facturer 100% pour les acteurs commerciaux rennais

> facturer 100% + frais de gestion pour les acteurs non rennais

**Objectif** : mise en application en mai 2023

## Autres actions envisagées

### Chaque année

#### Soutien à la création

##### > FESTIVAL

- Étudier l'opportunité et la faisabilité de produire ou coproduire une seconde résidence de création sur le festival

**Objectif** : décision avant fin mai

## Avant la fin de la convention

### Accompagnement artistique

#### > FESTIVAL

- Concevoir et réaliser une action d'accompagnement artistique d'un projet artistique international, à Rennes et, si l'action est montée en coopération, sur les territoires des partenaires

**Objectif** : réalisation avant la fin de la convention

- Concevoir et réaliser une action à l'international, en coopération avec des partenaires étrangers, avec des artistes locales-aux accompagné-es par Les Trans

**Objectif** : réalisation avant la fin de la convention

### 3 - Accompagnement des personnes & actions interculturelles

Dans le projet des Trans, les concerts sont le cadre premier du lien des personnes avec la programmation artistique, de la « fameuse » rencontre (souvent inédite) entre les artistes et les personnes présentes pour les découvrir.

Cette rencontre est d'autant plus déterminante qu'elle est considérée comme un vecteur de l'émancipation des personnes, à condition de donner à chacune et chacun accès à la découverte, à la connaissance, à la pratique.

#### **Finalités**

- Créer du lien et des interactions culturelles à partir de la matière artistique Trans
- Contribuer au libre choix des personnes concernant leur vie culturelle
- Faire connaître les musiques "actuelles" et les artistes
- Faire découvrir le projet des Trans

Au-delà des concerts tout public proposés dans le cadre du festival et de la saison Ubu & hors les murs, Les Trans ont progressivement développé un large spectre d'actions pour mettre en résonance le projet artistique : politique tarifaire accessible, actions hors les murs, rencontres avec des artistes et des pros, stands d'information, étude des publics, ateliers de pratique, résidence de création, ouvertures de répétition ou de balances, temps de présentation, visites guidées, conférences, expositions..., pour en citer les principaux exemples.

Ces actions ont majoritairement lieu à Rennes et, au-delà, dans l'agglomération et le département d'Ille-et-Vilaine. Selon les formats propres à chacune, elles sont plus ou moins ouvertes. Dans l'ensemble, aucune personne (de la crèche à l'EHPAD !) n'en est exclue.

Les territoires, structures et personnes disposant de moins de ressources font néanmoins l'objet d'une attention particulière.

C'est également le cas pour les personnes jeunes (- de 26 ans) et celles en situation de handicap, que ce soit dans la transmission d'information, la participation à des projets, la tarification...

L'expérience des toutes dernières années, marquées par une augmentation significative des actions mobilisant des artistes (principalement accompagnés-es) et une présence accrue de l'équipe des Trans sur le terrain, a modélisé la tendance qu'il s'agit d'élargir et d'intensifier dans les quatre années à venir.

Cela passe tout d'abord par un renforcement de cette présence sur le terrain, au contact des personnes, et par l'adoption d'une posture centrée sur le lien et la proximité relationnelle. L'on parle ici de régularité et de constance dans la présence, mais aussi d'incarnation.

Cette proximité doit s'accompagner de spontanéité, pour pouvoir saisir les opportunités qui se présentent dans la rencontre et partir du réel et de la relation pour construire et mener des actions sur-mesure. Cela suppose également de décroisonner afin de gagner en souplesse et en réactivité.

Pour favoriser cela, et renforcer la cohérence des actions (elles-mêmes et entre elles), leur lien au projet global des Trans et leur lisibilité à l'extérieur, un groupe de travail transversal se réunira régulièrement au sein de l'équipe salariée.

#### **Enjeux 2023-2026**

- Développer les actions et relations de proximité, sur le terrain, comme autant d'occasions de rencontres entre les personnes autour de l'artistique des Trans
- Favoriser la présence artistique dans les actions
- Renforcer la cohérence des actions proposées avec le projet général (recentrer sur l'artistique des Trans / créer des temps forts)
- Créer des partenariats pour croiser les publics
- Repenser les modes d'intervention (sortir du systématisme et de la reconduction / décloisonner les formats d'actions)
- Intensifier l'action pour favoriser la présence et la participation des personnes de moins de 26 ans et des personnes en situation de handicap
- Mobiliser des artistes ayant déjà analysé leur manière de créer ou intéressé-es à le faire à fins de transmission : artistes précédemment accompagné-es et/ou plus expérimenté-es et/ou dans des situations exposant moins à la pression

## A) Visibilité et lisibilité du projet Trans : se présenter

Comme dans toute relation, la construction du lien et l'inclusion des personnes démarrent dès l'étape de la présentation : dire qui on est, ce qu'on fait, ce qui caractérise le projet des Trans.

### Finalités

- Rendre visible et lisible le projet des Trans, le festival, la saison Ubu & hors les murs
- Susciter la curiosité du plus grand nombre de personnes pour le projet des Trans et ses propositions
- Développer l'image et l'attractivité du projet des Trans

Le travail de présentation s'incarne notamment dans la logique d'information-communication et de promotion des actions et rendez-vous.

Les Trans déploient notamment une communication éditoriale très largement digitale (site + réseaux sociaux), centrée sur la marque *Les Trans* et le slogan *Nouveau depuis 1979*.

Elle repose sur la production de contenus éditorialisés très variés (tweets, stories, posts, articles courts et longs, playlists, galeries photos, podcasts, vidéos...).

Dans les prochaines années, il conviendra de conforter cette stratégie d'image.

Concernant spécifiquement la promotion, et conformément à la priorité stratégique mise à la présence sur le terrain, la promotion devra également se faire en contact direct avec les personnes, en multipliant les occasions de présentation *live* (présence sur les marchés, stands sur les campus, temps de présentation dans des bars,...). Se présenter, cela passe aussi par un lien avec les voisin-es (associations, commerces...) de l'Ubu, ou par des actions menées hors les murs de l'Ubu (entreprises, quartiers, territoires des *Trans en résidence*...).

En complément, il s'agira de s'appuyer plus fortement sur des relais pour promouvoir les rendez-vous, notamment en saison. Un effort important doit donc être consacré à renouer le contact, tous azimuts, avec les associations de proximité (étudiantes, sportives, culturelles) sur le territoire local, ainsi qu'à développer les relations médias à l'année.

Dans cette transmission de l'information, une attention particulière devra être accordée aux personnes de moins de 26 ans, aux personnes en situation de handicap (notamment pour les informations propres à favoriser leur accès aux propositions), ainsi qu'aux personnes d'origine étrangères (à l'occasion, mais aussi au-delà, des programmations de musiques « du monde »).

Pour faire connaître le projet et diversifier les portes que les personnes peuvent emprunter pour y entrer, les prochaines années verront le développement des partenariats et collaborations sur les actions, afin de croiser les publics.

Enfin, concernant spécifiquement l'Ubu, un travail gagne à être entrepris sur le bâtiment en lui-même pour favoriser son identification par les populations rennaises, notamment celles nouvellement arrivées.

### **Enjeux 2023-2026**

- Renforcer la visibilité des Trans
- Renforcer l'identification de l'Ubu
- Développer les relations médias des Trans à l'année
- Renforcer la communication des Trans auprès des personnes de moins de 26 ans et des personnes en situation de handicap
- Renforcer la visibilité de l'Ubu au sein de la communication du projet des Trans
- Annualiser la communication sur les Rencontres Trans Musicales, en l'appuyant sur la valorisation de leur image et de leur histoire à travers l'actualité des artistes des programmations passées
- Rendre plus lisible la position des Trans dans l'actuel projet *Rencontres & Débats*

## **Actions prioritaires**

### **Chaque année**

- Développer le réseau de structures (associations culturelles, monde étudiant, commerces...) relais d'information sur les propositions des Trans
- Développer la diffusion sur le terrain des supports de communication papier
- Créer des temps de présentation des propositions des Trans aux étudiant·es dans des lieux qu'elles-ils affectionnent (*before* dans des bars, stands sur les campus, temps fort de rentrée...)
- Maintenir la tenue de stands de présentation des Trans + service billetterie sur les campus
- Poursuivre le déploiement de l'éditorialisation à travers celui du média des Trans

#### **> FESTIVAL**

- Poursuivre la *Tournée des Trans*, dates de présentation du festival hors de Rennes, en amont du festival

**Objectif** : 5 dates / an minimum (dont 1 à l'Ubu)

#### **> SAISON**

- Développer des temps de présentation de la programmation des Trans à l'Ubu
- Objectif** : 2 temps / an minimum à l'Ubu (en en profitant pour travailler les réseaux) et tous les 2 mois hors de l'Ubu (pour rencontrer des personnes ne connaissant pas l'Ubu)
- Développer les actions conçues et/ou menées en partenariat à l'Ubu, pour croiser les publics
  - Associer une action supplémentaire (friperie, rando-vélo...) à certains concerts à l'Ubu pour élargir la proposition et croiser les publics

### **En 2023**

- Référencer les propositions des Trans à destination des CE-CSE sur la plateforme dédiée lancée par Destination Rennes
- Actualiser la liste des structures travaillant avec les personnes en situation de handicap pour envoi d'informations
- Définir un programme de newsletters dédiées aux propositions pour les personnes en situation de handicap

**> FESTIVAL**

- Organiser une date parisienne de la *Tournée des Trans*

**À partir de 2023**

- Poursuivre la réflexion sur un recours « éthique » au CRM (Customer Relationship Management), stratégie de gestion des relations avec les publics qui permet l'envoi d'informations ciblées

**Objectif :** lancement de l'outil CRM avant fin juin 2024

**À partir de 2024**

**> SAISON**

- Proposer des temps de "portes ouvertes" pour favoriser la découverte de l'Ubu
- Étudier l'opportunité d'organiser un temps « portes ouvertes » commun avec l'Antipode et le Jardin Moderne
- Initier un cycle de 3 ans de présence des Trans sur le « quartier prioritaire » rennais de Villejean

**Objectif :** démarrage en septembre 2024

**À partir de 2025**

**> SAISON**

- Initier un cycle de 3 ans de présence des Trans sur un territoire breillien en « zone blanche »

**Objectif :** démarrage en septembre 2025

**Autres actions envisagées**

**En 2023**

- Adapter l'application smartphone (ergonomie, contenus) à une communication sur les Trans tout au long de l'année

**Objectif :** application enrichie disponible fin juin 2023

- Revoir l'articulation entre les différentes newsletters envoyées par Les Trans

**> FESTIVAL**

- Étudier l'opportunité d'intégrer les conférences-concerts à la communication sur l'actuel projet *Rencontres & Débats* pour toucher des personnes aux intérêts proches

**> SAISON**

- Demander à la Ville :
  - > de remplacer la vitrine en façade de l'Ubu par une plus grande, pour y mettre des affiches
  - > d'installer un nouveau panneau LED plus lisible sur la façade de l'Ubu
  - > d'ajouter l'Ubu parmi les panneaux d'orientation, dans les rues proches de la salle
  - > l'autorisation d'agrandir le sticker principal apposé sur la façade de l'Ubu
  - > l'autorisation d'ajouter un sticker sur le pan de façade tourné vers la rue St-Hélier
- Revoir le format du programme papier Ubu & hors les murs
- Tester sur les réseaux sociaux de nouveaux formats de promotion des concerts du jour via des messages (interview, "leçons") des artistes et/ou une présence lors des balances

**En 2024**

- Organiser un temps de présentation du festival et de la saison Ubu dans le jardin du cloître du Couvent des Jacobins

**Objectif :** 1 temps avant mi-juillet 2024

- Rencontrer les réseaux de billetterie pour envisager des partenariats en visibilité

**> FESTIVAL**

- Étudier l'opportunité de modifier le format *Tournée des Trans* (zone géographique, temps de

présence, rotation des villes, contenus de la soirée...)

**Objectif** : décision avant fin mars 2024

- Concevoir de nouveaux formats/outils pour annualiser la communication sur les Rencontres Trans Musicales

- Adapter le format du programme papier du festival, pour y passer davantage d'informations

**> SAISON**

- Rédiger plusieurs textes, de formats différents, sur l'apport (notamment artistique) de l'Ubu dans le projet des Trans et sur le lien entre la salle et le festival

- Redéfinir avec l'Antipode (et le Jardin Moderne ?) l'actuelle offre Admit

**Objectif** : changements effectifs pour communication en juin 2024

**À partir de 2023**

- Louer l'Ubu pour l'accueil de soirées lycéennes sans service d'alcool

**À partir de 2024**

- Développer les propositions artistiques en acoustique pour pouvoir aller plus facilement à la rencontre des personnes en proximité, sur le terrain

**Objectif** : 1 proposition travaillée en acoustique / an minimum

**À partir de 2025**

- Initier un travail de diversification des propositions à destination des CSE et CE

## **B) Accessibilité & accueil : accueillir**

Au-delà de se présenter par la communication et la promotion de terrain, la construction du lien suppose de veiller à rendre accessibles (financièrement, physiquement, géographiquement...) les propositions. Une fois les personnes présentes, le projet des Trans vise à ce qu'elles se sentent bien accueillies, ce qui est la condition qu'elles se sentent à l'aise et soient ainsi disponibles à l'expérience proposée.

### **Finalités**

- Faciliter l'accès des personnes aux propositions des Trans
- Mettre les personnes dans les conditions de vivre une bonne expérience lors de leur présence sur les actions des Trans

Les tarifs peuvent constituer un obstacle à l'accès des personnes. Les Trans proposent donc, pour le festival comme en saison, une politique tarifaire adaptée, tenant compte de la diversité des situations. Les tarifs réduits concernent essentiellement les personnes de moins de 26 ans, les étudiant-es, les demandeur-ses d'emploi, les personnes en situation de handicap, les détenteur-trices d'une carte *Sortir!*. Pour les concerts à l'Ubu, il existe un tarif spécifique pour les personnes de 12 à 18 ans, et un autre encore inférieur pour les personnes de 8 à 12 ans. L'ensemble des rendez-vous tout public du festival et de la saison est accessible à tarif réduit via le *Pass culture*.

Quand bien même la période invite à étudier régulièrement l'hypothèse d'une revalorisation des tarifs pour correspondre à l'inflation, il s'agira le cas échéant à faire davantage porter l'effort sur le plein tarif que sur les tarifs réduits.

Pour certaines personnes, l'accessibilité passe par l'adaptation des rendez-vous, comme c'est le cas dans la programmation régulière de concerts adaptés.

Pour les personnes trop jeunes pour accéder aux propositions en soirée, il s'agit de concerts pour les enfants (en sortie scolaire, avec leur centre de loisirs ou en famille). La proposition artistique n'est pas modifiée (hormis le passage en acoustique, dans le cas de l'accueil de très jeunes enfants). L'adaptation porte sur les horaires (les concerts, plus courts, ont lieu en journée), sur la jauge d'accueil (réduite de 33 à 90% selon les personnes accueillies) ainsi que sur le volume sonore.

Ces propositions seront maintenues durant la convention, avec si possible la poursuite des concerts en crèche.

L'accessibilité se joue parfois dans le fait de rapprocher les propositions des personnes pour qu'elles puissent y participer. Cela concerne évidemment le concert des Rencontres Trans Musicales qui se tient chaque année dans le Centre pénitentiaire pour hommes de Rennes-Vezin. Dans une moindre mesure, les propositions de concerts dans le cadre des *Trans en résidence* visent également à se rapprocher physiquement de certaines personnes qui n'y participeraient sans doute pas sans cela.

Il est impossible de parler accessibilité sans évoquer la situation particulière des personnes en situation de handicap. Sur ce point, il s'agira pour la période de convention 2023-2026 de continuer le travail d'accessibilité et d'accueil, notamment pour les personnes en situation de handicap sensoriel.

Concernant l'accueil, signalons enfin la nécessaire poursuite du travail de prévention et de réduction des risques « liés à la fête » (auditifs, IST, alcool et produits stupéfiants...), avec une vigilance particulière sur la soumission chimique.

### **Enjeux 2023-2026**

- Maintenir les propositions familiales comme portes d'entrée dans le projet
- Maintenir la capacité d'implantation des Trans dans les "quartiers prioritaires" rennais et les "zones blanches" breilliennes
- Renforcer les propositions et collaborations avec les structures d'enseignement pour jeunes artistes débutant·es (CRR, Pont Supérieur)
- Favoriser l'accès des personnes jeunes aux propositions des Trans
- Renforcer l'accessibilité et l'accueil des personnes en situation de handicap
- Maintenir une bonne qualité d'accueil, en saison et pendant le festival

## **Actions prioritaires**

### **Chaque année**

- Maintenir une attention à la situation des personnes les plus précaires dans les évolutions des grilles tarifaires
- Maintenir des propositions diversifiées (accès aux concerts, rencontres avec des pros, visites, sorties dans un cadre scolaire...) aux personnes porteuses d'un *Pass culture*
- Maintenir un nombre minimum de concerts adaptés  
**Objectif** : 1 concert / an minimum pour les ALSH ; 2 concerts / an minimum pour les scolaires ; 2 concerts des familles / an pour les enfants de plus de 6 ans

### **> FESTIVAL**

- Systématiser la présence au Parc Expo de bénévoles formé·es à l'accueil des personnes en situation de handicap

- Systématiser la présence au Parc Expo d'une association spécialisée dans la prévention et la réduction des risques liés à la fête
- Systématiser la présence au Parc Expo d'une association spécialisée dans la prévention des VHSS

### En 2023

- Réaliser avec une association spécialisée un audit sur l'accessibilité du site internet et de l'application pour smartphone aux personnes en situation de handicap
  - Objectif** : audit finalisé en mai 2023 pour mise en œuvre des préconisations à la suite
- Équiper les locaux de l'ATM d'une rampe extérieure portable pour l'accès des personnes en situation de handicap (*en attente de travaux d'installation durable d'une rampe fixe*)

**Objectif** : achat réalisé le 30 avril 2023

- Acquérir des cannes-sièges pour les personnes ne pouvant rester debout

**Objectif** : achat de 10 cannes-sièges effectif fin mai 2023

#### > FESTIVAL

- Mettre en place un partenariat avec Souffleurs d'image (pour les personnes aveugles et malvoyantes)
- Mettre à disposition un-e interprète LSF (pour les personnes sourdes et malentendantes)

#### > SAISON

- Organiser des concerts adaptés pour les enfants de moins de 6 ans

**Objectif** : réaliser 2 journées de concert

### En 2024

#### > SAISON

- Étudier l'opportunité et la faisabilité de réitérer la proposition de concerts adaptés pour les enfants de moins de 6 ans

**Objectif** : décision prise fin février 2024

### À partir de 2024

#### > SAISON

- Expérimenter de nouveaux formats (karaoké live / soirées thématiques / blindtests-concours / escape games / marathons de la danse...) pour diversifier les moyens de découvrir l'Ubu

**Objectif** : 1 expérimentation / an minimum

### En 2025

#### > FESTIVAL

- Concevoir une proposition de parcours de découverte du festival pour encourager la venue de personnes curieuses d'y venir mais ayant de l'appréhension
- Étudier l'opportunité et la faisabilité de mettre à disposition des gilets « Subpac » au Parc Expo

**Objectif** : décision prise avant fin septembre 2024

## Autres actions envisagées

### Chaque année

- Proposer une tarification préférentielle pour les élèves du CPES du Conservatoire de Rennes et les étudiant-es du Pont Supérieur
- Pérenniser la proposition payante de *Parcours d'immersion professionnelle* à destination des étudiant-es inscrit-es dans les formations professionnelles du secteur

#### > FESTIVAL

- Maintenir un concert et une rencontre au Centre pénitentiaire des hommes de Rennes-Vezin

### En 2023

- Redéfinir les modalités des *Trans en résidence* au regard des enjeux selon qu'il s'agit de zone urbaine ou rurale
- Mutualiser les restitutions des différentes actions menées à Fougères Communauté pour permettre aux différentes personnes concernées de se rencontrer
- Créer un temps fort en resserrant les temps de création artistique et les concerts du groupe en résidence de création dans le Pays de Fougères

#### > FESTIVAL

- Augmenter le nombre de places assises dans les espaces restauration publique du Parc Expo  
**Objectif** : 250 places supplémentaires / 2022 = passage à 1500 places assises
- Étudier la faisabilité d'installer une plateforme surélevée pour les personnes à mobilité réduite dans chaque hall de concerts au Parc Expo

#### > SAISON

- Créer une proposition de pré-achat d'un pack pour plusieurs concerts au choix à l'Ubu (rentrée 2023-2024)  
**Objectif** : pré-achat possible à partir de septembre 2023

### En 2024

#### > FESTIVAL

- Concentrer les actions des *Trans en résidence* en Pays de Fougères sur les 3 week-ends précédant le festival
- Envisager l'organisation d'une venue aux Trans facilitée pour des personnes originaires du Pays de Fougères, dans le cadre des *Trans en résidence*

#### > SAISON

- Étudier l'opportunité d'expérimenter un tarif "Découverte" très attractif sur les plus grosses prises de risque artistiques / les propositions les plus confidentielles  
**Objectif** : expérimentation à partir de septembre 2024
- Concevoir une offre pour favoriser la venue aux concerts à l'Ubu de lycéen·nes en sortie scolaire  
**Objectif** : offre proposée à partir de septembre 2024
- Installation à l'Ubu d'un distributeur de protections périodiques gratuites  
**Objectif** : mise en place avant reprise des dates en janvier 2024

### À partir de 2024

#### > SAISON

- Proposer au "grand public" des actions (possiblement payantes) jusqu'à lors proposées par le service de l'action culturelle (ouvertures de balances, rencontres, visites...)
- Tester des solutions de restauration en saison (petite restauration dans l'Ubu / food-truck / partenariat avec un restaurant à proximité)
- Étudier l'opportunité de lancer un nouveau rendez-vous à date et heure fixes, dont le contenu changerait à chaque fois (émission de radio en direct, expo, jeu, conférence, rencontre, master class...)

### **Focus sur l'étude des publics**

La période 2023-2026 verra se poursuivre le travail d'étude des publics, notamment dans le cadre de la convention entre l'ATM et l'INSEAC. Des enquêtes concernant le festival et l'Ubu seront régulièrement réalisées pour connaître les typologies et les pratiques des personnes qui les fréquentent.

A titre de repère, concernant l'édition 2022 du festival, les hommes étaient légèrement plus nombreux que les femmes (51%/48%). L'âge moyen était de 35 ans, avec une très large majorité d'actif-ives (80%). Les Rennais-es représentaient 37% des festivalier-ères, et 34% venaient de hors de la Bretagne. En moyenne, les personnes sondées en étaient à leur 7<sup>e</sup> édition du festival. Elles étaient 62% à déclarer participer pour la découverte, et autant pour l'ambiance.

Les actif-ives représentent 80% des festivalier-ères, tandis que les demandeur-euses d'emploi comptent pour 8% et les étudiant-es pour 7%. Au Parc Expo, les personnes utilisant la carte *Sortir!* pour prendre leur place sont 4% du total, tandis que celles utilisant le *Pass culture* en représentent 2%. Même si beaucoup des festivalier-ères en emploi sont jeunes, la part des étudiant-es et des porteur-euses de *Pass culture* laissent entrevoir de belles marges de progression, à croiser avec la priorité stratégique mise sur les relations aux personnes jeunes.

### C) **Éducation artistique & culturelle : approfondir**

Du fait du positionnement artistique du projet des Trans, et de la manière dont le rapport des personnes au libre choix de leur vie culturelle y est considéré, sa présence sur le territoire depuis plus de 40 ans en fait, en soi, une proposition d'éducation artistique et culturelle à grande échelle.

L'expression « éducation artistique et culturelle » désigne plus spécifiquement ici les actions proposées pour accompagner de manière approfondie des personnes dans la découverte des musiques « actuelles », par la fréquentation des œuvres/rencontre avec les artistes, la transmission de connaissances et la pratique artistique.

Elle est ainsi un outil du lien à la matière du projet des Trans comme de l'émancipation des personnes par et dans leur rapport à l'art en général, à la musique en particulier.

#### **Finalités**

- Favoriser l'autonomie des personnes dans leur relation à l'art et dans leurs choix culturels
- Reconnaître et valoriser la diversité des pratiques culturelles
- Renforcer la connaissance des musiques « actuelles »
- Développer l'esprit critique
- Favoriser la participation des personnes

Dans le projet des Trans, les actions rattachables à la dynamique d'éducation artistique et culturelle existantes seront maintenues dans les quatre prochaines années, quoique leur volume devrait être revu légèrement à la baisse pour faire moins, mais mieux : améliorer l'accompagnement et renforcer la cohérence d'action.

A titre de repère, en 2022, 586 actions étaient rattachées à l'éducation artistique et culturelle, fédérant 48 structures partenaires établies sur 12 communes.

Il s'agit principalement des cadres d'actions suivants :

#### **Les Trans en résidence**

Cette action consiste à créer une relation approfondie, sur plusieurs années, avec les parties prenantes (publics, partenaires). Cette durée est une condition de l'inscription sur le territoire, de l'immersion des personnes et de l'identification et la familiarisation entre elles.

A titre indicatif, en 2022, *Les Trans en résidence* ont donné lieu à plus de 80 journées de présence cumulée au Blosne et à Fougères, et plus de 100 actions proposées.

### Modalités

*Les Trans en résidence* visent à permettre aux personnes participantes d'explorer la diversité des musiques « actuelles », d'expérimenter différentes fonctions et postures possibles en lien avec cet art et avec le projet des Trans : spectateur·trice, auteur·e-compositeur·trice-interprète), organisateur·trice.

La durée (l'action est conçue sur quatre ans) permet de favoriser l'échange, de mieux répondre aux besoins et envies des personnes et, si nécessaire, de réajuster les actions. La gratuité des propositions en facilite l'accès.

Par la mobilisation large des structures du territoire d'implantation, le but est aussi de décroquer et d'inscrire la présence sur les différents temps de vie des personnes, avec une belle représentation des personnes jeunes.

L'action se tient simultanément (mais en décalé pour ce qui concerne l'enclenchement) dans une « zone blanche » rurale et dans un « quartier prioritaire » rennais.

### Contenu :

Le temps de présence sur le territoire permet d'y proposer des actions diverses et nombreuses : participation aux Rencontres Trans Musicales, à des ateliers de pratique artistique et/ou professionnelle, à des concerts à l'Ubu et dans les structures du territoire...

Actuellement, chacune des quatre années de présence a ses caractéristiques dominantes :

**Année 1** : interconnaissance avec le territoire et ses acteur·trices pour définir la conception des différentes dimensions et actions de la résidence

**Année 2** : « pré-résidence » = familiarisation avec l'univers artistique et culturel du projet

**Année 3** : année de la résidence territoriale de création artistique

**Année 4** : « post-résidence » = accompagnement des personnes vers d'autres fonctions que celles expérimentées lors de l'année 2 et 3.

Dans les années à venir, le projet consiste à poser les conditions d'avoir le plus de marges de manœuvre possibles pour que les différentes actions proposées dans le cadre des *Trans en résidence* procèdent de la dynamique impulsée sur le territoire, sans être pré-définies en amont. Par ailleurs, une réflexion sera engagée pour que, en zone rurale comme en zone urbaine, un nouveau territoire soit investi tous les trois ans (au lieu de quatre actuellement).

### **Parcours**

Par l'accès qu'il donne à un nombre considérable de personnes qui n'auraient peut-être pas eu l'occasion de prendre part aux actions des Trans par ailleurs, le dispositif *Parcours* s'inscrit lui aussi dans une logique d'accessibilité. Comme il s'agit d'accompagner ces personnes à une découverte approfondie de la matière des Trans à travers la conception et le montage de leur propre projet, une participation active et une volonté de familiarisation, les *Parcours* relèvent absolument de l'éducation artistique et culturelle.

### Modalités

Les *Parcours* existent dans le cadre du festival et de la saison.

Dans tout le département, proposition est faite à des personnes accompagnées par des structures jeunesse, sociales, culturelles, médicales ou scolaires de vivre une expérience particulière en tant que public avec un accès privilégié aux concerts, à des répétitions et filages, aux espaces techniques, professionnels et media et à des temps de rencontre avec les personnes y travaillant.

De la découverte de la musique et des concerts à celle des milieux professionnels des musiques « actuelles » et des médias, il s'agit de proposer des parcours coconstruits et faits sur mesure en fonction des besoins, envies, situations et pratiques culturelles des personnes.

La participation à ces *Parcours* est gratuite.

Selon les personnes et leurs disponibilités, un *Parcours* peut être très intensif (parfois sur une semaine), ou beaucoup plus étalé dans le temps, jusqu'à une année pleine. Il est toujours constitué de plusieurs actions (3 au minimum).

#### Contenu :

Les *Parcours* connaissent plusieurs étapes, avec un suivi et des échanges réguliers entre chaque :

- > un temps de première rencontre avec les personnes de la structure, pour faire connaissance, présenter Les Trans et la programmation, choisir collectivement la thématique et poser le planning
- > une ou plusieurs actions à l'Ubu ou pendant le festival, pouvant inclure des ouvertures de balances ou de répétitions, des rencontres avec des artistes ou des professionnel·les, des concerts, des conférences, des ateliers de pratiques...
- > un temps de bilan avec les personnes, avec présentation de la restitution et échange sur la proposition de continuer (ou non) le *Parcours*.

#### Choix des structures

La priorité est donnée aux structures issues du ou des territoires des *Trans en Résidence* et à celles accompagnant des personnes qui ne viendraient pas sans notre accompagnement, avec une recherche d'équilibre entre structures rennaises et les structures hors-Rennes au sein du département.

Dans la mesure du possible, un cycle de 3 ans est privilégié pour assurer conjointement le temps d'appropriation du projet et le renouvellement des structures.

Le nombre annuel de structures est défini en fonction des moyens humains et du temps d'actions et de rencontres possibles.

En 2022, les *Parcours* ont ainsi représenté 36 projets (et autant de structures), rassemblant 539 participant·es auquel·les a été proposé de participer à 438 actions.

Quoi qu'ils ne soient pas réservés aux personnes jeunes, les *Parcours* concernent dans une très large majorité des structures les accueillant en nombre.

Pour les structures accueillant des personnes dont l'accès n'est pas (ou est moins) conditionné par la participation aux *Parcours*, pour celles ayant déjà participé 3 années de suite et pour celles des anciens territoires des *Trans en résidence*, proposition est faite aux professionnel·le·s de suivre une formation « Accompagnateur·trice » en vue d'accompagner en autonomie un groupe à la découverte des Trans. L'accès aux lieux est alors gratuit pour l'accompagnateur·trice ayant suivi la formation, tandis que les personnes accompagnées ont accès à un tarif réduit.

Parmi les *Parcours*, il en est proposé un chaque année à certains détenus du Centre pénitentiaire pour hommes de Rennes-Vezin (dans le cadre de *Sound From*, en coopération avec l'Antipode, le Jardin Moderne, l'ONB et la Ligue de l'Enseignement), ainsi qu'aux porteur·euses de *Pass culture*.

Dans les quatre années à venir, il s'agira notamment de renforcer la participation des personnes en situation de handicap sensoriel aux *Parcours*.

## **Éclairages**

Les Trans considèrent les musiques « actuelles » comme un art, et invitent toutes les personnes à choisir la place qu'elles souhaitent leur donner dans leur vie culturelle.

Ce choix se fait d'autant plus librement quand on en sait un peu plus sur ce dont il est question. Voilà pourquoi, à travers des conférences, des conférences-concerts, des temps de présentation de la programmation, Les Trans proposent informations et connaissances pour donner des repères dans le foisonnement de ces musiques en perpétuel mouvement et renouvellement.

Ces éclairages sont l'occasion de mises en lumière d'artistes, d'esthétiques, d'instruments, de pans de l'histoire des musiques « actuelles ».

- *Explorations Trans Musicales* (2 r-v / an en moyenne) : s'appuyant sur les cartographies musicales de la programmation réalisées chaque année, ce sont des temps de visionnage, d'écoute et de présentation des artistes de la programmation du festival.

- *Conférences-concerts* (2 date / an pendant le festival et 1 date / an en saison) : à partir de la musique d'un·e artiste de la programmation que les personnes voient en concert en fin de rendez-vous, une intervention d'une heure permet d'aborder différents aspects des musiques « actuelles » (esthétiques, histoires, mouvements, pratiques).  
Les conférences-concerts sont menées en partenariat avec Les Champs Libres sur le festival.

- *Journées de découverte des musiques « actuelles »* (2 date / an en saison) : ouverte aux collègues et lycées, la journée comprend, le matin, une présentation des musiques « actuelles » et un échange avec les artistes que les élèves découvrent en concert l'après-midi.

La participation est payante (3 euros / élève) et peut être prise en charge sur l'enveloppe disponible pour les élèves via le portail du *Pass culture*.

Enfin, la période de convention sera celle d'un travail d'évaluation continue des actions d'éducation artistique et culturelle menée par Les Trans, en partenariat avec l'INSEAC, passant au préalable par la définition d'une méthodologie adaptée.

### **Enjeux 2023-2026 concernant l'éducation artistique et culturelle**

- Accompagner davantage les personnes à la découverte des œuvres et des artistes
- Apporter des connaissances sur la musique et les artistes
- Donner accès à la pratique artistique
- Favoriser la participation des personnes en situation de handicap à des projets de pratique artistique

## **Actions prioritaires**

### **Chaque année**

- Maintenir un large accueil de personnes et de structures participant au dispositif *Parcours*  
**Objectif** : 350 participant·es / an sur le festival et 100 participant·es / an en saison minimum

#### **> SAISON**

- Reconduire le format stage intensif de pratique artistique en ALSH ou structure sociale/médicale  
**Objectif** : 1 stage / an minimum

### **En 2023**

- Recentrer les conférences-concerts sur une thématique découlant du choix de la formation programmée
- Intégrer aux conférences-concerts une séquence de questions-réponses entre les personnes dans la salle, la·le conférencier·ère et, si possible, les artistes
- Proposer des temps de préparation à la découverte des œuvres et des artistes dans le cadre des *Parcours*, en amont de la conception de leur projet par les personnes
- Réduire légèrement le nombre de *Parcours* montés pour approfondir la préparation avec chacun  
**Objectif** : passage de 36 à 30 projets

### **À partir de 2023**

- Mener un *Parcours* avec la classe à horaires aménagés musiques « actuelles » du collège Clotilde Vautier (Rennes), en coopération avec l'Antipode et le Jardin Moderne
- Mener un projet de découverte et de pratique artistique avec des personnes âgées de 6 à 20 ans, malentendantes, en lien avec l'Institut d'éducation sensorielle Paul Cézanne (Fougères)

#### En 2024

##### > SAISON

- Compléter les concerts scolaires par un temps de préparation au concert et une rencontre avec les artistes

#### À partir de 2024

- Mener un nouveau projet, avec d'autres personnes âgées de 6 à 20 ans, malentendantes, en lien avec l'Institut d'éducation sensorielle Paul Cézanne (Fougères)

#### En 2025

##### > SAISON

- Développer une initiation à la technique thématique sur les lumières scéniques  
**Objectif** : format proposé au premier semestre 2025

#### Autres actions envisagées

#### En 2023

##### > FESTIVAL

- Étendre la collaboration avec les CEMEA dans la préparation "sensible" aux œuvres
- Former les ambassadeur·rices *Pass Culture* des Trans à accompagner d'autres porteur·euses de *Pass Culture* dans leur découverte du festival  
**Objectif** : formation finalisée fin novembre 2023

#### À partir de 2023

- Construire et expérimenter une méthodologie d'évaluation continue des actions d'éducation artistique et culturelle

#### À partir de 2024

##### > FESTIVAL

- Intégrer à la matière proposée aux participant·es aux *Parcours Trans* la ou les thématique(s) annuelle(s) des rendez-vous (ateliers, conférences, tables rondes...) proposés pendant le festival

##### > SAISON

- Développer un format d'atelier de pratique plus court que lors des stages intensifs de 5 jours, pour réinjecter de la présence artistique en complément de la présentation de projet
- Expérimenter des temps de rencontre avec certain·es artistes programmé·es, avant ou après leur concert  
**Objectif** : 1 temps de rencontre en plus chaque année, soit 3 rencontres en 2026
- Expérimenter un format de masterclass pour les étudiant·es du Pont Supérieur et/ou les élèves du cycle préparatoire à l'enseignement supérieur du Conservatoire de Rennes  
**Objectif** : 1 masterclass / an minimum

## D) Projets patrimoniaux

Relevant à la fois de l'éducation artistique et de la valorisation de l'image et de l'histoire du projet des Trans, les projets patrimoniaux sont développés depuis 2008. Initiés sur le festival, ils se sont étendus à l'Ubu.

### Finalité

- Rendre compte de l'histoire des Trans et de leur positionnement spécifique dans le paysage artistique et sur le territoire

Actuellement, ces projets patrimoniaux s'incarnent de manière continue dans le site [Mémoires des Trans](#) et dans l'application web [Trans Music Maps](#).

De manière plus ponctuelle, le travail sur les archives alimente régulièrement des expositions présentées à l'Ubu (notamment lors des Journées européennes du patrimoine), sur les sites du festival, ou hors de « nos » murs (écoles, médiathèques, entreprises, espace public...).

### Enjeux 2023-2026

- Diversifier les modes de valorisation des archives du festival
- Accompagner la 45<sup>e</sup> édition du festival (2023), et préparer les 40 ans de l'Ubu (2027) et les 50es Rencontres Trans Musicales (2028)

## Actions prioritaires

### Chaque année

- Renouveler la proposition faite à l'Ubu pour les Journées européennes du patrimoine

### En 2023

- Rechercher un partenaire ou, à défaut, un prestataire pour le suivi des enjeux d'archivage et de valorisation des archives
- Rechercher un partenaire ou, à défaut, un prestataire pour renforcer l'ergonomie et l'écho de la web app Trans Music Maps, et en pérenniser le développement

### En 2025

- Initier une étude d'opportunité portant sur la construction, avec un partenaire privé et le soutien des partenaires publics, d'un espace (le plus près possible de l'Ubu) mêlant locaux associatifs, lieu de vie et d'accueil d'atelier et espace de valorisation de l'histoire du projet  
**Objectif** : étude finalisée en fin de convention ou début de la suivante

### En 2026

- Rechercher un partenaire et initier avec lui le travail sur un livre sur les 50 ans des Rencontres Trans Musicales  
**Objectif** : parution en novembre 2028, pour les 50es

## Autres actions envisagées

### En 2023

- Initier le travail sur l'organisation d'une exposition sur les Rencontres Trans Musicales à la Philharmonie de Paris, en lien avec Les Champs Libres et/ou le Musée de Bretagne  
**Objectif** : exposition en fin de convention ou début de convention suivante
- Envisager un accès permanent de la web app Trans Music Maps aux Champs Libres et/ou au

Musée de Bretagne

**Objectif** : accès envisagé fin 2024 ou 2025

- Rencontrer l'INA pour envisager de nouveaux axes de collaboration
- Relancer avec l'INSEAC le travail (initié avec l'Université d'Avignon) de parution (imprimée ou numérique) sur la sociologie des publics du festival

**Objectif** : parution en 2025

#### En 2024

- Organiser une exposition sur l'histoire du festival dans le jardin du cloître du Couvent des Jacobins

**Objectif** : exposition à l'été

- Collaborer avec Destination Rennes pour utiliser les archives numérisées des Trans dans le cadre de produits touristiques / visites guidées thématiques

**Objectif** : réalisation en fin de convention

- Rechercher un partenaire et initier avec lui le travail sur l'histoire des programmations des Rencontres Trans Musicales dans celle des musiques « actuelles » en vue d'une parution en tant que telle, ou d'alimenter une autre parution

**Objectif** : parution en 2026

- Rechercher un partenaire et initier avec lui le travail sur un livre sur les 40 ans de l'Ubu

**Objectif** : parution en 2027

## E) Prospective et connexion aux évolutions artistiques, culturelles, sociales, politiques, économiques et technologiques

La construction du lien des personnes au projet des Trans peut prendre d'autres formes, emprunter d'autres voies. A cette occasion, le projet des Trans propose différentes occasions de prendre du recul, d'élargir la focale pour regarder un peu plus loin.

### Finalités

- Comprendre les dynamiques et l'environnement dans lesquels évoluent les acteurs artistiques, culturels, sociaux
- Anticiper les évolutions artistiques, culturelles, sociétales, politiques, économiques et technologiques qui impactent les acteurs
- Remettre l'art et les artistes au cœur des débats et de la société

Actuellement, cela s'incarne principalement dans le projet *Rencontres & Débats*, conçu pour donner le temps à la réflexion, donner des références, des éléments de connaissance et de compréhension dans la construction d'une vision d'ensemble sur laquelle l'action des Trans et, plus largement, celle des acteurs culturels, se pense et se met en œuvre. C'est aussi le cadre où questionner notre présent pour anticiper notre futur.

Au total, cela concerne une dizaine de rendez-vous et de structures partenaires.

Les prochaines années seront celles d'une refonte du dispositif, essentiellement pour en renforcer la lisibilité et l'impact, et y faire plus de place à l'artistique et à la parole des artistes. Du fait de la dimension prospective, il apparaît opportun également d'y travailler la place des personnes jeunes, que ce soit dans les salles ou parmi les intervenant-es.

En parallèle (et peut-être aussi en connexion) avec *Rencontres & Débats*, un travail sera entrepris sur les enjeux du numérique et leur impact sur les pratiques culturelles, notamment

liées à la musique *live*. Cela s'inscrit dans une longue histoire d'innovations et expérimentations dont les Trans Musicales ont été le cadre. Conformément à l'identité du projet Trans, il s'agira notamment de mettre en lumière les alternatives aux modèles dominants et de travailler l'inclusion et l'appropriation desdits enjeux, notamment via le recours à la pratique.

### Enjeux 2023-2026

- Développer les rendez-vous pour parler musique
- Maintenir des rendez-vous pour parler culture, société, environnement et évoquer l'impact sur le champ artistique et culturel
- Redéfinir le projet *Rencontres & Débats* pour en renforcer l'impact
- Faire intervenir davantage d'artistes de la programmation (présente ou passée) dans les rendez-vous de type tables rondes, conférences...
- Interroger l'impact des évolutions numériques dans la musique et, plus largement, dans les industries culturelles et créatives

Actions prioritaires
<b>Chaque année</b>
<p>&gt; <b>FESTIVAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Systématiser (autant que possible) la participation d'artistes programmé·es aux Trans (édition actuelle ou antérieure) dans les rendez-vous des <i>Rencontres &amp; Débats</i></li> </ul>
<b>En 2023</b>
<p>&gt; <b>FESTIVAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'associer aux Champs Libres dans le cadre de l'actuel projet de <i>Rencontres &amp; Débats</i></li> </ul> <p style="margin-left: 20px;"><b>Objectif :</b> 1 ou 2 r-v grand public dans l'auditorium, pendant le festival</p>
Autres actions envisagées
<b>Chaque année</b>
<p>&gt; <b>FESTIVAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réitérer la participation des Trans à la <i>Digital Tech Conference</i></li> </ul>
<b>En 2023</b>
<p>&gt; <b>FESTIVAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concernant l'actuel projet <i>Rencontres &amp; Débats</i>, étudier l'opportunité de : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; changer d'appellation</li> <li>&gt; définir une thématique annuelle à tout ou partie des r-v, et y associer les structures partenaires</li> <li>&gt; mobiliser de nouveaux partenaires au projet <i>Rencontres &amp; Débats</i></li> </ul> <p style="margin-left: 20px;"><b>Objectif :</b> décisions prises fin mai 2023</p> </li> <li>- Favoriser la prise de parole des personnes en salle aux <i>Rencontres &amp; Débats</i>, avec les CEMEA</li> <li>- Initier une collaboration avec l'association rennais Bug sur la prospective concernant les usages culturels du numérique : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; alliant réflexions &amp; expérimentations concrètes</li> <li>&gt; mettant en lumière des expériences et des acteurs alternatifs</li> </ul> <p style="margin-left: 20px;"><b>Objectif :</b> premières propositions dans le cadre de l'édition 2023</p> </li> </ul> <p>&gt; <b>SAISON</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier l'opportunité d'une participation des Trans à l'édition 2024 de <i>Nos Futurs</i> (festival organisé</li> </ul>

par Les Champs Libres, le journal Le Monde et des étudiant·es et lycéen·nes)

**Objectif** : décision au 30 septembre 2023

## En 2024

### > FESTIVAL

- Rechercher un partenaire média national (type France Culture, Libération, Le Monde) pour l'actuel projet *Rencontres & Débats*

**Objectif** : partenariat confirmé au 30 juin 2024

- Revoir la page *Rencontres & Débats* sur le site des Trans pour mieux y valoriser les archives

**Objectif** : mise en ligne au 30 juin 2024

- Envisager la participation de personnes en *Parcours* dans l'organisation des actuels *Rencontres & Débats*

## D'ici la fin de la convention

### > FESTIVAL

- Étudier l'opportunité de sortir l'actuel projet *Rencontres & Débats* de la temporalité du festival ou d'y ajouter un temps en dehors du festival

## F) Relations aux professionnel·les

Il est toujours question de lien ici, mais concernant les « pros », public tout à fait spécifique des Rencontres Trans Musicales. Le festival fait en effet partie des rendez-vous professionnels attendus sur l'agenda national, et au-delà. Rappelons que le festival a ceci de particulier que les professionnel·les français·es et internationales·aux y découvrent les artistes en même temps que, et parmi, les festivalier·ères.

### Finalités

- Conforter la place des Rencontres Trans Musicales comme rendez-vous incontournable pour les professionnel·les

Le nombre de professionnel·les accueilli·es au festival est globalement stable d'édition en édition (autour de 2000 personnes, incluant 450 représentant·es des médias). La typologie a évolué et le monde du spectacle vivant et des institutions culturelles est désormais plus représenté que celui du disque.

Différents services sont actuellement proposés aux personnes accréditées, qui visent à être maintenus et améliorés, puis complétés :

- Tarifs préférentiels sur les petites salles
- Connexion à un annuaire professionnel et abonnement à une newsletter dédiée
- Espaces (de travail, de rencontre, d'interviews, de convivialité) dédiés
- Gestion des plannings d'interview
- Plateaux radios
- Tenue de rendez-vous pros et de temps de travail d'organisations professionnelles
- Possibilité de location ou de mise à disposition gracieuse de stands

La période 2023-2026 sera marquée par un travail en profondeur sur la stratégie relationnelle avec les professionnel·les, ainsi que par un renforcement des liens avec les pré-professionnel·les dans le cadre de leurs formations.

Sur ce dernier point, la relation s'incarne surtout dans la proposition d'immersion professionnelle, effective depuis la saison 2022-2023. Il s'agit de proposer à des établissements de formation d'inscrire à leur programme pédagogique une immersion dans le festival et de coconstruire un programme « à la carte », en lien avec les objectifs de la formation. Cet accompagnement par la rencontre et la pratique, consiste à la découverte du projet des Trans et de ses métiers à travers plusieurs ateliers, des entretiens avec des professionnel-le-s, des initiations à la technique, un accès aux coulisses du festival et de la salle de concert... Les formations spécialisées font l'objet d'une approche par l'équipe des Trans, et la participation aux actions est payante, financée par l'établissement d'enseignement supérieur.

### Enjeux 2023-2026

- Renouveler l'accueil (espaces, propositions, services) des professionnel-les sur le festival
- Multiplier les points d'accroche relationnelle avec les futur-es professionnel-les

## Actions prioritaires

### Chaque année

- Pérenniser la proposition payante de *Parcours d'immersion professionnelle* à destination des formations professionnelles du secteur

#### > FESTIVAL

- Maintenir le dispositif d'accès aux professionnel-les (accréditations, services et espaces dédiés...) et les outils de réseautage

- Maintenir une proposition d'accueil de *Rendez-vous pros* organisés par des structures du secteur :

- > mise à disposition gracieuse de la salle pour les rendez-vous non-réservés aux adhérent-es pour les structures dont l'ATM est adhérente
- > refacturation des coûts de mise à disposition de la salle pour les autres

**Objectif** : 6 rendez-vous / an minimum

- Diversifier les structures organisatrices des *Rendez-vous pros*

**Objectif** : 1 nouvelle structure / an minimum

### À partir de 2023

#### > FESTIVAL

- Mener un état des lieux approfondi des relations actuelles des Rencontres Trans Musicales aux professionnel-les

**Objectif** : état des lieux formalisé fin février 2024

### À partir de 2024

#### > FESTIVAL

- Formaliser et mettre en œuvre une stratégie de développement des relations avec les professionnel-les

**Objectif** : stratégie formalisée fin mai 2024 pour déploiement dès l'édition 2024

- Concevoir de nouveaux outils d'information à l'attention des professionnel-les

- Annualiser les relations avec les professionnel-les via le développement d'un fichier qualifié et l'envoi régulier d'informations choisies

## Autres actions envisagées

### En 2023

#### > FESTIVAL

- Solliciter l'expertise de Destination Rennes sur l'accueil des professionnel·les
- Étudier l'opportunité et la faisabilité de proposer un rdv pro dès le mercredi / d'ouvrir le Village dès le mercredi

**Objectif :** décision prise fin mai 2023

- Développer un point d'accueil des pros dans l'enceinte de la gare de Rennes, sur l'espace Destination Rennes

#### **En 2024**

- Étudier l'opportunité de proposer une collaboration à *Bars en Trans* sur les relations avec les professionnel·les

**Objectif :** décision prise fin février 2024

#### **À partir de 2024**

- Développer des partenariats avec des formations professionnelles pour impliquer les étudiant·es dans l'organisation du festival ou d'actions en saison, en lien avec leurs objectifs pédagogiques

## 4 – Actions de transition écologique et sociale

Il ne s'agit pas ici de laisser penser que les actions précédemment présentées ne participeraient pas de la transition écologique et sociale, l'art et la question culturelle étant pleinement concernés, a fortiori dans un projet comme celui des Trans. Cette partie vise à mettre en avant certaines actions qui ressortent moins de l'activité première et historique de l'association, quoique Les Trans aient été pionnières en s'engageant formellement dans le développement durable et solidaire dès 2005, suite au déménagement du site principal du festival au Parc Expo. Depuis bientôt 20 ans, incluant trois certifications consécutives (2013-2016, 2016-2019, 2019-2022) selon la norme de management responsable des événements ISO 20121, les actions mises en place à ce titre sont nombreuses et variées, et s'inscrivent dans une approche globale incluant l'artistique, le culturel, le social, le sociétal, l'économique et l'environnemental.

### A) Action environnementale

De la pensée développement durable, nous retenons absolument l'approche organique et écosystémique, qui valorise les interdépendances, ce qui résonne parfaitement avec le projet des Trans et sa mise en oeuvre. Pour autant, aujourd'hui, l'urgence climatique et les atteintes massives à la biodiversité nous invitent à privilégier l'expression de transition écologique et sociale, et à prêter une attention toute particulière à l'action environnementale.

#### **Finalité**

- Réduire l'impact carbone des activités et les atteintes à la biodiversité

La mise en oeuvre des actions environnementales est coordonnée par une personne qui en a la responsabilité en interne, mobilise l'ensemble de l'équipe salariée et plus particulièrement les personnes du groupe de travail « Transitions ».

Aujourd'hui, elles se déploient déjà largement, au travers notamment de :

- la réutilisation des matériaux et structures,
- le re-tri des déchets,
- le recours aux gobelets réutilisables,
- le recours aux LED dans les lumières scéniques du festival et de la salle,
- l'introduction du bio et l'augmentation de la part végétale dans la restauration,
- le don des denrées alimentaires non consommées,
- l'interdiction du plastique jetable dans la restauration publique
- le recours aux gourdes réutilisables pour les artistes du festival,
- le service de navettes spéciales pour le festival,
- la mise en avant d'une solution de covoiturage sur le site internet du festival...

#### **Enjeux 2023-2026**

- Appliquer le triptyque éviter – réduire – contribuer à l'empreinte carbone des transports artistes et publics du festival
- Réduire les consommations d'énergie et d'eau
- Réduire les déchets et en améliorer la destination, le mode de traitement ou la valorisation
- Augmenter la part du bio, du local, du végétal et du saisonnier dans la restauration

- Favoriser l'utilisation des transports les moins polluants
- Relocaliser le maximum d'achats et de prestations
- Valoriser et financer l'action environnementale

## Actions prioritaires

### En 2023

- Intégrer le comité technique de *Déclic*, projet collectif de décarbonation de la filière du spectacle vivant des musiques « actuelles », porté par le SMA et la Fédélima
- Améliorer l'espace de valorisation, au sein du festival, des initiatives en faveur de la transition écologique et sociale

#### Alimentation

- Augmenter la part du bio, du local et du végétal dans la restauration globale (publics, artistes, équipe) du festival (en lien avec le chantier alimentation durable du Collectif des festivals),  
**Objectifs** : 30% de bio / 40% de local / 20% de végétal au minimum

#### Déchets

- Étudier la faisabilité de collecter les urines au Parc Expo, en vue de les transformer en biofertilisant

#### Energie

- Investir dans les énergies renouvelables via Energie Partagée, mouvement de promotion, d'accompagnement et de financement de projets de production d'énergie renouvelable dont le financement et la gouvernance sont maîtrisés par des collectivités territoriales et des collectifs citoyens  
**Objectif** : 10000 € investis au minimum
- Travailler à réduire les consommations électriques du festival au Parc Expo suite à l'audit 2022  
**Objectif** : à déterminer une fois les résultats de l'audit consolidés

#### Transports

- Répéter l'opération de *Contribution Environnementale*  
**Objectif** : doublement de la participation par rapport à 2022 (de 7755 à 15510 €)
- S'engager dans la démarche *Festivals en mouvement*, projet national sur les mobilités durables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports dans les festivals, porté par R2D2 et relayé localement par Le Collectif des festivals
- Valoriser (communication, infos pratiques, signalétique) les transports doux vers le Parc Expo
- Rendre plus visible sur le site internet le module de covoiturage pour le festival

### En 2024

- Former à l'écoresponsabilité l'équipe salariée permanente et les personnels non-permanent-es aux postes à responsabilité
- Formaliser et appliquer un process systématique d'interrogation sur les consommations évitables dans la conduite de l'activité et des actions

#### Alimentation

- Augmenter la part du bio, du local et du végétal dans la restauration globale (publics, artistes, équipe) du festival (en lien avec le chantier alimentation durable du Collectif des festivals),  
**Objectifs** : 40% de bio / 30% de végétal au minimum

#### Transports

- Répéter l'opération de *Contribution Environnementale*  
**Objectif** : triplement de la participation par rapport à 2022 (de 7755 à 23265 €)

- En lien avec la démarche *Festivals en mouvement*, mener des expérimentations sur le festival pour développer les pratiques de mobilité bas carbone
- Travailler à une intégration de l'impact carbone des voyages des artistes dans le cadre des négociations contractuelles

## En 2025

### Alimentation

- Augmenter la part du bio, du local et du végétal dans la restauration globale (publics, artistes, équipe) du festival (en lien avec le chantier alimentation durable du Collectif des festivals),  
**Objectifs** : 45% de bio / 35% de végétal au minimum

### Transports

- Étudier l'opportunité et la faisabilité d'intégrer la *Contribution Environnementale* dans le prix du billet du festival
- En lien avec la démarche *Festivals en mouvement*, mener de nouvelles expérimentations sur le festival pour développer les pratiques de mobilité bas carbone

## En 2026

### Alimentation

- Augmenter la part du bio, du local et du végétal dans la restauration globale (publics, artistes, équipe) du festival (en lien avec le chantier alimentation durable du Collectif des festivals),  
**Objectifs** : 50% de bio / 40% de végétal au minimum

## Avant la fin de la convention

- Selon avancée du projet *Déclic* sur les Bilans Carbone type des salles et des festivals, entamer la mise en oeuvre des actions préconisées ou entamer nos propres Bilans Carbone

## Autres actions envisagées

### Chaque année

#### Energie

- Étudier l'opportunité d'un investissement dans les énergies renouvelables

## En 2023

### Alimentation

- Étendre l'application des objectifs sur la restauration durable aux traiteurs

### Déchets

- Étudier avec Eau du Bassin Rennais l'opportunité et la faisabilité d'un accès facilité à l'eau potable pour les équipes de montage/démontage au Parc Expo  
**Objectif** : mise en service en novembre 2023

### Transports

- Acheter un vélo électrique et une remorque pour les trajets courts professionnels
- Remplacer l'actuel véhicule utilitaire par un véhicule à moteur hybride
- Étudier la faisabilité de proposer des départs à vélo groupés, vers et depuis le Parc Expo
- Proposer une solution incitative de covoiturage sur l'Ubu

## À partir de 2023

### Déchets

- Améliorer la valorisation des biodéchets en festival et en saison par un travail avec une

structure locale spécialisée (type *Rennes du compost*)

**Objectif** : - 30% en 2023 puis - 10% / an sur le festival // à déterminer en saison

- Remplacer la vaisselle jetable par de la vaisselle réutilisable pour la restauration publique du festival au Parc Expo

**Objectif** : remplacement intégral des différents objets/contenants en 2026

## En 2024

### Energie

- Initier avec la Ville une étude d'opportunité et de faisabilité d'installation de panneaux solaires et de collecteurs d'eau de pluie sur le toit de l'Ubu

- Identifier avec la Ville, le Liberté et le Parc Expo des pistes d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables

### Transports

- Réaliser un guide d'information à l'attention des artistes pour limiter les gaz à effet de serre émis par leurs transports

- Échanger avec Rennes Métropole sur la faisabilité d'une piste cyclable sécurisée jusqu'au Parc Expo

## Avant la fin de la convention

- Étudier l'opportunité et la faisabilité d'instaurer une comptabilité carbone des actions et activités des Trans

## B) Action en faveur de l'égalité femmes-hommes

Malgré la revendication de valeurs souvent progressistes, le secteur culturel en général, et celui des musiques « actuelles » en particulier, n'est pas très « bon élève » en matière d'égalité femmes-hommes.

### Finalités

- Œuvrer pour l'égalité femmes-hommes

Adhérentes à HF Bretagne et signataires du Pacte pour l'égalité femmes-hommes dans les musiques « actuelles », Les Trans ont entamé la collecte de données sur le sujet en 2016.

Un groupe de travail interservices dédié à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels rassemble actuellement 5 salarié-es permanent-es. Il s'attache à identifier des actions de progrès et veille à la mise en œuvre des actions du pacte.

Parmi les actions déjà menées, citons le comptage de la répartition femmes-hommes, le recours à l'écriture inclusive dans la communication, la mise à disposition d'information aux salarié-es, la proposition d'actions (proposées en mixité par ailleurs) en non-mixité pour favoriser la participation des femmes...

Dans les quatre prochaines années, une attention sera mise à augmenter la part des femmes présentes sur les scènes du festival et en saison, notamment en situation de « lead »<sup>11</sup> ou de « co-lead »<sup>12</sup> dans les projets artistiques. Cet enjeu de représentation s'étendra à

<sup>11</sup> : la notion de « lead » désigne la personne qui est à la tête du projet artistique, soit qu'elle en a composé les textes et la musique, soit en position de visibilité maximale sur scène (typiquement, la·e chanteur·euse).

<sup>12</sup> : la notion de « co-lead » signifie qu'au moins deux personnes partagent la position de « lead »

l'accompagnement artistique, aux artistes programmé-es dans le cadre des concerts adaptés pour les plus jeunes et aux artistes qui interviennent dans les ateliers de pratique et temps de rencontre.

### **Enjeux 2023-2026**

- Intensifier l'action pour l'égalité femmes-hommes
- Améliorer la représentation des femmes
- Compléter et affiner le diagnostic interne

## **Actions prioritaires**

### **Chaque année**

- Pérenniser tant que nécessaire le groupe de travail interne dédié à l'égalité femmes-hommes
- Mettre en œuvre les actions annuelles du pacte HF pour l'égalité femmes-hommes dans les musiques « actuelles »
- Programmer davantage de femmes sur les scènes du festival et en saison
  - Objectif :** + 2 groupes incluant au moins une femme / an, dont au moins 1 avec une femme en lead ou en co-lead  
(base 2022 en saison : 27 formations avec au moins une femme, dont 23 en solo, en lead ou en co-lead / base 2022 sur le festival : 43 formations avec au moins une femme, dont 37 en solo, en lead ou en co-lead)
- Systématiser l'accompagnement de projets artistiques portés par des femmes
  - Objectif :** au moins 1 groupe avec une femme en lead ou en co-lead / an, dans le cadre du festival (accompagnement Trans festival et résidence de création)
  - Objectif :** au moins 1 groupe avec une femme en lead ou en co-lead / an, dans le cadre de la saison (accompagnement Trans saison, résidence territoriale de création, productions mutualisées, résidence de coopération métropolitaine)
- Programmer davantage de formations artistiques incluant au moins une femme lors des interventions pédagogiques, stages, ateliers de pratique, temps de rencontre
  - Objectif :** atteindre 33% de formations incluant au moins une femme en 2026
- Prendre en compte l'enjeu d'égalité femmes-hommes dans les contenus et dans le choix des intervenant-es des r-v proposés (tables rondes, conférences...)
  - Objectif :** 50% d'intervenantes en 2026
- Encourager les adhésions de femmes à l'ATM
- A qualification égale, recevoir en entretien d'embauche autant de candidates que de candidats

### **En 2023**

- Définir une méthode de comptage et de comparaison des budgets de programmation selon le genre des personnes en situation de responsables artistiques
- Définir une méthode de comptage de la répartition des budgets de production et co-production selon le genre des porteur-euses de projets, en lien avec l'accompagnement artistique
- Compléter le diagnostic par :
  - > le comptage de la répartition femmes-hommes par métier
  - > le comptage de la répartition femmes-hommes par nombre et durée des formations suivies
  - > le comptage de la répartition femmes-hommes dans les réponses aux offres d'emploi
  - > l'analyse des budgets consacrés à des projets artistiques comparables
- Faire participer des membres de l'équipe salariée des Trans au Girls Rock Camp mené en coopération avec le Jardin Moderne et l'Antipode

### **En 2024**

- Proposer au Conseil d'administration la thématisation du groupe de travail bénévoles - salariées sur la question de l'égalité femmes-hommes

#### A partir de 2024

- Augmenter le nombre de femmes sur scène lors des concerts adaptés pour les scolaires, les familles, les enfants en centres de loisirs

**Objectif :** 50% de groupes avec une femme en lead ou en co-lead en 2026

#### En 2026

- Encourager les candidatures féminines à l'élection du Conseil d'administration de l'ATM

#### Autres actions envisagées

##### Chaque année

- Présenter en équipe le bilan des actions menées en année n-1

**Objectif :** présentation effectuée avant le 30 juin de l'année n

- Publier les annonces de recrutement dans les annuaires et réseaux professionnels de femmes

- Faire tourner l'exposition "Musiciennes" mettant à l'honneur des artistes femmes des programmations passées du festival

- Renouveler l'adhésion à HF Bretagne

#### En 2024

- Intégrer aux enquêtes sur les publics du festival des questions sur l'expérience spécifique des femmes sur le festival

- Solliciter la Ville concernant l'augmentation du nombre de sanitaires pour femmes à l'Ubu

**Objectif :** passage de 1 à 3 WC pour femmes

#### En 2025

- Intégrer aux enquêtes sur les publics de la salle des questions sur l'expérience spécifique des femmes à l'Ubu

## C) Action de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

A l'instar de ce qui concerne l'égalité femmes-hommes, le secteur des musiques « actuelles » n'est pas épargné par les violences et le harcèlement sexistes et sexuels, que ce soit au sein des équipes, parmi les artistes ou concernant les personnes présentes aux différents rendez-vous publics.

### Finalité

- Prévenir les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

Les violences et le harcèlement sexistes et sexuels sont pris en compte aux Trans depuis 2017 et l'accueil, encore effectif aujourd'hui, de l'association « Stop harcèlement de rue » à l'espace prévention du festival. L'engagement s'incarne également dans le relais de la campagne nationale *Ici c'est cool !*, et dans la présence de l'association spécialisée *Les Catherinettes* au cœur du Parc Expo pendant les Rencontres Trans Musicales (safe zone, maraudes préventives, interface entre les témoins et les victimes et les équipes de sécurité et de secours).

Il existe des protocoles de sécurité et de signalement pour la salle et le festival, et les équipes ont participé à plusieurs temps de formation et de sensibilisation. Il conviendra dans les années qui viennent de ne pas relâcher l'attention, de renouveler les temps de formation et d'actualiser autant que nécessaire les protocoles.

### **Enjeux 2023-2026**

- Intensifier l'action de prévention et de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels
- Adapter les actions de prévention aux évolutions des pratiques et comportements à risques
- Renforcer la capacité de réaction en cas de situation de violences ou de harcèlement sexistes et sexuels

## **Actions prioritaires**

### **Chaque année**

- Pérenniser tant que nécessaire le groupe de travail interne dédié aux VHSS
- Étudier l'opportunité d'actualiser les protocoles de lutte contre les VHSS
- Identifier les nouvelles personnes à informer / sensibiliser / former aux VHSS
- Informer et sensibiliser l'équipe salariée permanente aux VHSS  
**Objectif** : 1 réunion d'information / an minimum
- Tenir de la documentation sur les VHSS à disposition des personnels dans les espaces de travail
- Signaler aux productions les comportements des artistes sur scène qui ont donné lieu à des remontées négatives
- Systématiser la présence sur le festival au Parc Expo d'une association spécialisée dans les VHSS  
**Objectif** : présence effective pendant toute l'ouverture publique
- Systématiser le recours sur le festival à l'application SAFER, outil de remontée des VHSS subies ou constatées
- Systématiser un temps de sensibilisation des bénévoles du festival aux VHSS (1h)  
**Objectif** : temps de sensibilisation effectué avant la fin novembre
- Recenser les éventuels signalements reçus et traités
- Recenser les éventuelles enquêtes internes et éventuelles procédures disciplinaires conduites
- Réaliser le bilan annuel des actions et dispositifs de prévention des VHSS

### **En 2023**

- Former le directeur délégué et l'administratrice à la prévention et au traitement des VHSS au travail  
**Objectif** : formation effectuée avant le 31 mars 2023
- Renforcer la communication interne et externe sur les actions de prévention contre les VHSS
- Finaliser le protocole VHSS pour la salle Ubu  
**Objectif** : protocole finalisé en septembre 2023
- Nommer et former aux VHSS la-le référent-e parmi les nouveaux-elles élu-es du personnel au CSE  
**Objectif** : formation effectuée avant mi-novembre 2023
- Intégrer les risques liés aux VHSS dans les DUERP  
**Objectif** : intégration effective fin novembre 2023

### **À partir de 2023**

- Mener un travail de prévention des VHSS en saison à l'Ubu, à l'attention des publics, avec la diffusion d'une campagne et/ou la présence ponctuelle d'une association spécialisée

#### En 2024

- Former les personnes en situation d'avoir à collecter la parole de personnes victimes ou témoins et à gérer des situations de VHSS (encadrant·es + régisseur·euses)

**Objectif** : formation effectuée avant mi-novembre 2024

#### En 2025

- Nommer et former aux VHSS la·le référent·e parmi les nouveaux·elles élu·es du personnel au CSE

**Objectif** : formation effectuée avant mi-novembre 2025

#### En 2026

- Former à nouveau les personnes en situation d'avoir à collecter la parole de personnes victimes ou témoins et à gérer des situations de VHSS (encadrant·es + régisseur·euses)

**Objectif** : formation effectuée avant mi-novembre 2026

### Autres actions envisagées

#### En 2023

- Repréciser le rôle des agent·es de sécurité dans les protocoles de sécurité, pour harmoniser leurs interventions dans des situations comparables

**Objectif** : actualisation du protocole effectuée avant mi-novembre 2023

- Mobiliser des élèves d'une formation post-bac aux côtés de l'association de lutte contre les VHSS

#### En 2024

- Étudier la faisabilité d'un système de covoiturage entre femmes, depuis le Parc Expo

**Objectif** : décision prise avant fin septembre 2024

#### En 2025

- Étudier la faisabilité d'un système de départs groupés entre femmes, depuis l'UBU

**Objectif** : décision prise avant fin juin 2025

## 5 - Coopération & rayonnement : du local à l'international

Aux Trans, les actions en coopération sont nombreuses et multiformes, et concernent plusieurs pans de l'activité. Pour autant, la coopération n'est pas envisagée comme une fin en soi, mais comme un moyen à mobiliser dès lors qu'il permet de renforcer la pertinence et la portée de l'action, d'étendre le territoire de réalisation du projet et, plus trivialement, de réduire les coûts.

### Finalités

- Porter plus loin et ailleurs la réalisation du projet des Trans
- Gagner des marges d'action
- Renforcer le rayonnement des Trans, notamment à l'international

Le travail en coopération suppose la prise en compte du territoire dans lequel le projet est ancré, de ceux où il s'implante pour un certain temps ou encore de ceux qu'il visite ponctuellement.

### Au niveau local

Pour la période 2023-2026, c'est naturellement à l'échelle de Rennes Métropole que se concentreront le plus d'actions en coopération (coproductions ou co-organisations).

Cela concerne en premier lieu le projet collectif de participation à la structuration artistique du territoire métropolitain dans le champ des musiques « actuelles », réunissant l'Antipode, le Jardin Moderne et Les Trans. Il s'agira notamment de renforcer la priorité donnée aux actions d'accompagnement artistique d'artistes originaires de Rennes Métropole et d'opérer une transition dans le portage (non assuré exclusivement par le Jardin Moderne à partir de 2024). Conformément aux valeurs et complémentarités des trois structures, l'ambition est également de gagner en souplesse pour pouvoir proposer, chaque année, les actions répondant au mieux aux besoins identifiés conjointement comme prioritaires.

Le festival sera le cadre de coopérations renouvelées avec différentes structures locales partenaires intégrant, de manière pérenne ou non, l'architecture du festival (Aire Libre, Les Champs Libres, l'Opéra de Rennes...) ; et l'occasion d'actions pour faire connaître le projet tout en s'inscrivant dans des initiatives locales ambitieuses, telle la participation à la *Digital Tech Conference* coordonnée par Le Pool et portée en coopération avec plusieurs entreprises du territoire.

L'ancrage local du projet reposera également sur la poursuite, voire l'intensification, des coopérations avec les acteurs rennais dans le cadre de la saison Ubu & hors les murs. L'on pense ici à des festivals (*Travelling, Waterproof...*) comme à des salles (Antipode, Carré Sévigné, Liberté...), mais cela pourra concerner d'autres acteurs (Les Tombées de la nuit, FRAC Bretagne, Au Bout du Plongeur...) au gré des envies et opportunités.

Enfin, les expériences rennaises des *Trans en résidence* continueront à être le cadre de collaborations multiples avec les structures variées (artistiques, culturelles, sociales, médicales, scolaires...) installées dans le quartier concerné.

### Au niveau départemental et régional

Comme à Rennes, la réussite de l'implantation des Trans dans les zones rurales investies dans le cadre des *Trans en résidence* est basée sur la coopération avec les structures locales, de quelque

nature qu'elles soient. Cela restera donc un des éléments centraux du travail dans les « zones blanches » du département dans les prochaines années.

A l'échelle régionale, les coproductions avec les salles du Grand Ouest pour la *Tournée des Trans* seront poursuivies. Comme en miroir, Les Trans, via l'Ubu, pourront coopérer sur l'accueil d'autres acteurs régionaux (soirée Label Charrues, par exemple), voire le montage de projets ad hoc pour lesquels l'échelon régional serait pertinent.

La coopération à l'échelle régionale se réalisera également à l'endroit des productions mutualisées, amenant plusieurs structures régionales (et parfois au-delà) à unir leur force au bénéfice d'artistes venant le plus souvent de Bretagne.

### **Au niveau national**

La singularité de la programmation des Rencontres Trans Musicales assure leur notoriété et leur rayonnement à l'échelle nationale, au moins auprès d'un public amateur de musique.

Il ne s'agira toutefois pas de s'implanter durablement par des actions au niveau national, même si des coproductions sont envisagées, telle l'organisation d'une date de la *Tournée des Trans* à Paris.

Par ailleurs, Les Trans resteront attentives aux occasions de se présenter et de représenter le territoire local au national (notamment par une programmation Trans Musicales), comme cela leur est proposé par Destination Rennes dans le cadre d'une présence au *Lyon Street Food Festival* en 2023.

En cours de redéfinition, les *Rencontres & Débats* resteront le cadre de coopérations fortes avec des structures nationales (médias, réseaux, fédérations...), autant que régionales et locales, pour coorganiser et/ou coproduire des rendez-vous.

### **Au niveau international**

Concernant cet échelon territorial, la coopération peut se jouer au local, comme pour ce qui concerne la participation des Trans à l'opération multi-acteurs bretons *Glaz Music*, pilotée par l'agence régionale Spectacle Vivant en Bretagne, qui propose chaque année à des professionnel·les internationales·aux de découvrir au moment du festival des artistes régionales·aux. Cela complète le travail mené avec le CNM sur l'accueil aux Rencontres Trans Musicales de festivals et agences de booking implantés à l'étranger.

C'est également à Rennes que la radio américaine KEXP sera invitée à revenir chaque année pendant les Rencontres Trans Musicales pour promouvoir les artistes de la programmation du festival.

Les déplacements des programmeurs des Trans sur des festivals internationaux pourront donner lieu à envisager des coopérations, pourquoi pas en lien avec la volonté des Trans de monter une action d'accompagnement d'un projet artistique international, d'une part, et une action de présentation à l'international d'artistes programmé·es/accompagné·es par Les Trans, d'autre part.

Du local à l'international, durant les quatre prochaines années, Les Trans resteront ouvertes à toute opportunité de coopération et veilleront à ce que la pertinence d'associer des partenaires soit envisagée lors de la phase de préfiguration des actions.

Au regard des enjeux des années à venir, les possibilités de coopérer pour mener des actions de progrès concernant l'environnement et pour renforcer les relations avec les entreprises seront saisies autant que possible.

### Enjeux 2023-2026

- Saisir davantage d'opportunités de travail en coopération
- Participer à la structuration artistique du territoire métropolitain, dans le champ des musiques « actuelles »
- Mener une action des Trans à l'international
- Diversifier les modalités relationnelles avec les artistes internationales-aux
- Renforcer l'accueil de professionnel·les et médias internationaux

## Actions prioritaires

### Chaque année

- Systématiser la réflexion sur l'opportunité de travailler en coopération dans le montage des actions

### En 2023

- Poursuivre, avec l'Antipode et le Jardin Moderne, le travail de redéfinition des actions en coopération et de leur mode de portage pour la période 2023-2026

**Objectif** : nouvelles bases posées au 31 août 2023

- Intégrer un réseau d'entreprises du territoire local et régional

**Objectif** : intégration effective au 31 janvier 2024

## Autres actions envisagées

### Chaque année

- Maintenir une dimension coopérative au travail sur les contenus de l'actuel projet *Rencontres & Débats*, au sein d'un comité éditorial rassemblant les partenaires
- Valoriser le caractère coopératif du projet *Rencontres & Débats*, avec affirmation de la place des Trans comme pilotes
- Réitérer l'accueil de la radio américaine KEXP
- Réitérer la participation à l'opération *Glaz Music*
- Réitérer la collaboration avec le CNM sur l'accueil de professionnel·les internationales-aux

### En 2023

- Coproduire une date à l'Ubu dans le cadre du projet collectif *Jarry J'arrive*, fédérant notamment Au Bout Du Plongeur, la Maison du Livre et le Théâtre de Bécherel, Radio Nova...

**Objectif** : coproduction de l'étape rennaise le 4 juillet 2023

- Coproduire une date à l'Ubu de la tournée *Label Charrues*

**Objectif** : date rennaise le 4 mai 2023

- Coproduire une date de la *Tournée des Trans* hors du Grand Ouest

**Objectif** : tenue d'une date à Paris

- Proposer une programmation musicale pour représenter le territoire au national

**Objectif** : programmation d'une soirée au *Lyon Street Food Festival* le 17 mai 2023

- Contacter la Ville de Rennes et l'Institut Français pour échanger sur l'accompagnement possible, via la convention commune, en appui des actions des Trans à l'international

**Objectif** : échanges avant le 31 octobre 2023

- Intégrer le comité technique du projet *Déclic*, projet national piloté par la Fédélima et le SMA, portant sur la décarbonation des événements
- Étudier l'opportunité d'intégrer, avec l'Ubu, le dispositif *Horizons* (dispositif de repérage d'artistes émergent-es, piloté par l'Antipode et le Jardin Moderne)

**Objectif** : intégration (ou non) en 2024

#### **En 2024**

- Redéfinir avec l'Antipode (et, éventuellement, le Jardin Moderne) l'actuelle offre Admit

**Objectif** : changements effectifs pour une communication en juin 2024

#### **À partir de 2024**

- Reprendre activement part dans les réflexions et le travail de réseau au national
- Relancer un travail prospectif vers les médias internationaux, sur le festival

#### **Avant la fin de la convention**

- Concevoir et réaliser une action d'accompagnement artistique d'un projet artistique international, à Rennes et, si l'action est montée en coopération, sur les territoires des partenaires

**Objectif** : réalisation avant la fin de la convention

- Concevoir et réaliser une action à l'international, en coopération avec des partenaires étrangers, avec des artistes locales-aux accompagné-es et/ou programmé-es par Les Trans

**Objectif** : réalisation avant la fin de la convention

## 6 – Gouvernance associative & moyens de réalisation du projet

### A) Vie associative & bénévolat

Le bénévolat est l'esprit même, et le ferment, de la dynamique associative. La phase Covid-19 avait semblé entraîner une démobilisation massive, heureusement contredite ces derniers mois. Il est néanmoins essentiel de soutenir la dynamique bénévole et associative qui est la meilleure garantie de continuité et de projection vers l'avenir à apporter à l'Association Trans Musicales et au projet qu'elle porte.

#### Finalités

- Garantir la continuité du projet des Trans
- Contribuer au plein exercice des droits culturels des personnes

Largement ouverte depuis 2006, l'Association Trans Musicales voit progressivement son nombre d'adhérent-es augmenter.

Début 2023, l'association mobilise ainsi 51 personnes adhérentes.

Au-delà de la participation à l'Assemblée Générale, elles sont actives dans des groupes de travail et s'investissent dans l'organisation de temps conviviaux, en lien avec le projet des Trans.

9 d'entre elles constituent actuellement le Conseil d'Administration de l'ATM.

Toutes sont bénévoles, quoique toutes les personnes bénévoles ne soient pas adhérentes.

Le projet festival fédère en effet également chaque année entre 250 et 300 personnes bénévoles, dites bénévoles opérationnelles.

En saison, la mobilisation bénévole concerne autour de 50 personnes, essentiellement impliquées dans des missions d'accueil des artistes à l'Ubu et de diffusion des supports de communication.

#### Enjeux 2023-2026

- Stimuler la dynamique associative de l'ATM
- Valoriser et stimuler la mobilisation bénévole
- Préciser l'articulation adhérent-es / salarié-es

### Actions prioritaires

#### Chaque année

- Pérenniser la tenue d'un groupe de travail thématique annuel ou pluriannuel, réunissant les bénévoles (adhérent-es ou non) et, sauf exception, les salarié-es, pour réfléchir en commun à l'action et à l'activité de l'ATM et formuler des préconisations

**Objectif :** réunions d'un GT / an minimum

- Systématiser la tenue de réunions ouvertes à l'ensemble des bénévoles

**Objectif :** 1 réunion d'accueil et de préparation 1 semaine environ avant le festival  
+ 1 réunion de débrief de l'expérience quelques jours après le festival

#### En 2023

- Lancer le groupe de travail thématique sur le bénévolat, animé par des bénévoles adhérents de l'ATM, réunissant les bénévoles (adhérent-es ou non) du festival et de la saison et,

ponctuellement, les salarié·es

**Objectif :** tenue d'une première réunion avant l'été 2023

- Mettre en place une cellule interne au sein de l'équipe salariée permanente pour participer aux réflexions sur le bénévolat et coordonner les relations avec les bénévoles

### Autres actions envisagées

#### Chaque année

- Favoriser l'interconnaissance avec et entre bénévoles de la saison, par l'organisation de temps réguliers (filages, initiations à la technique...)

- Inviter les bénévoles opérationnel·les de l'édition précédente du festival à des temps de rencontre intermédiaires

**Objectif :** 1 à 2 temps / an, entre avril et octobre

- Inviter les bénévoles Ubu aux temps de présentation des rendez-vous de la saison

**Objectif :** 2 temps / an, en janvier et en juin

- Informer en priorité les bénévoles de la saison et de l'édition précédentes, concernant les missions bénévoles proposées sur la saison et l'édition à venir

- Prévoir un temps et/ou des outils d'information sur l'accompagnement des personnes bénévoles à l'attention des personnels salariés amenés à en accueillir

#### En 2023

- Créer un espace équipe accueillant, ouvert aux bénévoles, au sein du Parc Expo

**Objectif :** mise en place en novembre 2023

- Valoriser dans le budget de l'ATM les heures des bénévoles opérationnel·les en saison et celles des bénévoles dirigeant·es

- Présenter en priorité les missions bénévoles opérationnelles aux bénévoles adhérent·es, pour favoriser leur mobilisation et leur capacité à mobiliser

- Relancer un temps de rencontre avec les adhérent·es mi-novembre, pour présenter les grandes lignes de l'édition du festival à venir

#### En 2024

- Étudier l'opportunité d'une animation bénévole de la communauté des bénévoles

**Objectif :** décision avant fin mai 2024

- Étudier l'opportunité de la désignation d'un·e référent·e bénévole des bénévoles opérationnel·les, en saison et/ou sur le festival

**Objectif :** décision avant fin mai 2024

- Proposer au Conseil d'administration la thématisation du groupe de travail bénévoles - salarié·es sur la question de l'égalité femmes-hommes

#### À partir de 2024

- Mettre en œuvre les préconisations du groupe de travail thématique sur le bénévolat

## B) Équipe salariée

Lors des échanges avec les partenaires préalables au renouvellement de convention, dans la perspective du « faire moins, mais mieux », il a notamment été fait mention de la nécessaire attention à apporter aux équipes engagées dans la mise en œuvre du projet de l'association.

Ont ainsi été évoqués le recul à prendre concernant une certaine survalorisation de l'investissement des personnes dans les projets, la recherche d'un nouvel équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ou encore la nécessité que les salaires soient cohérents avec les responsabilités et compétences mobilisées.

### **Finalités**

- Créer un cadre et un collectif de travail à la hauteur des exigences liées à la mise en oeuvre du projet
- Développer la capacité à attirer et fidéliser le personnel

A l'heure où s'ouvre cette nouvelle convention, l'équipe permanente salariée a connu de nombreux mouvements. Les deux dernières années ont en effet connu six départs et six arrivées, pour un total de 17 salarié·es permanent·es au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (contre 19 avant l'épidémie de Covid-19).

Pour les temps qui s'ouvrent, ce fort renouvellement incite à la plus grande attention afin ne pas déstabiliser l'équipe et la conduite de l'activité, d'autant qu'il s'inscrit dans un contexte national de perte d'attractivité de certains des métiers du secteur culturel associatif.

On observe actuellement un changement des aspirations personnelles concernant l'approche du travail. Dans le même temps, la pression sur nos structures, la diversité des domaines d'intervention, la polyvalence requise et la hausse du niveau de responsabilité engagent à revoir une nouvelle fois à la hausse les exigences professionnelles.

### **Enjeux 2023-2026**

- Renforcer la structuration et la professionnalisation de l'équipe et des modes de travail
- Revaloriser certains salaires trop bas au regard du contexte et/ou de l'environnement
- Améliorer le cadre et les conditions de travail
- Fluidifier et dynamiser le dialogue social

## **Actions prioritaires**

### **Chaque année**

#### **Cadre et conditions de travail**

- Dédier une enveloppe budgétaire, gérée par le CSE (représentant·es de l'employeur et élu·es du personnel) à l'amélioration des conditions de travail

**Objectif :** 2 000 euros / an minimum

### **En 2023**

#### **Structuration et professionnalisation**

- Actualiser l'organigramme et les fiches de poste des personnels permanents

**Objectif :** actualisation au 30 juin 2023

- Recruter un·e chargé·e de mission aux relations avec les entreprises, en CDI

**Objectif :** prise de poste le 1<sup>er</sup> septembre 2023 au plus tard

#### **Politique salariale**

- Revaloriser la rémunération de certaines personnes de l'équipe permanente pour la décoller des planchers CCNEAC devenus trop bas (rattrapés par l'inflation)

**Objectif :** effectivité au 1<sup>er</sup> avril 2023

- Revaloriser la rémunération des personnels de bar

**Objectif :** effectivité au 15 mars 2023

#### **Dialogue social**

- Réaliser un diagnostic sur les risques psycho-sociaux avec la Médecine du travail (dont le psychologue du travail)

**Objectif :** finalisation du diagnostic au 30 septembre 2023

- Actualiser les DUERP suite au diagnostic sur les risques psycho-sociaux

**Objectif :** actualisation effective fin novembre 2023

#### **En 2024**

#### **Cadre et conditions de travail**

- Revoir l'accord d'entreprise de 2007 sur le temps de travail

**Objectif :** révision finalisée au 30 décembre 2024

#### **Autres actions envisagées**

#### **En 2023**

#### **Structuration et professionnalisation**

- Réaliser un audit sur les outils de travail pour les optimiser

**Objectif :** finalisation de l'audit au 30 avril 2023

#### **Cadre et conditions de travail**

- Définir les modalités d'application du Forfait mobilités durables

**Objectif :** application au 31 décembre 2023

#### **Dialogue social**

- Formaliser la politique sociale et salariale

**Objectif :** politique finalisée courant 2024

- Encourager les candidatures au CSE par l'organisation d'un temps de présentation de son rôle

- Rédiger un règlement du CSE

#### **En 2024**

#### **Structuration et professionnalisation**

- Abonder les crédits de formation pour accompagner la montée en compétence du personnel

**Objectif :** 5 000 euros / an en plus des financements via l'OPCO

- Étudier l'opportunité de l'embauche d'un·e salarié·e permanent·e technique

**Objectif :** décision prise au 30 avril 2024

- Redéfinir les process de travaillant en intégrant les acquis du système de management ISO 20121

**Objectif :** effectivité de la refonte à la rentrée 2024

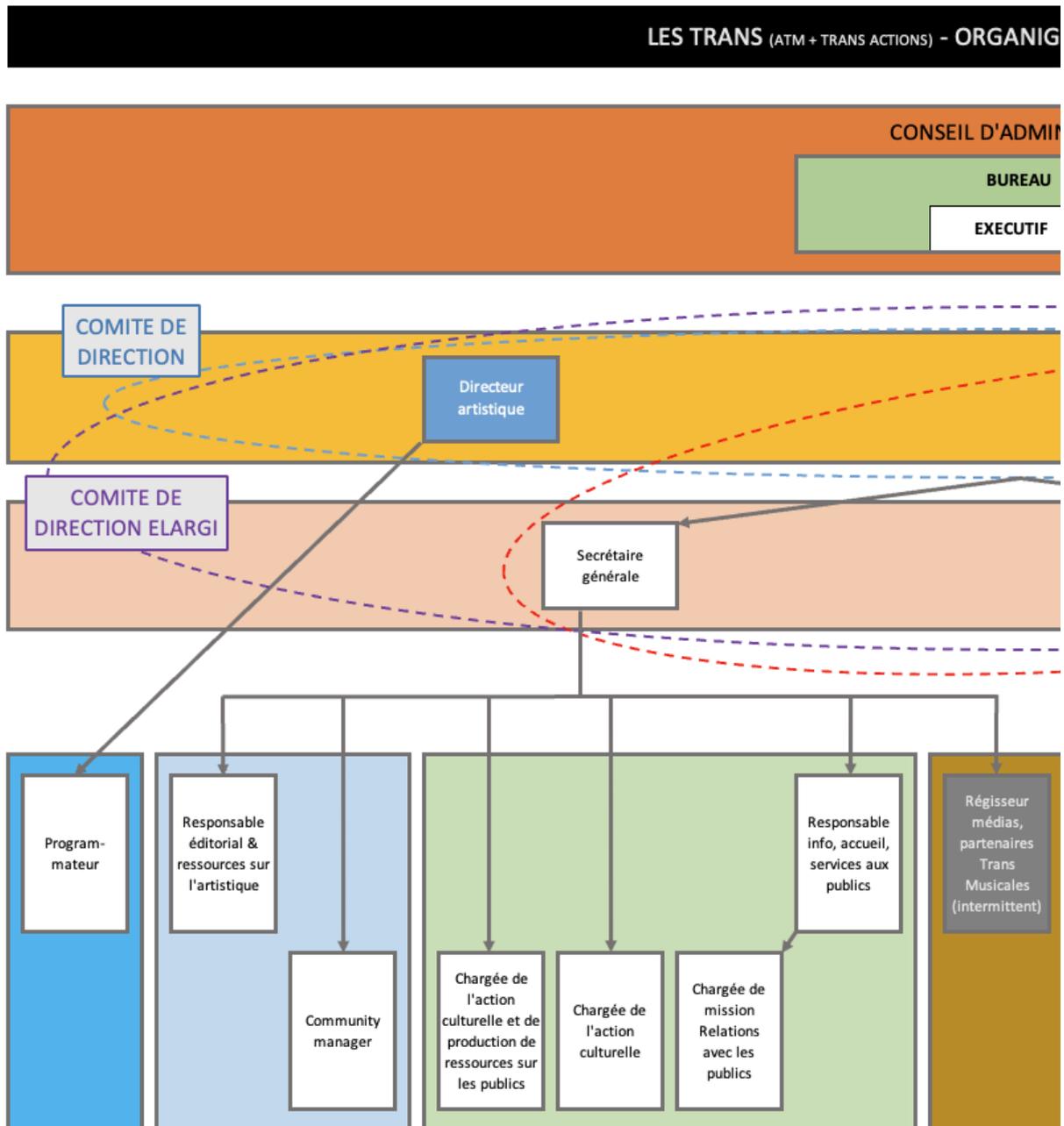
#### **Cadre et conditions de travail**

- Initier la tenue régulière d'un séminaire d'équipe

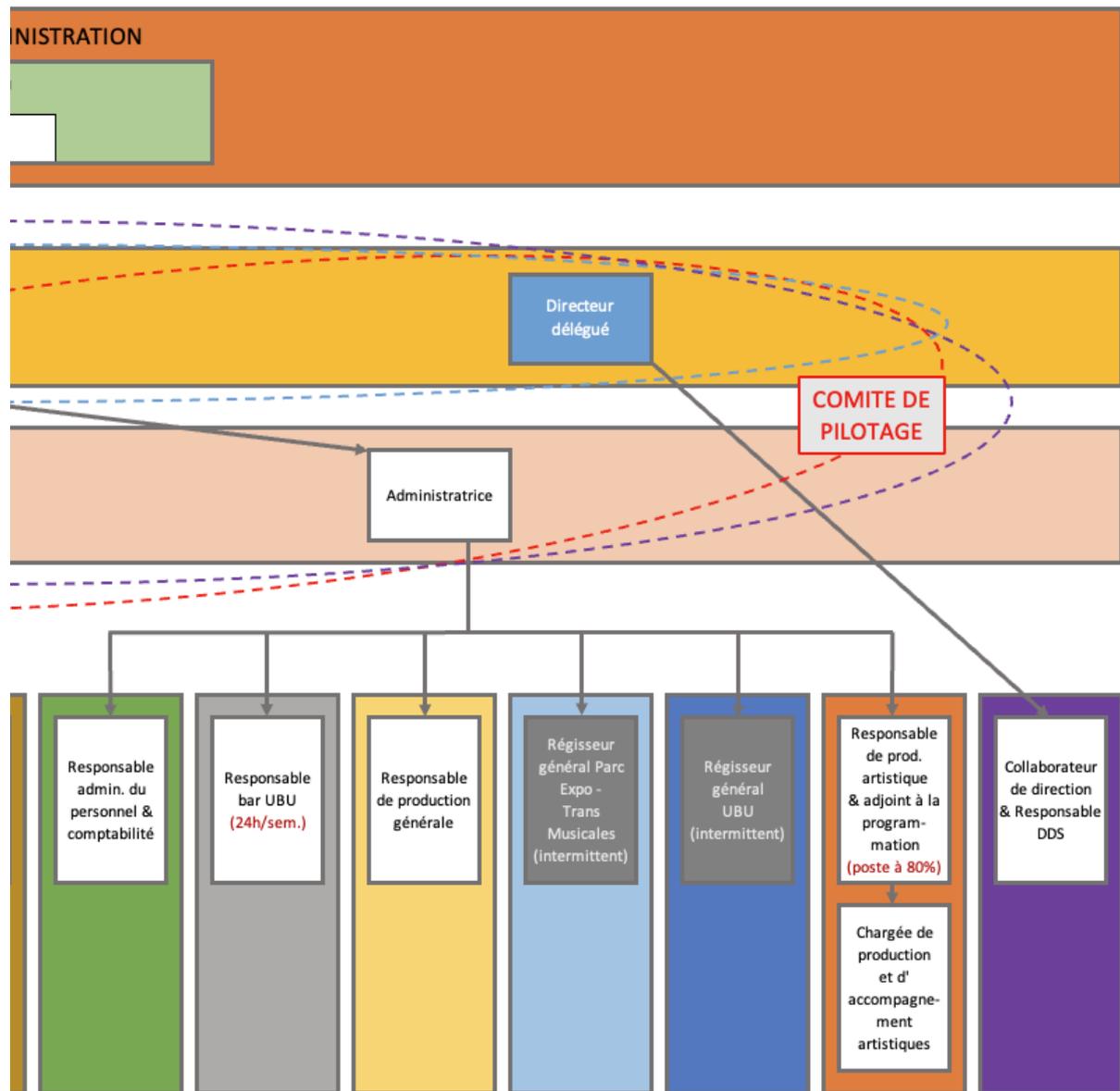
**Objectif :** 1 séminaire tous les 2 ans minimum

# Organigramme de l'équipe salariée au 1<sup>er</sup> janvier 2023

(sur 2 pages)



GRAMME HIERARCHIQUE - 1er janvier 2023



## C) Moyens matériels & locaux

D'importants achats de matériel lumières ayant été récemment effectués, c'est principalement la question des locaux qui occupera la prochaine convention ; pour mettre les lieux en adéquation avec les besoins du projet et des équipes.

### Finalité

- Disposer de bonnes conditions d'accueil et de travail pour la mise en œuvre du projet

L'ATM occupe actuellement trois sites dont la Ville de Rennes est propriétaire : la salle de concerts Ubu, les locaux associatifs rue Jean Guy et l'entrepôt rue Roland Doré.

L'Ubu est une salle de 450 places, située en centre-ville, entre la gare et l'hypercentre.

De forme biscornue, elle dispose d'une excellente acoustique, mais la visibilité y est significativement réduite pour une partie du public. La configuration des lieux met les artistes en grande proximité avec les personnes présentes. Un bar récemment rénové ajoute à la convivialité des lieux.

Aujourd'hui, la priorité concernant la salle est l'aménagement d'un fumoir et l'augmentation du nombre de sanitaires, notamment à fins de permettre l'instauration de la sortie définitive.

Concernant les locaux associatifs, trois questions principales :

- l'éloignement de l'Ubu, préjudiciable à la dynamique collective d'activité,
- l'inadaptation des locaux aux besoins professionnels (taille des bureaux, exigüité des espaces de réunion,
- le mauvais état général des locaux (installation électrique obsolète, mauvaise isolation, problèmes récurrents de chauffage, moisissures dans certains murs...).

### Enjeux 2023-2026

- Améliorer les conditions de travail de l'équipe salariée
- Améliorer la qualité d'accueil des publics à l'Ubu
- Rapprocher les locaux associatifs de l'ATM de l'Ubu

## Actions prioritaires

### En 2023

#### Locaux associatifs

- Solliciter les partenaires de la convention concernant de nouveaux locaux plus adaptés et plus proches de l'Ubu => en cas d'absence de solution via les partenaires de la convention, rechercher dans le parc immobilier privé et solliciter un accompagnement financier pour la prise en charge du différentiel de charges

**Objectif :** déménagement des locaux associatifs ATM en 2025

- Équiper les locaux d'une rampe extérieure portative pour l'accès des personnes en situation de handicap (*en attente de travaux d'installation durable d'une rampe fixe*)

#### UBU

- Solliciter la Ville concernant :

- > l'aménagement d'un fumoir (au-dessus du vestiaire ou dans le fond du bar ?)
- > l'augmentation du nombre de sanitaires

**Objectif :** passage de 2 à 4 cabines fermées et de 2 à 4 urinoirs

- Rétérer la demande à la Ville d'un stationnement garanti près de l'Ubu

**Objectif** : 1 place de stationnement minimum

#### En 2025

##### Locaux associatifs

- Initier une étude d'opportunité portant sur la construction, avec un partenaire privé et le soutien des partenaires publics, d'un espace (le plus près possible de l'Ubu) mêlant locaux associatifs, lieu de vie et d'accueil d'atelier et espace de valorisation de l'histoire du projet

**Objectif** : étude finalisée en fin de convention ou début de la suivante

#### Autres actions envisagées

#### En 2023

##### Locaux associatifs

- Clarifier la répartition des prises en charge entre la Ville et l'ATM pour enclenchement des travaux d'entretien des locaux

##### UBU

- Étudier avec la Ville l'opportunité de disposer des WC mobiles près de l'Ubu lors des soirées 0h-6h (*en attente de travaux sur les sanitaires et un fumoir*)

##### Véhicules

- Acheter un vélo électrique et une remorque pour les trajets courts professionnels  
- Remplacer l'actuel véhicule utilitaire par un véhicule à moteur hybride

#### En 2024

##### UBU

- Rénover les loges de l'Ubu (peinture et mobilier)

**Objectif** : rénovation finalisée à l'été 2024

- Investir dans des éléments de décoration et du mobilier permettant de modifier la physionomie de l'Ubu au gré des occupations

## D) Économie & financements

Plusieurs réunions se sont tenues en amont de la rédaction du projet et du renouvellement de convention pour la période 2023-2026. Dans un contexte post-« quoi qu'il en coûte » et d'inflation record, elles ont fait apparaître qu'une augmentation du niveau des financements publics n'était pas envisageable.

Face à la hausse actuelle des coûts de production, si rien n'est fait, cela ouvre mécaniquement vers une réduction des marges d'action dans la mise en œuvre du projet. La situation financière actuelle, qui résulte pour beaucoup des suites de l'épidémie de Covid-19, pourrait alors rapidement connaître une importante dégradation.

### Finalités

- Créer les conditions de la continuité du projet
- Regagner des marges d'action dans la conduite de l'activité

### Modèle économique

En début de convention, les fonds propres associatifs s'élèvent à 925 018 €, mais cela n'est pas la marque d'un modèle de financement de l'activité durable et stabilisé. Pour pallier l'effet ciseau (stagnation des subventions et hausse des coûts de production) auquel Les Trans sont confrontées, il est essentiel d'aboutir à un nouveau modèle économique pour le projet des Trans.

A titre de repères :

- le dernier exercice clos affiche un résultat déficitaire de - 52 480 €, pour un montant total de charges de 4 765 757 €,
- la part des subventions publiques liées à la convention représente 44 % des produits,
- le festival représente environ 77 % des charges.

Ce travail de refonte du modèle économique doit s'accompagner en interne d'une recherche d'économies et d'un renforcement de la maîtrise budgétaire, et en externe d'une extension des sources de financements.

### **Fonctionnement budgétaire**

Sur ce point, il s'agira dans les quatre ans à venir de :

- réduire les dépenses (réduction du volume de certaines actions, identification des économies possibles dans la réalisation des actions...),
- développer les partenariats et coproductions pour réduire les coûts,
- redéfinir les outils, calendriers et process budgétaires pour gagner en anticipation et en maîtrise,
- intensifier les mises en concurrence pour obtenir les meilleurs tarifs,
- revoir le processus d'engagement des dépenses.

### **Recettes d'exploitation**

L'édition 2022 du festival a connu des produits record, tant en billetterie que sur les bars et la restauration. Ils sont dus aux effets d'une augmentation des prix davantage qu'à ceux de l'excellente fréquentation, le panier moyen ayant augmenté.

- Billetterie (2022) : 108 000 € en saison et 832 000 € sur le festival, soit 20 % des produits
- Bar & restauration (2022) : 260 000 € en saison et 619 000 € sur le festival, soit 19 % des produits

En gardant une attention à conserver des tarifs (entrées, consommations) accessibles pour les personnes aux revenus modestes, un travail régulier de réévaluation des prix au regard de l'évolution des coûts émaillera les quatre années de convention.

En parallèle, l'effort sera mis à développer la fréquentation du jeudi soir pendant le festival, et celle des dates de concerts à l'Ubu.

### **Financements privés**

En démarrage de convention (base 2022), le montant des financements privés représente 346 000 €, soit plus de 7 % des produits, ainsi répartis :

- Mécénat : 101 000 €, soit un peu plus de 2% des produits
- Sponsoring : 167 000 €, soit près de 4% des produits
- Privatisations / espaces entreprises : 78 000 €, soit un peu moins de 2 % des produits

Il s'agit désormais de travailler à améliorer ces résultats, ce qui ne pourra se faire de manière significative qu'à la condition de revoir les formes actuelles des relations avec les entreprises. Il s'agit en effet de les aborder, de les accueillir et de les associer autrement :

- en identifiant ce que Les Trans peuvent apporter au monde de l'entreprise, au-delà d'un accès privilégié au festival ou de la participation à des temps dédiés,
- en envisageant des coproductions avec des entreprises,
- en dépassant la posture d'accueil d'entreprises déjà intéressées pour donner une place différente aux entreprises dans la mise en œuvre du projet.

Cela invite par exemple à organiser des événements pour les entreprises sur les sites du festival en dehors de leurs horaires d'ouverture habituels, ou à mener des actions directement dans les locaux des entreprises.

En parallèle, il s'agit d'être particulièrement attentifs aux opportunités offertes par les appels à projet des fondations privées.

### **Enjeux 2023-2026**

- Mettre en place un nouveau modèle économique le plus juste possible
- Renforcer la maîtrise budgétaire et le contrôle de gestion
- Développer les recettes propres
- Augmenter la part des financements privés dans le budget

## **Actions prioritaires**

### **Chaque année**

#### **Modèle économique**

- Augmenter la part d'autofinancement (produits des ventes + financements privés)  
**Objectif** : + 1 point / an minimum
- Développer les réponses aux appels à projets, publics et privés
- Développer les actions en partenariat, coproduction & co-organisation pour en réduire les coûts

#### **Fonctionnement budgétaire**

- Systématiser la recherche des économies possibles dans la conduite de l'activité et des actions

#### **Recettes d'exploitation**

- Étudier annuellement l'opportunité d'une hausse des tarifs de billetterie, bar, restauration, locations/privatisations d'espaces (en conservant une attention aux personnes aux revenus modestes)  
**Objectif** : décisions prises avant fin mai
- Étudier annuellement la faisabilité d'une augmentation de la capacité d'accueil au Parc Expo  
**Objectif** : décision prise avant fin juin

### **En 2023**

#### **Financements privés**

- Recruter un-e chargé-e de mission aux relations avec les entreprises, en CDI  
**Objectif** : prise de poste le 1<sup>er</sup> septembre 2023 au plus tard
- Réaliser un état des lieux sur l'offre existante à destination des entreprises et sur la structure actuelle des financements privés (en sollicitant les regards et expertises extérieurs)  
**Objectif** : état des lieux finalisé le 28 février 2024
- Envisager la refonte des espaces entreprises sur le festival  
**Objectif** : premières modifications effectives aux Trans Musicales 2023

## À partir de 2023

### Modèle économique

- Élaborer un plan pluriannuel de développement économique de l'ATM

**Objectif** : finalisation fin avril 2024

### Fonctionnement budgétaire

- Revoir les outils, calendriers et process pour gagner en anticipation et en maîtrise

### Financements privés

- Développer la privatisation, en journée, d'espaces du festival pour l'accueil d'événements d'entreprises

**Objectif** : +1 privatisation / an minimum

## En 2024

### Modèle économique

- Réduire la part prise en charge par l'ATM (hors coproduction) lors de la mise à disposition de l'Ubu (+ équipe technique) à d'autres acteurs :

- > pour des actions de production/création, passer de 100% à 50% minimum
- > pour certaines actions de diffusion, passer de 67% à 50% minimum

**Objectif** : mise en application en janvier 2024

### Financements privés

- Formaliser une stratégie volontariste et innovante de recherche de financements privés

**Objectif** : stratégie finalisée au 30 avril 2024

- Intégrer un réseau d'entreprises du territoire local et régional

**Objectif** : intégration effective au 31 janvier 2024

## À partir de 2024

### Financements privés

- Développer les privatisations à l'Ubu

**Objectif** : +2 privatisations / an

## Avant la fin de la convention

### Financements privés

- Avoir augmenté significativement le montant des financements privés

**Objectif** : doublement au minimum par rapport au niveau actuel (2022 = 346 000 €)

## Autres actions envisagées

### En 2023

#### Modèle économique

- Investir dans les énergies renouvelables

**Objectif** : 10 000 € investis au minimum

- Étudier la possibilité de redimensionner les équipes techniques de l'Ubu selon les dates, pour les adapter à la réalité économique de la salle

**Objectif** : décision prise avant fin juin 2023

## À partir de 2023

#### Modèle économique

- Valoriser dans le budget de l'ATM les heures des bénévoles opérationnel·les en saison et celles des bénévoles dirigeant·es

## À partir de 2024

### Fonctionnement budgétaire

- Réaliser un audit sur l'organisation (fonctionnement, dépenses) du festival pour l'optimiser, et mettre en œuvre ses préconisations

**Objectif** : démarrage de mise en œuvre des préconisations sur l'édition 2025

### Financements privés

- Concevoir et proposer, sur le festival, à l'Ubu ou dans les entreprises, des actions payantes à l'intention des collaborateurs·trices des entreprises

**Objectif** : proposition à compter de mars 2024

- Concevoir et proposer la mise en place de résidences d'artistes en entreprise

**Objectif** : proposition à compter de 2025

## Avant la fin de la convention

### Recettes d'exploitation

- Développer les recettes merchandising :

- > s'attacher les services d'une personne qualifiée
- > adapter le choix des produits au profil des festivalier·ères
- > rendre les produits plus visibles, sur internet et sur place

**Objectif** : doublement au minimum par rapport au niveau actuel (2022 = 7 400 €)

### Financements privés

- Relancer un Club des mécènes des Trans

## Projection financière 2023-2026

(commentaires sur les budgets prévisionnels 2023-2024-2025-2026 constituant l'annexe II du présent document de convention)

Par nature, une projection financière sur quatre ans est incertaine.

Cela l'est d'autant plus actuellement, le contexte de hausse inhabituelle des prix et de forte pression sur les salaires rendant l'exercice particulièrement délicat.

Ces précautions étant prises, précisons que cette projection 2023-2026 a été conçue de manière à rendre lisibles les principes et grandes tendances des quatre années à venir, en intégrant l'inflation ou les variations possibles ligne à ligne.

Parmi ces variations sont notamment prises en compte les hausses déjà anticipables, voire déjà connues, comme par exemple une revalorisation de la grille salariale de la convention collective.

Précision : ce tableau de projection 2023-2026 fait apparaître le budget réalisé 2022, en guise de repère. A l'exception d'une fermeture exceptionnelle de l'Ubu jusqu'à la mi-février, il s'agit en effet d'une année à l'activité quasi-pleine, puisque les conditions d'accueil du public sont revenues à la normale à compter du 16 février et que les Rencontres Trans Musicales ont pu se dérouler dans des conditions habituelles.

### Concernant les charges

Nous avons retenu les taux d'inflation moyens suivants par année :

- 2023 : 4%,
- 2024 : 3%,
- 2025 : 2%,
- 2026 : 2%

Selon le poste de dépenses, ce taux peut être légèrement inférieur ou supérieur, l'inflation n'étant pas égale selon les lignes.

Nous tenons également compte des négociations en cours avec les prestataires.

Les projections intègrent aussi de récentes revalorisations salariales, notamment en technique (septembre 2022), pour les personnels de bar et de restauration (mars 2023) et une partie de l'équipe salariée permanente (1<sup>er</sup> avril 2023).

### Artistique

S'agissant du cœur battant du projet, une attention particulière doit selon nous y être apportée.

Les charges artistiques du festival apparaissent en progression limitée mais continue sur la période, en raison de l'inflation et de la revalorisation des minima applicables aux artistes lors de la NAO (négociation annuelle obligatoire) de 2023.

Concernant la saison Ubu et Hors les murs, nous projetons une hausse plus marquée des charges dédiées aux contrats d'artistes et de l'intendance. Elle est liée à la volonté de proposer davantage de dates Hors les murs et d'augmenter progressivement le nombre de concerts des Trans à l'Ubu, à l'année. Cette hausse des charges artistiques en saison est financée par des excédents sur les dates Hors les murs et un travail de renforcement de la fréquentation.

### Relations avec les publics

Dans ce secteur, nous mettons en place un travail de relation de proximité, tout au long de la saison, notamment à l'Ubu. Le montant de charges dédié est toutefois constant en saison (hors inflation), alors que nous travaillons à le réduire concernant le festival. Ainsi, l'inflation aura bien un impact sur ces dépenses sur le festival, mais nous travaillerons en redéployant ou en baissant certains postes afin d'être à budget constant.

### **Technique, logistique, sécurité**

Alors que ce secteur de dépenses connaît une forte inflation et une forte pression salariale, nous envisageons un maintien - autant que possible - du niveau des charges concernant le festival (inflation incluse). Cela suppose de trouver des économies, d'autant que certaines charges augmenteront là où il n'est pas possible de faire autrement.

En saison, l'impact de la hausse des rémunérations du personnel technique (actée en septembre 2022) se lit à partir de 2023.

### **Commercialisation**

L'ambition mise dans le développement des produits des activités annexes impose d'anticiper une augmentation du niveau des charges concernant ce secteur, que ce soit pour le festival ou pour la saison. Nous ne pourrions atteindre les objectifs visés au niveau des recettes qu'à condition de mettre des moyens en face.

Hors financements privés, mais toujours dans le champ de la « commercialisation », les frais de personnel de bar augmentent suite à une revalorisation salariale actée en mars 2023 pour faire face à la pénurie de personnel. En parallèle, l'inflation entraîne une hausse significative des charges liées aux achats de boissons particulièrement marquée en 2023.

### **Administration**

La projection fait apparaître un maintien du niveau des charges (actuellement, leur niveau modéré rend les pistes d'économies quasi-nulles), pour la salle comme le festival.

### **Frais fixes de structure**

Essentiellement constitués de la masse salariale des permanent-es, ces frais fixes sont projetés à la hausse au regard des évolutions régulières et obligatoires liées à l'application de la convention collective.

Au-delà de ces évolutions réglementaires, l'accompagnement de la montée en compétence des salarié-es impose de prévoir des fonds pour la formation et les évolutions professionnelles des personnes concernées.

## **Concernant les produits**

### **Produits des ventes**

Aux Rencontres Trans Musicales, nous projetons une hausse progressive et continue des recettes de billetterie, de bar et de la restauration. Celle-ci doit procéder d'une amélioration de la fréquentation du jeudi au Parc Expo (principale marge de manœuvre, l'augmentation de la jauge n'étant pas acquise) et d'une augmentation des tarifs.

Les produits Ubu sont également marqués par une projection d'augmentation des recettes de bar et billetterie, en conséquence de la priorité mise à renforcer la salle (plus de concerts, plus de relations de proximité et de présence sur le terrain) qui doit s'accompagner d'une plus forte fréquentation des propositions en saison.

### **Produits des activités annexes**

Ces lignes témoignent de notre ambition concernant la définition d'un nouveau modèle économique pour le projet.

Sponsoring, mécénat, privatisation d'espaces, prestations d'organisation d'événementiels pour les entreprises, les financements privés restent le principal champ à investir pour dégager progressivement de nouvelles marges d'action, ou à tout le moins éviter qu'elles se réduisent.

Les recettes y étant attachées sont d'ailleurs celles à la progression la plus dynamique dans cette projection budgétaire, leur part dans les produits passant de 8% en 2023 à 13% en 2026.

Autrement dit, la période de convention à venir doit être celle d'une véritable révolution concernant le champ des financements privés, que ce soit dans la façon de les envisager, dans la manière de mener la relation avec ses acteur·trices, dans la conduite des projets avec le champ des entreprises, ainsi que dans les moyens mobilisés.

### **Appel à projet privés**

Quoi qu'il ne soit pas toujours aisé de rentrer dans les critères posés dans le cadre des appels à projet émanant de fondations privées, ceux-ci doivent faire plus systématiquement partie des axes de recherche de financements, et ce dès la conception pour pouvoir tenir compte des attentes énoncées dans la modélisation des actions.

### **Subventions et aides publiques – Socle convention**

Ces lignes prennent pour référence les niveaux 2023, avec projection d'un maintien de ce socle sur la durée de la convention.

### **Subventions et aides publiques – Hors convention**

En parallèle du développement de la recherche de financement via les appels à projets du secteur privé, une attention particulière sera portée aux dispositifs et appels à projets relevant des services de l'État ou des collectivités locales. Sur l'Ubu comme pour les Rencontres Trans Musicales, cela se traduit dans le document de projection budgétaire par une augmentation progressive des recettes liées sur la période 2023-2026.

### **Fonds européens et d'autres pays**

Les éventuels projets européens liés à ces fonds ne sont pas inscrits au budget. S'ils sont financés, ils apparaîtront en plus, en recettes comme en charges.

En revanche, nous prévoyons de renforcer la sollicitation de pays étrangers quant à une participation financière à la venue de certain·es de leurs ressortissant·es en tant qu'artistes de la programmation du festival.

## **Sociétés civiles**

Sur le festival comme en saison, il s'agit de mobiliser tous les dispositifs d'aide possibles auprès des sociétés civiles, afin d'obtenir un soutien progressivement plus important dès 2023.

### **Concernant les résultats**

Selon cette projection, les exercices 2023, 2024 et 2025 sont à l'équilibre en mobilisant les fonds propres de l'association (pour 219 000 euros la première année, 146 000 euros la suivante et 83 000 la troisième).

En 2026, l'exercice tel que projeté dégagerait un léger excédent (3 000 euros), avec des fonds propres à un niveau correspondant à un peu plus de trois mois de fonctionnement de l'association.

Sur la période, l'évolution des charges est constamment à la hausse (de +9% à +2% selon les années), même si celle-ci tend à ralentir au cours de la période.

Dans cette projection, les produits sont également en hausse constante, à un niveau supérieur à celui de l'évolution des charges, ce qui permet de passer d'une situation défavorable en 2023-2025 à une situation favorable à partir de 2026.

Cette temporalité de stabilisation du modèle économique de la structure correspond au temps nécessaire pour identifier de nouvelles pistes d'économie, procéder aux redéploiements budgétaires et, surtout, à concevoir et mettre en œuvre une stratégie renouvelée de relation avec les acteur·rices du monde l'entreprise.

Dans notre projection, le travail mené sur ces différents axes montre ses premiers effets dès 2023, même s'il ne porte durablement ses fruits qu'en fin de période de convention.



- ANNEXE II - BUDGET GLOBAL PRÉVISIONNEL DU PROJET - Années 2023, 2024, 2025 et 2026

CHARGES	FESTIVAL					SAISON					TOTAL				
	Réalisé 2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2022	2023	2024	2025	2026
<b>Artistique</b>	<b>608 K€</b>	<b>650 K€</b>	<b>663 K€</b>	<b>666 K€</b>	<b>670 K€</b>	<b>214 K€</b>	<b>276 K€</b>	<b>300 K€</b>	<b>324 K€</b>	<b>348 K€</b>	<b>822 K€</b>	<b>926 K€</b>	<b>962 K€</b>	<b>990 K€</b>	<b>1018 K€</b>
dont Contrats Artistiques - Cession + CDDU	315 K€	324 K€	330 K€	332 K€	334 K€	137 K€	182 K€	201 K€	219 K€	238 K€	452 K€	506 K€	531 K€	551 K€	571 K€
Autres : personnel, presta, intendance, taxes...	294 K€	326 K€	332 K€	334 K€	336 K€	77 K€	93 K€	99 K€	104 K€	110 K€	370 K€	420 K€	431 K€	439 K€	447 K€
<b>Relations avec les publics</b>	<b>368 K€</b>	<b>372 K€</b>	<b>372 K€</b>	<b>372 K€</b>	<b>372 K€</b>	<b>73 K€</b>	<b>88 K€</b>	<b>106 K€</b>	<b>117 K€</b>	<b>129 K€</b>	<b>441 K€</b>	<b>460 K€</b>	<b>478 K€</b>	<b>489 K€</b>	<b>501 K€</b>
Prestations et intendance	166 K€	24 K€	37 K€	54 K€	65 K€	76 K€	190 K€	203 K€	219 K€	230 K€	242 K€				
Promotion et impression	43 K€	18 K€	18 K€	19 K€	19 K€	20 K€	60 K€	61 K€	62 K€	62 K€	62 K€				
Frais de personnel et intendance	159 K€	164 K€	164 K€	164 K€	164 K€	32 K€	32 K€	33 K€	33 K€	33 K€	191 K€	196 K€	197 K€	197 K€	197 K€
<b>Technique, logistique, sécurité</b>	<b>1438 K€</b>	<b>1479 K€</b>	<b>1497 K€</b>	<b>1506 K€</b>	<b>1516 K€</b>	<b>285 K€</b>	<b>329 K€</b>	<b>332 K€</b>	<b>334 K€</b>	<b>336 K€</b>	<b>1723 K€</b>	<b>1808 K€</b>	<b>1830 K€</b>	<b>1841 K€</b>	<b>1852 K€</b>
Technico artistique	93 K€	96 K€	99 K€	101 K€	103 K€	25 K€	25 K€	25 K€	25 K€	25 K€	117 K€	121 K€	124 K€	126 K€	128 K€
Aménagement, salle	427 K€	433 K€	437 K€	440 K€	443 K€	44 K€	46 K€	47 K€	48 K€	49 K€	471 K€	479 K€	484 K€	488 K€	492 K€
Prestations, personnel, intendance, sécu, déco	918 K€	949 K€	961 K€	965 K€	969 K€	216 K€	259 K€	261 K€	262 K€	263 K€	1134 K€	1208 K€	1222 K€	1227 K€	1232 K€
<b>Commercialisation</b>	<b>365 K€</b>	<b>409 K€</b>	<b>429 K€</b>	<b>443 K€</b>	<b>460 K€</b>	<b>107 K€</b>	<b>121 K€</b>	<b>126 K€</b>	<b>129 K€</b>	<b>133 K€</b>	<b>472 K€</b>	<b>530 K€</b>	<b>555 K€</b>	<b>572 K€</b>	<b>593 K€</b>
Frais de personnel	94 K€	110 K€	110 K€	110 K€	110 K€	21 K€	25 K€	25 K€	25 K€	25 K€	114 K€	136 K€	136 K€	136 K€	136 K€
Prestations	25 K€	28 K€	32 K€	37 K€	44 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	25 K€	28 K€	32 K€	37 K€	44 K€
Autres	22 K€	25 K€	29 K€	33 K€	39 K€	6 K€	7 K€	8 K€	10 K€	11 K€	28 K€	32 K€	37 K€	42 K€	50 K€
Achats Bar	193 K€	212 K€	222 K€	227 K€	231 K€	80 K€	88 K€	92 K€	94 K€	96 K€	273 K€	300 K€	315 K€	321 K€	328 K€
Achats Restauration	32 K€	34 K€	35 K€	36 K€	36 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	32 K€	34 K€	35 K€	36 K€	36 K€
<b>Administration</b>	<b>52 K€</b>	<b>53 K€</b>	<b>53 K€</b>	<b>53 K€</b>	<b>53 K€</b>	<b>5 K€</b>	<b>5 K€</b>	<b>5 K€</b>	<b>5 K€</b>	<b>5 K€</b>	<b>57 K€</b>	<b>58 K€</b>	<b>58 K€</b>	<b>58 K€</b>	<b>58 K€</b>
Frais de personnel renfort	13 K€	1 K€	1 K€	1 K€	1 K€	1 K€	14 K€	15 K€	15 K€	15 K€	15 K€				
Prestations	1 K€	0 K€	1 K€												
Intendance/ Frais équipe	0 K€														
Taxes	29 K€	3 K€	3 K€	3 K€	3 K€	3 K€	32 K€	32 K€	32 K€	32 K€	32 K€				
Autres	10 K€	10 K€	10 K€	10 K€	11 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	10 K€	10 K€	10 K€	11 K€	11 K€
<b>Frais fixes de structure dont RH perm</b>	<b>706 K€</b>	<b>882 K€</b>	<b>894 K€</b>	<b>903 K€</b>	<b>913 K€</b>	<b>414 K€</b>	<b>406 K€</b>	<b>411 K€</b>	<b>416 K€</b>	<b>420 K€</b>	<b>1120 K€</b>	<b>1288 K€</b>	<b>1306 K€</b>	<b>1319 K€</b>	<b>1333 K€</b>
Divers	225 K€	231 K€	236 K€	238 K€	241 K€	123 K€	127 K€	129 K€	131 K€	132 K€	348 K€	358 K€	366 K€	369 K€	373 K€
Frais de personnel permanent	524 K€	651 K€	658 K€	665 K€	672 K€	309 K€	279 K€	282 K€	285 K€	288 K€	833 K€	930 K€	940 K€	950 K€	960 K€
Impôts et taxes	-42 K€					-18 K€					-60 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
<b>Enveloppe pour nouveaux projets</b>					<b>1,5 K€</b>					<b>1,5 K€</b>					<b>3 K€</b>
<b>Echanges commerciaux</b>	<b>104 K€</b>	<b>100 K€</b>	<b>100 K€</b>	<b>100 K€</b>	<b>100 K€</b>						<b>104 K€</b>	<b>100 K€</b>	<b>100 K€</b>	<b>100 K€</b>	<b>100 K€</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 641 K€</b>	<b>3 946 K€</b>	<b>4 008 K€</b>	<b>4 045 K€</b>	<b>4 086 K€</b>	<b>1 097 K€</b>	<b>1 224 K€</b>	<b>1 280 K€</b>	<b>1 325 K€</b>	<b>1 372 K€</b>	<b>4 738 K€</b>	<b>5 170 K€</b>	<b>5 288 K€</b>	<b>5 369 K€</b>	<b>5 458 K€</b>
<i>Evolution / n-1</i>	104 K€	305 K€	62 K€	37 K€	41 K€	283 K€	127 K€	56 K€	45 K€	48 K€	396 K€	432 K€	118 K€	81 K€	89 K€
	3%	8%	2%	1%	1%	35%	12%	5%	3%	4%	9%	9%	2%	2%	2%

PRODUITS	FESTIVAL					SAISON					TOTAL				
	Réalisé 2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2022	2023	2024	2025	2026
<b>Recettes propres</b>	1875 K€	1954 K€	2076 K€	2152 K€	2255 K€	436 K€	555 K€	611 K€	665 K€	725 K€	2311 K€	2508 K€	2687 K€	2817 K€	2980 K€
<b>Ventes</b>	1473 K€	1536 K€	1553 K€	1564 K€	1572 K€	426 K€	508 K€	541 K€	575 K€	615 K€	1899 K€	2044 K€	2094 K€	2139 K€	2187 K€
Billetterie	832 K€	840 K€	845 K€	850 K€	855 K€	108 K€	184 K€	212 K€	246 K€	286 K€	940 K€	1024 K€	1057 K€	1096 K€	1141 K€
Bar, restauration, merchandising, location,...	641 K€	696 K€	708 K€	714 K€	717 K€	318 K€	324 K€	329 K€	329 K€	329 K€	959 K€	1020 K€	1037 K€	1043 K€	1046 K€
<b>Produits des activités annexes</b>	402 K€	413 K€	513 K€	573 K€	663 K€	10 K€	42 K€	60 K€	75 K€	90 K€	412 K€	455 K€	573 K€	648 K€	753 K€
Sponsoring, mécénat, privatisation	343 K€	365 K€	465 K€	525 K€	615 K€	3 K€	32 K€	50 K€	65 K€	80 K€	346 K€	397 K€	515 K€	590 K€	695 K€
Divers (captation, coproduction, divers)	59 K€	48 K€	48 K€	48 K€	48 K€	8 K€	10 K€	10 K€	10 K€	10 K€	67 K€	58 K€	58 K€	58 K€	58 K€
<b>Appels à projets privés</b>		5 K€	10 K€	15 K€	20 K€		5 K€	10 K€	15 K€	20 K€		10 K€	20 K€	30 K€	40 K€
<b>Subventions et aides publiques</b>	1364 K€	1564 K€	1570 K€	1576 K€	1582 K€	687 K€	564 K€	566 K€	561 K€	561 K€	2051 K€	2127 K€	2136 K€	2137 K€	2143 K€
<b>Socle convention (Etat + collectivités locales)</b>	1331 K€	1519 K€	1519 K€	1519 K€	1519 K€	666 K€	528 K€	528 K€	528 K€	528 K€	1997 K€	2047 K€	2047 K€	2047 K€	2047 K€
Drac Bretagne	440 K€	440 K€	440 K€	440 K€	440 K€	153 K€	153 K€	153 K€	153 K€	153 K€	593 K€	593 K€	593 K€	593 K€	593 K€
Ville de Rennes	555 K€	681 K€	681 K€	681 K€	681 K€	370 K€	292 K€	292 K€	292 K€	292 K€	925 K€	973 K€	973 K€	973 K€	973 K€
Conseil Régional	160 K€	160 K€	160 K€	160 K€	160 K€	50 K€	50 K€	50 K€	50 K€	50 K€	210 K€	210 K€	210 K€	210 K€	210 K€
Rennes Métropole	133 K€	162 K€	162 K€	162 K€	162 K€	29 K€					162 K€	162 K€	162 K€	162 K€	162 K€
Conseil Départemental	44 K€	76 K€	76 K€	76 K€	76 K€	65 K€	33 K€	33 K€	33 K€	33 K€	108 K€	109 K€	109 K€	109 K€	109 K€
<b>Hors convention (Etat + collectivités locales)</b>	33 K€	42 K€	47 K€	52 K€	57 K€	21 K€	36 K€	38 K€	33 K€	33 K€	54 K€	78 K€	80 K€	75 K€	75 K€
Appels à projets publics			5 K€	10 K€	15 K€										
Collectivités locales hors CPO	31 K€	37 K€	37 K€	37 K€	37 K€	18 K€	16 K€	16 K€	16 K€	16 K€	49 K€	52 K€	52 K€	52 K€	52 K€
Etat hors CPO	2 K€	5 K€	5 K€	5 K€	5 K€	2 K€	20 K€	23 K€	18 K€	18 K€	5 K€	25 K€	28 K€	23 K€	23 K€
<b>Fonds européens / autres pays</b>		3 K€	4 K€	5 K€	6 K€						0 K€	3 K€	4 K€	5 K€	6 K€
<b>Sociétés civiles</b>	187 K€	190 K€	192 K€	205 K€	206 K€	33 K€	25 K€	27 K€	28 K€	29 K€	220 K€	215 K€	219 K€	233 K€	236 K€
<b>Echanges commerciaux</b>	103 K€	100 K€	100 K€	100 K€	100 K€						103 K€	100 K€	100 K€	100 K€	100 K€
<b>TOTAL PRODUITS</b>	3530 K€	3808 K€	3938 K€	4033 K€	4143 K€	1156 K€	1143 K€	1204 K€	1254 K€	1315 K€	4685 K€	4951 K€	5142 K€	5287 K€	5458 K€
<i>Evolution / n-1</i>	-60 K€	278 K€	130 K€	95 K€	110 K€	260 K€	-12 K€	61 K€	50 K€	61 K€	200 K€	265 K€	191 K€	145 K€	172 K€
	3%	7%	3%	2%	2%	3%	7%	3%	2%	2%	3%	7%	3%	2%	2%
<b>Mobilisation des fonds propres - Réserves</b>												219 K€	146 K€	83 K€	
<b>RESULTAT</b>	-111 K€	-138 K€	-70 K€	-11 K€	57 K€	58 K€	-81 K€	-76 K€	-71 K€	-57 K€	-52 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
<b>Report à nouveau</b>											857 K€	637 K€	491 K€	409 K€	409 K€

– ANNEXE III –  
**MODALITÉS DE L'ÉVALUATION ET INDICATEURS**

**Conditions de l'évaluation :**

Le compte rendu financier annuel visé à l'article 8 est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessus.

Avant le terme de la convention, le bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif communiqué par l'association comme prévu par l'article 9 fait la synthèse des comptes rendus annuels susmentionnés.

**Proposition d'indicateurs  
2023-2026**

***Programmation et accompagnement artistique***

- Principes de programmation
  - Spectre large de programmation
    - Indicateur Festival : 80 artistes/groupes par édition
    - Indicateur Saison : passage de 30 à 36 dates de concerts / an à l'Ubu (de 2023 à 2026)
    - Indicateur Saison : passage de 4 à 6 dates de concerts payants / an en Hors les murs (de 2023 à 2026)
  - Indépendance / marché
    - Indicateur : 50 % des artistes en autoproduction ou sur un label indépendant
  - Émergence
    - Indicateur : 25 % de premières scènes
  - Pluralité des esthétiques et styles
    - Indicateur : pas de part d'un même style au-delà de 50 %
  - Pluralité des pays d'origine des artistes
    - Indicateur Festival : 20 pays différents
- Accompagnement artistique & soutien à la création
  - Mise en résidence et création
    - Indicateur Festival : 1 résidence de création + représentations
    - Indicateur Saison : 1 résidence territoriale de création tous les 2 ans
  - Accompagnement
    - Indicateur : 30 jours / an de travail scénique dans le cadre de l'accompagnement
    - Indicateur Festival : 4 artistes / an bénéficiant d'un programme d'accompagnement complet

***Accompagnement des personnes en lien avec le projet artistique***

- Actions « grand public » de présentation et d'information sur le projet
  - Indicateur : 20 actions « grand public » de présentation du projet

- L’attention à la diversité des situations des personnes
  - La politique tarifaire : proposition diversifiée de tarifs réduits
    - Indicateur : maintien de tarifs réduits pour les
      - demandeur·euses d’emploi
      - étudiant·es
      - personnes en situation de handicap
      - porteur·euses de *Carte Sortir!*
      - porteur·euses de *Pass Culture*
  - Les concerts adaptés aux personnes jeunes
    - Indicateur : 5 concerts adaptés par an (en famille, scolaires, en centres de loisirs)
- Implantation territoriale
  - Action d’implantation dans les zones rurales et urbaines prioritaires
    - Indicateur : enclenchement d’une résidence tous les deux ans
    - Indicateur : travail sur 4 ans, dont 3 ans d’actions avec les personnes sur le terrain
    - Indicateur : 30 jours / an (en moyenne) donnant lieu à des actions sur le territoire de résidence
- Éducation artistique et culturelle
  - Actions d’éducation artistique et culturelle
    - Indicateur : 300 actions / an
    - Indicateur : 30 structures partenaires / an
    - Indicateur : 10 communes / an
  - Projets *Parcours* de découverte du projet artistique Trans
    - Indicateur : 30 projets *Parcours* / an
    - Indicateur : 350 participant·es aux *Parcours* sur le festival et 100 en saison

### ***Transition écologique et sociale***

- Action environnementale
  - Augmenter la part du bio et du végétal dans la restauration globale du festival
    - Indicateur : respectivement 30% et 20% en 2023 / 40% et 30% en 2024 / 45% et 35% en 2025 / 50% et 40% en 2026
  - Réduire les consommations électriques du festival au Parc Expo
    - Indicateur : à déterminer selon résultats consolidés de l’audit 2022
  - Mettre en place une opération *Contribution Environnementale*
    - Indicateur : montant collecté x 2 en 2023 et x 3 en 2024 (par rapport à 2022)
- Égalité femmes-hommes
  - Programmer davantage de femmes sur les scènes du festival et en saison
    - Indicateur : + 2 groupes incluant au moins une femme / an, dont au moins 1 avec une femme en lead ou en co-lead  
(base 2022 en saison : 27 formations avec au moins une femme, dont 23 en solo, en lead ou en co-lead / base 2022 sur le festival : 43 formations avec au moins une femme, dont 37 en solo, en lead ou en co-lead)
  - Renforcer la représentation des femmes artistes auprès des personnes jeunes

- Indicateur : 50% de formations avec une femme en lead ou en co-lead lors des concerts adaptés pour les scolaires, les familles, les enfants en centres de loisirs dès 2024
  - Indicateur : 33% de formations avec une femme en lead ou en co-lead lors des interventions pédagogiques, stages, ateliers de pratique, temps de rencontre en 2026
- Lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels
  - Former et sensibiliser aux VHSS
    - Indicateur : sensibilisation annuelle des salarié·es et bénévoles
    - Indicateur : formation tous les deux ans des personnes susceptibles de devoir gérer des situations de VHSS
  - Traiter les situations de VHSS
    - Indicateur : présence d’une association spécialisée pendant le festival au Parc Expo

### ***Gestion des ressources***

- Ressources humaines
  - Nombre d’ETPT permanents en CDI
    - Indicateur : + 1 ETPT en 4 ans (de 16,67 en 2023 à 17,67 en 2026)
  - Part du budget consacrée à la masse salariale
    - Indicateur : - 1 point en 4 ans (de 35% en 2023 à 34% en 2026)
  - Enveloppe allouée à la formation
    - Indicateur : 5 000 euros / an en plus des financements OPCO
  - Enveloppe allouée au CSE pour amélioration des conditions de travail
    - Indicateur : 2 000 euros / an
- Ressources financières
  - Développer la part d’autofinancement
    - Indicateur : + 1 point par an (de 57% en 2023 à 60% en 2026)
  - Développer la part des financements privés
    - Indicateur : + 5 points en 4 ans (de 8% en 2023 à 13% en 2026)
  - Part du budget consacrée au fonctionnement
    - Indicateur : - 1 point en 4 ans (de 25% en 2023 à 24% en 2026)
  - Part des ressources propres sur le total des produits
    - Indicateur : + 1 point par an (de 53% en 2023 à 56% en 2026)
  - Part de la billetterie sur le total des produits
    - Indicateur : part constante à 21% sur l’intégralité de la période
  - Renforcer le taux de fréquentation payante à l’Ubu
    - Indicateur : + 2 points / an (de 60% en 2023 à 66% en 2026)

– ANNEXE IV –

**CONTRIBUTIONS NON FINANCIERES  
APPORTEES PAR LES COLLECTIVITES PUBLIQUES**

La Ville de Rennes met à disposition de l'association des locaux (Ubu – 1 rue Saint-Hélier, bureaux – 10 rue Jean Guy, locaux de stockage – rue Roland Doré). La redevance d'occupation annuelle s'élève à 62 104 € pour une valeur locative de 125 133 €, indexée chaque année le 1er juillet proportionnellement à la variation annuelle de l'indice du coût de la construction (ICC).

La Ville de Rennes contribue à l'organisation des concerts de l'association par la mise à disposition de matériels et d'un réseau d'affichage. A titre indicatif le montant de ce soutien a été valorisé en 2022 à la hauteur de 155 735 €.

– ANNEXE V –  
**PLAN D’ACTION RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES  
ET LE HARCELEMENT SEXISTES ET SEXUELS (VHSS)**

Je soussigné(e) Samia Djitli, représentante de l’Association Trans Musicales, m’engage à mettre en œuvre en 2023, 2024, 2025 et 2026 les mesures décrites ci-dessous, telles que prévues dans le cadre du plan de lutte contre les VHSS proposé par le ministère de la culture pour le spectacle vivant et les arts visuels :

**1. Être en conformité avec les obligations légales en matière de santé, de sécurité et de harcèlement sexuel** (*ex : dispositifs d’information, désignation de référents, élaboration d’une procédure de signalement, etc.*)

L’ATM dispose actuellement de référentes VHSS parmi le personnel permanent (il s’agit de 2 représentant-es du Personnel et de l’administratrice) et de protocoles de sécurité et de signalement pour la saison et le festival.

Il s’agit de veiller à améliorer régulièrement ces documents, et à maintenir la présence de référent-es en cas de renouvellement dans le personnel.

L’ATM doit également intégrer en 2023 les risques liés aux VHSS dans les documents uniques d’évaluation des risques professionnels.

**2. Former, dès 2023, la direction, les encadrants, les responsables RH et les personnes désignées référentes au recueil de la parole et à la gestion des situations de VHSS :**

- Nombre de personnes de la structure à former en 2023 : 2 minimum, 4 maximum.

Il s’agit du directeur délégué et de l’administratrice au minimum, ainsi que des actuelles référentes au sein du CSE en cas de non-réélection (ce qui se posera également en 2025).

En 2024 et 2026, une formation sera proposée aux personnes susceptibles d’avoir à collecter la parole de victimes ou de témoins de VHSS (chef-fes d’équipe, régisseur-euses).

- Je m’engage à fournir les justificatifs de formation correspondants au moment de la remise du bilan détaillé des actions réalisées (attestation de formation, certificat, etc.)

**3. Sensibiliser formellement les équipes et organiser la prévention des risques :**

- Mettre en place un dispositif d’information des personnels sur l’existence d’une cellule d’écoute à disposition
- Mettre à disposition des documents d’information sur les VHSS

De l’information sur les VHSS figure dans le livret de coordination du festival et dans les espaces équipe (bureau de régie des halls,...) du festival, ainsi que dans les espaces communs des locaux associatifs et de l’Ubu.

Pour le festival, les personnels sont également invités à se rapprocher du stand des Catherinettes, association spécialisée présente les 3 soirs du festival au Parc Expo.

Sur la période 2023-2026, il est par ailleurs prévu au moins une réunion annuelle d’information et de sensibilisation de l’équipe salariée aux VHSS.

D’une manière générale, l’existence au sein de l’équipe salariée d’un groupe de travail dédié à l’égalité femmes-hommes et aux VHSS permet que le sujet des VHSS soit régulièrement abordé.

- Désigner une ou plusieurs personnes référentes sur les VHSS

Les Trans ont plusieurs référentes VHSS. Deux d'entre elles sont actuellement représentantes du Personnel. L'année 2023 étant année électorale, en cas de renouvellement, il conviendra de désigner 1 ou 2 référent-es parmi les futur-es élu-es du Personnel, tout comme en 2025.

En parallèle, l'administratrice est référente côté employeur.

- Former les équipes aux VHSS : nombre de personnes à former en 2023 : 2 minimum.

Il s'agit essentiellement du directeur délégué et de l'administratrice qui ont suivi en mars 2023 une formation de deux jours sur la prise en compte des VHSS en tant que responsable légal-e.

L'administratrice prolonge cette formation par une session complémentaire d'une journée et demie sur la formalisation du protocole interne de signalement.

Au-delà de ces deux personnes, un renouvellement au sein du CSE entraînerait au besoin de former un-e nouvel-le élu-e du Personnel.

- Informer et sensibiliser les personnes extérieures intervenantes dans la structure (artistes, prestataires, stagiaires ou bénévoles)

Expérimenté en 2022, un temps de sensibilisation des bénévoles du festival aux VHSS sera réitéré chaque année, quelques jours avant le lancement de l'édition. Les bénévoles de l'Ubu peuvent également y participer si elles-ils ne sont pas par ailleurs bénévoles sur le festival.

Concernant les publics, Les Trans resteront relais de la campagne  *Ici, c'est cool* , et continueront de proposer l'application  *Safer*  (outil de remontée de VHSS subies ou constatées) et d'accueillir une association spécialisée pendant le festival au Parc Expo. A l'Ubu, le travail de prévention s'effectuera par la diffusion d'une campagne (affichage).

Par ailleurs, seront étudiées en 2024 la faisabilité d'un système de covoiturage entre femmes, depuis le Parc Expo, et en 2025 celle d'un système de départs groupés entre femmes depuis l'Ubu.

#### **4. Créer un dispositif de signalement efficace et traiter chaque signalement reçu**

- Formaliser le dispositif de signalement et de traitement des faits de VHSS
- Assurer sa diffusion, la faire connaître aux personnels
- Mettre en œuvre cette procédure en cas de signalement

Un dispositif de signalement est déjà en vigueur. Il est communiqué aux équipes par voie d'affichage dans les espaces de travail et dans le livret de coordination remis aux chef-fes d'équipe sur le festival.

Il sera revu suite à la formation (1,5 jour) que doit suivre l'administratrice de l'ATM sur la construction d'un protocole interne de signalement, assurée par une juriste.

Le protocole devra notamment préciser le rôle des agent-es de sécurité pour s'assurer qu'il y a bien homogénéité et cohérence dans le traitement de situations comparables.

#### **5. Engager un suivi et une évaluation des actions en matière de VHSS : transmission d'un bilan détaillé précisant les actions menées :**

actions de sensibilisation et d'information réalisées, formations suivies par l'encadrement et les équipes, éventuels signalements reçus et traités, éventuelles enquêtes internes et des éventuelles procédures disciplinaires conduites, etc.

Fait le : 17/05/2023

Signature



# CC002935 - CP 10/07/2023 - CONVENTION D'OBJECTIFS - SPECTACLE VIVANT

## Commission permanente

**Date du vote :** 10-07-2023

**Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote**

**Objet :**

*Dossiers de l'édition*

KDI08604	23 - F - THEATRE NATIONAL DE BRETAGNE - CONVENTIONS D'OBJECTIFS
KDI08623	23 - F - CCNRB - CONVENTION D'OBJECTIFS

**Nombre de dossiers 2**

**Observation :**

CONVENTIONS D'OBJECTIFS

IMPUTATION : 65 311 6574 0 P121

PROJET : ART THEATRAL

Nature de la subvention :

 <b>THEATRE NATIONAL BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 Rue Saint-Helier CS 54007 35040 RENNES Cedex <span style="float: right;">ACL00172 - D35961 - KDI08604</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Theatre national bretagne	la programmation du Centre européen théâtral et chorégraphique - centre dramatique national à l'échelle du département - via la diffusion de propositions artistiques à travers la tournée départementale et le développement d'actions culturelles, dans le cadre de la convention d'objectifs 2023	FON : 381 465 €		€	FORFAITAIRE	404 353,00 €	381 465,00 €	

Total pour le projet : ART THEATRAL

		404 353,00 €	381 465,00 €	
--	--	--------------	--------------	--

PROJET : DANSE

Nature de la subvention :

 <b>CCNRB - COLLECTIF FAIRE</b> <span style="float: right;">2023</span> 38 Rue Saint-Melaine CS 20831 35108 RENNES CEDEX 3 <span style="float: right;">ACL00277 - D3542428 - KDI08623</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Ccnrb - collectif faire	le projet artistique et culturel autour de la danse : création - diffusion - action culturelle, sur le département, dans le cadre de la convention d'objectifs multipartite 2023-2025	FON : 92 940 €		€	FORFAITAIRE	76 940,00 €	76 940,00 €	

Total pour le projet : DANSE

		76 940,00 €	76 940,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

**Total pour l'imputation : 65 311 6574 0 P121**  
**TOTAL pour l'aide : CONVENTIONS D'OBJECTIFS**

		<b>481 293,00 €</b>	<b>458 405,00 €</b>	
		<b>481 293,00 €</b>	<b>458 405,00 €</b>	

Total général :

		481 293,00 €	458 405,00 €	
--	--	--------------	--------------	--

# CC002936 - CP 10/07/2023 - CONVENTION D'OBJECTIFS - AUDIOVISUEL

## Commission permanente

**Date du vote :** 10-07-2023

**Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote**

**Objet :**

*Dossiers de l'édition*

KDI08675      23 - F - VILLE DE DINARD - DINARD FILM FESTIVAL - CONVENTION D'OBJECTIFS

**Nombre de dossiers** 1

**Observation :**

CONVENTIONS D'OBJECTIFS

IMPUTATION : 65 311 65734 0 P121

PROJET : DIFFUSION AUDIOVISUELLE

Nature de la subvention :

 <b>DINARD</b>									<b>2023</b>
HOTEL DE VILLE 47 boulevard Féart 35800 DINARD									COM35093 - D3535093 - KDI08675
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Département ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Dinard	l'organisation du Dinard Film Festival et du travail d'action culturelle notamment auprès des collégiens du département, dans le cadre de la convention d'objectifs 2023	FON : 48 050 €		€	FORFAITAIRE	35 000,00 €	35 000,00 €	

Total pour le projet : DIFFUSION AUDIOVISUELLE

Total pour l'imputation : 65 311 65734 0 P121

TOTAL pour l'aide : CONVENTIONS D'OBJECTIFS

		35 000,00 €	35 000,00 €	
		35 000,00 €	35 000,00 €	
		35 000,00 €	35 000,00 €	

Total général :

		35 000,00 €	35 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

# Eléments financiers

Commission permanente  
du 10/07/2023

N° 48254

## Dépense(s)

Réservation CP n°20005			
Imputation	<b>65-311-6574-0-P121</b> Subventions de fonctionnement aux associations et autres org		
Montant crédits inscrits	3 131 906 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>458 405 €</b>
Réservation CP n°20055			
Imputation	<b>65-311-65734-0-P121</b> Communes et structures intercommunales		
Montant crédits inscrits	572 050 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>35 000 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>493 405 €</b>